
3 1761 07826358 9

LES RICHESSES

DU

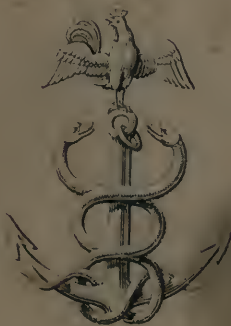
PALAIS MAZARIN

PAR

LE COMTE DE COSNAC (GABRIEL-JULES)
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE LA COURONNE DE CHÊNE DES PAYS-BAS

CORRESPONDANCE INÉDITE
DE M. DE BORDEAUX, AMBASSADEUR EN ANGLETERRE
ÉTAT INÉDIT DES TABLEAUX ET DES TAPISSERIES DE CHARLES PREMIER
MIS EN VENTE AU PALAIS DE SOMERSET EN 1650
INVENTAIRE INÉDIT
DRESSÉ APRÈS LA MORT DU CARDINAL MAZARIN EN 1661

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
Vve H. LOONES, SUCCESSEUR
6, RUE DE TOURNON, 6

MDCCCLXXXV

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

OU PUBLIÉS PAR LUI

SOUVENIRS DU RÈGNE DE LOUIS XIV. Renouard, éditeur, 1866-1882, 8 vol. in-8°, comprenant l'histoire de la Fronde. Prix de chaque volume. . . . . 7 fr. 50
Et pour les volumes sur vélin, tirés à quinze exemplaires . . . . 12 fr. »

MÉMOIRES DE DANIEL DE COSNAC, archevêque d'Aix, conseiller du Roi en ses conseils, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Renouard, éditeur, 2 vol. in-8°. Prix . . . . 24 fr. »
— Avec supplément très rare, tiré du *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*. Prix . . . . 30 fr. »

DE LA DÉCENTRALISATION ADMINISTRATIVE. Dentu, éditeur. Paris, 1844. Brochure.

QUESTIONS DU JOUR : RÉPUBLIQUE, SOCIALISME ET POUVOIR. Lecou, éditeur. Paris, 1849; à présent chez Douniol. Prix . . . . 2 fr. »

QUESTION ROMAINE; CROISADE. Douniol, éditeur. Paris, 1860. Prix . . . . . . 1 fr. »

DISCOURS A LA COMMISSION EXTRAPARLEMENTAIRE DE DÉCENTRALISATION. Dentu, éditeur, 1870. Prix. . . . . 1 fr. »

L'ÉVANGÉLISTE DE GUYENNE (nouvelle édition d'une *Mazarinade*), 1872. Librairie ancienne de A. Claudin. Prix. . . . . 2 fr. »

MIDAS! LE ROI MIDAS A DES OREILLES D'ANE! Dentu et Douniol, éditeurs, 1873. Prix . . . . 2 fr. »

MÉMOIRES DU MARQUIS DE SOURCHES, précédés d'une INTRODUCTION. Publiés avec le concours de MM. Arthur Bertrand et A. Pontal, archivistes paléographes. Librairie Hachette. 3 vol. parus. Prix de chaque volume. . . . . 7 fr. 50
— Et pour les volumes tirés sur vélin. 20 fr. »

LES RICHESSES DU PALAIS MAZARIN. Renouard, éditeur, 1884. 1 vol. Prix . . . 30 fr. »
— Et pour les volumes tirés sur vélin à 20 exemplaires . . . . 50 fr. »

IMPRIMERIE CHAIX (S.-O.). — 139-6-3.

PORTRAIT

DU

CARDINAL MAZARIN



REPRODUCTION DE LA GRAVURE DE NANTEUIL

QUI REPRÉSENTE LE CARDINAL

DANS LA GALERIE DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU PALAIS MAZARIN

CONSACRÉE AUX MARBRES ANTIQUES.

LES RICHESSES
DU
PALAIS MAZARIN

PAR

LE COMTE DE COSNAC (GABRIEL-JULES)
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE LA COURONNE DE CHÊNE DES PAYS-BAS

CORRESPONDANCE INÉDITE
DE M. DE BORDEAUX, AMBASSADEUR EN ANGLETERRE.
ÉTAT INÉDIT DES TABLEAUX ET DES TAPISSERIES DE CHARLES PREMIER
MIS EN VENTE AU PALAIS DE SOMERSET EN 1650
INVENTAIRE INÉDIT
DRESSÉ APRÈS LA MORT DU CARDINAL MAZARIN EN 1661.

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
Vve H. LOONES, SUCCESSEUR
6, RUE DE TOURNON, 6

MDCCCLXXXV



DÉDICACE

A SA MAJESTÉ GUILLAUME III

ROI DES PAYS-BAS.

SIRE,

A l'occasion de mon ouvrage Souvenirs du règne de Louis XIV, VOTRE MAJESTÉ *a bien voulu me conférer son Ordre de la Couronne de Chêne, dont elle m'a fait l'honneur de me nommer successivement Chevalier et Officier. Je suis heureux et fier qu'*ELLE *veuille bien me permettre de lui témoigner ma profonde gratitude en acceptant la dédicace de ce livre :* Richesses du palais Mazarin, *en entier consacré aux beaux-arts.*

Je sais de quelle protection éclairée VOTRE MAJESTÉ *les honore ; j'ai parcouru naguère le beau pays qui, sachant allier le respect de l'autorité à l'usage de la liberté, vit heureux et prospère sous son sceptre, menant de front l'agriculture, l'industrie, le commerce sur les mers lointaines, avec le culte des beaux-arts, pays qui possède de riches musées et des collectionneurs émérites, pays qui est le berceau d'une des plus illustres écoles de peinture de l'Europe.*

J'ai l'honneur d'être,

SIRE,

Avec un profond respect,

de VOTRE MAJESTÉ,

le très humble et obéissant serviteur.

COMTE DE COSNAC.

INTRODUCTION

Ce livre est le développement d'un chapitre de notre ouvrage *Souvenirs du règne de Louis XIV*, chapitre qui formait un épisode consacré aux goûts artistiques du cardinal Mazarin et à la participation de M. de Bordeaux, ambassadeur en Angleterre, à l'accroissement des précieuses collections de son palais. N'ayant pu nous étendre au-delà de limites restreintes dans un ouvrage dont les événements politiques font le principal objet, nous n'avions donné par conséquent qu'un aperçu des richesses du palais Mazarin et une publication incomplète des passages de la correspondance de M. de Bordeaux concernant ses acquisitions en Angleterre, celles-ci provenant pour la plupart du mobilier de Charles I[er] mis en vente par la révolution. Dès lors des amateurs des beaux-arts nous demandèrent de faire une publication spéciale et plus étendue; nous nous rendons à ce désir et nous serions heureux que l'intérêt de ce livre pût répondre à leur attente.

La publication des documents, malgré leur importance, nous eût paru trop aride si nous ne l'eussions fait précéder de données géné-

rales sur la peinture, sur la sculpture, sur la tapisserie, sur la vie et les œuvres de quelques-uns des peintres les plus célèbres dont les tableaux ont orné les galeries de Charles I[er] et du cardinal Mazarin. Ces préambules sont de nature à donner un attrait plus vif à l'énumération et à la description des collections du palais Mazarin. Naturellement aussi nous devions envisager son possesseur au point de vue du collectionneur. Quelques détails enfin sur la personnalité de M. de Bordeaux devaient entrer dans notre cadre.

Des recherches parmi les documents inédits des Archives du ministère des affaires étrangères et du Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, l'étude des tableaux du musée du Louvre, celle des diverses expositions des beaux-arts qui ont eu lieu à Paris (1), la visite plusieurs fois renouvelée de la manufacture des Gobelins et de ses salles d'exposition, du Garde-Meuble et de ses salles d'exposition, des voyages jadis en Italie et en Angleterre, la visite plus récente des églises, des musées et des hôtels de ville de la Belgique et de la Hollande, sont les éléments qui nous ont aidé à l'accomplissement de notre œuvre.

Nous exprimons notre gratitude à M. Darcel, directeur de la manufacture des Gobelins, auteur d'un bel ouvrage sur les tapisseries, et à M. Williamson, conservateur du Garde-Meuble, pour leurs autorisations de faire reproduire, par l'héliogravure, quelques-unes des tapisseries appartenant à l'État; à M. Müntz, bibliothécaire de l'École des beaux-arts, pour l'accès qu'il nous a donné dans le riche dépôt de livres spéciaux confiés à ses soins; à notre parent

(1) L'exposition triennale des beaux-arts, ouverte pour la première fois au palais des Champs-Élysées dans le cours de l'automne de cette année, a montré au public la plus complète exhibition des tapisseries du Garde-Meuble qui ait été faite encore; nous avons eu la satisfaction d'y retrouver un grand nombre des tapisseries dont nous faisons mention dans cet ouvrage.

M. Antoine Héron de Villefosse, conservateur du musée du Louvre, pour ses indications savantes et pour l'article consacré par lui dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1) à la première révélation que nous avons faite dans nos *Souvenirs du règne de Louis XIV* des passages de la correspondance de M. de Bordeaux concernant ses acquisitions en Angleterre; à M. Morainvillé, notre collègue érudit du conseil de la Société de l'histoire de France, pour la connaissance dont nous lui sommes redevable de la curieuse lettre de Jobard que nous reproduisons; à M. Léon Baudez, gendre de notre éditeur, pour le concours de ses soins.

Ce livre repose sur trois principaux documents inédits :

1° Les passages de la correspondance de M. de Bordeaux concernant ses acquisitions pour le compte du cardinal Mazarin;

2° L'état dressé au mois de mai 1650 des tableaux de la collection de Charles Ier, mis en vente au palais de Somerset;

3° L'inventaire dressé en 1661 après la mort du cardinal Mazarin.

De l'inventaire de 1661, nous ne publions que les articles qui concernent les tableaux, les tapisseries et les marbres, articles rentrant plus spécialement dans notre sujet; pour le mobilier proprement dit, nous nous sommes borné à le faire connaître par un exposé des objets principaux qui en constituaient l'éclat. Nous n'avons pas négligé de donner à la précieuse bibliothèque du cardinal la place qui lui était due.

Parfois nous avons établi dans des notes des points de comparaison entre l'inventaire de 1661 et l'inventaire de 1653 publié par Mgr le duc d'Aumale. Celui-ci fut dressé par les soins de Colbert après la reconstitution, qui suivit la Fronde, des richesses du palais Mazarin dispersées par un arrêt du parlement de Paris, qui en avait ordonné la vente. Comme cet inventaire contient l'énumération de plusieurs des acquisitions faites en Angleterre par M. de Bor-

(1) Supplément intitulé *Chronique des arts et de la curiosité*, 11 mai 1878.

deaux, tout en omettant de faire mention de leur origine, il en résulte la preuve que la date de l'année 1653 n'indique que l'époque où cet inventaire fut commencé, mais nullement la date indéterminée où il fut clôturé.

Nous avons fait reproduire par la gravure ou par l'héliogravure, pour être insérés dans ce livre, un certain nombre des tableaux et des tapisseries qui ont appartenu au cardinal Mazarin, en choisissant presque toujours de préférence ceux ou celles dont M. de Bordeaux a fait l'acquisition; en tête du volume nous avons placé le portrait du cardinal Mazarin dessiné et gravé par Nanteuil. Nous aurions voulu insérer aussi le plan de son palais; mais nous n'avons trouvé, ni à la Bibliothèque nationale, ni aux Archives nationales où nous espérions le rencontrer, aucun plan remontant à l'époque de l'acquisition de l'hôtel Tubeuf et de ses agrandissements par le cardinal Mazarin; tous les plans que renferment ces dépôts se rapportent à des dates postérieures, particulièrement à celle de la transformation des aménagements de la partie du palais Mazarin dont l'entrée était sur la rue de Richelieu, pour y installer la Bibliothèque du roi. Nous avons dû, par conséquent, renoncer à ce projet (1).

Certains passages de la correspondance de M. de Bordeaux que nous avons reproduits sont étrangers aux beaux-arts; ils concernent

(1) Le seul plan dont nous ayons connaissance, attribué à la première époque du palais Mazarin, se trouve dans le bel ouvrage de M. le comte de Laborde sur ce palais; mais il n'en indique pas l'origine, et M. son fils, qui a eu l'obligeance de la rechercher à notre intention, n'a pu nous fournir aucun renseignement. Du reste, l'examen de ce plan démontre qu'il renferme des inexactitudes ; nous en citons deux essentielles : on y trouve coupé par des divisions incompatibles avec sa destination l'espace où se trouve la galerie du rez-de-chaussée consacrée aux marbres antiques, dont la voûte fut décorée par le pinceau de Romanelli, galerie où est aujourd'hui placé le Cabinet des estampes; l'aile sur la rue de Richelieu, dont le rez-de-chaussée était occupé par les écuries, n'est, d'après ce plan, accessible du côté de la cour que par un perron formant un abord impossible pour des chevaux.

des acquisitions de chevaux et de chiens, et même de vaisseaux pour le compte du cardinal; mais ces passages étaient mêlés de telle sorte aux acquisitions d'objets d'art, qu'il nous a paru difficile de les en distraire. D'ailleurs, ces additions au sujet principal sont des corollaires qui présentent l'intérêt de faire connaître sous ses divers aspects le caractère et les habitudes de celui qui était à la fois un grand amateur de belles choses et un grand spéculateur, s'intéressant soit directement soit indirectement à des opérations commerciales; de celui qui aimait les splendeurs d'un grand état de maison et qui alliait à la plus haute ambition politique la recherche constante des biens de la fortune.

Nous venons de retracer le plan que nous avons suivi, il a consisté à remettre en quelque sorte un livret-guide entre les mains du visiteur rétrospectif des richesses du palais Mazarin.

LES

RICHESSES DU PALAIS MAZARIN

CHAPITRE PREMIER

I. — LA PEINTURE

LA PEINTURE ET L'ÉCRITURE. — LA PEINTURE MONOCHROME ET LA PEINTURE POLYCHROME. — NATURE DES PREMIERS SUJETS TRAITÉS PAR LA PEINTURE. — PROGRÈS SUCCESSIFS DE CET ART. — LA PEINTURE CHEZ LES ÉGYPTIENS, CHEZ LES GRECS, CHEZ LES ÉTRUSQUES, CHEZ LES ROMAINS. — RÉSULTATS DE L'INFLUENCE DU CHRISTIANISME. — RÉSULTATS DE L'INFLUENCE DU RÉALISME. — PROGRÈS SUCCESSIFS DE L'ART ET DE LA PEINTURE CHEZ LES MODERNES. — LE SIÈCLE DE LÉON X. — LES DIVERSES ÉCOLES D'ITALIE, DE FLANDRE, DE HOLLANDE, D'ALLEMAGNE, D'ANGLETERRE, D'ESPAGNE ET DE FRANCE. — INVENTION DU PROCÉDÉ DE RENTOILAGE DES VIEILLES PEINTURES.

Ce livre, entièrement consacré aux œuvres d'art à l'occasion des riches collections réunies par le cardinal Mazarin, semble exiger comme préambule un exposé historique succinct des arts principaux qui concoururent à les former. Commençons par la peinture, nous passerons ensuite à la sculpture pour terminer par la fabrication de la tapisserie.

Suivant l'ordre logique confirmé par les plus anciens monuments, la peinture a précédé l'écriture, ou, pour parler avec plus de précision, la peinture a été la première écriture.

A l'origine des peuples, la vie pastorale, dans sa simplicité, n'exigeait pour le langage qu'un petit nombre de mots, ceux de l'ordre métaphysique se rapportant à la divinité vers laquelle attirait une vie en grande partie contemplative, ceux de l'ordre physique se rapportant aux besoins restreints de l'existence la plus primitive. L'homme qui occupait avec sa famille de vastes espaces pour faire paître ses troupeaux; qui, loin d'être confiné dans d'étroites demeures, avait constamment au-dessus de sa tête la voûte des cieux, naissait, vivait et mourait poète. La poésie était dans sa pensée, dans son langage et dans ses chants. Dans le langage, la poésie c'est l'image; lorsque l'homme voulut pour la première fois fixer le langage par des signes, ce fut donc à l'image qu'il eut recours. Il dessina et il peignit les objets qui traduisaient sa pensée. Lors même qu'il commença à bâtir et à habiter des villes, l'homme y apporta cette écriture imaginée qu'il grava, dessina et peignit sur ses monuments. Avec les exigences d'une civilisation croissante, l'image devint insuffisante pour retracer toutes les pensées correspondantes à la diversité des besoins, l'écriture par signes conventionnels parut et se sépara de la peinture.

Les Égyptiens, les Assyriens, les Perses, les Indiens, les Chinois, nous ont laissé des monuments de l'écriture primitive par les images. En Égypte, les bas-reliefs peu saillants étaient coloriés. Les plafonds étaient toujours peints en bleu, semés d'étoiles ou de signes astronomiques. Les vases et ustensiles étaient peints. Les caisses ou étuis des momies étaient ornés de peintures extérieures offrant des sujets religieux. Le dessin et la peinture sont donc pour ainsi dire contemporains de l'origine de l'homme.

La peinture primitive, d'abord monochrome, ne se composa, lorsqu'elle devint polychrome, que de teintes plates séparées par des traits noirs; les couleurs les plus vives,

le rouge, le jaune, le bleu et le vert, sont employées sans décroissance dans les tons : le clair-obscur, en un mot, est inconnu.

Les sujets traités sont des plantes, des animaux, des personnages, la divinité elle-même ; mais pour celle-ci l'influence délétère des villes se fait déjà sentir, le Dieu céleste des peuples pasteurs, que ni le crayon ni le pinceau ne sauraient reproduire, s'est transformé en divinités matérielles et grossières à ce point que des têtes d'animaux en sont souvent les emblèmes. Cette prompte décadence morale de l'homme civilisé se traduisant par de telles images, nous explique pourquoi Moïse défendit aux Hébreux dans le Pentateuque d'imiter les figures peintes par les Égyptiens; Jéhovah parlant sur le mont Sinaï, au milieu du bruit et des éclats de la foudre, ne pouvait être rapetissé par une image impossible même à reproduire. Il devait être réservé à l'art chrétien de pouvoir représenter la divinité sous une forme accessible à nos sens.

L'Égypte paraît avoir été le berceau de la peinture; Pline a écrit que la peinture y avait pris naissance six mille ans avant l'époque où elle commença à être cultivée dans la Grèce, et il cite Cygès comme inventeur de la peinture égyptienne. Mais Pétrone constate que l'Égypte ne produisit jamais que des peintres médiocres. Platon en donne la raison dans cette immuable fixité de la religion et de la politique des Égyptiens qui ne permettait de rien innover. Les peintres étaient des prêtres; ils appartenaient au troisième degré de la hiérarchie.

Dans ces temps reculés, la peinture fut aussi pratiquée chez les Assyriens et chez les Perses; un seul nom d'artiste de ce dernier peuple nous est parvenu, encore avec quelque incertitude, car, suivant les uns, il s'appelait Manès, suivant les autres, Curbicos.

Les Grecs, avec ce génie d'appropriation qui leur fit saisir et perfectionner toutes les connaissances qui subsistaient avant eux, furent le premier peuple de l'antiquité qui transforma la peinture primitive en un art véritable. La notion de la divinité, bien que toujours altérée par le paganisme, prit dans cet art une place considérable, mais sous une autre forme que chez les Égyptiens, les Assyriens ou les Hindous; leur délicatesse et leur civilisation raffinée ne pouvaient s'accommoder de leurs idoles bestiales et grossières. La divinité chez les Grecs fut dans la forme : l'homme et la femme idéalisés. Cette perfection recherchée de la forme les conduisit à l'éclectisme de l'art; mais le polythéisme, divinisant toutes les passions humaines, soumettait l'homme à l'empire funeste de la chair. Heureusement pour les Grecs, des penseurs profonds, des philosophes comme Aristote et Platon avaient conservé l'intuition de la divinité unique créatrice du monde; cette école spiritualiste préserva en partie la Grèce des conséquences de son art et de son culte, et même à cette époque la mythologie ne fut pour beaucoup d'esprits éclairés qu'une brillante fiction planant comme une vaporeuse nuée entre le ciel et la terre, merveilleuse pour inspirer la poésie, la sculpture et la peinture, en permettant de donner l'expression d'une forme aux éléments, aux idées, aux passions, aux vertus même.

Nous pouvons faire remonter l'art de la peinture chez les Grecs à l'an 1218 avant l'ère chrétienne, puisque Homère nous parle de la tapisserie d'Hélène et de celle d'Andromaque; et, par sa description du bouclier d'Achille, il nous apprend comment le dessin, inséparable de l'art de la peinture, savait habilement se traduire en bas-reliefs. Ce bouclier merveilleux, forgé par Vulcain, représentait à la fois le soleil, la lune, le ciel, la terre, avec deux villes, l'une dans la joie des noces et des festins, l'autre luttant contre la famine dans

les péripéties d'un siège : on y voyait encore les travaux paisibles des champs demandant à la terre et lui enlevant de riches moissons et les grappes de raisin d'où s'écoule un vin généreux. Les vagues mêmes de l'Océan formaient l'encadrement du bouclier.

Aucun nom d'artiste de cette première époque n'est parvenu jusqu'à nous.

Quelques siècles sont encore nécessaires avant que l'histoire enregistre des noms; les premiers qu'elle nous révèle sont ceux d'Hygiémont, de Dinas et de Charmadas, peintres monochromes. Pline nous signale le premier peintre polychrome, Bularque, qui vivait sept cents ans avant notre ère, dont l'œuvre capitale fut l'immense tableau du combat des Magnètes. Après lui l'art de la peinture se divisa en deux écoles, l'école asiatique, fondée par des maîtres venus des écoles grecques d'Ionie, et l'école hellénique, fondée par des maîtres du Péloponèse. Dès lors, l'histoire mentionne des noms plus nombreux : Phanœnus, qui peignit le combat de Marathon; Polygnote de Thasos, qui, le premier, aborda la perspective en plaçant des constructions architecturales dans le fond de ses tableaux; Micon, Aglaophon, Céphisodore, Evenor; Parrhasius, qui surpasse ses devanciers par le génie de la composition, la pureté du dessin et l'éclat du coloris; Apollodore et Zeuxis, dont la gloire éclipse celle de leurs rivaux; Androcyde, Timante et Eupompe, fondateur de l'école ionienne; le gracieux Apelle, le premier peintre de l'antiquité, auprès duquel tous les autres pâlirent. Enfin, pour abréger une nomenclature trop longue, contentons-nous de mentionner encore : Asclépiodore, Nicophane, Protogène, peintre de marines; Pausias, Persée, élève d'Apelle.

Quelques femmes, en Grèce, s'illustrèrent aussi dans l'art de la peinture : Timarète, fille de Micon; Irène, fille et élève

de Gratinus; Aristarète, élève de son père Néarchus; Lala de Cyzique, Olympias (1).

En Italie, les Étrusques furent des imitateurs de l'art asiatique, ainsi que le démontrent les antiquités découvertes à Tarquinies, à Vulci et autres lieux voisins. Ce sont les poteries qui nous ont conservé le plus grand nombre de monuments de l'art étrusque; mais celui-ci perdit son caractère d'origine en subissant l'influence des Grecs qui fondèrent au VIIe siècle avant Jésus-Christ une colonie dans l'Étrurie. Les peintures de ces vases nous présentent deux manières d'exécution : dans l'une les figures sont noires sur un fond rouge, dans l'autre les figures sont rouges sur un fond noir; cette seconde manière est celle de la décadence.

Les Romains ont eu des peintres, mais ils n'ont pas eu d'école de peinture; peuple agricole et guerrier, pour les arts il ne fut jamais créateur, mais simplement imitateur, imitateur médiocre le plus souvent. La plupart du temps ce peuple eut recours à des artistes étrangers, et s'il fut riche en objets d'art, c'est qu'il s'enrichit des dépouilles du monde. Les plus anciennes peintures que l'on retrouve dans ses monuments furent exécutées par des Étrusques; plus tard les Romains firent venir des peintres de la Grèce. Les principaux peintres auxquels Rome a donné naissance furent Fabius, surnommé *Pictor*, qui peignit le temple de la déesse *Salus*, en l'an de Rome 450; le poète Pacuvius, qui peignit les fresques du temple d'Hercule; le chevalier Turpilius, qui travaillait de la main gauche; Marcus Ludius, peintre de paysages et de marines; Amulius, qui décora la maison dorée de Néron; Aristius Labéo; Cornélius Pinus et Accius Priscus.

La peinture à fresque chez les Romains fut encouragée par

(1) Œuvres de Pline.

les généraux, qui voulurent faire retracer leurs exploits afin d'en mieux transmettre le souvenir à la postérité. Marcus Valérius Messala fit peindre sur les murs de la curie *Hostilia* sa victoire de Sicile, en l'an 264; Lucius Scipion, sa victoire en Asie sur Antiochus, en l'an 190 avant Jésus-Christ; mais le plus grand nombre se contentèrent d'enlever aux pays conquis leurs tableaux et leurs statues, comme trophées de leurs victoires. A côté des conquérants, il y eut aussi des amateurs qui achetaient à beaux deniers comptants, tels qu'Agrippa, gendre d'Auguste, qui acquit, à Cyzique, une Vénus et un Ajax au prix de 30,000 deniers (1). Cette appropriation des œuvres des Grecs par les Romains alla jusqu'à produire des actes étranges : l'empereur Claude, dans deux tableaux d'Apelle, fit substituer la tête d'Auguste à celle d'Alexandre le Grand.

Si les noms des peintres célèbres de l'antiquité sont parvenus jusqu'à nous, il n'en est pas de même de la plupart de leurs œuvres; ces monuments trop fragiles, lorsqu'ils étaient peints sur bois, ont disparu, et les seuls qui nous restent sont quelques-uns de ceux qui se mariaient à l'architecture, à laquelle ils ont emprunté quelque chose de sa durable solidité. Ces peintures étaient fixées sur les murailles par deux procédés différents, la fresque et l'encaustique; la première consistant à appliquer sur la dernière couche de mortier encore fraîche des couleurs tirées principalement de matières terreuses qui pénètrent cette couche; la seconde consistant à employer un encaustique de cire fondue dans lequel les couleurs pulvérisées ont été préalablement incorporées par fusion ignée; ou bien, par un autre procédé, sur cette couche de cire les couleurs étaient étendues au pinceau. Un système mixte consistait dans l'application sur

(1) Œuvres de Pline.

la peinture en détrempe d'un vernis à l'encaustique. Enfin un dernier procédé pictural des anciens nous est offert par la mosaïque : l'artiste, après avoir tracé les lignes du dessin, coloriait celui-ci par la superposition de petits cubes d'émaux ou de marbre; il achevait son travail en polissant la surface. Nous devons à l'ensevelissement des villes d'Herculanum et de Pompéi la conservation d'un grand nombre de ces peintures murales et en mosaïque; les cendres du Vésuve qui ont recouvert ces cités ont préservé ces monuments de l'art antique des ravages commis partout ailleurs par les hommes et par le temps.

Lorsque l'art chrétien apparut, à l'idéal de la forme se substitua l'idéal de la pensée; dans les premières œuvres qu'il produisit, les corps ne sont point conformés pour la vie matérielle, ce sont des supports pour des visages exprimant l'idéalisme de la pensée; souvent l'abstraction de la nature dans les accessoires fut poussée à tel point que les personnages, au lieu d'être placés dans un milieu naturel, dans un paysage, dans une ville ou dans un intérieur, furent placés sur un fond d'or. Avant que ce système particulier à l'art chrétien se fût complètement dégagé, il y eut une époque de transition où le paganisme fut par habitude appelé encore à fournir ses personnages. Les catacombes de Rome nous en offrent des exemples : le prophète Élie, en Apollon, s'élevant au ciel dans un char dont il guide les quatre coursiers; Jésus-Christ lui-même, en Orphée, attirant à lui l'humanité par l'harmonie. La sévérité de l'art chrétien ne s'établit donc qu'à la longue, et ce ne fut que vers la fin du VII[e] siècle que les Grecs commencèrent à représenter le Christ sur la croix, et le pape Jean VII fut le premier qui fit peindre cet emblème de la rédemption sur les murs de Saint-Pierre de Rome.

Les empereurs romains convertis au christianisme, afin de

mettre un terme au mélange dans l'art du paganisme et du christianisme, ordonnèrent, par un excès de zèle, la destruction de toutes les peintures, de toutes les statues rappelant le culte proscripteur, qui devint à son tour le culte proscrit. On ne saurait trop déplorer ces actes fâcheux. Les papes



Le géant Tityus tué par Apollon.

eux-mêmes furent les premiers dans la suite à recueillir pour l'histoire et pour l'art les débris échappés à ces mesures barbares. Sous cette influence plus amie des arts, la peinture ascétique commença à perdre le terrain qu'elle avait conquis; les peintres pensèrent qu'il n'était pas impossible d'allier la forme à l'idée chrétienne; alors les tableaux religieux mon-

trèrent aux yeux des personnages susceptibles de vivre. Ce retour à la forme ramena au paganisme non plus comme culte, mais comme poétique fiction. Nous voyons dès lors tous les grands peintres des diverses écoles choisir alternativement pour les sujets de leurs tableaux des scènes religieuses chrétiennes et des scènes du paganisme. L'étude du nu pour les personnages de ces derniers tableaux leur fournissait les connaissances plastiques nécessaires pour la bonne exécution des formes drapées et voilées des personnages des tableaux religieux. Pour ceux-ci, l'expression de la pensée chercha désormais à s'allier avec la recherche de la forme. Cette alliance, lorsqu'elle est bien entendue, constitue dans l'art ce que l'on peut considérer comme la perfection.

Comme souvent, à défaut de génie, les artistes cherchent à appeler l'attention par des nouveautés, une école récente semble vouloir proscrire la noblesse dans la pensée, comme dans la forme. Cette école, qui a cessé de comprendre l'art chrétien, tombe bien au-dessous de l'art païen, où du moins, à défaut de la pensée morale, se trouvait la perfection des belles formes. Cette école de décadence part de ce principe que, dans la nature humaine, le beau est l'exception, et le commun la règle; comme conséquence de cette observation, cette école ne représente que des types vulgaires exprimant des pensées vulgaires. Ce système se nomme le réalisme, le naturalisme, en un mot c'est la démocratie appliquée à l'art. Par suite d'une logique écrasante, la démocratie régnant dans la politique, dans l'art elle règne également. Les nudités ne sont plus des déesses, ce sont des maritornes. Pour les demi-teintes, un peintre qui a fait sa réputation par cette décadence même, et qui s'est signalé par son vandalisme, n'exprime pas des ombres sur les chairs, mais des teintes noires qui paraissent des malpropretés appelant une éponge. Dans

cette école, les baigneuses qui ont besoin de se laver ont remplacé les naïades.

L'invasion des barbares ayant amené l'éclipse de la civilisation avec l'éclipse de l'empire romain, l'art de la peinture avait émigré en Orient avec les empereurs de Constantinople; mais il y végéta amoindri et sans éclat, et il ne revint en Occident qu'au XIIIe siècle avec Cimabué, qui abandonna les sciences pour le pinceau sous la direction de deux peintres grecs appelés à Florence par le sénat pour décorer une des chapelles de l'église souterraine de *Santa-Maria-Novella.* La perspective manquait absolument à ses tableaux, et de la bouche de ses personnages sortaient des inscriptions contenant des discours conformes à l'action représentée. Il peignit sur verre, sur bois et à fresque. L'un des prédécesseurs immédiats de Cimabué, Marghorithone, avait inventé la peinture sur toile à la détrempe ou à l'encaustique. Cimabué eut comme élève Giotto; celui-ci, vers la fin du XIIIe siècle, donna une impulsion marquée à la peinture italienne. Ses successeurs ne firent que de lents progrès. La peinture à l'huile n'apparut qu'avec Jean Van Eyck, dit Jean de Bruges, né à Maeseyck, dans l'évêché de Liège, en 1370. Ce peintre eut même pour la composition et pour l'emploi des couleurs des secrets qu'il n'a pas transmis, en ce qui concerne leur durée et leur vivacité.

Pendant tout le XIVe siècle la peinture fut pratiquée sans éclat en Italie; les procédés restèrent primitifs, les détails faisaient tort à l'ensemble, on eut compté les cheveux et les poils de la barbe, les draperies de tons criards étaient rehaussées d'or. Cette école gréco-italienne eut pour protecteurs les papes Adrien Ier, Jean III et Benoît IV. Le XVe siècle seulement vit s'épanouir l'art de la peinture dans sa splendeur. Bientôt le siècle de Léon X commence. Ce fils de Laurent de Médicis, dit *le Magnifique,* a puisé dans

l'opulence et dans le lustre de sa maison le goût inné de la grandeur. Les Michel-Ange et les Raphaël tracent de leurs pinceaux les rayons de sa gloire. Après lui, Grégoire III et Sixte V se firent également les protecteurs des beaux-arts, ils fondèrent l'Académie de Saint-Luc. Cet éclat subitement trop vif ne put se soutenir; et, dans la suite, ce furent des étrangers, tels que Nicolas Poussin, qui continuèrent l'école romaine.

L'école romaine eut de brillantes rivales : les écoles de Florence, de Venise, de Bologne, de Sienne, de Ferrare, de Milan, de Vérone et d'autres villes encore; citons quelques-uns de leurs peintres les plus célèbres : Fra Angelico, Boticelli Bartolomeo, Léonard de Vinci, Andrea del Sarto, de l'école florentine; les Carrache, le Dominiquin, l'Albane, le Guerchin, de l'école de Bologne; Mazzolini et Garsfalo, de l'école de Ferrare; Giovani Bellini, Giorgione, le Titien, le Tintoret, Paul Véronèse, le Bassan, de l'école vénitienne; Squarcione, Mantegna, de l'école de Padoue; les Luini, de l'école milanaise; le Corrège, Mazzola le Parmegianino, de l'école de Parme; Andrea Sabbatini, de l'école napolitaine; le Pérugin, de l'école ombrienne.

L'Europe septentrionale et occidentale eut aussi ses écoles : les écoles flamande, hollandaise, allemande, anglaise, espagnole et française.

Parmi ces écoles, celles de Flandre et de Hollande se présentent avec des caractères tout particuliers. La poésie, l'éclat de la lumière, la pureté de la ligne n'en sont point, comme pour l'école italienne, les cordes vibrantes; la vérité exacte dans la reproduction des personnages ou des sites, la richesse du coloris, le relief, en sont les qualités dominantes. La diversité des climats entre la chaude Italie au ciel bleu et les plaines monotones des Flandres et des Pays-Bas au ciel brumeux a créé entre l'art du Midi et celui du

Nord d'essentielles différences : en Italie, l'air pur de l'atmosphère dessine les objets par leurs contours; dans les Pays-Bas, l'air brumeux altère les contours et fait valoir les objets par leur relief et par leur couleur.



Le chanoine Dollin, par Van Eyck.

Notons encore la diversité des mœurs entre ces populations volages du Midi, passant au gré d'un caprice des républiques aristocratiques ou démocratiques aux formes monarchiques, et ces froides populations du Nord, libérales d'instinct, mais

libérales dans un sens conservateur, accordant, à de rares exceptions près, leur place légitime à tous les droits et à toutes les supériorités, à celles de la naissance, du talent et de la fortune; attachées aux vieilles institutions qu'elles améliorent sans les renverser. Cette légèreté d'une part, cette solidité de l'autre se traduisent par le pinceau des artistes.

Dans les Pays-Bas, la puissante organisation municipale des villes florissant par le commerce et par l'industrie créait une décentralisation essentiellement favorable aux arts eux-mêmes; chaque ville eut ses peintres illustres et pour ainsi dire son école. Des familles, on pourrait dire des dynasties de peintres, se perpétuant de générations en générations, contribuaient aux progrès en transmettant l'héritage accumulé des connaissances acquises. Les églises, les municipalités, les corporations, les riches négociants, les seigneurs opulents (1), commandaient des tableaux; la maison de Bourgogne, héritière des comtes de Flandre, maison renommée par sa magnificence, vint encore développer cet essor.

Citons parmi les maîtres principaux de ces écoles, en suivant à peu près l'ordre chronologique, les deux frères Hubert et Jean Van Eyck, Roger Van der Weyden, autrement dit Rogelet de la Pasture, Jean Memling, Direic Bouts, de Louvain, Gérard David, de Bruges; Lucas, de Leyde; Quinten Matsys, d'Anvers; Pierre Pourbus le Vieux, François Snyders et la dynastie des Breughel, qui nous conduisent à l'époque où les écoles flamande et hollandaise se scindent par des caractères absolument distincts. La politique et la religion ont été les causes déterminantes de cette scission : Rubens

(1) Les galeries particulières sont nombreuses encore en Belgique et en Hollande : celle des comtes d'Egmont dans leur hôtel, à Bruxelles, hôtel du duc d'Arenberg aujourd'hui; la galerie SS. Wuyts, à Anvers; la galerie du baron Steingrach, à la Haye; celle du banquier Van der Hoop, à Amsterdam, léguée à la ville en 1854, et d'autres encore.

et Rembrandt en ont été les deux porte-drapeaux; Anvers et Amsterdam leur ont élevé des statues.

Lorsque Marie de Bourgogne, fille unique de Charles le Téméraire, par son mariage avec l'archiduc Maximilien, eut fait passer les Pays-Bas dans la maison d'Habsbourg, et que ceux-ci furent devenus par suite une dépendance de l'Espagne, Charles-Quint ayant hérité de Maximilien, son grand-père, un mouvement national se produisit pour secouer le joug étranger, qui s'appuyait sur les rigueurs de l'Inquisition. La contrée du Midi, qui forma la Belgique, succomba avec les généreux et infortunés efforts du comte d'Egmont (1); la contrée du Nord, la Hollande, réussit à maintenir son affranchissement. La religion elle-même vint tracer une démarcation entre les provinces scissionnées: le catholicisme se maintint en Belgique; le protestantisme s'implanta dans la Hollande; Rubens et Rembrandt sont devenus dans l'art l'expression de ces deux situations (2).

Le premier donna un vif essor à la peinture religieuse, en s'inspirant de l'art en Italie, qu'il alla visiter; il en rapporta l'imagination qui crée et la lumière qui éblouit; si sa *Descente de croix*, dans la cathédrale d'Anvers, passe pour le plus remarquable de ses tableaux, nous considérons sa *Pêche miraculeuse*, dans l'église Notre-Dame, à Malines, comme la plus éclatante de ses œuvres par les merveilles de son coloris; le second accentua la gravité de l'art national et détermine le vrai caractère de l'école flamande où le réalisme domine; mais elle est toujours coloriste et excelle dans le clair-obscur. Les scènes d'intérieur, avec des personnages et un mobilier

(1) La maison d'Egmont s'est éteinte en 1707, François Procope comte d'Egmont, duc de Gueldres, etc., n'ayant pas eu d'enfants de son mariage avec Angélique de Cosnac. Voir les *Mémoires du duc de Saint-Simon* et ceux de *Daniel de Cosnac*, que nous avons publiés en 1852.

(2) Voir *l'Art dans les Pays-Bas*, par A. Springer, professeur à l'université de Leipzig.

vulgaires, doivent tout leur attrait au charme de la couleur.

Rubens forma d'illustres élèves, parmi lesquels Van Dyck se place au premier rang; ensuite, Cornelis Schut, Simon de Vos, Jean Van der Hoeck, David Teniers le Jeune. Mentionnons encore dans l'école flamande : Paul Bril, Antoine Van der Meulen, le célèbre peintre des batailles du règne de Louis XIV; Philippe de Champaigne, qui, bien que né à Bruxelles, pourrait être réclamé par l'école française.

Rembrandt consacra son pinceau à des portraits groupés de syndics, de corporations, de compagnies d'archers et d'arquebusiers, tels que la célèbre *Ronde de nuit* au musée d'Amsterdam; il retraça cependant encore des scènes tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, mais il fut faible dans le genre gracieux ou mythologique; nous n'en voulons pour preuve que sa *Baigneuse*, dans la salle La Case, au musée du Louvre, à Paris. Il traita aussi le paysage.

Dans l'école de Rembrandt, la mode de l'art italien finit par s'introduire, mais en se maintenant dans le style national, adoptant, de préférence à tout autre maître, l'imitation du Caravage dont le réalisme s'associait à leur méthode. Citons parmi les élèves de Rembrandt et les maîtres de cette école : Gerbrand Van den Eeckhout, Ferdinand Bol, Pieter de Hoock, Van der Helst, Mander, Bloemaert, Meermskerck, Adam Elzheimer, Lastenan, Goudt et Gabriel Metzu, en passant bien d'autres sous silence. Cette école a excellé dans les paysages, les marines et les tableaux de genre, productions soit de quelques-uns des maîtres déjà cités, soit des Jean Van Goyen, Jacques Van Ruysdael, Meindert Hobbema, Van de Velde le Jeune, Jean Both et d'autres encore (1).

(1) Nous avons visité dans notre jeunesse les musées d'Italie; mais c'est sous l'impression toute récente d'un voyage en Belgique et en Hollande que nous avons tracé les lignes qu'on vient de lire.



Le Bouvier, par Claude Lorrain.

L'école allemande nous signale Albert Durer, seul élève de Wohlgemuth, peintre et graveur, dont le talent suffirait à illustrer une école; l'empereur Maximilien I[er] et Charles-Quint lui commandèrent des tableaux; son imagination est féconde, sa couleur lumineuse. Nous citerons encore la dynastie des Holbein, dont Jean, le plus illustre, peintre et diplomate, sculpteur et architecte, passa en Angleterre, où le roi Henri VIII le combla de faveurs.

Quant à l'école anglaise, à peine mérite-t-elle ce nom ; ses pinceaux furent tenus surtout par les mains de peintres illustres, tels que Jean Holbein et Van Dyck, qui s'y naturalisèrent, mais dont l'origine était étrangère; parmi les artistes indigènes, Hogarth, peintre comique, est le seul qui ait atteint la célébrité. Ce ne fut qu'après le xvii[e] siècle que l'art put se naturaliser en Angleterre.

L'école espagnole est autrement riche en artistes. Luis de Vergas, Herrera le Vieux, François Pacheco, Louis Tristan de Tolède, Juan de Castille, le fougueux Ribera, pâlissent cependant auprès des deux étoiles de cette école: Velasquez et Murillo. Le premier, imitateur parfait de la nature, fut remarquable surtout par ses portraits; le second, peintre religieux par excellence, car il était essentiellement croyant, est resté sans égal pour représenter le Christ, la Vierge, pour exprimer l'extase et les surnaturelles apparitions.

Terminons par l'école française. La peinture était protégée en France, avant même qu'elle fût un art, par des ordonnances du 12 août 1391, renouvelées en 1619. Des lettres patentes de Charles VI, en 1430, exemptaient les maîtres peintres de toutes tailles et subsides, du guet, garde et autres charges. Il était défendu aux autres états d'entreprendre aucun ouvrage de peinture. Les Clouet, François et deux autres du prénom de Jean, ont fait école au xvi[e] siècle. Leurs œuvres furent surtout des portraits: ceux de François I[er],

de Henri II, du duc de Guise, de Diane de France, duchesse d'Angoulême, de Catherine de Médicis. Cette école s'inspira surtout du genre flamand; mais la grande école française dut sa naissance aux peintres qui furent appelés d'Italie.

François I[er], cet illustre protecteur des arts, commanda des tableaux à Raphaël; il fit venir André del Sarto et Léonard de Vinci, dont il reçut le dernier soupir. L'école française parvint à son apogée sous le règne de Louis XIV, qui nous a donné le Poussin, Lesueur, Le Brun, Claude Lorrain, Rigaud, Mignard, les Coypel. Sous ce règne, Colbert a fondé l'Académie de peinture.

Le programme de ce livre ne nous permet pas d'étendre au-delà du règne de Louis XIV cet aperçu de l'histoire de la peinture et de tout ce qui s'y rapporte; mais comme l'histoire a pour base la conservation des choses du passé, citons à ce titre, bien qu'il n'appartienne qu'au règne suivant, le nom de Picaut, inventeur d'un procédé précieux pour la conservation des œuvres des maîtres qui dépérissaient sur leurs vieilles toiles ou sur du bois. En 1752, il transporta sur toile le célèbre tableau de *Saint Michel terrassant le démon* peint sur bois par Raphaël, en 1518, pour le roi François I[er]. Ce procédé s'est heureusement vulgarisé de nos jours.

II. — LA SCULPTURE

CET ART CHEZ LES ÉGYPTIENS, CHEZ LES ASSYRIENS, CHEZ LES GRECS, CHEZ LES ROMAINS.

Si le cardinal Mazarin avait construit des monuments, l'art de l'architecture dont nous aurions eu à nous occuper aurait dû naturellement trouver sa place avant la peinture, la construction des édifices ayant été nécessairement le premier art de la civilisation naissante; mais la sculpture, qui n'est qu'un complément de l'architecture, devant borner notre horizon, nous l'avons placée après la peinture, parce que celle-ci l'a précédée d'après les raisons que nous avons données.

De même que pour la peinture, c'est encore aux Égyptiens qu'il faut faire remonter la sculpture et la statuaire antiques. Ce peuple se distingue par les proportions colossales de ses monuments : pyramides, obélisques, sphinx, statues, sarcophages; les obélisques sont couverts de sculptures hiéroglyphiques, les sarcophages de bas-reliefs. Les statues, assises ou debout, ont un type uniforme que caractérise l'immobilité, les bras accolés au corps, les jambes parallèlement disposées n'indiquant aucune action; les physionomies ne rendent que la même expresssion placide; les oreilles sont toujours placées très haut. Ces types étaient d'autant plus invariables que leurs modèles étaient déposés dans les temples et qu'il était défendu de s'en écarter. Néanmoins, les connaisseurs pro-

fonds (1) ont observé quelques marques de progrès ou de décadence correspondant à la durée des diverses dynasties; mais ces insensibles variations ne sont que des nuances qui



Le roi Chéfren (IVe dynastie).

prouvent à quel point l'essor de l'art était comprimé dans ses évolutions, puisqu'elles n'aboutissent qu'à de faibles différences. Les personnages représentés étaient toujours

(1) Voir la *Notice* sur les monuments des antiquités égyptiennes exposées au musée du Louvre, par le vicomte de Rougé.

des dieux, des rois et des prêtres. La sculpture et la statuaire étaient par conséquent intimement liées à la politique et à la religion. La grande architecture avec la sculpture, qui en fait l'ornementation, constituant les œuvres les plus durables qui puissent sortir de la main des hommes, il en résulte que l'histoire des peuples les plus anciens se trouve retracée en monuments de granit ou de marbre.

Les Assyriens ont aussi pratiqué la sculpture à une époque contemporaine des Égyptiens. Ninive et Babylone ont attesté leur grandeur par la magnificence de leurs édifices; les figures colossales des bas-reliefs se distinguent par la finesse des profils, par le soin avec lequel sont traités la barbe et la chevelure.

Les Hébreux eurent aussi leur statuaire et leur architecture : le Serpent d'airain, l'Arche sainte, le Veau d'or, le Temple de Salomon, sont restés les monuments les plus saillants dont la Bible nous ait conservé la mémoire.

Il était réservé au génie de la Grèce de perfectionner l'architecture, la sculpture, la statuaire. Formés de petites nations habitant une petite contrée, les Grecs n'ont pas cherché à se signaler par les proportions colossales de leurs œuvres : leurs temples étaient de dimensions restreintes; à quelques exceptions près, leurs statues n'excédaient pas de beaucoup les proportions de la nature humaine. L'art statuaire, si perfectionné chez les Grecs, dérivait de leur religion et de leurs mœurs; la force des membres, leur grâce, l'harmonie de leurs proportions, étaient en haute estime; la divinité n'était même à leur sens que la réunion des perfections physiques, car ils se préoccupaient peu des perfections morales. L'étude du nu n'était pas, comme chez les modernes, concentrée dans l'atelier; le nu se montrait dans les courses, dans les joutes, dans les fêtes, il s'offrait à l'artiste à tout instant. Chez eux, l'art n'étant pas, comme en Égypte, enve-

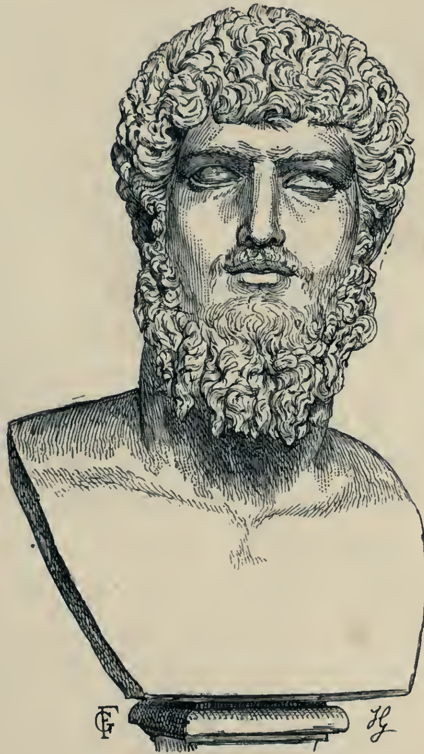
loppé dans les liens de règles immuables, prit rapidement son essor et se signala par des transitions marquées que l'on divise en cinq époques. A la deuxième époque, qui fut une



Orphée, Eurydice et Mercure.

apogée, se rattachent les sculpteurs Phidias et Polyclète, et comme œuvres le *Parthénon* et sa statue de *Pallas* par Phidias, en or et en ivoire, le *Jupiter d'Olympie*, la *Junon d'Argos*, par Polyclète. La troisième époque eut

pour artistes signalés Lysippe et Praxitèle. La quatrième époque, dite macédonienne, produisit *le Laocoon, le Gladiateur,* d'Agasias, *le Colosse de Rhodes,* de Charèse. La cinquième époque fut celle de la décadence. La Grèce enfin a créé les trois premiers ordres de l'architecture.



Lucius Verus.

Pour la sculpture, de même que pour la peinture, les Romains ne furent que de faibles imitateurs des Grecs; ne pouvant rivaliser avec eux pour les arts, ils les subjuguèrent et les dépouillèrent de leurs plus précieux monuments. Avant d'imiter et de piller la Grèce, les Romains avaient déjà fait des emprunts aux Étrusques, créateurs chez eux d'un

art national, dont les vases, en terre rouge ou noire, décorés de figures noires ou rouges, nous montrent encore de curieux et nombreux spécimens. Depuis César, les sculpteurs grecs affluèrent à Rome : Colotès, Stéphanus, Arcésilas et bien d'autres. Les Romains confièrent généralement à leurs esclaves le soin de se livrer à la pratique des beaux-arts, et si ces artistes furent loin d'approcher de ceux de la Grèce, les ouvrages de beaucoup d'entre eux ne furent pas sans mérite. Le Gaulois Zénodore fit une statue colossale de Mercure, et une statue de Néron, plus colossale encore, fondue en airain, haute de trente-six mètres, qui dépassait le colosse de Rhodes. Vespasien fit enlever la tête de Néron et mettre à sa place celle d'Apollon ornée de sept rayons dont chacun dépassait sept mètres de longueur. Cet usage de changer la tête des statues s'était introduit avec les fréquents changements d'empereur. Le nouvel empereur, pressé de voir ériger sa statue, se servait de celle de son prédécesseur, sur laquelle il faisait ajuster sa propre tête. Caligula alla plus loin en faisant décapiter un grand nombre de statues pour leur substituer à toutes sa tête; aussi l'usage s'introduisit de faire des statues et des bustes sans têtes; on variait celles-ci suivant les circonstances. Le goût des statues se répandit à tel point, que les simples particuliers finirent par s'en ériger à eux-mêmes, qu'ils placèrent sur les voies publiques en si grand nombre, que les besoins de la circulation obligèrent souvent à prescrire leur enlèvement.

Nous ne pousserons pas jusqu'au moyen âge et aux temps modernes cet aperçu de l'art de la sculpture, par ce motif que les galeries du cardinal Mazarin, qui sont l'objectif de ce livre, n'ont renfermé que des bustes et des statues antiques.

III. — LA TAPISSERIE

Antiquité de cet art dans l'orient. — Les croisades développent cet art en occident.— Les tapisseries sont plus spécialement consacrées a la décoration des églises. — Trois classes d'ouvriers tapissiers dans le moyen age. — Éclat de cette fabrication en France. — Quelques noms d'artistes et quelques-unes des plus célèbres tapisseries du XIVe siècle. — Les contre-pointiers et les rappareilleurs. — Désastreuses conséquences des guerres des Anglais. — Désignation de quelques-unes des plus anciennes et des plus célèbres tapisseries conservées dans les églises. — Principaux ateliers de fabrication en Europe. — Tapisserie de la *Dame à la licorne* et quelques-unes des plus célèbres tapisseries du XVe et du XVIe siècle. — Influence de la renaissance sur l'art de la tapisserie. — Fondation de manufactures royales depuis le règne de François Ier jusqu'a celui de Louis XIV. — Quelques noms d'artistes et quelques-unes des tapisseries les plus célèbres de cette époque. — Mode de fabrication des tapisseries de haute et de basse lisse. — Mode de fabrication des tapis. — L'art de la tapisserie considéré dans ses trois périodes.

L'art de la tapisserie remonte à la plus haute antiquité; il est né d'une double aspiration : le besoin de se mieux garantir à l'intérieur des intempéries du dehors et le plaisir des yeux; il orna pour ainsi dire le berceau de la civilisation. La preuve qu'il était pratiqué par les Égyptiens nous est donnée par une fresque des hypogées de Beni-Bassan, dans l'Heptanomide ou Égypte centrale, qui représente un métier de haute lisse, datant de cinq mille ans, ne différant en rien de ceux qui sont employés de nos jours. Ce genre de confortable et de luxe fut également imité par les Grecs et par les Romains, dont la civilisation fut un dérivé de la civilisation des Égyptiens. Cet art, qui prospérait surtout en Orient depuis les temps les plus reculés, put se perpétuer en

Italie, luttant péniblement contre l'invasion des barbares; mais il ne parut en France que tardivement, car on n'en rencontre nulle trace avant le ixe siècle. A partir de cette époque, il s'y développa pour jeter au xive siècle un vif éclat, suivi d'une éclipse partielle, qui se dissipa avec l'époque de la Renaissance; il parvint sous d'autres formes à une apogée nouvelle sous le règne de Louis XIV.

Les premiers ouvrages français que l'on puisse citer sont les tapis que fit exécuter pour son église, au xie siècle, saint Angleure de Norvège, évêque d'Auxerre. La piété du temps consacra presque exclusivement les rares tapisseries de cette époque à la décoration des édifices religieux, dont aux grandes fêtes on tendait le chœur et la nef. Les moines se firent fabricants; ceux de l'abbaye de Saint-Florent, de Saumur, ornèrent leur monastère de leurs ouvrages.

Le monument le plus ancien de cet art qui soit conservé de nos jours est la tapisserie de Bayeux, ouvrage de la seconde moitié du xie siècle, attribué à la reine Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant; cet ouvrage consiste dans une longue bande de canevas sur laquelle divers épisodes de la conquête de l'Angleterre sont brodés sans fond; on croit qu'elle était destinée à orner comme une frise le chœur du chapitre.

Les croisades assignèrent bientôt à l'art de la tapisserie un tout autre développement; de l'Orient, qui avait été sa source et qui le pratiquait toujours, les croisés en rapportèrent en Occident un goût plus vif et des connaissances plus précises de ses procédés. Plus que jamais les tapisseries furent consacrées à la décoration des églises; mais elles furent employées en même temps à la décoration des demeures des rois, des grands feudataires et des riches seigneurs. Elles étaient considérées comme si précieuses et le nombre que l'on pouvait s'en procurer était relativement si

restreint, que les rois eux-mêmes étaient loin d'en avoir une quantité suffisante pour orner leurs diverses résidences; ils les transportaient avec eux dans leurs voyages, et l'on en tendait les appartements des châteaux qu'ils occupaient tour à tour. A cet effet, on les accrochait aux murailles avec des anneaux cousus sur des rubans de fil attachés tout autour ou seulement à la partie supérieure; mais cet emploi des tapisseries pour les tentures des murailles et pour les portières ne devint général qu'au xive siècle.

Une bordure peinte à fresque sur les parois traçait parfois le cadre au milieu duquel les tapisseries devaient être tendues; cette bordure avait en outre l'avantage, lorsque les tapisseries étaient enlevées, de ne pas laisser les appartements des châteaux dans un dénûment complet de tout autre ornement que l'architecture et les sculptures des larges et hautes cheminées (1).

Les tapissiers du moyen âge se groupent en trois classifications : les tapissiers sarrazinois, les tapissiers nostrez et les tapissiers de haute lisse.

Il est probable que les tapissiers sarrazinois, dont le nom rappelle une origine orientale, fabriquèrent principalement des tapis (2); mais il paraît résulter de l'inventaire des tapisseries du roi Charles VI, du 11 mars 1421, qu'ils fabri-

(1) L'auteur possède non loin de son château du Pin, en Limousin, un second château, simple ferme aujourd'hui, celui du Freysset, du Fraisse d'après les anciens titres, qui est un curieux *specimen* de l'architecture du moyen âge, avec son escalier en spirale, ses moucharabys, ses bancs de pierre dans les embrasures des fenêtres, ses hautes cheminées à manteaux armoriés. Chaque pièce conserve des traces de peintures murales en forme d'encadrement pour des tapisseries absentes. Ces peintures, dans leurs dispositions variées, reproduisent des dessins de cartes à jouer; elles doivent être contemporaines de l'époque de Charles VI. Les embrasures des fenêtres qui n'étaient pas susceptibles de recevoir des tentures montrent des traces de peintures à fresque dont quelques-unes représentent des cubes en forme de dés.

(2) Ces tapis étaient veloutés, d'après le *Dictionnaire du Mobilier français* par M. Viollet-le-Duc et l'*Histoire générale de la Tapisserie* par MM. J. Guiffrey, E. Müntz

quaient aussi des tentures qui étaient une sorte de broderie. Leur corporation, du temps de Philippe-Auguste, jouissait, entre autres privilèges, de l'exemption de faire le guet. D'après les statuts, chaque maître ne pouvait avoir qu'un seul apprenti et l'apprentissage durait huit ans; ce genre de travail était interdit aux femmes comme trop pénible. Les ouvriers sarrazinois ne pouvaient employer pour leur fabrication que des fils de laine retords.

Les tapissiers nostrez paraissent être des fabricants d'étoffes de tenture plutôt que de tapisserie, le mot de *nostrez*, ancienne forme de *nostres*, pouvant être considéré comme synonyme d'indigène (1). Ces étoffes devaient être des serges légères ou de fortes tiretaines. Les statuts portent que ces ouvrages seront faits en laine ordinaire, et ils fixent les lés suivant les dimensions des pièces. L'apprentissage durait quatre ans; ce genre de travail n'était pas interdit aux femmes.

Les tapissiers de haute lisse sont signalés pour la première fois en 1302 par le *Livre des Métiers* d'Étienne Boileau; cette expression de haute lisse indique comme conséquence que la basse lisse était antérieurement connue, et sans hasarder beaucoup nous pouvons croire que ce mode de fabrication était employé pour les tapis sarrazinois, puisque de nos jours encore il est employé pour la fabrication des tapis. Le terme de haute lisse fut seul usité au moyen âge; celui de basse lisse ne commença à paraître qu'à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle. Les ouvriers de haute lisse portèrent l'art de la tapisserie à un tout autre degré que ne l'avaient fait les ouvriers sarrazinois. Ceux-ci,

et Al. Pinchart, qui donnent, pour une des preuves à l'appui de leur opinion, ce fait que les tapis veloutés de la Savonnerie, sous Louis XIV, étaient désignés sous le nom de tapisseries *façon du Levant*.

(1) *Histoire générale de la Tapisserie*, citée ci-dessus.

plus anciens, ne manquèrent pas de susciter des entraves à leurs nouveaux concurrents et voulurent leur imposer leurs règlements. Les deux industries finirent par se confondre, la première absorbée par la seconde, et ne formèrent qu'un seul corps de métier jusqu'en 1625; à cette époque une ordonnance leur adjoignit les couverturiers et les contrepointiers.

La fabrication des tapisseries de haute lisse atteignit rapidement en France une incontestable supériorité sur la fabrication de tous les autres pays, même de la Flandre, et les ouvriers parisiens eurent eux-mêmes une supériorité marquée sur ceux des provinces. Entre les preuves nombreuses qu'on en pourrait citer, nous nous bornons à signaler celle-ci : Guillaume Ier, comte de Hainaut, mariant ses deux filles, l'une, Marguerite, à l'empereur Louis V, la seconde, Jeanne, à Guillaume, comte de Juliers, fit acheter à Paris les tapisseries destinées aux lits de ces princesses.

Cet art nous révèle à partir du XIVe siècle les noms de ses artistes, dont le plus ancien est celui de Nicolas Bataille, qui figure de 1363 à 1402 dans les comptes des rois Charles V et Charles VI. Son plus bel ouvrage est la célèbre tapisserie de l'*Apocalypse* pour la cathédrale d'Angers, commencée en 1376 sous le règne de Louis Ier, duc d'Anjou, continuée sous le duc Louis II, et depuis par son fils, le bon roi René de Provence, dont elles portent les initiales et les armoiries; la septième et dernière pièce de cette tapisserie fut ajoutée, en 1490, par Jeanne de France, fille de Louis XI. On calcule qu'au taux actuel de l'argent chacune de ces pièces de tapisserie aurait coûté 70,000 francs. Bataille fut également employé par la reine Isabeau de Bavière et par le duc d'Orléans pour la décoration de son château de Blois et de son hôtel de Bohême, à Paris; il mourut en 1389, laissant inachevée la tapisserie des *Joustes de Saint-Denis* commandée par

Charles VI; elle fut terminée par sa veuve Marguerite de Verdun et par Jacques Dourdin au prix de neuf livres douze sols l'aune, ainsi que le constatent les *Comptes de l'argenterie* des rois de France. Cette tapisserie, qui n'existe plus, avait deux cent quatre-vingt-cinq aunes trois quartiers.

Dourdin exécuta pour le duc de Bourgogne les tapisseries du *Roman de la Rose* et des *Miracles de Saint-Antoine*, cette dernière donnée au roi d'Aragon; il fit pour le grand maître de l'ordre Teutonique l'*Histoire d'Hector et de Troye*. Poinçon, Poinson ou Poisson, Pierre Beaumetz et Jean Lubin travaillèrent aussi pour ce prince; le second exécuta pour lui l'*Histoire de Notre-Dame;* le troisième la *Passion de Notre-Seigneur*, donnée au duc de Berry. Poinçon fit aussi des travaux pour le roi Charles VI. Pierre Langlois, tapissier de Paris, fut au nombre de ceux qui reçurent des commandes du duc d'Anjou.

Les comptes d'Étienne de La Fontaine, de 1351 à 1355, cités par Du Cange, comptes qui étaient au nombre de dix, dont les quatre derniers se trouvent en original dans un manuscrit conservé aux Archives nationales (1), en nous donnant le détail de l'ameublement des chambres du roi, du Dauphin et des princes, nous ont conservé le nom d'un autre tapissier, Jehan du Tramblay, dont les ouvrages consistaient principalement en semis de fleurs de lis, de papegaux, papillons et figures diverses, ornés aux quatre angles des armoiries du roi ou du Dauphin. Ces tapisseries, enregistrées sous la désignation de tapis, lui étaient payées quatorze sols parisis l'aune. Les ouvrages de Philippe Doger, autre tapissier, étaient payés au même prix.

Ces mêmes comptes nous donnent aussi les noms des

(1) *Comptes de l'argenterie des rois de France*, publiés par M. Douët d'Arcq, pour la Société de l'histoire de France.



Héliog. & Imp. Lemercier & Cie

SACRIFICE D'ABRAHAM
d'après les cartons de Simon Voüet

contre-pointiers, admis, comme nous l'avons vu, dans la corporation des tapissiers; mais ils ne fabriquaient pas, ils façonnaient, particulièrement pour l'agencement des lits, qui avaient une grande importance dans le luxe de l'ameublement du moyen âge, les ouvrages des tapissiers de haute lisse et des tapissiers nostrez. Thomas de Chaalons, contre-pointier, façonna les tentures des chambres dont nous venons de parler, ainsi que les carreaux de l'oratoire du roi, les nappes d'autel et la bourse au scel du sacre. Nous trouvons encore dans ces comptes les noms d'autres contre-pointiers, entre autres ceux d'Edouard Tadelin et des divers fournisseurs qui concoururent à la confection du mobilier royal.

Avec plus de titres que les contre-pointiers, les rappareilleurs étaient considérés comme ouvriers tapissiers; leur industrie ne chômait jamais, d'après l'usage de déplacer les tapisseries de résidences en résidences. Ces voyages étaient d'autant plus fréquents qu'à une époque où la réalisation en argent des revenus était difficile, vu la rareté des transactions et la difficulté des communications, les grands seigneurs et les rois eux-mêmes étaient obligés pour jouir de leurs revenus d'aller, de terres en terres, les consommer sur place. Les tapisseries, transportées dans des coffres, à dos de mulet ou dans des chariots, sans cesse remaniées pour s'adapter à des places différentes, subissaient de nombreuses détériorations. En temps de paix, si les tapisseries couraient de si mauvaises chances, en temps de guerre ces chances étaient naturellement pires encore. Les rois et les seigneurs les emportaient pour tapisser et décorer l'intérieur de leurs tentes et pour les calfeutrer contre les intempéries. Tel fut le sort d'une tapisserie célèbre du XVe siècle, la *Condamnation de souper et de banquet*, de fabrication flamande, qui ornait la tente de Charles le Téméraire et qui lui fut enlevée par les Suisses à la bataille de Morat. Cette magnifique tapisserie, qui

représente le danger de l'intempérance, appartient aujourd'hui au musée de Nancy.

Les comptes des rois de France, particulièrement ceux de Charles VI, nous ont encore conservé les noms de quelques-uns de ces rappareilleurs de tapisserie; on y voit figurer ceux de Jean de la Chapelle, dit de Paris, de Jean de Saudoigne et de Guillaume de Dumoustiers.

La grande valeur des tapisseries donnait de l'importance au soin de les garder et de les conserver; cette fonction a été remplie de règne en règne par des titulaires dont nous en citerons deux seulement: Cirot dit Frérot, garde des tapisseries du roi Charles VI; Adriot Le Maire, valet de chambre et garde des tapisseries de la reine Isabeau.

Au milieu de sa plus grande prospérité, l'art de la tapisserie reçut en France une rude atteinte par suite des malheurs causés par les guerres des Anglais. En 1422, le registre de la taxe des bourgeois de Paris ne mentionne plus que deux tapissiers: Jean du Champ et Pierre Renardin. Les Anglais, maîtres de Paris, firent dresser l'inventaire des meubles du roi Charles VI, document triste et précieux néanmoins, conservé aux *Archives nationales*, puis ils vendirent ou se partagèrent la riche collection des tapisseries royales. Heureusement cette spoliation fut locale, et beaucoup d'antiques monuments de la tapisserie, ceux principalement placés dans les églises, n'ont pas été dispersés. Citons parmi ces églises celles de Tours, d'Angers, de Reims, de Saumur et du Mans. La cathédrale du Mans possède encore la tapisserie de *Saint Gervais et de Saint Protais;* la cathédrale de Beauvais, la *Vie de Saint Pierre*, en huit pièces; la cathédrale de Sens, la *Vierge assise couronnée par Dieu le Père et par Jésus-Christ;* cette tapisserie, l'une des plus précieuses du moyen âge, fut exécutée par Allardin de Sonyn et donnée par l'archevêque Tristan de Salazar. L'abbaye de la Chaise-

Dieu, en Auvergne, possède les célèbres tapisseries en quatorze pièces de l'*Ancien et du Nouveau Testament*, données par Jacques de Saint-Nectaire, trente-sixième et dernier abbé régulier, dont elles portent les armoiries.

Paris, après le règne de Charles VI, cessa pour longtemps d'être le centre de la fabrication des tapisseries, qui alla se réfugier ailleurs : en Flandre, dans les villes d'Arras, de Lille, de Tournai et de Gand ; en Hollande, dans la ville de Delft ; en France, dans les villes de Reims, de Troyes, d'Auxerre, d'Avignon, de Bourges, d'Aubusson, de Felletin, de Limoges, de Poitiers, de Tours, de Saumur et de Rennes. Avant ou après cette époque, les principaux lieux de fabrication en Europe étaient, pour l'Italie, les villes de Rome, Naples, Turin, Venise, Florence, Ferrare, Sienne et Mantoue ; en Espagne, Madrid ; en Allemagne, Munich, Dresde et Nuremberg. Quant à l'Angleterre, elle n'a possédé des fabriques à Mortlake et à Londres qu'au XVIIe siècle ; la Russie n'en a possédé à Saint-Pétersbourg qu'au XVIIIe siècle.

Pour revenir à la France, l'émigration des tapissiers de Paris, en profitant aux fabriques de province, donna lieu en même temps à la création de l'industrie des tapissiers ambulants, qui se transportaient avec leurs dessins et leurs métiers.

Les divers ateliers de province, malgré leur éclat moins vif que celui des ateliers de Paris, nous ont cependant conservé quelques noms, particulièrement à l'occasion de la vente à Bourges du mobilier de Jacques Cœur. Les belles tentures de son hôtel furent, par ordre du roi, estimées par Guillaume Rabienne et par Jacotin, tapissiers, par Simon et par Martin Anjorrant, marchands, enfin par Petit, tailleur de Charles VII. Ils prisèrent à cinq cents écus la chambre de Jacques Cœur, dont la tenture aux armes du roi était semée de cerfs-volants sur un champ vermeil. La fabrique de Reims nous a transmis le nom de Nicolas Colin.

Nous pouvons mentionner comme œuvres appartenant à cette période: les *Belles Chasses* dites *de Maximilien* ou du *duc de Guise*, qui se voient aujourd'hui au musée du Louvre; on a cru longtemps que les dessins étaient d'Albert Durer, on a reconnu depuis qu'ils sont de Bernard Van Orley, élève de Raphaël. Cette suite fut exécutée par le tapissier François Geubels. A la même époque Charles-Quint fit tisser à Madrid par Guillaume Pannemaker la *Conquête de Tunis* sur les cartons de Jean Vermeyen, ainsi que l'*Expédition contre Frédéric le Magnanime*, plus généralement connue sous le nom de *Victoires du duc d'Albe*.

A cette époque encore se rattachent les tapisseries de la *Dame à la licorne*, provenant du château de Boussac, dans la Marche, récemment acquises et restaurées par le musée de Cluny. Elles se composent d'une suite de six pièces reproduisant chacune, dans divers actes de sa vie, une dame d'une grande beauté et d'une grande majesté, richement vêtue d'un costume différent dans chaque tableau. Dans l'un de ces tableaux, une suivante dont la taille est démesurément plus petite, dans le but évident et naïf de faire mieux ressortir la différence des rangs, présente un plateau de fleurs avec lesquelles la dame tresse une couronne. Dans un autre tableau, la dame pose ses doigts sur les touches d'un orgue dont sa suivante fait jouer les soufflets. Dans un troisième tableau, la dame est placée sous une tente en étoffe bleue semée de flammes d'or, qui porte cette devise. « Mon seul désir; » sa suivante lui présente un coffret de bijoux. Dans le quatrième tableau, la dame porte un perroquet sur le poing et sa suivante lui présente un drageoir. Dans les cinquième et sixième tableaux, la dame n'est pas accompagnée de sa suivante; dans l'un, la licorne pose ses pattes sur les genoux de la dame et sa tête se reflète dans un miroir qu'elle lui présente; dans l'autre, la dame est debout dans une fière

attitude : de la main droite, elle soutient la hampe de sa bannière ; de la gauche, elle s'appuie sur la corne de la licorne. Ce symbolique animal, image de la pureté, paraît dans les six tableaux ; dans les cinq autres se trouve, en pendant avec la blanche licorne, un lion, emblème de la force dans la vertu. La licorne et le lion portent sur un écu en sautoir les armoiries de la dame ; en outre, dans quelques-uns des tableaux, ils soutiennent de chaque côté avec leurs pattes une hampe au sommet de laquelle flotte la bannière carrée des chevaliers bannerets portant les mêmes armoiries. De celles-ci, voici la description héraldique : de gueules, à la bande d'azur chargée de trois croissants d'argent. Le fond de ces tapisseries est de couleur vermeille, semé de feuillages et d'animaux de toutes sortes, oiseaux, chiens, singes et lapins ; la dame est toujours placée au milieu d'un parterre émaillé de fleurs.

Après la description de ces tapisseries se pose la question de leur origine. Zizim, chassé par son frère aîné Bajazet, fut envoyé prisonnier en France, en 1482, par Pierre d'Aubusson, grand maître de Rhodes, et enfermé au château de Boussac. Ce fait historique a donné lieu à une légende : ces tapisseries ont été apportées d'Orient par Zizim. Leur examen suffit pour mettre cette légende à néant. L'écusson dont elles sont timbrées parle lui-même. Cet écusson est celui d'une famille Le Viste, du commerce de la ville de Lyon, devenue considérable par ses richesses. Entrés dans la magistrature, ses membres y ont eu de grands emplois ; le plus connu d'entre eux, Antoine Le Viste, président à mortier en 1523, deux fois président des Grands Jours de Bretagne, se signala par son zèle à réparer la brèche faite à l'autorité royale par la désastreuse bataille de Pavie (1). On ne saurait conce-

(1) Voir Moreri.

voir le moindre doute que les armoiries que nous venons de décrire n'appartinssent à cette famille, puisque celle-ci est encore représentée par des descendants qui les portent semblables (1). Ces armoiries ne sont point celles d'une maison de chevalerie; à défaut de son origine connue, une faute grave contre les règles du blason suffirait à démontrer qu'elles ont été composées par une famille à laquelle les notions héraldiques étaient étrangères. Ces armoiries présentent couleur sur couleur, ce qui n'est pas plus admis dans le blason que métal sur métal, contre la règle qui veut métal sur couleur, ou couleur sur métal. Quant au lion qui figure parmi les emblèmes de cette tapisserie, quelques amateurs supposent que le lion a pour but de faire connaître par un jeu de mots le lieu d'origine de la dame; nous avons cru pouvoir donner une explication différente, parce que à cette époque n'était pas admis le sans-façon d'usurpation qui règne de nos jours, particulièrement de la part de certains députés des derniers régimes, confisquant même, pour le placer à la suite de leur nom bourgeois, le nom de tout un département.

S'il est indubitablement constaté à quelle famille appartenait la tapisserie de la *Dame à la licorne,* la question de savoir par quelles circonstances ces tapisseries se trouvaient au château de Boussac est d'une solution plus difficile. Le château de Boussac était la possession de la branche cadette de la maison de Brosse; Jean de Brosse, seigneur de Boussac, maréchal de France sous le règne de Charles VII, qui se signala au siège d'Orléans et à la bataille de Patay, en 1429, a été son plus illustre rejeton. Nous avons recherché dans la généalogie de cette maison (2) si elle avait eu une alliance avec la famille Le Viste, ce qui nous eût donné la solution

(1) Voir l'*État présent de la noblesse française*. Bachelin-Deflorenne, 1868.
(2) Voir Moreri.

cherchée; mais nous n'en avons trouvé aucune. Nous sommes réduit à conjecturer que la dame de la tapisserie pouvait être mère ou aïeule de l'une des femmes entrées par alliance dans la maison de Brosse[1], ou que ces tapisseries étaient entrées dans la maison de Brosse par une simple acquisition.

Quant au lieu de fabrication de ces tapisseries, bien qu'aucune marque ne l'indique, la proximité du château de Boussac donne lieu de croire qu'elles sortent des ateliers d'Aubusson ou de Felletin.

Le vieux château de Boussac appartient aujourd'hui à la municipalité de la ville, qui s'est entendue avec l'État pour y installer la sous-préfecture. Sur les six pièces de la tapisserie de la *Dame à la licorne,* trois ou quatre seulement étaient restées tendues, les autres étaient placées sous les pieds des employés. Un sous-préfet, qui affectait pour elles le plus profond dédain, les emportait même à son départ en guise d'enveloppes d'emballage, lorsque le maire, averti, accourut pour le prier de les remplacer par le journal de la préfecture. Depuis la ville de Boussac a vendu ces précieuses tapisseries au musée de Cluny pour la modique somme de vingt-cinq mille francs.

Parmi les tapisseries du même siècle ou du siècle suivant exposées au musée de Cluny, citons encore : *Saint Pierre hors de la prison d'Hérode,* tapisserie de Beauvais, aux armes du chapitre et de Guillaume de Hellande, évêque de cette ville, de 1444 à 1462; l'*Histoire de Saint Étienne,* exécutée à Arras au xve siècle, en neuf pièces et dix-huit sujets portant chacun sa légende; elle fut donnée à sa cathédrale, en 1502, par Jehan Baillet, évêque d'Auxerre; l'*Histoire de David et de Bethsabée,* rehaussée d'or et d'argent, en dix pièces, exécutée en Flandre à la fin du xve siècle; la *Bataille de Saint-Denis,* livrée en 1569, représentant la mort du prince de Condé, avec légende en vers.

Avec les rois de France qui, depuis Charles VII jusqu'à Henri II, abandonnèrent les rives de la Seine pour celles de la Loire, où ils construisirent de splendides châteaux, les beaux-arts, qui avaient déjà émigré de Paris pour les provinces, adoptèrent plus particulièrement le Blaisois et la Touraine.

La ville de Tours devint un centre nouveau pour les architectes, pour les sculpteurs, pour les peintres verriers et pour les ouvriers artistes fabricants de tapisserie. Les noms de ces derniers ne nous ont pas été transmis comme ceux de la période précédente, dont l'éclat avait été plus grand. Les rois s'efforcèrent enfin, par une intervention directe, de rendre à l'art de la tapisserie son ancienne splendeur en fondant des manufactures royales. Cet art se lança dans des voies nouvelles; les fantaisistes allures d'autrefois pour la disposition des sujets furent abandonnées pour faire place à une correction plus grande de la perspective et du dessin. L'époque de la Renaissance, qui venait d'apparaître, s'inspira des modèles des peintres d'Italie. François Ier et son fils Henri II furent les initiateurs de cette méthode en fondant l'atelier de Fontainebleau, et en introduisant la fabrication de la tapisserie dans l'hôpital de la Trinité, à Paris, pour y occuper des enfants. François Ier fit venir d'Italie le Primatice pour exécuter les dessins, et Matteo de Vérone fut un des plus remarquables ouvriers de l'atelier de Fontainebleau; dès lors apparaissent les noms de tapissiers habiles en trop grand nombre pour que nous puissions les citer. Ce monarque confia à Pierre Babou, sieur de la Bourdaisière, surintendant des bâtiments royaux, et à Serlio, son peintre et architecte ordinaire, la direction des ateliers de Fontainebleau, uniquement consacrés à la fabrication de tapisseries de haute lisse.

Henri IV, grand propagateur des travaux de l'industrie,

en opposition sur ce point à son ministre Sully, qui donnait toutes ses préférences à l'agriculture comme à une source plus saine de la prospérité publique, comprit la tapisserie au nombre des industries auxquelles il voulait donner un plus vif essor. Il redemanda aux Flandres les descendants de ces tapissiers dont le malheur des guerres nous avait ravi les ancêtres; il en fit venir des tapissiers renommés : Marc de Comans avec ses fils Charles, Alexandre, Hippolyte, qu'il rétablit dans le quartier des Gobelins, et François et Raphaël de la Planche, qu'il installa dans les bâtiments qui subsistaient encore du palais des Tournelles (1). En 1604, il établit un autre tapissier, Pierre du Pont, dans les galeries du Louvre. Il conféra la noblesse à ces artistes avec un privilège de quinze années. Ceux-ci employèrent pour leur fabrication le procédé de la basse lisse. Rubens leur fournit les cartons de tapisseries célèbres : l'*Histoire d'Achille,* l'*Histoire de Constantin,* l'*Histoire de Décius*, les *Scènes de l'Ancien Testament*, le *Triomphe de l'Église.* Après lui, la régente Marie de Médicis continua sa protection à cet art; elle fit fabriquer, entre autres, les tentures d'*Artémise ou l'éducation du jeune roi sous les yeux de sa mère,* d'après les dessins de Rubens.

Les tapisseries françaises se distinguèrent dès lors des tapisseries flamandes par la supériorité de la composition et par la richesse des bordures.

Louis XIV voulut à son tour imprimer à cet art le sceau de grandeur dont il sut marquer les œuvres de son règne. Des statuts spéciaux, à la rédaction desquels présida Colbert,

(1) Le palais des Tournelles, qui devait son nom à ses nombreuses tours, avait pour origine un hôtel bâti, vers 1390, par Pierre d'Orgemont, chancelier de France. Cet hôtel, après plusieurs transmissions, était devenu, avec accompagnement de nombreux agrandissements, résidence royale à partir du règne de Charles VI jusqu'à celui de Henri II, dont la mort fatale détermina la reine Marie de Médicis à l'abandonner et à le démolir. Sur son emplacement fut établi le *marché aux Chevaux,* supprimé sous Henri IV, qui y fit construire la *place Royale.*

consacrèrent la fondation de la manufacture royale des Gobelins, en 1662, pour la fabrication des tapisseries de haute lisse. Une manufacture royale de haute et basse lisse fut également établie à Beauvais. Aux Gobelins fut fondée comme annexe la manufacture de la Savonnerie, consacrée à la fabrication des tapis, dirigée par les héritiers de Simon Lourdet. Les ateliers du Louvre étaient réorganisés sous la direction des descendants de Pierre du Pont. Des artistes, Baptiste Monnoyer, Francart, Le Moyne, Baudrin, Yvart et d'autres encore, fournissaient les dessins. L'un de leurs plus beaux ouvrages fut le tapis de la galerie d'Apollon, au Louvre, aujourd'hui au garde-meuble, qui représente des figures et des paysages dans des médaillons encadrés par des rinceaux. L'établissement des Gobelins ne fut pas seulement consacré aux tapisseries, mais il le fut encore au travail des marbres de couleurs diverses, artistement découpés pour dessus de tables, et à la fabrication de tous les meubles luxueux, lits, sièges, consoles, crédences, bureaux, bahuts, montés avec des bronzes dorés dont les fonds à dessins d'écaille et de cuivre étaient l'œuvre du célèbre Boule, qui leur a imprimé son nom. Les tapisseries, qui seules nous occupent, eurent pour dessiner leurs cartons des artistes éminents et pour les tisser les plus habiles ouvriers; ceux-ci étaient aux Gobelins au nombre de deux cent cinquante. Ils exécutaient leurs travaux à la tâche par l'intermédiaire d'entrepreneurs, d'après un tarif qui fixait le prix de l'aune de 300 à 450 livres pour la haute lisse et au prix environ moindre de moitié pour la basse lisse (1). Les entrepreneurs de la haute lisse qui concoururent simultanément aux travaux ou qui se succédèrent, furent Jans, Jean Lefebvre, Girard Laurent; ceux de la basse lisse, Jean Delacroix et Mosin. Les cartons étaient composés et

(1) Depuis 1790, un traitement fixe a été substitué pour les ouvriers de la manufacture des Gobelins au travail à la tâche.

dessinés par Charles Le Brun, Claude Lorrain, les deux Boullongne, les deux Corneille, les deux Coypel, Van der Meulen, Yvart, J.-B. Martin, dit Martin des Batailles, et d'autres encore. Les chefs de la haute lisse étaient Lefebvre et Jans, natif de Flandre, et au-dessous d'eux se remarquaient Mathurin Texier, Jean Vavoque, Gaucher, Gabriel Dumontel, Jean Souet, qui avait un talent sans égal pour l'exécution des têtes et des chairs. Parmi les ouvriers de la basse lisse on distinguait Jean Mosin et Delacroix, ces deux derniers en même temps entrepreneurs de travaux.

Les œuvres les plus célèbres qui sortirent de leurs mains sont : l'*Histoire du roi,* tapisserie de haute lisse en quatorze pièces; *les Éléments et les Saisons; les Mois ou les Châteaux;* le *Triomphe des Dieux;* l'*Histoire d'Alexandre le Grand,* d'après Le Brun; *les Actes des Apôtres,* reproduction des *Actes des Apôtres* d'après les cartons de Raphaël, tapisserie précédemment exécutée à Arras, puis à Mortlake, en Angleterre; cette dernière est mentionnée dans l'état inédit que nous donnons à l'appendice des tableaux et des tapisseries de Charles Ier mis en vente au palais de Somerset en 1650.

Le règne de Louis XIV ne fut pas toujours prospère, il eut ses revers, et les malheurs de la guerre portèrent une funeste atteinte à la manufacture des Gobelins, fermée par mesure d'économie en 1694. Elle fut rouverte en 1697. Jans et les deux Lefebvre reprirent leurs travaux; mais la manufacture, sous l'administration du duc d'Antin, qui avait succédé à Mignard, successeur lui-même de Le Brun, ne reproduisit plus que d'anciens modèles, au nombre desquels la magnifique tapisserie *Fructus belli.*

Sous Louis XIV, comme sous ses prédécesseurs, le soin des tapisseries des résidences royales avait ses officiers spéciaux; le père de Molière y était pourvu d'une charge de tapissier depuis le règne de Louis XIII.

Nous réservons pour la suite de ce livre le détail des nombreuses tapisseries de Charles Ier et du cardinal Mazarin. Nous ne pousserons point au-delà du règne de Louis XIV cet aperçu de l'histoire de la tapisserie; nous ne parlerons pas de sa fabrication dans les pays étrangers autrement que nous l'avons fait et le ferons encore d'une manière incidente, notre programme n'étant point d'embrasser un sujet d'une aussi vaste étendue; mais nous n'en avons pas encore fini avec cet art, car il nous reste à parler des procédés de fabrication.

Nous avons dit que les tapisseries s'exécutent par deux modes différents : la haute lisse et la basse lisse; il est donc intéressant de faire connaître ces deux modes, qui ont toutefois une base commune qu'il est nécessaire de préciser.

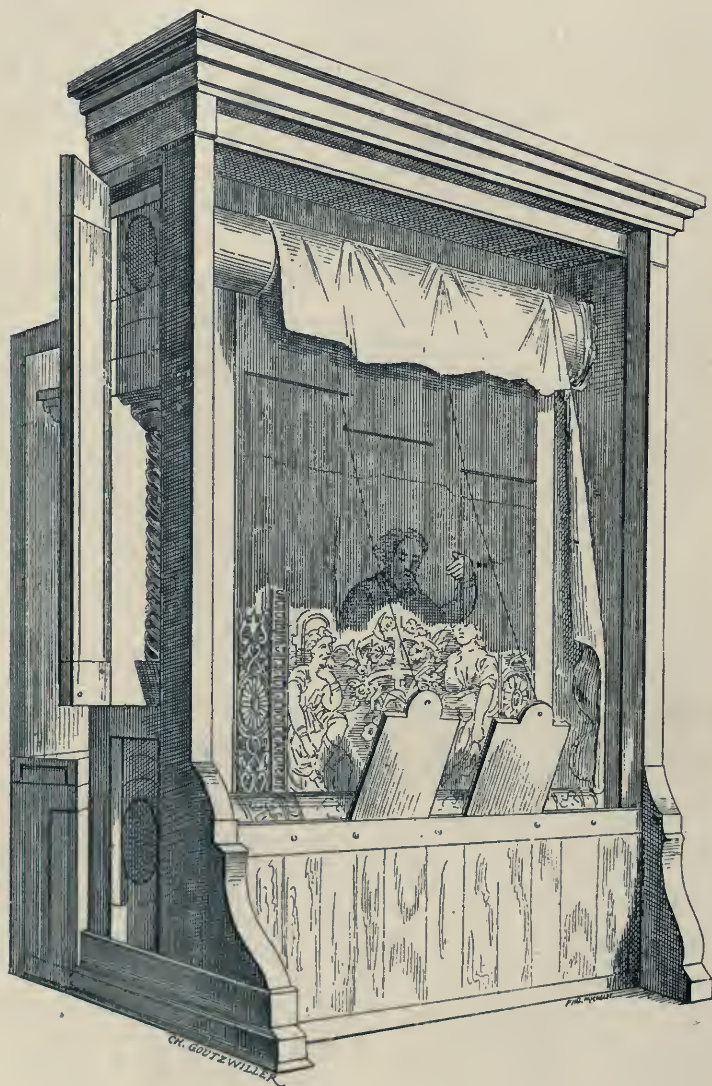
Toute étoffe se compose de deux parties : la chaîne et la trame. Dans la toile, par exemple, la trame ne couvre la chaîne que de deux en deux fils, en sorte que la trame et la chaîne paraissent à l'œil également. Dans la tapisserie, au contraire, la trame couvre entièrement les fils de la chaîne, qui disparaît à l'œil à l'endroit comme à l'envers; la chaîne ne forme plus, pour ainsi dire, que l'âme de l'étoffe. Pendant l'opération, on sépare les fils de la chaîne en deux nappes parallèles au moyen d'un tube de verre dit *bâton de croisure*, en sorte qu'une moitié, les fils pairs, est en avant, et l'autre moitié, les fils impairs, est en arrière; ces derniers sont embarrés, c'est-à-dire saisis par des cordelettes en forme de boucles, appelées *lisses*. Quant aux fils de la trame, qui sont de laine ou de soie, d'or ou d'argent, ils sont enroulés sur des fuseaux appelés *broches*. Chaque broche porte sa couleur exclusive, elle constitue une sorte de pinceau. Suivant les nécessités du dessin à reproduire, l'opérateur passe la broche de droite à gauche et de gauche

à droite entre les fils pairs et les fils impairs de la chaîne. Les fils qui se déroulent de la broche couvrent la chaîne à l'endroit et à l'envers. Après chaque double passée, appelée *duite*, le fil de la trame est abattu avec le bout pointu de la broche ; après plusieurs passées, on les serre les unes contre les autres au moyen des dents d'un peigne de buis ou d'ivoire.

Des similitudes, passons aux différences entre les tapisseries de haute ou basse lisse.

Pour les tapisseries de haute lisse, le métier qui soutient la chaîne est vertical et le modèle est placé derrière l'ouvrier; en outre, celui-ci se trouve au revers même de la face de la tapisserie qu'il exécute, en sorte que du siège sur lequel il est assis il ne voit pas l'effet de son travail. Ces dispositions, qui placent cet ouvrier-artiste de telle façon qu'il ne voit pas son modèle placé derrière son dos, si ce n'est en se retournant quelquefois, et qu'il ne voit pas l'effet de la copie qu'il exécute, si ce n'est en quittant son siège et en faisant le tour du métier pour aller de temps en temps juger cet effet sur la face opposée, ces dispositions, disons-nous, paraissent étranges. Une nécessité absolue a seule pu les faire adopter, et nous allons nous en convaincre. Le modèle qu'il s'agit de copier ne saurait être avantageusement placé à droite ou à gauche de l'opérateur, ainsi que les peintres le pratiquent lorsqu'ils font la copie d'un tableau; pour la tapisserie il faut une reproduction exactement géométrique, une projection du modèle s'opère pour ainsi dire directement sur la copie. Cette projection est exécutée au moyen d'un tracé au crayon sur les fils même de la trame ; on comprend, d'après cela, l'avantage de placer le modèle en face même de l'envers de la copie et au dos de l'ouvrier, sauf pour celui-ci à se retourner quand il le faut, question de temps; mais il ne s'agit pas de compter avec

le temps, lorsque l'on songe qu'une tapisserie de quelques mètres carrés demande pour un ouvrier plusieurs années de



travail. Le motif qui fait placer le modèle au dos du copiste étant expliqué, il faut faire connaître la raison pour laquelle le copiste exécute son travail à l'envers de son tableau. Le

modèle étant placé derrière lui, si le copiste reproduisait le dessin en face de lui, il faudrait qu'il reproduisît à droite ce qu'il voit à gauche, et à gauche ce qu'il voit à droite, chaque fois qu'il se retourne vers le modèle; la difficulté serait extrême, et d'ailleurs ce que nous venons de dire de la projection du modèle exécutée au crayon sur la toile explique que la copie doit être exécutée dans le même sens, et que par conséquent l'ouvrier-artiste doit être placé derrière la copie qu'il exécute, en allant quand il le faut, comme nous le répétons, examiner l'effet en faisant le tour de son métier. A côté de l'opérateur sont placées des broches autour desquelles s'enroulent les fils destinés à former la trame, et celui-ci s'arrange pour couper ces fils, de même que pour toutes les défectuosités qui peuvent se produire, de telle façon que ce soit l'envers de la tapisserie placé de son côté qui soit toujours sacrifié, et que la face de la tapisserie reste nette et sans défaut. L'ouvrier-artiste travaille toujours au niveau auquel le place le siège sur lequel il est assis; deux cylindres enroulent donc la chaîne dans sa partie supérieure et dans sa partie inférieure; à mesure que la partie du travail qui est au niveau des mains de l'ouvrier est exécutée, la partie terminée est successivement enroulée autour du cylindre inférieur. Il y a deux manières d'exécuter le dessin d'une tapisserie comme sens à donner au dessin sur le métier. Lorsque la tapisserie est d'une très grande largeur, comme les métiers ne seraient pas d'une dimension suffisante, la tapisserie est exécutée en travers, en sorte, par exemple, que les personnages qui sont debout sont placés couchés horizontalement pendant l'exécution du travail. Lorsque la tapisserie à exécuter est d'une dimension moindre, et que sa base ne dépasse pas la largeur du métier, le tableau est reproduit dans sa position naturelle, les personnages qui sont debout sont exécutés debout, en

commençant par les pieds pour arriver à la tête. La manière dont les tapisseries ont été exécutées sur le métier se reconnaît par conséquent par la disposition de la trame toujours apparente sous le dessin; la trame est horizontale pour les tapisseries de très grandes dimensions, elle est verticale pour les tapisseries de dimensions moindres.

Pour les tapisseries à basse lisse, le métier, au lieu d'être vertical, est placé horizontalement; la chaîne, par conséquent, est horizontale, et le modèle, au lieu d'être placé derrière l'ouvrier, est placé au-dessous de la chaîne. L'inconvénient de cette disposition était d'empêcher de juger l'œuvre avant qu'elle fût complètement achevée. Un perfectionnement introduit par Vaucanson permet de relever le métier pour voir le travail; mais cette manœuvre ne s'exécute pas sans entraîner une perte de temps considérable.

Quelques considérations générales doivent se placer ici. Les tapisseries n'ont pas besoin pour plaire d'être assujetties aux mêmes règles de composition et de correction que les tableaux. Leur développement autorise à ne pas établir un point de vue unique et à faire succéder des scènes en face desquelles le spectateur se transporte à mesure qu'il avance; le merveilleux, le fantastique même, conviennent particulièrement à leur composition. Les petites ombres nécessairement répandues sur tout l'ensemble par la rugosité même du tissu, quelque légère qu'elle soit, atténuant la vivacité des couleurs, répandent sur le tableau des teintes mystérieuses qui plaisent à la rêverie et la provoquent même, mais qui ne permettent pas ces oppositions vives d'ombre et de lumière, ces effets précis, cette correction de la ligne qui appartiennent plus spécialement au domaine de la peinture. La tapisserie, en un mot, est un art décoratif qui s'associe plus spécialement à l'ameublement.

Il est bien difficile de distinguer, lorsque le travail est

terminé, si une tapisserie est due au procédé de la haute ou de la basse lisse; il faudrait avoir connaissance du carton dont le dessin pour la basse lisse est reproduit par interversion, ce qui devient sensible pour les inscriptions forcément reproduites à l'envers; autrement il n'y a dans la liure que de faibles différences susceptibles d'être reconnues à l'envers par les seuls ouvriers du métier. A part le talent de l'ouvrier, qui peut niveler les différences, le travail de la haute lisse est généralement plus parfait que celui de la basse lisse, l'ouvrier voit le modèle qu'il copie et peut à chaque instant rectifier ses erreurs; l'ouvrier de la basse lisse, malgré le perfectionnement dont nous avons parlé, ne voit au contraire qu'imparfaitement son modèle placé sous la chaîne. Le procédé de la haute lisse coûte beaucoup plus cher parce que l'ouvrier ne peut travailler que de la main droite, la main gauche étant occupée à la séparation et à la croisure des fils; l'ouvrier de basse lisse, au contraire, a la disposition de ses deux mains pour former son tissu, le croisement des fils s'opérant au moyen de pédales. Aux Gobelins, le travail de l'ouvrier de haute lisse ne produit que 28 centimètres carrés par jour, soit pour 300 jours de travail dans l'année 8/10 du mètre carré revenant pour la main-d'œuvre seule à plus de 2,000 francs. La tapisserie à haute lisse est aujourd'hui exclusivement pratiquée aux Gobelins, la tapisserie à basse lisse dans les manufactures de Beauvais et d'Aubusson.

Il nous reste à parler de la fabrication des tapis, dont la profusion était une des magnificences du palais du cardinal Mazarin. De même que les tapisseries pour tentures, ils s'exécutent sur des métiers de haute ou de basse lisse. Cependant les dispositions pour opérer, la position du métier exceptée, diffèrent essentiellement. Le dessin à copier, au lieu d'être derrière l'ouvrier, est placé au-dessus de sa tête.

Une première trame de fils verticaux est tendue sur le métier; mais cette trame est bientôt doublée par l'ouvrier au moyen de fils horizontaux, ainsi que nous allons l'expliquer. Ce doublement a pour but de donner de l'épaisseur et de la force à un tissu destiné à être placé sous les pieds. L'ouvrier passe ses fils de laine de couleurs variées, suivant les dessins toujours reproduits au crayon sur les fils de la trame verticale, autour de ces fils verticaux, puis il les enroule sur les fils d'une seconde trame horizontale qu'il construit lui-même, à mesure de son travail, en allant de gauche à droite par étages superposés à la hauteur que sa main peut atteindre, le cylindre inférieur du métier enroulant toujours les parties terminées. Lorsque l'ouvrier a enroulé ses fils de laine sur la seconde trame horizontale, il les coupe en laissant déborder hors du tissu une faible longueur qui forme la surface veloutée du tapis.

De cette manière d'opérer ressort une seconde différence avec le travail des tapisseries pour tentures : c'est que l'ouvrier a sous les yeux la face même du dessin qu'il reproduit, au lieu de n'avoir sous les yeux que l'envers, comme dans la haute et la basse lisse.

Le motif est celui-ci: l'ouvrier doit exécuter un travail considérable pour couper et égaliser ces bouts de laine destinés à former la face apparente du tapis; il faut donc que cette face soit placée sous ses yeux et sous sa main; de plus, ces nœuds coupés qui forment les incorrections du travail pour les tentures, et que l'on réserve par conséquent pour leur envers, forment au contraire le tissu nécessaire de l'endroit des tapis.

Pour donner une idée du temps demandé par la fabrication des tapis, disons que nous avons remarqué sur le métier, lors d'une visite que nous avons faite à la manufacture des Gobelins, le 7 juin 1882, un magnifique tapis tirant à peine

à sa fin, commandé, il y avait quinze ans, pour le château de Fontainebleau (1).

De cet art de la tapisserie dont nous venons de retracer rapidement l'histoire et le mécanisme, il nous reste encore à analyser, en ce qui concerne la France, les diverses périodes de son enfance, de son épanouissement et de sa transformation.

Dans la première période, la tapisserie était une broderie sur un canevas; l'ouvrier n'imitait pas la peinture, mais le dessin; seulement les traits de son dessin étaient coloriés. Sans nuancer, l'opérateur n'employait qu'un petit nombre de couleurs franches.

Dans la seconde période, le principe industriel et le principe artistique se donnent la main pour concourir à l'exécution, l'ouvrier copie des modèles qui sont des peintures; par suite lui-même exécute sur sa trame des peintures dont les matériaux lui sont fournis par des fils coloriés de laine ou de soie, par des fils d'or ou d'argent dont il forme son tissu. Il nuance enfin ses couleurs par la pénétration réciproque des couleurs sur les bords des contours. Les artistes qui lui fournissent leurs cartons exécutent ceux-ci, non point d'après les règles qui conviennent à des tableaux à

(1) Nous avons décrit ces détails sur la fabrication des tentures et des tapis d'après l'*Histoire générale de la tapisserie*, par MM. S. Guiffrey, E. Müntz et Al. Pinchart; l'ouvrage de M. Darcel sur le même sujet, *le Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire*, par M. Eugène Piot; la *Notice historique sur les manufactures des Gobelins et de la Savonnerie*, par M. Lacordaire; enfin d'après la visite attentive que nous avons faite nous-même aux Gobelins et à la Savonnerie. Depuis 1878, M. Darcel, directeur, y a établi un musée rétrospectif, riche surtout en tapisseries de l'époque de Louis XIV et Louis XV. On y remarque *le Repas de Syphax*, de la tapisserie du *Grand Scipion*, d'après Jules Romain; *le Sacrifice d'Abraham*, d'après Vouet, et la magnifique tenture, d'après Lebrun, qui représente l'inauguration par Louis XIV de la manufacture réorganisée sous l'administration de Colbert, en 1682.

fresque ou à l'huile, mais d'après celles qui conviennent le mieux aux effets que doit produire la tapisserie elle-même. Les tentures ayant pour but, outre la décoration, de rendre un appartement plus confortable et plus chaud, il faut qu'il continue à rester clos pour l'œil même; il cesserait de l'être si les murs paraissaient troués par de trop lointains horizons ou par des ciels qui représentent des distances infinies. Pour parer à ces inconvénients, il faut que le point de vue soit placé très haut, afin que les personnages ou les objets remplissent toute la hauteur du tableau ou à peu près, et que si le ciel paraît, ce ne soit que dans quelque coin qui attire à peine l'attention. Le peintre qui fournit les cartons ne doit pas craindre la vivacité des couleurs même heurtées parce que le grain de la tapisserie par la multiplicité de ses ombres ne manque pas d'adoucir tous les tons. Quant aux sujets à choisir, la religion dans ses mystères, la mythologie dans ses fictions, le fantastique, tout ce qui inspire à l'imagination une poésie haute, vague et fugitive, réussit mieux que les scènes de la vie positive. Cette deuxième période serait donc, suivant nous, l'apogée de l'art de la tapisserie.

La troisième période pourtant brille d'un vif éclat; l'art y tient plus de place encore, trop peut-être, parce que les cartons sont presque toujours l'œuvre des plus grands peintres, et que ceux-ci, ne se préoccupant pas assez du mode industriel de l'exécution, veulent que les tapisseries présentent l'effet de véritables tableaux. Dans cette période les sujets sont souvent encore religieux ou mythologiques; mais ils abordent fréquemment les scènes de la vie réelle, et les divers événements du règne du grand roi sont retracés souvent par Le Brun ou par d'autres avec cette réalité que n'admettait pas Rubens lorsqu'il dessinait les cartons d'Artémise tout empreints de mythologie.

Le réalisme s'est accentué plus encore dans les tapisseries flamandes, qui représentent surtout des scènes vulgaires et des personnages vulgaires (1).

Le règne de Louis XIV devant servir de limite à notre étude, nous n'ajouterons plus que quelques mots : l'époque de Louis XV est venue substituer le joli au beau, la grâce à la majesté, les bergers et les bergères aux dieux et aux déesses, les parterres et les bosquets à la mâle nature et aux forêts; il a placé cet art, malgré un charme incontestable, à un niveau moins élevé.

A cette époque où Boucher fournit des modèles, un seul médaillon de petite dimension est placé au centre d'un grand panneau de tapisserie, et quel que soit le charme des fleurs et des rinceaux qui forment le fond, entre l'importance de ce fond et la petitesse du sujet principal il existe une disproportion choquante. D'autres fois les fonds sont des cadres qui tendent à imiter malencontreusement la sculpture et la dorure.

Notre grande révolution, sans supprimer la fabrication des tapisseries, lui a porté néanmoins une atteinte funeste dont l'ont relevée, dans une faible mesure, les divers régimes qui lui ont succédé. Des œuvres de mérite s'exécutent encore, mais le temps des grandes œuvres n'est plus.

(1) M. Charles Blanc, dans sa *Grammaire des arts décoratifs*, fait ressortir le disparate choquant des appartements grandioses du palais de l'Escurial avec les tapisseries exécutées sur les cartons de Teniers qui en garnissent les murailles.

CHAPITRE II

APERÇU SUR QUELQUES PEINTRES CÉLÈBRES

André Mantegna. — Le Titien. — Raphael. — Le Corrège. — Jules Romain. — Rubens. — Van Dyck. — Rembrandt. — Albert Durer. — Holbein. — Velasquez. — Simon Vouet. — Nicolas Poussin. — Claude Lorrain.

L'histoire des peintres présente un corrollaire nécessaire de l'histoire de la peinture, l'art étant une création de l'homme dans la limite permise par le divin Créateur de toutes choses. La vie des hommes se rattache par un lien intime aux œuvres qu'ils produisent.

Les écoles italienne, flamande, hollandaise, allemande, espagnole, française, étaient brillamment représentées dans les galeries de Charles Ier et du cardinal Mazarin. Nous avons choisi, pour leur consacrer une notice succincte, quelques-uns des peintres les plus éminents de ces écoles; nous avons donc cité ceux de leurs tableaux ou celles des tapisseries exécutées sur leurs cartons qui figuraient dans l'ameublement des palais du monarque infortuné et de l'heureux ministre.



ANDRÉ MANTEGNA

Né en 1431, mort en 1503.

ÉCOLE ITALIENNE

Mantegna naquit à Padoue, et non à Mantoue, comme l'ont écrit par erreur quelques biographes. Son art lui fut enseigné par Francesco Squarcione, qui tenait à Padoue une école fréquentée par de nombreux élèves. Mantegna manifesta de telles dispositions, qu'à dix ans il fut admis dans la corporation des peintres padouans. A dix-sept ans, son talent était assez formé pour qu'il fût chargé de peindre le tableau du

maître-autel de l'église de Sainte-Sophie, à Padoue. Squarcione, l'initiateur de Mantegna, était un de ces peintres qui, sans grand talent d'exécution, possèdent les fortes études propres à former d'illustres disciples; il avait beaucoup voyagé et il avait rapporté, particulièrement de la Grèce, des dessins et des moulages. Mantegna puisa dans ces modèles le goût de l'antique pour la pureté du dessin et la beauté des formes. Cette étude de la sculpture se fit même parfois sentir avec quelque exagération dans ses fresques et dans ses tableaux où ses personnages corrects ont le coloris, mais n'ont pas la vie; ce sont, dirait-on, des bas-reliefs de marbre recouverts de peinture. Il s'attacha dans la suite à corriger ce défaut de ses premières œuvres, mais sans vouloir sacrifier jamais les proportions géométriques; il consigna même son système dans un traité qui s'est perdu.

Mantegna épousa la fille de Jacques Bellini, compétiteur de Squarcione, mais celui-ci n'en continua pas moins à protéger son élève.

La peinture religieuse convenait particulièrement aux allures sévères du pinceau de Mantegna; il aborda parfois cependant les sujets mythologiques : le *Parnasse* est en ce genre un de ses meilleurs tableaux.

Après avoir exécuté à Padoue de nombreuses peintures pour les églises et les couvents, Mantegna se rendit à Vérone, où il fit des ouvrages pour les églises; il peignit pour l'une d'elles son tableau de saint Zénon, et il exécuta pour de riches habitants des fresques qui, suivant la mode italienne, décoraient les façades des maisons. Après trois années de séjour à Vérone, il partit pour Florence, où il peignit une *Madone avec des anges* pour une abbaye; mais il fut presque aussitôt appelé par Louis de Gonzague, marquis de Mantoue, aïeul de celui qui fut le protecteur du Corrège. Il décora à Mantoue le palais de Castello, où son principal ouvrage fut

la peinture de la *Camera degli sposi*, et le palais de San-Sebastiano, où il représenta le *Triomphe de Jules César*, tableau qui passe pour son chef-d'œuvre. Il se bâtit une maison sur un terrain que lui avait donné le marquis et la peignit entièrement à fresque. Il fut comblé de biens par ce généreux prince, qui le fit en outre chevalier.

Louis de Gonzague étant venu à mourir, avait été remplacé par son fils François; le pape Innocent VIII demanda à celui-ci Mantegna. Le peintre se rendit à Rome pour décorer la chapelle du Belvédère, dans laquelle il représenta, entre autres sujets, le *Baptême du Christ*. Cette chapelle a été détruite par Pie VI pour agrandir le musée de sculpture du Vatican. Mantegna, mal payé, paraît-il, se hâta de regagner sa chère ville de Mantoue, où il acheva son tableau du *Triomphe de César* et commença à le graver.

A cette époque, en 1493, le marquis de Gonzague, malgré la supériorité numérique de l'armée de quarante mille hommes qu'il commandait, perdit contre Charles VIII la bataille de Fornoue. Pour se consoler, ou plus probablement pour faire quelque illusion à ses sujets, il prétendit nier sa défaite et la transformer en victoire, en peinture. Il confia ce soin à Mantegna, qui a peint à cette intention un de ses plus célèbres tableaux, la *Vierge de la Victoire*. Le marquis, agenouillé, couvert de son armure, figure sur le premier plan du tableau; le trône de la Vierge est placé sous un dôme formé de guirlandes de feuilles, de fleurs, de fruits, de pierres précieuses; toutes ces scintillantes couleurs sont disposées de telle sorte qu'elles enrichissent le tableau sans en troubler l'harmonie. Cette œuvre fut placée dans l'église *della Vittoria*, bâtie à Mantoue pour consacrer le souvenir de cette prétendue victoire. Ce tableau y était encore lorsque les Français, s'étant emparés de Mantoue, en 1797, l'envoyèrent au musée du Louvre, où il est demeuré.

Quelques auteurs italiens ont attribué à Mantegna l'invention de la gravure au burin; si ce fait n'est pas certain, il n'est pas douteux que de grands perfectionnements ne lui soient dus. Il ornait ses tableaux de portiques et de colonnes, de guirlandes de fruits et de fleurs, suivant le goût de l'ancienne école vénitienne; il savait admirablement observer les règles de la perspective. Il laissa trois fils peintres d'histoire, Bernardino, François et Louis.

Le musée du Louvre possède trois tableaux de Mantegna : *Le Christ entre deux larrons, la Sagesse victorieuse des Vices, le Parnasse.*

La galerie de Charles Ier contenait quatre tableaux de ce maître ainsi désignés dans le catalogue de la vente : *La Nativité; Un homme portant une croix; Une compagnie d'hommes chantant; Un Jésus-Christ mort;* ce dernier est le beau tableau du *Christ crucifié entre deux larrons* (1).

La correspondance de M. de Bordeaux nous fait savoir qu'il avait acquis d'un particulier pour le compte du cardinal Mazarin deux tableaux de ce maître provenant de la galerie de Charles Ier. M. de Bordeaux a malheureusement négligé d'indiquer le sujet de ces tableaux.

(1) Voir ce catalogue à l'Appendice.



LE TITIEN (Titiano Vecelli, dit)

Né en 1477, mort en 1576.

ÉCOLE ITALIENNE

Le Titien est le chef d'une branche de l'école italienne, l'école vénitienne. Envoyé de bonne heure à Venise pour suivre les leçons d'un maître mosaïste, Zuccato, il ne tarda pas à le quitter pour entrer dans l'atelier de Gentille Bellini, dont tout l'enseignement consistait à dire : « Faites comme moi. » La manière de ce peintre était sèche et sans élan; l'élève s'appliqua heureusement à mieux faire. Son émulation, sa rivalité même, avec un de ses camarades d'atelier,

le Giorgion, contribua à perfectionner le talent du Titien. Son premier grand ouvrage fut la décoration d'une des façades de l'Entrepôt des Allemands, à Venise; Giorgion avait été chargé de la décoration de la façade la plus en vue; or, il se trouva, à la grande déconvenue de Giorgion, qui se croyait bien supérieur à son rival, que l'œuvre du Titien fut préférée.

Le Titien, nommé par le Sénat de Venise peintre de la République, se livra avec une ardeur croissante à ses œuvres multiples qui ont fait de lui l'un des peintres les plus féconds. Aux dépens souvent de la correction du dessin, la richesse du coloris, l'ampleur des formes, le modelé des empâtements accentuant les contours sont le caractère distinctif de son talent. Comme la plupart des artistes, à la fois peintre religieux et profane, l'histoire sainte, l'Évangile, la mythologie, l'histoire ont fourni tour à tour les sujets traités par son pinceau. Il peignit aussi le paysage avec un incomparable talent. En outre, les papes, les souverains, les princes, les personnages illustres tinrent à honneur d'avoir leur portrait de sa main. Henri III, quittant son royaume de Pologne et passant à Venise, voulut le voir et lui fit faire son portrait. L'artiste conquit de si nombreux admirateurs, que tout le cours de sa vie fut une suite de triomphes, dont il ne vit le terme qu'à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, sans avoir jamais cessé ses travaux. La peste seule put avoir raison de sa robuste existence. La superbe Venise fut presque constamment son séjour; il refusa les offres de Léon X et de François Ier, qui voulaient l'attirer à leur cour; s'il céda aux instances du pape Paul III, ce ne fut que pour une année; Vicence et Padoue ne le virent que pour quelques rapides travaux; Ferrare, pour la décoration du palais du duc Alphonse d'Este et de sa femme Lucrèce Borgia; Bologne, pour peindre le portrait de Charles-Quint, qui le combla

de faveurs. De Philippe II, fils de cet empereur, il reçut de semblables encouragements accompagnés en retour du même dévouement. L'Arétin, dont la liaison faillit être si funeste à Jules Romain sans la protection du marquis de Mantoue, fut son ami.

Le Titien est un coloriste inimitable; il devait avoir des secrets qu'il n'a pas transmis. Il n'a guère transmis davantage son art à sa famille : son fils Horace quitta les pinceaux pour l'alchimie, son frère François les quitta pour le commerce, seul son neveu Marc, dit Marco di Tiziano, fit honneur à son maître.

La galerie de Charles Ier possédait, d'après le catalogue de 1650, treize tableaux du Titien sous les désignations suivantes : *Un enfant nu; Une femme nue; Charles-Quint et l'Impératrice; Une Vierge égyptienne; Trois Joailliers; Le marquis du Guast; La Maîtresse du Titien; Sainte Marguerite épouvantée par un monstre; Hérode avec la tête de Saint Jean; Le Voyage d'Emmaüs; Enterrement du Christ; Conception de la Vierge.*

Il est à remarquer que M. de Bordeaux n'a acheté aucun des treize tableaux que nous venons d'énumérer; mais il en acheta deux autres du même maître : *la Madone,* connue sous le nom de *Vierge au Lapin,* et la *Vénus,* connue sous le nom de *Vénus del Pardo;* elle avait été donnée par Philippe IV à Charles Ier.

Ces deux tableaux avaient été évidemment rayés du catalogue de 1650, parce qu'ils avaient été antérieurement vendus à quelques particuliers de qui M. de Bordeaux dut les racheter.

Le musée du Louvre possède aujourd'hui ces deux tableaux du Titien avec dix-huit autres du même maître.



RAPHAEL (Raphael Sanzio, dit)

Né en 1483, mort en 1520.

ÉCOLE ITALIENNE

Nous ne rendrons à Raphaël qu'un hommage absolument dû en le considérant comme le maître le plus illustre de l'Italie. Peintre par excellence de l'art chrétien, il naquit à Colbordolo, près d'Urbin, un vendredi saint et mourut à pareil jour. Son père, peintre lui-même, qui avait reconnu sa vocation précoce, le mit sous la direction du Pérugin, à Pérouse. L'élève reproduisit bientôt les tableaux de son maître avec une telle perfection, qu'il était impossible de distinguer les copies des originaux. A l'âge de dix-sept ans, il peignit son premier tableau remarqué, *Saint Nicolas*

de Tolentin, bientôt suivi d'une *Sainte Famille*. Il peignit ensuite les épisodes de la vie du pape Pie II dans la cathédrale de Sienne. Appelé à Rome par le pape Jules II, il travailla à décorer les appartements du Vatican, en même temps que Michel-Ange peignait la chapelle Sixtine. Sa *Dispute du Saint Sacrement*, dans la chambre de la signature, et son *École d'Athènes* sont devenues particulièrement célèbres. Le pape Jules II étant mort, Léon X, son successeur, honora Raphaël d'une égale faveur en le chargeant de décorer de peintures Saint-Pierre et les loges du Vatican; il lui fit faire son portrait. Architecte comme Michel-Ange, Raphaël construisit la villa Madama, le palais Védoni, la chapelle Chigi; il traça pour Saint-Pierre de Rome des plans qui ne furent pas exécutés. Il mourut laissant inachevé son tableau de la *Transfiguration*, qui fut exposé sur son catafalque. Il fut enterré dans l'église du Panthéon près du tombeau de la nièce du cardinal Bibienna, qu'il eût dépendu de lui d'épouser.

Raphaël a excellé surtout dans la représentation du visage de la Vierge, auquel nul artiste n'a su autant que lui donner l'angélique expression d'une mystique beauté. Par un contraste surprenant, le doux Raphaël ne fut pas, comme Murillo, un mystique lui-même : une passion illégitime fut souvent l'inspiratrice de son pinceau; mais s'il s'est plu à reproduire la *Fornarina*, particulièrement dans l'*Héliodore*, *le Parnasse* et la *Transfiguration*, jamais il n'a emprunté pour la Vierge des traits d'une trop charnelle beauté. S'il ne fût resté sous l'empire de cette passion, il n'eût tenu qu'à lui d'avoir d'autres destinées : le mariage ou la pourpre. Le cardinal Bibienna, connu sous le nom de Santa Maria in Portico, lui offrit sa nièce en mariage; le pape Léon X voulait placer sur sa tête la barrette de cardinal : la *Fornarina* demeura la préférée.

Ce grand peintre obtint de son vivant même une telle célébrité, que le temps, qui grandit le plus souvent les renommées, n'a rien pu ajouter à la sienne. Il fut si sympathique dans sa gloire, qu'il n'éveilla pas de jalousie, et lorsqu'il se rendait de sa demeure au Vatican pour exécuter ses peintures à fresque, les artistes à l'envi lui faisaient cortège, tandis que l'on voyait Michel-Ange, sombre dans son génie, circuler toujours seul dans la ville de Rome.

Le catalogue des tableaux de la galerie de Charles Ier mis en vente au palais de Somerset mentionne neuf tableaux de Raphaël : *La Vierge, le Christ et Saint Jean; Saint Georges et Saint Michel* (ces deux petits tableaux, aujourd'hui séparés, étaient alors joints ensemble); *La Transfiguration; Notre-Dame;* Une petite *Notre-Dame; Un jeune homme;* Le portrait du *Marquis de Mantoue; Un homme avec un bonnet noir; Un homme vêtu de noir portant la main sur son estomac.*

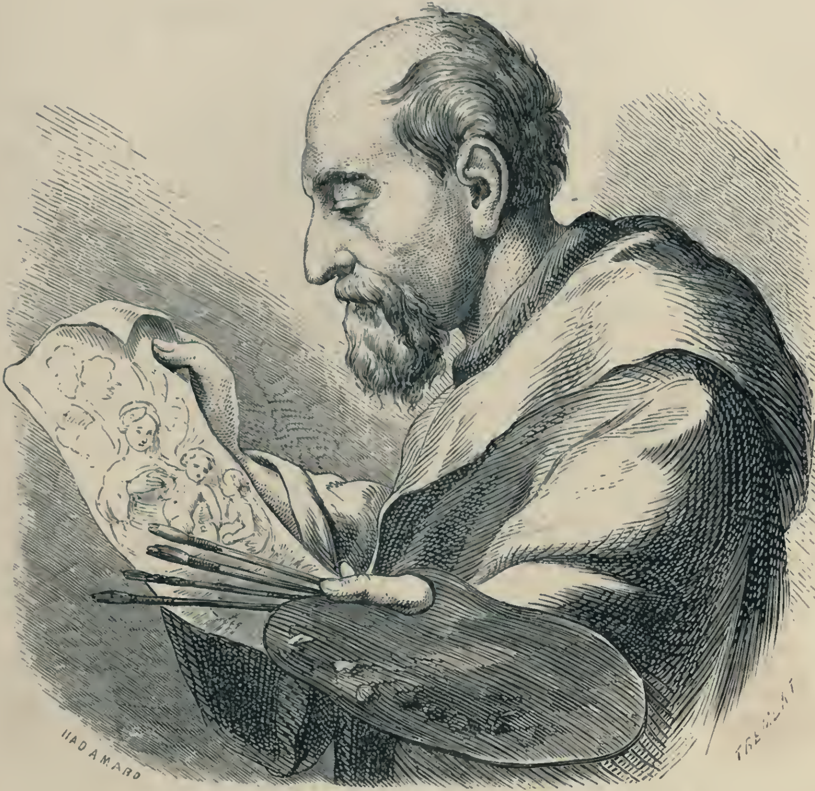
Charles Ier possédait aussi les célèbres cartons des *Actes des Apôtres* commandés par Léon X pour l'exécution des splendides tapisseries dont il décora son palais du Vatican. Le souverain pontife fit fabriquer ces tapisseries à Arras, d'où le nom d'*Arrazi* que leur donnent les Italiens. Deux élèves de Raphaël, Bernard Van Orley et Michel Coxée, furent envoyés pour en surveiller l'exécution. Les cartons, coloriés en détrempe, furent découpés en bandes pour la commodité des tisseurs; ils furent ensuite oubliés dans la manufacture d'Arras, où le roi Charles Ier les fit acheter. Comme ces cartons n'étaient pas encore vendus lorsque Cromwell se fit proclamer protecteur, ils sont restés en Angleterre; ils se trouvent aujourd'hui au palais de Hampton-Court.

Sur ces cartons, Charles Ier commanda une suite dans la manufacture qu'il avait établie à Mortlake. M. de Bordeaux,

ambassadeur de France en Angleterre, fit la précieuse acquisition de ces tapisseries pour le compte du cardinal Mazarin.

Le cardinal possédait encore d'autres tapisseries, exécutées sur les cartons de Raphaël : *l'Enlèvement des Sabines*, *Roboam*. Il légua par son testament la première à la couronne et la seconde à la princesse de Conti.

Parmi les tableaux de Raphaël provenant de la Galerie de Charles I[er] que nous venons d'énumérer, M. de Bordeaux fit pour le cardinal Mazarin l'acquisition des deux petits tableaux : *Saint Michel terrassant le démon* et *Saint Georges à cheval combattant le dragon*. Un troisième tableau de Raphaël, décorant aujourd'hui, comme les deux précédents, le musée du Louvre, fut également acquis par M. de Bordeaux : la *Tête d'un jeune homme aux cheveux blonds coiffé d'une toque noire*.



LE CORRÈGE (Antonio-Allegri, dit)

Né en 1494, mort en 1534

ÉCOLE ITALIENNE

Tandis que la Renommée est venue pour ainsi dire tendre la main, dès leurs débuts, à la plupart des grands peintres, le sort du Corrège fut tout autre. L'obscurité qui a enveloppé son berceau s'est étendue sur sa vie elle-même. On sait seulement qu'il naquit à Correggio, dans le duché de Modène, d'un père marchand aisé. Suivant les uns, il se forma sans maître ; suivant les autres, il fut élève de Francesco Bianchi et d'Antonio Bartolotti. S'il put jouir de la réputation, ainsi que l'on n'en saurait douter par le nombre des œuvres qui lui furent confiées, la gloire ne lui tressa des palmes qu'après sa mort. Cette situation a trouvé pour ainsi

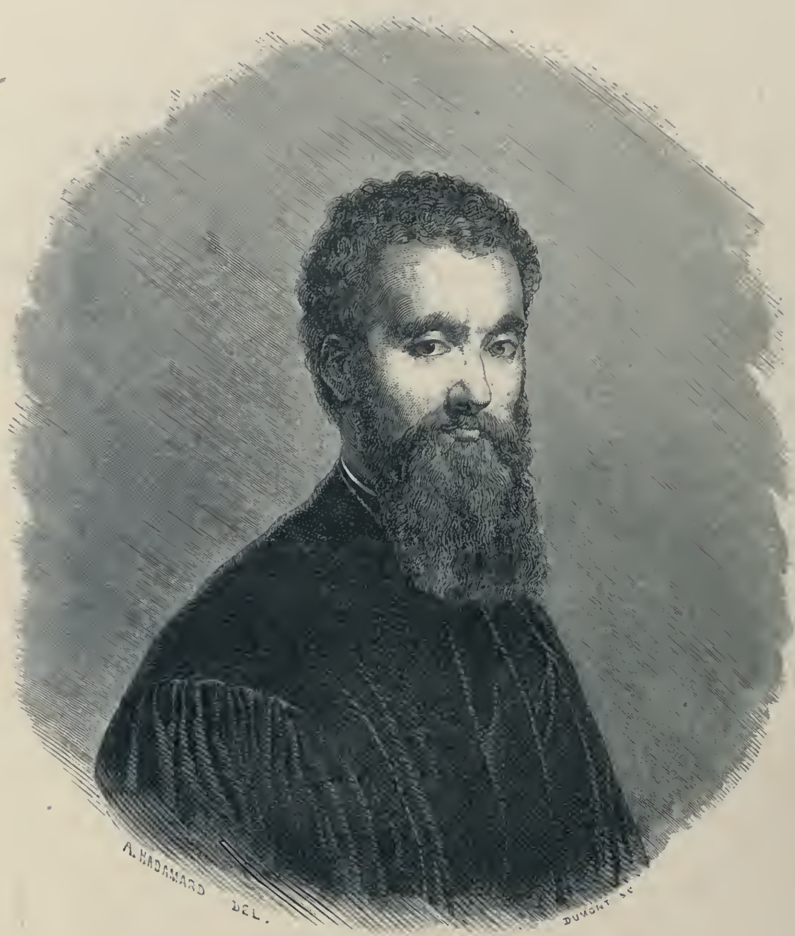
dire son reflet dans son coloris ; il excelle dans les demi-teintes qui de l'ombre progressent vers la lumière. Les œuvres de Mantegna paraissent avoir inspiré son génie ; mais de Raphaël aussi il posséda la pureté du dessin, car ce fut en voyant un de ses tableaux qu'il s'écria : « Et moi aussi, je suis peintre ! » Moins pur que Raphaël cependant, il chercha trop à sacrifier à la variété des attitudes et à la grâce. Il ne rechercha la cour ni du pape ni de l'empereur, et se consacra au travail pour la satisfaction qu'il procure sans courir après l'opulence. Il travaillait à Correggio lorsqu'il fut appelé à Parme par l'abbesse du monastère de Saint-Paul, Jeanne de Plaisance, qui lui fit peindre sur les murs de son oratoire particulier une fresque devenue célèbre après trois siècles d'oubli, *la Chasse de Diane*. Il exécuta sur la grande coupole de l'église de Saint-Jean, à Parme, une *Ascension de Jésus*, et, dans la cathédrale de cette même ville, une *Assomption* plus merveilleuse encore. Ces deux fresques font valoir deux des caractères spéciaux de son génie, le modelé et les raccourcis ; en même temps, elles font ressortir son défaut de la trop grande recherche hors de propos de la beauté, lorsqu'il fait, dans la première, de quelques-uns des apôtres des types de la forme humaine.

M. de Bordeaux fit l'acquisition, pour le compte du cardinal Mazarin, à la vente de la galerie de Charles Ier, de deux œuvres du Corrège : *la Belle Antiope* ou *la Vénus endormie*, chef-d'œuvre de raccourci d'une inestimable valeur, acquis cependant à un faible prix, ainsi qu'on le verra dans la correspondance de M. de Bordeaux (1), et le *Tourment de Marsyas*, simple dessin.

(1) L'ignorance où l'on était jusqu'à la découverte que nous avons faite de l'intervention de M. de Bordeaux dans les acquisitions du cardinal Mazarin avait fait attribuer à Jaback, pour son propre compte, l'acquisition de ce tableau qu'il aurait revendu au cardinal. M. Charles Blanc est tombé dans cette erreur dans son *Histoire des Peintres*. Les catalogues du Louvre, pour ce tableau comme

Outre les deux œuvres dont nous venons de parler, la galerie de ce prince possédait encore cinq autres tableaux du Corrège : une *Vierge, le Christ et Saint Jean,* et ce même tableau reproduit en double exemplaire; un *Mercure qui montre à lire à Cupidon;* une *Madeleine debout; les Trois Pêcheurs.* Toutes ces peintures provenaient de la galerie du duc de Mantoue. *La Belle Antiope* et le *Tourment de Marsyas,* les seules qui aient été acquises par M. de Bordeaux, sont au musée du Louvre, qui possède encore le *Mariage mystique de sainte Catherine,* peint par le Corrège pour son ami le médecin Grilenzoni, et donné par le cardinal Barberini au cardinal Mazarin.

pour tous ceux provenant de la galerie de Charles Ier, commettent la même erreur en attribuant sans exception à Jaback toutes les acquisitions faites à la vente de la galerie de Charles Ier.



JULES ROMAIN (JULES-PIPPI, DIT)

Né en 1499, mort en 1546.

ÉCOLE ITALIENNE

De Raphaël à Jules Romain la transition se fait d'elle-même: unis de cœur, parfois leurs œuvres se confondent. Le maître souvent faisait ébaucher par son élève les tableaux qu'il achevait ensuite; d'autres fois il confiait à lui seul l'exécution d'une partie de ses travaux. Sur les treize petites coupoles de la galerie des Loges au Vatican, dont deux seulement ont été peintes par Raphaël lui-même, quatre ont été entièrement décorées par le pinceau de Jules Romain. La manière du

maître, tant qu'il vécut, eut sur le disciple une heureuse influence; elle tempéra la rudesse native qui se trahit plus tard par le noir qui domine dans son coloris et par l'âpreté des couleurs. Après la mort du maître, il oublia le sentiment de la grâce et de la chasteté qui dominait dans les œuvres de Raphaël; la mythologie ouvrit à son pinceau une carrière qui rentrait bien plus dans ses goûts que la sévère étude de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le genre licencieux même fut par lui recherché; Marc-Antoine grava ses dessins pour illustrer les sonnets de l'Arétin.

Cette faute lui aliéna son protecteur le cardinal Jules de Médicis, qui était devenu pape sous le nom de Clément VII. La menace de se voir enfermé dans les prisons du saint office fit accepter avec empressement par Jules Romain l'offre de Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue, transmise par Balthazar Castiglione, son ambassadeur, de se rendre auprès de lui pour exécuter les grands travaux d'art qu'il projetait. Avec une rapidité magique, il construisit à Mantoue le célèbre palais de Té, où, faute de pierres de taille, il employa, même pour les colonnes, la brique recouverte de stuc. La construction terminée, son pinceau décora l'intérieur, en sorte que, fait sans exemple, l'édifice fut, dans son ensemble comme dans ses détails, l'œuvre d'un seul. Parmi les fresques, deux des plus célèbres marquent les deux pôles opposés de son génie: l'une, *Psyché au bain*, pour laquelle Mercure prépare le bouquet nuptial, tandis que les Grâces répandent des fleurs sur la table du festin; l'autre, *la Lutte des Titans*. Le spectateur ne saurait se rendre compte s'il est dans une salle ronde, ovale ou quadrangulaire; une percée figurée dans la voûte laisse entrevoir les espaces célestes, des percées figurées dans les murailles entraînent l'œil dans de lointains horizons; le dallage de la salle lui-même, figuré sur les

parois inférieures des murailles, ne laisse pas voir ses limites. Jupiter avec ses foudres semble renverser le ciel et la terre; celle-ci, avec ses monts qui s'ébranlent, ses monuments qui s'écroulent, paraît pulvérisée avec les Titans qui lancent contre le ciel des roches impuissantes; les dieux s'élèvent vers des régions plus sereines; Pluton avec son char, environné par les furies, se précipite dans les enfers. Cette salle fantastique se nomme la *Salle des Géants*.

Le marquis de Mantoue, pour lequel Jules Romain a créé ces merveilles, est un prince qui porte glorieusement l'épée : commandant des troupes de Léon X, allié de Charles-Quint, il dut, selon l'histoire, aux services qu'il rendit à cet empereur l'érection en duché de son marquisat; suivant les artistes, il le dut encore plus aux œuvres de Jules Romain, l'empereur ayant voulu récompenser l'artiste dans la personne de son protecteur. Ce fut ce premier duc de Mantoue qui réunit cette riche galerie de tableaux dont Charles Ier fit l'acquisition dans la suite.

Comme tous les grands peintres de son temps, Jules Romain fut architecte. Nous venons de parler du palais de Mantoue; à Rome, il avait construit, sur l'ordre du cardinal Jules de Médicis, avant son exaltation au souverain pontificat, la magnifique villa d'abord appelée Vigne de Médicis et plus tard Vigne de Madame, pour avoir appartenu à la duchesse Marguerite Farnèse, fille de Charles-Quint. Il a tracé les plans de l'église de Saint-Pétrone, à Bologne.

Les tableaux de Jules Romain achetés par M. de Bordeaux dans la collection de Charles Ier sont au nombre de deux : le premier, un *Saint Jérôme*, qui n'est pas au Louvre et que l'on ne retrouve aujourd'hui dans aucune collection de l'Europe; l'autre, que l'ambassadeur de France fait connaître par cette seule désignation qu'il représentait neuf personnages; elle paraît répondre au tableau du *Triomphe de*

Titus et de Vespasien, qui se trouve au Louvre et qui est précisément composé de neuf personnages. Nous ne trouvons pas ce tableau indiqué dans notre catalogue de la vente de la galerie de Charles Ier, ce qui prouverait seulement qu'il avait été antérieurement vendu à quelque particulier de qui M. de Bordeaux l'avait racheté.

Douze tableaux de Jules Romain faisaient partie de la galerie de Charles Ier; outre les deux tableaux dont nous venons de parler, on y voyait : un *Neptune,* un *Enfant tétant une chèvre,* les *Funérailles d'Othon,* deux *Triomphes de mer, la Nativité,* une *Pièce de sacrifice,* un *Homme avec un bonnet plat,* un *Évêque,* les *Onze Césars.*

Sept tableaux de Jules Romain sont aujourd'hui au musée du Louvre : la *Nativité,* la *Circoncision,* la *Vierge,* l'*Enfant Jésus et Saint Jean, Saint Pierre marchant sur les eaux,* le *Triomphe de Titus et de Vespasien, Vénus et Vulcain,* le *Portrait de Jules Romain.*

Comme Raphaël, il dessina aussi des cartons pour servir de modèle à des tapisseries. La tapisserie du *Grand Scipion,* conservée au garde-meuble, a été exécutée sur les dessins que lui commanda le duc de Ferrare; quatre des cartons de ces tapisseries ont paru, en 1854, à la vente Gentil de Chavagnac; ils furent retirés faute d'enchères sur la mise à prix de cent cinquante mille francs.



RUBENS' (Peter-Paul)

Né le 29 juin 1577, mort le 30 mai 1640.

ÉCOLE FLAMANDE.

Plusieurs controverses ont surgi sur le lieu de la naissance de Rubens et sur sa famille. Suivant les uns, celle-ci était de noble lignée, et ce peintre aurait puisé dans son propre sang cet amour des grandeurs qui a caractérisé sa vie et ses œuvres; suivant d'autres, sa famille était de race plébéienne; c'est entre ces deux extrêmes que nous rencontrons la vérité suffisamment indiquée par la situation de son père à Anvers, Joahann Rubens, échevin de la ville.

Il appartenait donc par sa naissance à l'une de ces riches

familles de la bourgeoisie des Pays-Bas, pour lesquelles les charges municipales étaient un titre particulièrement recherché.

Anvers et Cologne se sont disputé l'honneur de lui avoir servi de berceau, sans qu'aucune de ces deux villes ait pu produire un titre positif : Anvers s'appuyant sur des probabilités, en raison des fonctions et du domicile de son père; Cologne s'appuyant sur ce que son père et sa mère avaient émigré dans cette ville, et donnant ainsi crédit à une séduisante légende d'après laquelle dans la maison même où serait né Rubens est venue mourir dans sa détresse sa puissante protectrice d'autrefois, l'infortunée Marie de Médicis. Cette vieille controverse entre Anvers et Cologne paraît tranchée par une opinion qui a prévalu : Rubens serait né à Siegen, le 29 juin 1577. Ce séjour avait été assigné à son père et à sa mère, qui ne reçurent que l'année suivante l'autorisation d'aller s'établir à Cologne (1).

Par le hasard des circonstances, il s'en est fallu de bien peu que Rubens, le chef de l'école flamande, n'ait suivi dans l'art une autre voie en adoptant la méthode de l'école hollandaise. Ce hasard, le voici : son père, soupçonné de pencher vers le protestantisme, avait dû fuir de la ville d'Anvers pour échapper à la terrible inquisition espagnole et il s'était attaché au prince Guillaume d'Orange; mais ce prince, le soupçonnant de s'être attaché plus encore à la princesse sa femme, Anne de Saxe, qui accumulait les motifs de divorce, le fit enfermer dans la forteresse de Dillembourg. Lorsqu'il fut permis à Joahann Rubens de sortir de sa prison, le séjour de Siegen lui fut assigné, et sa femme, Marie Pypeling, l'y vint rejoindre. Cette dure correction infligée par un prince protestant refroidit tout à fait l'engouement de Joahann Ru-

(1) Voir *l'Art dans les Pays-Bas*, par A. Springer, professeur à l'université de Leipzig.

bens pour la réforme et le ramena au catholicisme; il y éleva son fils, qui, sans ce revirement, fût devenu très probablement l'un de ces peintres à la composition réaliste, au coloris riche, mais sans soleil, ou parfois sombre et sévère de l'école protestante; car nous ne pouvons guère douter que son génie ne l'eût toujours porté à saisir un pinceau, et que, dans un genre différent, il n'eût encore excellé.

Le jeune Rubens fut placé pour commencer ses études au collège des Jésuites, à Cologne; il y demeura jusqu'à la mort de son père, en 1587. A cette époque sa mère retourna à Anvers et fit placer son fils, qui entrait dans sa onzième année, page de Marguerite de Ligne, veuve du comte de Lalaing. L'enfant s'y ennuya et demanda à étudier dans l'atelier d'Adam Van Noort, puis dans celui d'Otto Van Veen. En 1598, Rubens fut reçu membre de l'Académie de Saint-Luc, et, en 1600, sentant le besoin d'étayer son précoce talent sur la comparaison et sur l'étude des grands maîtres, il partit pour l'Italie, où il s'acquit pour protecteur Vincent Ier de Gonzague, duc de Mantoue. Des grands maîtres des diverses écoles d'Italie, il s'appropria ce qui convenait le mieux à son talent, de façon à devenir, sans être le copiste d'aucun d'eux, chef d'école lui-même. La distinction de son éducation et de ses manières le fit choisir par le duc de Mantoue pour aller en Espagne, en 1603, remplir une mission diplomatique auprès de Philippe III. De retour en Italie, Rubens y peignit de remarquables tableaux, puis, après un séjour de huit années, il revint à Anvers rappelé par une maladie de sa mère, qu'il ne retrouva plus. Profondément affligé, il se retira pendant quatre mois dans l'abbaye de Saint-Michel; ensuite, reparaissant au monde, il s'établit à Anvers de préférence à Bruxelles, malgré les instances de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle, qui l'avaient nommé leur chambellan

et qui lui avaient assuré une pension considérable ; mais il pensait avec raison que, plus éloigné de leur cour, il pourrait plus facilement s'adonner au travail. Il épousa à Anvers Isabelle Brandt et s'établit magnifiquement. La politique cependant continua à disputer son temps à la peinture; l'archiduc lui confia des missions à Madrid, à Londres et à Paris. L'avantage de l'employer comme négociateur était d'autant plus grand qu'il était habile, et que son entremise restait secrète, parce que son art était toujours le prétexte de ses voyages; les princes lui faisaient faire leurs portraits, afin de pouvoir, sans éveiller l'attention, s'entretenir plus librement avec lui. Chacune de ces missions attirait au peintre diplomate de si nombreuses commandes de tableaux que, même avec l'aide de ses élèves, il est prodigieux qu'il y ait pu satisfaire. Il peignit à Londres les plafonds de White-Hall, représentant l'apothéose de Jacques Ier ; il peignit pour la galerie du palais du Luxembourg, à Paris, que venait d'élever la reine mère Marie de Médicis, l'histoire de cette princesse en vingt tableaux aujourd'hui placés dans la grande galerie du Louvre; il en fit les esquisses à Paris et il les peignit à Anvers en trois années, ou même en deux seulement, d'après quelques narrateurs. Il fut secondé dans cette immense tâche par ses élèves Justus, Van Egmont, Cornélius Schutt, Johan Van Hoeck, Simon de Vos, Déodat Delmont, Nicolas Van der Horst et plusieurs autres.

La dernière négociation diplomatique dont fut chargé Rubens fut relative à un accord que l'Espagne voulait faire avec la Hollande, en 1633. Par suite de complications politiques, cette mission lui fut retirée, et par la lettre suivante qu'il reçut du duc d'Arschot, le grand peintre encourut un déboire auquel il n'était pas accoutumé : « J'eusse bien peu obmettre de vous faire l'honneur de vous respondre pour avoir si notablement manqué à vostre devoir de venir me

trouver en personne sans faire le confident à m'escrire ce billet qui est bon pour personnes égales, puisque j'ay esté depuis onze heures jusqu'à douze heures et demie à la taverne et y suis retourné le soir à cinq heures et demie, et vous avez eu assez de loisir pour me parler... Tout ce que je puis vous dire, c'est que je seray bien ayse que vous appreniez dorénavant comme doivent escrire à des gens de ma sorte ceux de là vostre, etc. (1). »

Rubens perdit sa première femme, Isabelle Brandt, en 1626. La chronique méchante a prétendu qu'elle ne voyait pas d'un œil indifférent le plus illustre des élèves de son mari, l'élégant Van Dyck; elle a prétendu même s'appuyer sur ce que Rubens, pour se venger, dit-on, aurait représenté dans un de ses tableaux, sous les traits d'Isabelle, une femme qu'un démon saisissait avec ses griffes pour la précipiter dans les enfers. Les regrets que Rubens donna à sa mort semblent prouver que cette assertion a été fort hasardée; il ne fut pas toutefois inconsolable, puisqu'en 1630 il se remaria avec Hélène Fourment. Il eut des enfants de ces deux unions.

Pour satisfaire à son œuvre immense, Rubens a trouvé de puissants auxiliaires dans sa robuste santé et dans la régularité de sa vie. Levé chaque jour à quatre heures du matin, il entendait la messe et se mettait à ses travaux. Il menait du reste une vie somptueuse conforme aux immenses richesses qu'il avait accumulées; car, à cet égard, sa soif de l'or était insatiable. Il se plaignait toujours que ses tableaux n'étaient pas assez payés, et il vendit au duc de Buckingham sa propre galerie, composée de peintures et de marbres précieux, prenant occasion du prix exorbitant qu'il en avait tiré pour opposer la prodigalité de ce grand seigneur à la prétendue mesquinerie des têtes couronnées.

(1) *Histoire des peintres*, par Charles Blanc.

Rubens rapporta d'Italie dans sa patrie le goût des sujets mythologiques, caractéristique de l'époque de la renaissance des arts sous l'influence des papes et de la maison de Médicis. Dans ses tableaux d'histoire, il a fait toujours une grande part aux allégories, une trop grande peut-être, parce que la vraisemblance est trop peu ménagée, comme dans la série des tableaux qu'il a consacrés à célébrer Marie de Médicis. Ses compositions sont riches de conception, son coloris brillant charme par son harmonie. Rubens est Italien par ces côtés, mais il est resté Flamand par le choix des types de ses personnages ; les gros muscles chez l'homme, les formes charnues chez la femme sont presque toujours préférés à la distinction et à la grâce.

Rubens fut graveur, ainsi que l'ont été la plupart des grands peintres. Des tapisseries ont été exécutées sur ses cartons, entre autres celle du *Manège*, qui appartenait à Charles Ier et qui fut achetée pour le cardinal Mazarin par M. de Bordeaux.

Nous n'aborderons pas la tâche beaucoup trop longue de donner la nomenclature des tableaux de Rubens, ni même celle de ses œuvres les plus éminentes; nous avons cité quelques-unes d'entre elles dans ce chapitre et dans celui qui précède. Bornons-nous à exprimer l'impression d'étonnement et d'admiration dont le spectateur est saisi à l'aspect de ses tableaux; à Paris, il l'éprouve dans la galerie du Louvre, mais nous l'avons éprouvée plus encore lors de notre récent voyage en Belgique. Dans cette contrée de la culture luxuriante et des monuments, du commerce et de l'industrie, où les églises et les hôtels de ville élèvent au ciel leurs clochers et leurs beffrois gothiques ciselés en dentelles de pierre, où les carillons chantent de toutes parts l'heure qui vient comme une espérance céleste, l'art et la fortune se sont donné la main. Cette terre habitée par Rubens présente le milieu le

plus propice pour admirer ses œuvres, puisqu'elle en a formé le cadre; de plus elle en a conservé certainement les plus belles. La ville de Bruxelles est riche en tableaux de ce maître; les églises, le musée, les galeries particulières de la ville d'Anvers le sont encore davantage, et il est peu d'autres villes de Belgique qui ne possèdent des tableaux de ce peintre éminemment national.

La liste des tableaux de Charles Ier mis en vente au palais de Somerset nous signale cinq tableaux de Rubens : *Vénus sortant de la mer; Diane et Caliste; Trois Nymphes et un Satyre; le Retour d'Espagne du prince de Galles, depuis Charles Ier; le Portrait du duc de Mantoue;* la galerie de Charles Ier en contenait un grand nombre d'autres déjà dispersés. La correspondance de M. de Bordeaux nous signale un tableau de cette galerie, *Vénus ou l'éducation de l'Amour,* du pinceau de Rubens, acquis par lui pour le compte du cardinal Mazarin au prix de sept mille livres. L'inventaire du cardinal Mazarin dressé après sa mort, en 1661, ne fait pas mention de ce tableau; mais on verra que, pour une cause ou une autre, quelques tableaux ne sont pas portés dans cet inventaire qui en contient trois de ce maître : *Un paysage avec un chariot qui tombe; Une famille de neuf enfants avec le père et la mère; Un portrait du Cardinal Infant.*



VAN DYCK (ANTOINE)

Né en 1599, mort en 1641.

ÉCOLE FLAMANDE

Van Dyck, né à Anvers, était fils d'un marchand de toile, qui avait exercé la profession de peintre-verrier. Sa mère était renommée pour la délicatesse de ses travaux à l'aiguille; elle représentait même, dit-on, des figures dans ses broderies. Elle inspira à son fils, dès son jeune âge, un goût vif pour les beaux-arts. Le jeune Van Dyck entra à onze ans dans l'atelier de Van Balen, bon peintre d'histoire; il fut admis bientôt dans l'atelier de Rubens et ne tarda pas à se signaler comme le meilleur de ses élèves. Rubens lui confiait l'ébauche des tableaux dont il avait tracé l'esquisse, et l'élève

arriva à ne plus faire distinguer sa touche de celle du maître. Après une courte apparition en Angleterre, Van Dyck, pour se perfectionner par la comparaison des grands peintres, partit pour l'Italie, où il copia beaucoup, particulièrement le Titien et Paul Véronèse. Il commença à s'adonner spécialement au genre du portrait, genre qu'il avait entrepris avec succès à son passage à Gênes; il y avait fait ceux des Balbi, des Durazzo et des Brignole. Il peignit à Rome le fameux portrait du cardinal Bentivoglio, son protecteur, qui avait été nonce dans les Pays-Bas. De Rome, il se rendit à Florence, où il peignit les grands personnages de la cour de Toscane; appelé à Palerme, il y fit le portrait de Philibert de Savoie, vice-roi de Sicile, et celui de Thomas de Savoie, prince de Carignan, portrait gravé par Pontius. Dans le cours de ses voyages en Italie, il avait rencontré la comtesse d'Arundel et s'était refusé à ses offres pressantes de le ramener en Angleterre.

De retour dans sa patrie, le premier grand ouvrage de Van Dyck fut de peindre pour les Augustins d'Anvers le tableau du maître-autel de leur église: saint Augustin, soutenu par deux anges et accompagné de sainte Monique et d'un religieux, y est représenté dans une extase où il entrevoit la sainte Trinité. Il peignit à la même époque le *Mariage mystique de la sainte Vierge* avec le bienheureux Herman-Joseph, de l'ordre des Prémontrés. Il produisit un chef-d'œuvre pour les chanoines de Courtrai, *l'Élévation de la Croix.* Comme portraits, il fit à cette époque ceux de Marie de Médicis et de son fils Gaston, qui, chassés de France par Richelieu, s'étaient réfugiés à Bruxelles; celui du prince d'Orange et de sa famille, et les deux magnifiques portraits équestres du duc d'Aremberg et du duc d'Albe.

La renommée de Van Dyck comme peintre et comme graveur arrivait à un tel éclat, que Charles Ier, cet amateur éclairé des beaux-arts, sentait plus que jamais l'ardent désir

de fixer l'éminent artiste auprès de lui. Le comte d'Arundel mena à bonne fin cette négociation et Van Dyck reparut en Angleterre, qu'il avait quittée depuis dix ans, pour en faire désormais sa patrie d'adoption. Le roi le prit en affection, séduit autant par son talent que par l'élégance de ses manières; il l'entretint aux frais de la couronne et lui conféra la dignité de chevalier. La première peinture de Van Dyck fut de réunir sur une même toile Charles Ier, la reine et leurs enfants. Il fit plusieurs autres portraits du roi qui sont restés célèbres; ceux du comte d'Arundel, du malheureux comte de Strafford et d'un grand nombre des plus riches seigneurs de l'Angleterre. La duchesse de Richmond et beaucoup d'autres grandes dames lui demandèrent leurs portraits; la mode, qui ne fut point pour lui une faveur passagère, s'attachait à toutes ses œuvres. Il faisait payer ses portraits cinquante ou trente livres sterling, suivant qu'ils étaient en pied ou en buste. Magnifique dans la tenue de sa maison, il avait des musiciens à gages pour distraire les modèles pendant qu'il les faisait poser, et souvent il les retenait à dîner pour mieux saisir l'expression de leur physionomie. Afin de mieux fixer à ses travaux l'artiste un peu volage, Charles Ier lui donna une femme de sa main, Marie Ruthven, petite-fille du comte de Gowrie, personne accomplie, sans fortune, il est vrai, mais dont la parenté et les appuis à la cour valaient une dot.

Malheureusement le règne de Charles Ier arrivait à la période de ses malheurs; la révolution allumée par le fanatisme presbytérien se dressait les armes à la main jusqu'au jour où elle sanctionnerait son triomphe en faisant tomber la tête du monarque. La reine, Henriette de France, fille de Henri IV, s'était réfugiée dans sa patrie. Van Dyck s'éloigna de l'Angleterre assombrie pour venir en France solliciter les peintures de la grande galerie du Louvre; mais il arriva

trop tard, la place était prise par Nicolas Poussin rappelé de Rome pour les exécuter. Il revint donc presque aussitôt en Angleterre, où il n'eût pas tardé d'assister à l'agonie de la royauté, si une maladie ne l'eût auparavant couché lui-même dans le tombeau.

Les tableaux de Van Dyck que nous trouvons inscrits sur le catalogue de la vente de la galerie de Charles Ier sont au nombre de douze : *La duchesse de Richmond*, en pied ; *Le Grand ; Le roi d'Angleterre, la reine et leurs enfants; Le roi et la reine d'Angleterre; Le roi Jacques*, en pied; *La reine Anne, sa femme*, en pied; *Le prince Henri, leur fils*, en pied; *Les enfants du roi et la reine d'Angleterre ; Le prince Thomas ; Le prince cardinal ; La reine d'Angleterre ; Van Dyck*, par lui-même.

Les principales acquisitions des œuvres de Van Dyck mentionnées dans la correspondance de M. de Bordeaux sont les portraits des trois enfants de Charles Ier; celui du prince Rupert ou Robert de Bavière ; celui de la maîtresse de l'auteur ; le tableau de saint Sébastien et celui de Psyché. Comme quelques-uns de ces tableaux ne sont pas compris dans le catalogue de la vente que nous publions, il faut en conclure, comme nous l'avons déjà fait pour les tableaux d'autres maîtres, que ceux-ci avaient été précédemment vendus à des particuliers de qui M. de Bordeaux les avait rachetés.

Le Louvre possède actuellement vingt et une toiles de Van Dyck, dont un *Saint Sébastien*, et parmi les tableaux achetés par M. de Bordeaux nous citerons *Les trois enfants de Charles Ier* et *Le prince Rupert*.



REMBRANDT VAN RYN

Né en 1607 ou 1608, mort le 8 octobre 1669.

ÉCOLE HOLLANDAISE

Lorsque de la Haye l'on se dirige vers Amsterdam en passant par Leyde et Harlem, le pays des fleurs, le chemin de fer, un peu avant d'arriver à Leyde, traverse obliquement une rivière de médiocre largeur dont la nappe unie et tranquille se prolonge en perspective jusqu'à la ville de Leyde, qu'elle divise en deux parts. Pour le voyageur, ce cours d'eau

paraît insignifiant, surtout si, se rendant d'Anvers à Rotterdam, il a franchi naguère les larges bouches de la Meuse, un bras de mer plutôt, entre Moerdyk et Dordrecht, sur le pont gigantesque du Hollandsch-Diep, de plus de deux mille six cents mètres de longueur. Erreur du voyageur : *Sta, viator : heroem calcas!* Ce cours d'eau si modeste rappelle deux choses : un grand fleuve et un grand peintre. Ce cours d'eau est un débris du Rhin majestueux sorti des monts escarpés de la Suisse, qui dans son cours de treize cents kilomètres a traversé tant de pays divers, qui a arrosé en des jours de gloire les rives de la France, large de plus de sept cents mètres entre Clèves et Nimègue, lequel a formé tant de bras à travers la Hollande, qu'il arrive à la mer, épuisé, sous le nom de vieux Rhin (1). Mais ce vieux Rhin s'associe au souvenir de Rembrandt né sur ses bords, à Leyde même, dans le moulin de son père. Lorsque nous contemplions ce paysage, le 31 mars 1883, un soleil splendide l'illuminait et nous nous serions demandé comment il avait pu se faire que Rembrandt, qui dans sa jeunesse avait joui d'une semblable lumière illuminant ce même tableau de la nature, était devenu un peintre aux allures sombres, étranger aux vives clartés. La veille, à Scheveningen, nous en avions eu l'explication. Lorsque nous visitions ce port de pêcheurs, situé à environ quatre kilomètres de la Haye, le ciel était obscur, une brumeuse vapeur s'étendait sur la surface verdâtre de la mer du Nord et sur la ligne droite, à perte de vue, des dunes de sable qui défendent la Hollande contre son invasion; un rayon de soleil tamisé par cette brume

(1) Le vieux Rhin est canalisé depuis 1807 seulement; avant cette époque, il se perdait dans les sables un peu avant d'arriver à la mer; celle-ci, dans une violente tempête, en l'an 839, avait obstrué son embouchure.

Actuellement il se déverse dans la mer par des écluses dont les portes ne s'ouvrent qu'à la basse marée; à marée haute, les flots arrivent contre ces portes à une hauteur de quatre mètres au-dessus du niveau du fleuve.

la transperçait et, tel qu'un pinceau, venait jeter une teinte colorée sur certaines parties de la plage, sur un groupe de marins débarquant leur poisson, sur un autre groupe de femmes aux longues épingles d'or fixées dans les cheveux chargeant ce poisson dans des paniers, sur une série de pavillons de tous styles qui s'ouvrent aux baigneurs dans la chaude saison; ce pinceau du ciel imprégné de lumière amortie produisait un reflet qui était le clair-obscur du pinceau de Rembrandt. Ce jour-là nous avions sous les yeux le ton habituel que le soleil lui-même a attribué à la Hollande. Nous avons dit précédemment par quelles raisons encore, politiques et religieuses, Rembrandt et son école arborèrent un coloris sévère.

La tradition rapporte que Rembrandt eut pour maîtres Pierre Lasman et Jacob Pinas, à Amsterdam. De retour au moulin de son père, Harman Gerretsz, surnommé *Van Ryn* c'est-à-dire du Rhin, Rembrandt Van Ryn travaillait modestement à son art lorsque, ayant apporté à la Haye un tableau pour le vendre, un amateur le lui paya un prix inespéré, cent florins. Ce prix devint pour le jeune artiste une révélation de son talent; il retourna à Amsterdam, où il s'établit. Ses œuvres lui valurent bientôt beaucoup d'argent; mais, au lieu d'être avare, ainsi que ses premiers biographes l'ont prétendu, s'il gagnait beaucoup, il dépensait plus encore; il payait mal et il empruntait. Il achetait des tableaux de grands maîtres, des antiquités, de vieilles armes, des curiosités pour parer sa demeure, et de riches étoffes, des diamants, des bijoux pour parer sa première femme, Saskia Van Uylemburg; celle-ci encourut même par son luxe une censure des magistrats. Rembrandt se ruina; des créanciers saisirent sa maison et ses collections, et comme la guerre entre la Hollande et l'Angleterre avait fait baisser toutes les valeurs et particulièrement avili le prix des objets

d'art, la vente effectuée, Rembrandt se trouva débiteur insolvable. Après avoir perdu sa première femme, il en épousa une seconde; il continua à travailler, peignant des tableaux et gravant des dessins fort recherchés; mais la fortune avait désormais rompu avec lui : il vécut et mourut pauvre à Amsterdam; la charité publique fournit son cercueil, et son enterrement ne coûta que quinze florins.

Le grand style manque aux œuvres de Rembrandt, en raison même du milieu dans lequel il a passé sa vie. Au niveau où l'art l'avait placé, il eut certainement des relations élevées, mais il ne les recherchait pas; des relations communes lui plaisaient davantage, et lorsqu'on les lui reprochait, il avait coutume de répondre : « Quand je veux me délasser de mes travaux, je ne cherche pas les grandeurs qui me gênent, mais la liberté. » Son dessin n'avait pas la ligne correcte; il ne cherchait que le relief des figures et la vigueur du coloris dans le clair-obscur; ses types de figures sont toujours vulgaires, mais ils sont pleins de vie; son imagination est féconde et il en a donné la mesure au plus haut degré dans son magistral tableau de la *Ronde de nuit* placé au musée d'Amsterdam : une compagnie d'arquebusiers, sous les ordres de son capitaine, sort avec confusion et avec un tel entrain de la maison de la corporation pour courir à un but que l'on ignore, mais vers lequel converge l'expression de toutes les physionomies, que le spectateur, voyant tous ces personnages sortir de la toile pour se précipiter de son côté, se range instinctivement pour leur livrer passage; l'illusion est d'autant plus grande que la base du tableau est au niveau du plancher et que par conséquent les personnages sont au niveau même du spectateur. Ce tableau a presque son rival placé en face dans la même salle : *le Banquet des arquebusiers*, par Barthélemi Van der Helst. Citons dans le même musée une autre œuvre de Rembrandt :

les Syndics des drapiers, admirable tableau par sa simplicité de composition et de coloris sévère, dont la carnation des visages, qui sont des portraits, et des teintes noires et brunes pour les vêtements et pour les fonds, résument tous les frais. Dans un genre analogue, nous venions de voir son tableau plus renommé, au musée de la Haye, *la Leçon d'anatomie;* seulement le choix de ce sujet trop réaliste n'est pas de nature à plaire à tous les goûts. Citons dans ce même musée *la Présentation de Jésus-Christ au temple*. A la Haye encore, dans une galerie particulière, celle du baron Steengracht, *Bethsabée au bain* passe pour l'une des œuvres les plus remarquables du maître. Le musée de Bruxelles possède de lui un beau portrait d'homme. Le musée du Louvre renferme dix-huit tableaux de Rembrandt, dont son portrait quatre fois peint par lui-même; mais les plus remarquables sont : *les Disciples d'Emmaüs, le Bon Samaritain*, et *l'Ange Raphaël quittant Tobie.*

Chose singulière, le catalogue des tableaux de la galerie de Charles Ier mis en vente au palais de Somerset ne contient aucune œuvre de Rembrandt; l'inventaire dressé après la mort du cardinal Mazarin, en 1661, n'en contient pas davantage. Le roi d'Angleterre et le tout-puissant ministre de France recherchaient cependant les tableaux des écoles des Pays-Bas et de l'école allemande, les inventaires de leurs galeries en font foi. La conclusion qui en résulte est que la réputation de Rembrandt fut lente à se répandre au dehors de son pays natal; mais, comme chef de l'école hollandaise placée en regard de l'école flamande, nous avons cru ne pouvoir nous dispenser de lui consacrer cette notice.



ALBERT DURER

Né en 1471, mort en 1528.

ÉCOLE ALLEMANDE

Albert Durer, né à Nuremberg, est la plus haute personnification de l'école allemande. Si avant lui la peinture était depuis longtemps très répandue en Allemagne, où elle n'était guère qu'une imitation du style byzantin, elle y était médiocrement représentée. La ville de Cologne fut le centre de cette école.

Lorsque cet art fit quelques progrès, ce fut par la production

des vitraux qu'il se signala d'abord; ceux-ci vinrent orner les cathédrales de Francfort, d'Augsbourg, d'Ulm, de Strasbourg, de Nuremberg et de bien d'autres villes. La découverte de la peinture à l'huile sur bois ou sur toile donna à l'art allemand un essor nouveau; il abandonna le genre byzantin pour se rapprocher de l'école flamande. Le XVIe siècle inaugura cette nouvelle période, où l'on cite Isaac de Meckersen, Martin Schœn, Martin Zägel, Michel Wohlgemuth, qui fut le maître d'Albert Durer, mais qui fut bientôt surpassé par son élève. Celui-ci, sentant la nécessité de perfectionner son talent, entreprit divers voyages en Allemagne, en Flandre, en Italie. Comme tous les grands peintres, il trouva des protecteurs dans les monarques; mais il paraît qu'il rencontra peu de sympathies parmi les artistes, Raphaël excepté. Ces deux grands artistes échangèrent entre eux leurs portraits et leur amitié.

L'empereur Maximilien Ier lui conféra des lettres de noblesse; Charles-Quint et Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, lui firent le meilleur accueil. Avec quelques nuages inévitables, la vie pour lui eût été souriante s'il ne s'était marié. Bien fait de sa personne, d'une beauté même dont il était fier, il épousa une femme, Agnès Hans Frey, d'une beauté extraordinaire, mais d'une méchanceté qui surpassait encore sa beauté. Si pour le bonheur intérieur ce choix fut malheureux, à un certain aspect de l'art il devint un avantage. Sans cette circonstance Albert Durer serait-il jamais devenu le peintre de la mélancolie? Un de ses tableaux, le plus beau, porte ce titre; tous les autres sont empreints le plus souvent de ce sentiment ou de celui de la douleur; il joint à ses compositions le fantastique et la mysticité des légendes. Il peignit des tableaux religieux avec toute la sévérité luthérienne, quelques tableaux d'histoire et des paysages; il fut graveur habile; il sculptait aussi sur pierre, sur bois et sur

ivoire. Il fut écrivain; il a laissé un ouvrage sous ce titre : *les Proportions du corps humain.* Il travaillait incessamment, et sa femme, qui le dominait dans un but de lucre, l'y poussait sans pitié, lui disant que lorsqu'elle deviendrait veuve, il la laisserait dans la misère; éloignant même ses amis sous prétexte de perte de temps. Il succomba au travail et au chagrin.

Albert Durer a dessiné des cartons pour des tapisseries, entre autres l'*Histoire de Joseph,* signalée dans une lettre que nous donnons dans ce livre, adressée par le chevalier de Jant au cardinal Mazarin. La correspondance de M. de Bordeaux nous signale deux autres tapisseries exécutées sur ses cartons, l'*Histoire de David* et *la Passion,* également achetées pour le cardinal Mazarin.

Nous avons dit quelle était la nature du talent d'Albert Durer au point de vue de l'inspiration et de la composition; il nous reste à dire ce qu'il était au point de vue de l'exécution : ses tons sont clairs et lumineux; mais le dessin accuse toujours une certaine raideur.

Ses tableaux sont en petit nombre; l'on n'en trouve guère que dans les galeries de quelques souverains d'Allemagne. Ses dessins et ses gravures sur cuivre, sur fer et sur étain sont nombreux. Le musée du Louvre possède quinze dessins de ce maître.

Le catalogue des tableaux de Charles Ier mis en vente au palais de Somerset porte l'indication de trois tableaux d'Albert Durer : son portrait, celui de son père et une tête de jeune homme.



HOLBEIN (JEAN) LE JEUNE

Né en 1498, mort en 1543.

ÉCOLE ALLEMANDE.

Jean Holbein le Jeune était fils et petit-fils de deux peintres. Son père, Jean Holbein le Vieux, peintre d'histoire et de portrait, habitait la ville d'Augsbourg. Cette ville fut le lieu de naissance d'Holbein le Jeune, la certitude en est à peu près complète; tout autre lieu, Anvers, Bâle en Suisse, Grunstadt dans le Palatinat, ne trouve à l'appui que de vagues suppositions. Il s'établit à Bâle en 1519, et y reçut des lettres de bourgeoisie en 1520. Dans cette ville, il connut le savant Érasme, dont il a fait le portrait. Ce philosophe lui conseilla de répondre aux instances du comte d'Arundel et de partir pour l'Angleterre; il lui donna des lettres de

recommandation pour son ami, le célèbre et infortuné grand chancelier Thomas Morus, qui le logea dans son palais et le présenta à Henri VIII. Ce monarque le nomma son peintre et le combla de faveurs. Dès lors Holbein adopta l'Angleterre pour seconde patrie ; il ne s'en éloigna momentanément que pour faire à Bâle deux voyages de courte durée.

Le catalogue des tableaux de Charles Ier mis en vente au palais de Somerset comprend six portraits ou tableaux de Holbein, dont une *Madeleine* peinte sur cuivre ; un portrait d'homme ; un second portrait d'un homme qui lit ; ces deux portraits, actuellement au Louvre, sont indiqués sur le catalogue du musée comme provenant de la collection de Louis XIV.

Charles Ier avait possédé encore d'autres tableaux de Holbein, outre ceux qui sont portés au catalogue du palais de Somerset, car ce document ne comprend que les tableaux encore invendus au mois de mai 1650 ; le catalogue du musée du Louvre nous donne la certitude de ce fait, puisque, sur les huit tableaux de Holbein qu'il renferme, il en indique quatre comme ayant fait partie de la collection de Louis XIV ; or, ils n'avaient pu être acquis que dans celle de Charles Ier. De ces quatre tableaux, nous venons d'en signaler deux ; les autres sont le portrait de Thomas Morus et celui de Nicolas Kratzer, astronome du roi d'Angleterre.

Les biographes de Holbein ne disent pas que ce peintre ait dessiné des cartons pour des tapisseries ; la correspondance de M. de Bordeaux et celle du cardinal Mazarin viennent combler cette lacune.

La tapisserie de *Méléagre*, en huit pièces, avait été tissée sur ses cartons. M. de Bordeaux avait signalé au cardinal Mazarin cette tapisserie en lui en proposant l'acquisition. Plus tard, Renard en ayant fait acheter quatre pièces par son correspondant, le cardinal Mazarin s'informait auprès de M. de Bordeaux à quel prix il pourrait acquérir deux autres pièces

de cette même tapisserie que Cromwell s'était adjugées. La correspondance de M. de Bordeaux mentionne encore une autre tapisserie sur les cartons de ce maître, représentant un paysage.

Holbein maniait ses pinceaux des deux mains; il saisissait admirablement la ressemblance, sa touche est fine, sa composition est heureuse. Il ne se borna pas à être peintre, il fut encore fondeur, sculpteur et architecte. Il a été sans contredit l'un des maîtres les plus éminents de l'école allemande. Peut-être même doit-il être compris au nombre des peintres ambassadeurs dont le prétexte de l'art couvrait parfois les voyages; Henri VIII, dit-on, le chargea d'une mission sur le continent.



DON DIEGO VELASQUEZ

Né en 1599, mort en 1660.

ÉCOLE ESPAGNOLE

Si la décadence politique de l'Espagne date du règne de Philippe IV, ce même monarque, par la faveur dont il honora Velasquez, donna à l'art de la peinture une impulsion qui a fait de cette époque l'apogée de l'école espagnole; on peut même dire que ce monarque, par ces encouragements, a créé cette école, qui se développa simultanément à Séville et à Madrid. Avant son règne, l'Espagne n'avait

eu que des imitateurs des écoles italienne et flamande.

Don Diego Rodriguez de Silva y Velasquez, né à Séville, était fils de Juan Rodriguez de Silva et de Geronima Velasquez; le nom de sa mère seul lui est resté. Il eut pour premier maître Herrera le Vieux, excellent coloriste, mais qui avait dans sa manière toute la rudesse du Caravage ; et pour second maître, Pacheco, correct, mais sans originalité, dont il devint le gendre. Velasquez ne dut à ses deux maîtres que les premiers principes de l'art, car il ne leur emprunta rien; bien qu'il ait imité la manière de Ribera dans plusieurs de ses tableaux, il prit surtout pour maître la nature, qu'il s'appliqua à copier scrupuleusement. Il n'emprunta guère aux grands peintres italiens, bien qu'il fût allé en Italie et qu'il eût copié même quelques-uns de leurs tableaux pour mieux s'identifier à leur manière. En un mot, Velasquez ne fut l'adepte d'aucune école; il fut avant tout lui, et chef d'école par conséquent.

Philippe IV attira Velasquez à Madrid, le nomma peintre de la chambre et l'admit dans son intimité; le comte duc d'Olivarès fut aussi son protecteur. L'artiste débuta dans sa faveur par un admirable portrait du monarque. Lorsque Rubens, envoyé par le duc de Mantoue, vint remplir en Espagne sa première mission diplomatique, il n'eut pas de peine à persuader à Velasquez d'aller visiter l'Italie ; mais celui-ci en eut davantage à obtenir cette autorisation de Philippe IV, qui le vit partir à regret. En Italie, Velasquez ne se borna pas à faire des copies des œuvres des peintres illustres, il fit quelques tableaux, entre autres celui des *Forges de Vulcain* et le portrait du pape Innocent X, dont le succès fut si prodigieux, qu'il fut solennellement porté dans une procession; honneur qui n'avait été décerné qu'à des œuvres de Raphaël et du Titien.

Le roi d'Espagne, qui souffrait impatiemment de l'absence

de Velasquez, le rappela, et celui-ci lui rapporta douze tableaux qu'il avait commandés par les ordres de ce monarque aux douze premiers peintres de l'Italie. Ces tableaux, ainsi que des statues antiques achetées par le peintre, étaient destinés à l'académie que Philippe IV se proposait de fonder. Velasquez, dans son voyage, avait visité à Naples son compatriote Ribera, qui vivait auprès du vice-roi, le comte de Monterey, son protecteur, mais qui peignait de nombreux ouvrages pour le roi d'Espagne.

Un des tableaux exécutés par Velasquez à son retour fut celui de l'infante Marie-Marguerite d'Autriche, où l'auteur lui-même s'est représenté debout devant son chevalet, auprès de la future impératrice. Lorsque le tableau fut achevé, le peintre demanda à Philippe IV s'il y manquait quelque chose : « Sans doute, » repartit le roi, et prenant le pinceau, il figura sur la poitrine de l'artiste représenté dans le tableau la croix de Saint-Jacques. On la voit encore avec le tableau à Madrid telle que l'a figurée le monarque qui sut récompenser son peintre favori d'une si délicate manière.

Velasquez, outre sa charge de peintre auprès du roi, exerçait celle de son maréchal des logis; en cette qualité il accompagna ce monarque lorsque celui-ci, après la conclusion de la paix des Pyrénées, conduisit sa fille Marie-Thérèse à Irun, pour la célébration de son mariage avec Louis XIV. Il présida aux aménagements et à la décoration du riche pavillon élevé dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, pour l'entrevue des deux rois de France et d'Espagne. Lebrun a retracé par son pinceau ce grand fait historique; Velasquez occupe sa place dans le tableau, il y paraît semblable à un vieillard. Cet aspect trop vrai annonçait sa fin prochaine; les fatigues du voyage avaient altéré sa santé, il mourut peu de temps après son retour à Madrid.

Ajoutons à ce que nous avons dit des qualités de Velas-

quez que l'une d'elles consiste dans l'air qu'il répand dans ses tableaux; il emploie peu de couleurs variées, préférant généralement un ton monochrome, et lorsqu'il emploie des couleurs juxtaposées, il ne les fond pas parce qu'il ne rapproche que des couleurs ayant une certaine parenté, d'après l'enseignement que lui avait fourni l'étude de la nature. La peinture religieuse et la peinture allégorique ne convenaient point à son talent; il excellait dans le genre des portraits et des sujets familiers; parmi ces derniers, son tableau des *Fileuses* est un des plus célèbres. On lui a reproché de manquer d'élégance; mais ce reproche comporte bien des exceptions, il suffit, entre autres, de citer son ravissant portrait de l'infant don Carlos Balthazar et son délicieux infant don Carlos galopant fièrement sur son cheval.



SIMON VOUET

Né en 1590, mort en 1649.

ÉCOLE FRANÇAISE

Simon Vouet, né à Paris, fils de Laurent Vouet, peintre médiocre, n'en eut pas moins l'inappréciable avantage, qui a concouru à former la plupart des grands peintres, de puiser dès l'enfance, dans l'atelier de son père, les principes de l'art. A quatorze ans il peignait déjà le portrait avec une telle habi-

leté, qu'il fut appelé en Angleterre pour faire le portrait d'une grande dame et que Charles Ier voulut le retenir. Mais il revint en France et accompagna, en 1611, à Constantinople, l'ambassadeur de France, M. de Harlay, baron de Sancy. Il y fit le portrait du sultan Achmet Ier en saisissant ses traits au passage et à l'improviste et en les reproduisant de mémoire, le Coran ne permettant pas aux croyants de se faire peindre. L'année suivante il se rendit à Venise, où il étudia et copia les grands maîtres, particulièrement Paul Véronèse. En 1613, il était à Rome, où l'avait précédé sa réputation précoce; il y reçut un admirable accueil et de nombreuses commandes de tableaux pour les églises et les palais; il y fut pensionné par le roi de France. En 1620, la famille Doria le fit venir à Gênes pour peindre le palais de son nom et faire le portrait de Jean-Charles Doria, fils du doge. Il peignit pendant ce séjour un *Christ en croix* pour l'église de Saint-Ambroise; ce tableau, l'un de ses meilleurs, s'y trouve encore aujourd'hui. De retour à Rome pour assister au couronnement, sous le nom d'Urbain VIII, du cardinal Barberini, son protecteur, il reçut l'insigne honneur d'être nommé prince de l'Académie de Saint-Luc. Le nouveau pape lui fit faire son portrait et ceux des deux cardinaux Barberini, ses neveux.

Vouet, ayant épousé Virginie de Vezzo Vellatrano, avait fait à Rome une installation qu'il croyait définitive, lorsque Louis XIII, dont il était pensionné, le rappela en France. Dès son arrivée à Paris, il reçut le brevet de premier peintre du roi, charge créée par François Ier et dont Martin Freminet avait été le dernier titulaire; en outre, il lui fut attribué une pension considérable et un logement au Louvre. Vouet était accompagné de sa femme, de sa fille encore au berceau, de son beau-père et de deux élèves, un Italien, Jean-Baptiste Mola, et Jacques Lhomme, né à Troyes. Les travaux dont le peintre fut chargé furent si considérables, qu'il dut faire

appel à d'autres auxiliaires; il s'environna de nombreux élèves et fonda une véritable école. Sa femme, Virginie, était peintre au pastel, genre peu connu qui prit aussitôt une vogue telle, que Louis XIII lui-même voulut l'apprendre.

Le roi, le cardinal de Richelieu, le duc d'Aumont, le maréchal d'Effiat, le président Séguier et bien d'autres le chargeaient à l'envi de leur faire des tableaux ou de décorer les lambris et les voûtes de leurs palais et de leurs hôtels; les églises et les couvents lui demandaient des fresques et des tableaux. Le Parlement de Paris lui commanda une fresque représentant le *Jugement dernier*. Les Bernardins lui demandèrent un *Saint Michel chassant du ciel les anges rebelles*. Il décora pour le roi et pour la reine mère le Louvre et le Luxembourg ; pour le cardinal de Richelieu, son palais de Paris et son château de Rueil. La chapelle de l'hôtel Séguier ainsi qu'un plafond de l'hôtel de Bretonvilliers furent encore confiés à son pinceau. M. de Bullion, surintendant des finances, le mit en concurrence pour décorer les plafonds de son hôtel avec le seul peintre qui osât se mesurer avec lui, Blanchard, surnommé *le Titien français*, qu'une fluxion de poitrine fit prématurément disparaître. Le roi le chargeait particulièrement de dessiner des cartons pour des tapisseries. Nous pouvons citer au nombre des tapisseries exécutées sur ses cartons la tapisserie d'*Abraham*, propriété de l'Etat aujourd'hui et qui est exposée à la manufacture des Gobelins. Elle appartenait à Charles Ier; M. de Bordeaux la signale dans sa correspondance comme ayant été acquise par l'ambassadeur d'Espagne. De si nombreux travaux ne pouvaient manquer de porter quelque atteinte à la méthode d'exécution du maître ; il dut faire vite et moins bien. Pour beaucoup des tableaux d'après ses esquisses, il ne donna même pas un coup de pinceau ; mais ils étaient peints par ses élèves à sa manière. Cette nombreuse école

qu'il avait formée lui créait une puissance qui s'accrut encore par le mariage de ses deux filles avec deux artistes de talent, peintres et graveurs, Dorigny et Tortebat ; aussi ne souffrit-il plus de rivaux, et Nicolas Poussin, dont le talent supérieur lui faisait ombrage, dut, ainsi que nous le verrons à l'article de ce peintre, lui céder sans partage une place que son désir de tranquillité ne l'engagea pas à lui disputer longtemps.

Vouet perdit sa première femme en 1638 et se remaria deux ans après. Trois enfants naquirent de cette seconde union. Des infirmités précoces paralysèrent son pinceau et le rendirent même incapable de toute occupation d'esprit pendant les dernières années de sa vie. Il mourut à l'âge de cinquante-neuf ans et quelques mois, et fut enterré dans l'église Saint-Jean en Grève.

La postérité n'a pas complètement ratifié l'engouement dont les œuvres de Simon Vouet furent l'objet de son temps; mais elle n'en a pas moins reconnu qu'il fut un grand peintre. Il a laissé après lui une pléiade d'artistes de talent. A vrai dire, il n'a pas existé d'école française avant lui, bien que quelques-uns attribuent à Jean Cousin, né en 1501, l'honneur d'avoir fondé cette école; mais si ce peintre eut un remarquable talent, il ne forma pas de disciples. La renaissance des arts en France fut signalée surtout par l'intervention des peintres que François I[er] avait appelés d'Italie, tels qu'André del Sarto et Léonard de Vinci. Auparavant si la France a produit quelques peintres dont les noms sont encore conservés, leur talent fut uniquement relatif. Vouet, très correct dans l'art du dessin et qui connaissait à fond les principes de l'architecture, est le fondateur de l'enseignement académique en France. Les tableaux de sa première manière sont dessinés avec soin et d'un coloris vigoureux ; ceux de la seconde, alors que la quantité vint nuire à la qualité, sont

toujours d'une composition hardie, mais ils présentent avec excès des profils de figures ; de grandes touches, des teintes plates succèdent aux couleurs nuancées ; le clair-obscur fait absolument défaut.

Parmi ses élèves on cite ses deux gendres que nous avons nommés, ses deux frères, Aubin et Claude, morts avant lui, Nicolas Chaperon, Pâris-Poerson, Bonnemer ; les plus illustres furent Pierre Mignard, Eustache Lesueur et Charles Lebrun.

Le musée du Louvre possède un assez grand nombre de tableaux de Simon Vouet : *la Présentation au Temple; la Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean;* une *réunion d'artistes ;* un *portrait en pied de Louis XIII.* La galerie du cardinal Mazarin, d'après l'inventaire dressé après sa mort, renfermait huit tableaux de ce peintre : les portraits d'*Anne d'Autriche,* du *roi de Portugal,* de la *reine de Portugal,* du *prince de Portugal ;* une *Vierge assise avec l'Enfant Jésus et saint Joseph ;* une *Romaine descendant du lit armée d'un poignard;* une *femme assise tenant un éventail ;* une *demi-figure armée.*



NICOLAS POUSSIN

Né en 1594, mort en 1665.

ÉCOLE FRANÇAISE

Nicolas Poussin fut un peintre correct et sévère ; son talent porte l'empreinte de sa vie. Celle-ci, dans le début et dans son cours, eut ses traverses sans que le Poussin ait été réellement malheureux, parce que son énergie de caractère lui permettait d'apporter une suffisante résistance, et parce que sa philosophie lui permettait d'opérer ensuite sans regret une honorable retraite pour aller chercher le repos. Félibien, son historien, décrit ainsi son portrait : Il avait la couleur du visage tirant sur l'olivâtre ; ses cheveux étaient

noirs, ses yeux vifs et bien fendus, le nez grand et bien fait, le front spacieux et la mine résolue.

Il naquit aux Andelys. On ne peut ajouter qu'une foi douteuse à l'assertion qu'il était fils d'un gentilhomme dont les services militaires avaient épuisé la fortune. Pauvre, mais pressé par le désir de se perfectionner dans un art dont les premiers éléments lui avaient été enseignés par Gustave Varins, il se rendit à Paris, où il entra successivement dans les ateliers de Ferdinand Elle, peintre de portrait, et de Georges Lallemand, praticien plus qu'artiste, qui traçait de superficielles esquisses; sur celles-ci ses élèves peignaient des tableaux et des cartons pour des tentures de tapisseries. Auprès de maîtres aussi médiocres, l'élève aurait végété s'il n'eût rencontré un gentilhomme du Poitou, ami généreux, dont le nom n'a pas été conservé, qui l'aida de son argent et de son amitié. Cet ami le conduisit en Poitou, dans le château de sa mère, où il espérait qu'elle lui ferait exécuter des peintures murales; mais celle-ci accueillit si mal le nouveau venu, qu'il s'en retourna tristement. Son ami lui avait rendu des services qui ne furent pas perdus ; il l'avait fait connaître à Paris des amateurs de l'art et lui avait fait ouvrir les collections du mathématicien Courtois, riches en gravures et en dessins originaux de Raphaël et de Jules Romain. La vue de ces œuvres, une liaison avec Philippe de Champagne et avec un poète, le cavalier Marini, le poussèrent vers l'Italie. Deux fois il entreprit ce voyage sans que diverses circonstances lui eussent permis de parvenir jusqu'à Rome : la première fois il ne put aller que jusqu'à Florence, la seconde fois il dut s'arrêter à Lyon faute d'argent; à la troisième seulement, au printemps de l'année 1624, il put atteindre la ville éternelle.

Le cardinal Barberini, auquel il avait été recommandé, étant parti pour une légation, le jeune peintre se trouva sans

appui. Il fut accueilli par un compatriote, Jacques Duguet, qui lui prodigua ses soins lors d'une blessure par un coup de sabre à la main qui lui fut faite par des soldats hostiles aux Français. En 1629, il épousa par reconnaissance Anna-Maria, l'une des filles de son hôte. Il prit une vive part aux querelles artistiques soulevées à propos de la préférence à accorder aux œuvres du Dominiquin ou à celles du Guide; il contribua à faire accorder la préférence aux premières, que signalait particulièrement le célèbre tableau la *Communion de saint Jérôme*. Il n'en vendait pas moins à vil prix quelques compositions; mais il étudiait les grands maîtres et la statuaire antique surtout, en attendant des jours meilleurs. Ceux-ci se présentèrent lorsque le cardinal Barberini revint à Rome et lui commanda la *Mort de Germanicus*. Ce tableau fut pour le peintre l'occasion d'un succès éclatant et lui attira la demande de plusieurs grandes toiles. Il peignit pour le commandeur Cassiano del Pozzo, de Turin, une suite des sept sacrements qui mit le comble à sa réputation. Celle-ci fut répercutée dans son pays natal, qui désira le ravoir. En 1639, une démarche par lettre de M. de Noyers, secrétaire d'Etat, demeura sans succès : Nicolas Poussin ne pouvait se résoudre à quitter Rome; mais une lettre de Louis XIII lui-même vainquit sa résistance. Il fut présenté par M. de Noyers au roi et au cardinal de Richelieu; il fut logé dans un pavillon du jardin des Tuileries. Nommé d'abord peintre ordinaire du roi, il reçut, le 20 mars 1641, le brevet de son premier peintre. Il accomplit d'immenses œuvres : les travaux d'Hercule pour la grande galerie du Louvre, huit cartons sur des sujets de l'Ancien Testament pour des tapisseries, des tableaux pour les chapelles de Saint-Germain et de Fontainebleau. A la demande des Jésuites, il peignit un tableau de *Saint François-Xavier au Japon*. Au milieu de ses succès l'envie se déchaîna contre lui.

Vouet, qui avait joui jusque-là de la faveur presque exclusive du roi et du public, supportait avec peine un rival plus jeune et plus habile que lui. Un jour Louis XIII, après avoir commandé des peintures à Nicolas Poussin, s'était retourné vers les courtisans en disant : « Voilà Vouet bien attrapé. » Vouet poursuivit sa vengeance de concert avec le paysagiste Fouquières et l'architecte Lemercier, dont le Poussin avait fait démolir une voûte, trouvant les compartiments mal disposés pour recevoir ses peintures à fresque. Ils accumulèrent contre le Poussin les mémoires et les critiques. Celui-ci se défendit sans céder ; mais, dégoûté de la lutte et préférant aux honneurs son repos, il partit pour l'Italie dès que sa retraite ne put être considérée comme une fuite, laissant pour adieux sa fameuse allégorie *le Triomphe de la Vérité*.

Il se fixa définitivement à Rome sans esprit de retour dans sa patrie, où il se contentait d'envoyer des tableaux. Il menait une paisible existence, et, sur la fin de sa vie, il s'adonna surtout au paysage, genre dans lequel il excellait. L'année même de sa mort, il acheva son tableau du *Déluge*. Il a abordé tous les genres avec un égal succès ; les tableaux religieux convenaient particulièrement à sa piété sincère. Sa fécondité ne l'a jamais fait tomber dans des redites ; il a traité plusieurs fois le même sujet d'autant de manières différentes, et l'habileté constante de sa composition lui a valu le surnom de *peintre des gens d'esprit;* on peut ajouter qu'il est le premier peintre de l'école française.

L'inventaire de la galerie du cardinal Mazarin, dressé après sa mort, contient la mention de trois tableaux du Poussin : *Quatre enfants nus et deux chiens ; Apollon et une Muse ; Endymion et le char du Soleil.*



LE LORRAIN (CLAUDE GELÉE, DIT)

Né en 1600, mort en 1682.

ÉCOLE FRANÇAISE

Claude, fils de Jean Gelée, naquit au château de Chamagne, sur les bords de la Moselle, de parents pauvres qui le laissèrent orphelin à l'âge de douze ans. Il alla trouver son frère, graveur sur bois à Fribourg en Brisgau, et fit sous lui son premier apprentissage dans les arts, et non dans la pâtisserie, ainsi que l'ont prétendu à tort quelques-uns de ses biographes. Il travaillait depuis un an avec son frère lorsqu'il eut l'heureuse inspiration de partir avec un de ses parents, marchand de dentelles, que ses affaires appelaient à Rome.

Au bout de trois ou quatre ans d'études dans ce milieu qui a développé le génie de tant d'artistes, les malheurs de la guerre ayant fait cesser les modestes ressources que lui envoyait sa famille, il fut obligé de partir pour Naples. Dans cette ville, il entra dans l'atelier de Geoffroy Walss, peintre de Cologne, qui lui enseigna l'architecture, la perspective et le paysage. Deux ans après, il revint à Rome, où sa pauvreté l'obligea de se placer dans des conditions de quasi-domesticité auprès d'Augustin Tassi, disciple du célèbre paysagiste Paul Bril. Tassi, déjà vieux et infirme, se faisait seconder dans ses travaux par son serviteur, lorsque celui-ci, se sentant en mesure de voler de ses propres forces, fut pris du désir de devenir peintre pour son compte et de revoir sa patrie, après une absence de douze années. Il traversa le Tyrol et la Bavière, où il peignit deux paysages; il se rendit à Nancy, où Claude Dervet, le protégé du duc Henri II de Lorraine, le fit travailler avec lui à la décoration des voûtes de l'église des Carmes. Un fâcheux accident par suite de rupture d'échafaudage le décida à renoncer à ce genre périlleux de travaux, qui ne cadraient nullement avec son attrait pour le paysage, et il reprit le chemin de l'Italie. De Marseille, où il s'embarqua, il fit la traversée avec Charles Errard, peintre du roi, qui se rendait à Rome.

A ce second voyage la ville de Rome ouvrit à Claude Lorrain des horizons tout différents de ceux qu'il avait rencontrés la première fois. Il entra en relations avec des peintres en renom, et particulièrement avec Nicolas Poussin, qui s'y était établi depuis 1624. Le cardinal Bentivoglio lui fit exécuter deux paysages qui eurent un grand succès et le présenta au pape Urbain VIII. De ce jour la réputation de Claude Lorrain fut fondée et les commandes affluèrent en si grand nombre, que, comme il ne pouvait suffire à toutes, devenir son contrefacteur fut l'objet d'une lucrative industrie. Excepté pour

quelques personnes dont il était sûr, il dut interdire l'accès de son atelier, où l'on venait surprendre ses compositions pour les reproduire avant même qu'elles fussent achevées. De plus, afin de se précautionner davantage et d'éviter de se répéter, il créa un album qui a reçu le nom de *Livre de vérité*, dans lequel il plaçait une esquisse de chacun de ses tableaux, avec la date et le nom de l'acquéreur. Une clause de son testament ordonnait que ce livre ne fût jamais aliéné par sa descendance. Cette clause, malgré les offres les plus séduisantes, a été respectée par les générations les plus proches; dans la suite il n'en fut pas de même, et, après une série de transmissions, ce recueil est aujourd'hui la propriété des ducs de Devonshire.

Des envieux allèrent jusqu'à prétendre méchamment que tout le mérite de ses tableaux était dû au pinceau de Giovanni Domenico Romano, son élève, et celui-ci poussa l'audace jusqu'à réclamer un prix qu'il osa mettre à son concours prétendu supérieur au talent de son maître, en le menaçant d'un procès. Claude Lorrain lui remit la somme qu'il demandait et le renvoya.

Claude Lorrain, travaillant jusqu'à son dernier jour, mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il fut enterré dans l'église de la Trinité-du-Mont; mais, en 1840, ses restes ont été transportés dans l'église Saint-Louis-des-Français.

Les traits caractéristiques du talent de Claude Lorrain sont l'air et la perspective. De même que Velasquez pour ses tableaux, il sut, pour ses paysages, peindre l'air pour ainsi dire. Il savait les inonder de lumière, choisissant le lever du soleil, et plus souvent encore son coucher; il allait en surprendre les effets dans la campagne de Rome; et, rentré chez lui, il fixait sur la toile l'impression vive encore qu'il avait ressentie. Rarement il peignait d'après nature, préférant peindre dans son atelier; mais l'étude qu'il

avait faite au dehors restait si bien gravée dans sa mémoire, que ses aspects sont toujours vrais, que ses feuillages reproduisent exactement les diverses essences des arbres. Fidèle, comme le Poussin, à la tradition de l'art français, il a vivifié le premier plan de ses tableaux par des personnages, laissant la nature inanimée seule en possession du second plan et des perspectives lointaines.

L'état des tableaux de Charles Ier mis en vente au palais de Somerset contient un tableau de Claude Lorrain représentant *Saint Jean-Baptiste* en pied, ce qui prouve qu'il peignit par exception d'autres tableaux que des paysages. L'inventaire dressé après la mort du cardinal Mazarin contient trois tableaux de ce maître : des *ruines, avec vaches et figures ;* une *rivière et des bergers ;* une miniature représentant les *Sabines*.

CHAPITRE III

LE CARDINAL MAZARIN CONSIDÉRÉ COMME AMATEUR DE LA CURIOSITÉ. — SES PRÉCURSEURS DANS CETTE VOIE. — LES COLLECTIONS DU CARDINAL DE RICHELIEU. — ATTRAIT INNÉ DU CARDINAL MAZARIN POUR LES BEAUX-ARTS. — SON GOUT POUR LES LIVRES. — SA PASSION POUR L'ARGENT. — IL SAIT ALLIER UNE APPARENTE PRODIGALITÉ A LA PLUS ÉTROITE PARCIMONIE. — SES COLLECTIONS ONT PU ÊTRE L'EFFET D'UN CALCUL. — SES RELATIONS DIPLOMATIQUES LUI ONT SERVI A LES FORMER. — SON PHYSIQUE, SON ÉLÉGANCE, SON GOUT POUR LES PARFUMS. — SES DIVERSES RÉSIDENCES A PARIS. — IL ACHÈTE OU GAGNE AU JEU L'HÔTEL DU PRÉSIDENT TUBEUF. — EMBELLISSEMENT ET AGRANDISSEMENT DE CET HÔTEL, QUI DEVIENT LE PALAIS MAZARIN. — LES CARDINAUX BARBERINI, LE CAVALIER BERNIN, MANSARD. — LES DIVERS AMÉNAGEMENTS DE CE PALAIS. — SES SOMPTUEUSES ÉCURIES. — SES GALERIES. — SES COLLECTIONS DE TABLEAUX, DE STATUES ET DE TAPISSERIES. — LA BIBLIOTHÈQUE. — NAUDÉ BIBLIOTHÉCAIRE. — LES APPARTEMENTS DESTINÉS A LA ROYALE HOSPITALITÉ DU CARDINAL. — MERVEILLEUX AMEUBLEMENT. — LA GARDE-ROBE DU CARDINAL. — LA CHAPELLE ET SES JOYAUX. — APPARTEMENT PARTICULIER DU CARDINAL. — L'ARGENTERIE DU CARDINAL. — SES TAPISSERIES. — SES TAPIS. — SES CARROSSES ET SES CHEVAUX. — PROTESTATIONS DE COLBERT CONTRE LES CHIENS ET CONTRE LA FAMILLE DU CARDINAL. — LES FABLES DE LA FONTAINE. — LA FRONDE DISPERSE LES RICHESSES DU PALAIS MAZARIN. — CINQ TENTURES DE TAPISSERIE DU CARDINAL DÉCORENT L'HÔTEL DE LA DUCHESSE DE CHEVREUSE. — LETTRE INÉDITE DE JOBARD AU CARDINAL MAZARIN. — LE BANQUIER HERVART ET SON HÔTEL. — LA BIBLIOTHÈQUE DU CARDINAL EST DISPERSÉE. — VAINES TENTATIVES POUR S'Y OPPOSER DU PRÉSIDENT TUBEUF, DE VIOLETTE, DE BAILLEUL, DU ROI LUI-MÊME. — LETTRE DE CACHET. — REQUÊTE DE NAUDÉ AU PARLEMENT. — LA VENTE DES COLLECTIONS DE CHARLES Ier DEVIENT UNE MINE LARGEMENT EXPLOITÉE PAR LE CARDINAL MAZARIN POUR ENRICHIR SES PROPRES COLLECTIONS. — JABACK, CURIEUX CÉLÈBRE; SES HÔTELS A COLOGNE ET A PARIS. — IL CÈDE AU CARDINAL MAZARIN UNE PARTIE DE SES ACQUISITIONS. — EXAGÉRATION DONNÉE A SON RÔLE D'ACHETEUR EXCLUSIF POUR LE CARDINAL. — UNE PARTIE DE CE RÔLE REVIENT A M. DE BORDEAUX.

Nous envisageons dans ce livre le cardinal Mazarin comme un amateur éminent de la curiosité; mais s'il s'est fait à ce point de vue une place qui a peu d'égales, il avait eu dans cette voie des précurseurs plus ou moins illustres. L'art n'existerait pas, s'il n'y avait eu de tout temps des amateurs qui apprécient les œuvres des artistes et qui les encouragent.

Si les documents ne faisaient généralement défaut, l'on pourrait donc faire remonter à la plus haute antiquité, comme les arts eux-mêmes, l'histoire de la curiosité. Nous allons par conséquent nous borner à citer, dans une période relativement moderne, quelques-uns de ceux qui ont ouvert la voie suivie par le cardinal Mazarin : Léon X et François Ier, qui ont marqué de leur sceau l'époque de la Renaissance ; le duc de Mantoue, Charles Ier, roi d'Angleterre, le comte d'Arundel, le duc de Buckingham, le comte de Pembroke, les Gonzague, à Nevers, le connétable de Montmorency, Philippe de Béthune, père du grand Sully, Mathieu Molé, amateur de médailles et de tableaux, les ducs d'Épernon, de Lesdiguières, de Villeroi, le maréchal de Retz, Daniel Dumoustiers, Paul Péteau, collectionneur d'antiquités, qui eut le premier l'idée, en 1610, de faire imprimer son catalogue, enfin le cardinal de Richelieu, trop peu connu sous cet aspect. Ce précurseur du cardinal Mazarin, dans la politique comme dans les arts, s'appliqua à embellir par ses collections les trois demeures qui lui appartenaient : le Palais-Cardinal qu'il avait élevé, Palais-Royal aujourd'hui ; sa maison de Rueil, qu'il construisit également ; son château de Richelieu, qu'il rebâtit entièrement. Son palais, à Paris, contenait vingt-six portraits de personnages historiques ; sa bibliothèque, cinquante-huit portraits d'hommes illustres, des livres nombreux et neuf cents manuscrits, le Gladiateur en bronze, dix-huit statues antiques. Son château de Richelieu renfermait une collection de marbres antiques, bustes et statues, qu'il avait également fait venir de la Grèce et de l'Italie ; de précieux tableaux, parmi lesquels on remarquait encastrés dans la boiserie les deux tableaux de Mantegna : *le Parnasse* et *Minerve ou la Vertu victorieuse des vices ;* enfin la tapisserie de *Renaud et d'Armide*, d'après les cartons de Vouet (1).

(1) Voir l'ouvrage *Recherches sur les collections de Richelieu*, par M. Bonnaffé, et le

Le cardinal Mazarin dut à la confiance du cardinal de Richelieu, qui l'avait initié aux affaires de l'État, d'être appelé à lui succéder dans le poste de premier ministre. Il était naturel qu'il eût pris à ce contact le goût des collections; aussi ce goût se développa-t-il d'autant mieux qu'ils en possédait déjà lui-même le sentiment inné. L'Italie lui avait inspiré l'amour éclairé des beaux-arts; plus que le cardinal de Richelieu il était connaisseur par lui-même, plus encore que celui-ci il se fit collectionneur, et il a conquis le droit d'être classé au nombre des amateurs les plus illustres de la curiosité.

L'attrait du cardinal Mazarin pour les œuvres d'art avait pour corollaire le goût des livres; aussi, auprès de ses galeries de tableaux, de statues, de tapisseries, de meubles précieux, s'appliqua-t-il à réunir une des plus riches et des plus nombreuses bibliothèques de son époque.

Pour les collectionneurs de belles choses, la fortune, après le goût, est la condition indispensable pour se les procurer. Le cardinal Mazarin ne négligea rien pour se mettre en règle à cet égard. Il n'eut pas seulement cette ambition politique qui inspire la recherche du pouvoir, il eut à un degré supérieur encore la passion de posséder la fortune. Cette passion lui fit tirer un parti scandaleux de la vénalité des charges publiques, lui fit confondre les revenus de l'État avec les siens, le fit se lancer dans les fournitures des armées, dans des entreprises maritimes et dans des spéculations commerciales peu dignes d'un premier ministre. Des richesses si facilement puisées à tant de sources auraient pu le conduire à la prodigalité; mais il n'en fut rien. Lorsqu'il fit parfois de grandes dépenses d'apparat ou des dons magnifiques, il

travail intitulé *Collections de sculptures du cardinal de Richelieu*, par M. de Boislisle, inséré dans le XLIIe volume des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*.

fut guidé par le calcul d'en tirer un profit plus grand que le montant de la dépense. Dans l'habitude, il ne pratiquait pas seulement l'économie, il pratiquait la plus étroite parcimonie. Son irrésistible goût pour les beaux-arts put seul, en combattant son avarice, le décider à employer une part de ses richesses à former des collections; mais il n'est pas impossible qu'il n'y fût encore porté par son esprit de calcul. Toute acquisition d'un objet d'art n'est point, en effet, une dissipation, chaque objet de cette nature peut représenter même un double bénéfice: le premier par son achat à bon marché, si l'acquéreur a eu cette habileté ou cette chance; le second, par le seul effet du temps qui augmente sa valeur en raison de la destruction fatale de tout ou partie des objets similaires. Le cardinal était trop expert en beaux-arts et en affaires pour ignorer ces choses, aussi sa première condition pour tout achat était le bon marché; elle ne l'empêcha pas d'acheter de fort belles choses, des chefs-d'œuvre même; mais malheureusement elle lui fit manquer aussi, comme nous le verrons, plus d'une acquisition précieuse. Enfin il s'en remettait au temps pour opérer la multiplication de la valeur de ses collections.

La vie diplomatique qu'il avait menée en sa qualité de nonce du saint-siège, en bien des lieux et avec nombre de personnages, lui avait créé de toutes parts des relations qu'il mettait à profit pour former ses collections. A Rome, où, dès le commencement de sa fortune, il avait acheté du duc d'Altemps le palais Bentivoglio, sur le Monte-Cavallo, son père Pietro Mazarini et toute sa famille lui servaient de correspondants, sans compter Benedetti, son mandataire, Valenti, son banquier, chargé du soin de faire valoir ses économies, l'abbé Mandini, Cantarini, Franchipani, maréchal de camp des armées de Louis XIII, qui était revenu dans sa patrie, Serrantoni, plus tard contrôleur de la maison d'Anne

d'Autriche, Alphonse Lopez, brocanteur de pierres précieuses et de curiosités. Plusieurs de ces derniers avaient été les agents du cardinal de Richelieu. Beaucoup de membres du sacré collège, et plus particulièrement les cardinaux Barberini, Bichi et Grimaldi lui prêtaient également leurs concours. A Gênes, à Turin, à Milan, à Venise, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, en Espagne, des émissaires étaient pour lui à l'affût des bonnes occasions.

Les immenses richesses que sa préoccupation constante le portait à accroître indéfiniment lui procuraient la facilité, sans l'empêcher d'économiser une partie de ses revenus, de s'adonner à la magnificence. Il ne négligeait pas de pratiquer l'élégance personnelle dont l'art n'appartient pas toujours même aux plus opulents. La nature l'avait aidé; sa tournure était bien prise, son visage agréable, sa physionomie douce; sa fine moustache était relevée avec soin; il était recherché dans ses vêtements, dont la coupe était toujours irréprochable, soit qu'il portât les habits du gentilhomme et du cavalier qu'il ne dédaignait pas, soit qu'il fût revêtu de la simarre à plis flottants et du rochet de cardinal. Non content de plaire à la vue, il voulait encore flatter l'odorat; il exhalait les parfums que préparaient pour lui, dit-on, des moines d'Italie. C'était la mode introduite en France depuis les alliances de nos rois avec deux princesses de la maison de Médicis. La reine Anne d'Autriche avait puisé à ces traditions sa vive passion pour les senteurs. L'élégance parfumée du cardinal ne nuisit peut-être point à sa faveur auprès d'elle. Les petites causes ont souvent de grands effets; les parfums, à ce compte, auraient eu une influence considérable, pendant une longue période, sur les destinées de la France. Ne nous en plaignons pas; ils valent bien les exhalaisons démocratiques des hommes politiques des temps modernes. Lorsqu'en l'année 1628 Jules Mazarin

vint momentanément à Paris pour la première fois, il logea chez le comte de Chavigny, rue du Roi-de-Sicile (1), dans l'hôtel qui avait autrefois porté ce même nom parce qu'il avait appartenu à Charles, duc d'Anjou, roi de Sicile, frère de saint Louis, mais qui s'appelait alors hôtel de Saint-Paul, depuis qu'il avait été acquis par François d'Orléans-Longueville, comte de Saint-Paul (2). Nommé par le pape vice-légat d'Avignon, en 1634, cette même année il fut envoyé à Paris, où il fit, le 26 novembre, une solennelle entrée comme nonce extraordinaire du pape Urbain VIII; il logea à l'hôtel de Cluny, affecté depuis l'année 1561 à la résidence des nonces du saint-siège. Pendant un séjour de près de deux années, Mazarin fut comblé de telles prévenances par le cardinal de Richelieu, qu'il conçut dès lors la pensée de saisir les premières circonstances favorables qui viendraient à s'offrir pour faire de la France sa patrie adoptive. Rappelé à Rome en 1636, il se fit naturaliser Français en 1639 et fut appelé à Paris, en 1640, pour y être investi des fonctions d'ambassadeur du roi de France en Italie. En 1641, le cardinal de Richelieu lui fit conférer la pourpre romaine, et, en mourant, en 1642, il le recommanda au roi Louis XIII. Ce monarque mourut l'année suivante en l'instituant, par son testament, chef du conseil de régence, sous la reine mère.

Le cardinal Mazarin, devenu premier ministre, s'établit d'abord rue du Louvre, appelée aussi rue de l'Oratoire, à l'hôtel de Clèves. Cet hôtel avait retenu ce nom de Catherine de Clèves, veuve du duc de Guise assassiné à Blois, qui l'avait fait construire. A partir de la régence, la cour avait quitté le Louvre pour s'installer au Palais-Cardinal, depuis

(1) Vis-à-vis la rue des Ballets; cet hôtel n'existe plus aujourd'hui.

(2) Il ne faut pas confondre cet hôtel Saint-Paul avec l'ancien hôtel Saint-Paul, séjour du roi Charles V et de quelques-uns de ses successeurs.

Palais-Royal, légué au roi par le cardinal de Richelieu. Le cardinal Mazarin désirait s'y établir pour être plus à portée d'exercer une influence de tout instant sur la reine mère; il en trouva la raison ou le prétexte dans un complot tramé pour l'enlever par la cabale des Importants, et il se réfugia au Palais-Royal afin de se mettre désormais en sûreté sous la protection de la garde même du roi. Il y occupa un corps de bâtiment sur une des cours latérales dont l'emplacement forme aujourd'hui la cour des Fontaines; son appartement communiquait par une galerie à l'appartement d'Anne d'Autriche.

Dès que le cardinal Mazarin se sentit assuré, du côté de la régente, d'une situation que rien ne pourrait ébranler, il fut bien aise, sans s'éloigner beaucoup, de se créer un chez-lui indépendant.

Au bout des jardins du Palais-Royal s'élevait, séparé seulement par la rue Neuve-des-Petits-Champs, un bel hôtel que Tubeuf, président à la Chambre des comptes, venait de faire construire; le cardinal en fit l'acquisition. Quel fut le prix de l'acquisition de cet hôtel, on l'ignore. On sait seulement que le président Tubeuf, pour mettre obstacle à la vente, ordonnée par le Parlement, des meubles, des collections et de la bibliothèque du cardinal, allégua qu'il avait droit de les conserver en gage, puisqu'il était encore créancier du prix de son hôtel montant, suivant lui, à 680,000 livres. Mais il y a tout lieu de croire que Tubeuf, dans le but de rendre service au proscrit, exagérait le prix. Il est plus que probable que le cardinal, loin d'avoir acquis cet hôtel à un prix exagéré, l'avait acheté au-dessous de sa valeur, le président comptant bien se récupérer sur les effets de la faveur du tout-puissant ministre. Il estimait cette faveur à si haut prix, qu'il aurait peut-être même abandonné son hôtel pour rien, l'ayant joué avec le cardinal à une partie de piquet qu'il

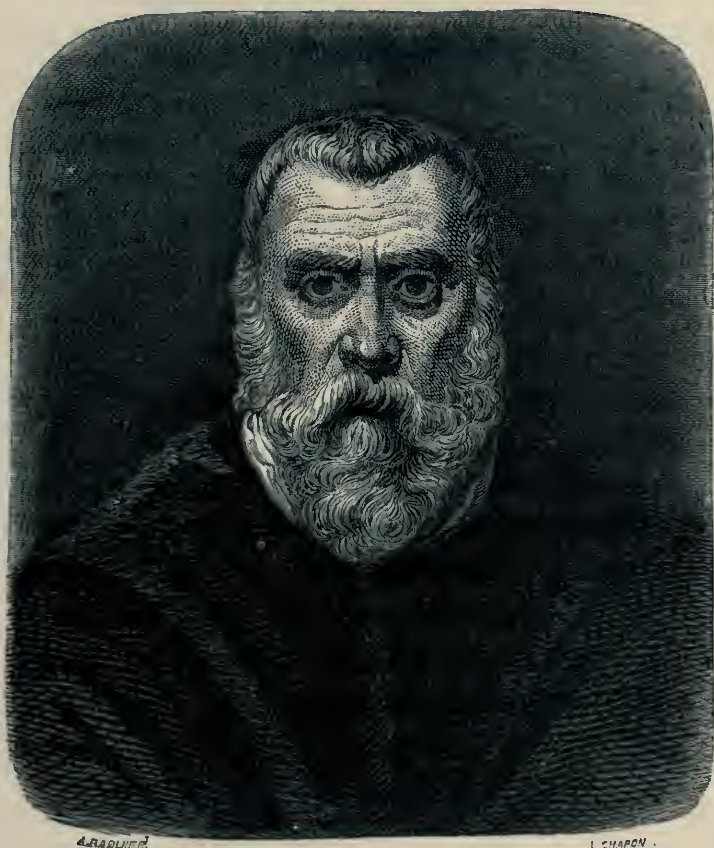
perdit volontairement (1). Quoi qu'il en soit, le président Tubeuf était assez riche pour ne pas s'arrêter à une question d'argent, car à peine avait-il cédé son hôtel au cardinal, qu'il en construisit un autre au coin de la rue Vivienne, qui est devenu l'hôtel de Torcy. Il avait fait élever par l'architecte Le Muet l'hôtel qu'il abandonnait, composé d'un corps de logis principal sur la rue Neuve-des-Petits-Champs; deux autres bâtiments, qui en formaient les dépendances, avaient été construits par le président Duret de Chivry. Cet hôtel était situé sur un mouvement de terrain qui permettait d'étendre la vue d'un côté sur la campagne, dans la direction des boulevards d'aujourd'hui, de l'autre sur le jardin du Palais-Royal, dépression du sol très visible encore. De vastes terrains contigus à cet hôtel entre la rue Vivien, rue Vivienne à présent, et la rue de Richelieu, permettaient d'établir de nouvelles constructions en rapport avec la grandeur du nouveau possesseur, qui se mit immédiatement à l'œuvre, bouleversant même tous les intérieurs décorés et aménagés par le président Tubeuf, ne faisant grâce qu'à une seule cheminée, qui portait sur son manteau les armes accolées des Tubeuf et des Talon, la femme du président étant de cette famille (2).

Le cardinal rencontra pour le guider dans tous ces agrandissements et ces embellissements d'utiles auxiliaires dans les cardinaux Barberini. Ces deux frères, après la mort du pape Urbain VIII, trouvant son successeur, le pape Innocent X, mal disposé pour eux, s'étaient retirés en France. Amateurs éclairés des beaux-arts, ils donnèrent au cardinal Mazarin plus d'un utile conseil en échange de l'hospitalité reçue. L'un de ces conseils, mais celui-ci ne put aboutir,

(1) Nous avons trouvé ce fait consigné dans une note manuscrite qui accompagne les plans dressés sous le règne de Louis XV pour l'appropriation du palais Mazarin à la Bibliothèque du roi. — Cabinet des estampes (Bibliothèque nationale).

(2) Tiré de la note manuscrite citée ci-dessus.

fut de faire venir de Rome à Paris le cavalier Bernin pour diriger les nouvelles constructions du palais. Bernin avait accepté l'offre accompagnée de la promesse d'une pension de douze mille écus, lorsque le pape s'opposa formellement au départ du célèbre architecte. Mansard fut alors choisi. Il



Portrait du Tintoret par lui-même.

éleva parallèlement à la rue de Richelieu, et parallèlement à la rue Vivien, mais à distance de celle-ci, deux corps de bâtiments principaux avec d'autres corps de logis qui, du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs, les soudaient en divers points. Ces bâtiments, auxquels faisaient suite au nord de vastes jardins, environnaient sept cours de différentes grandeurs,

L'aile qui vint border la rue de Richelieu fut entièrement construite en pierres de taille; mais toute l'ornementation fut réservée pour la face tournée vers la cour; la face extérieure, le long de la rue de Richelieu, fut entièrement négligée. Cette voie était alors très secondaire; presque aucune maison ne la bordait; elle traversait des jardins entre un double rang de murailles. Le rez-de-chaussée de cette aile fut consacré à l'écurie la plus vaste et la mieux aménagée que l'on eût vue jusqu'alors; trois portes monumentales lui servaient d'entrée; sur la voûte à chaînes de pierres de taille étaient sculptés le chiffre et les armes du cardinal. Cette écurie était large de 4 toises, longue de 27, et éclairée par dix-neuf grandes croisées dans les embrasures desquelles des coffres qui servaient eux-mêmes d'ornementation recélaient dans leur intérieur les lits des palefreniers et les ustensiles d'écurie; les piliers et les râteliers étaient en chêne tourné; les auges étaient également en bois de chêne (1). Au-dessus des écuries, le premier étage était occupé par une des galeries de tableaux et par la galerie de la bibliothèque, longue de 30 toises, large de 4 toises 1/2, éclairée par huit croisées, surmontée par une voûte d'une élévation de 5 toises. Nous parlerons plus loin de ses aménagements et des livres qu'elle contenait.

L'aile parallèle à la rue Vivien, laissant entre elle et cette rue un jardin qui subsiste encore, fut construite en appareil de briques à chaînes de pierre. Mansard surmonta les fenêtres du premier étage d'un attique sculpté représentant alternativement des guirlandes de fleurs et les faisceaux des armes de Mazarin. Cette aile contint deux galeries : celle du rez-de-chaussée, décorée par le pinceau de Grimaldi, fut

(1) Voir les *Antiquités de Paris*, par Sauval. — Ces somptueuses écuries et le goût du cardinal pour les chevaux furent l'objet d'une *Mazarinade* que nous avons reproduite dans notre ouvrage : *Souvenirs du règne de Louis XIV*.

consacrée aux marbres et aux statues (1); celle du premier étage, ornée de tapisseries et de tentures en damas cramoisi avec les armes du cardinal, était garnie de tableaux et de cabinets précieux, de tables de Florence à dessins formés par des marbres découpés, de meubles en laque de Chine, de bras et plaques de vermeil, de chenets merveilleux, de bassins d'argent, de miroirs encadrés de plaques d'or et d'argent, d'écaille et d'ivoire, de lustres de cristal et d'orfèvrerie, enfin d'objets d'art de mille sortes (2). Un portrait du cardinal, qui a été gravé par Nanteuil, semblait présider à ces merveilles; il s'était fait peindre assis dans la pièce précédant sa galerie que l'on voit en perspective, entouré des attributs de la science et des arts, tenant à la main le plan d'une ville fortifiée (3).

Après l'année 1653, deux tableaux du Corrège, l'*Antiope endormie* et *le Mariage mystique de sainte Catherine*, vinrent prendre place dans cette galerie.

Dans cette même galerie, le cardinal fit tirer en 1656 la magnifique loterie dont parle Mademoiselle de Montpensier dans ses *Mémoires*. Les billets, tous gagnants, avaient été offerts aux dames et aux seigneurs de la cour; les lots s'élevaient à une valeur de plus de six cent mille livres, le gros lot était un diamant de quatre mille livres.

Une salle, appelée *salle des Antiques,* était particulièrement consacrée aux bustes et aux statues des empereurs romains;

(1) Cette galerie est aujourd'hui consacrée à la collection des estampes de la Bibliothèque nationale.

(2) Cette galerie du premier étage, dépouillée depuis longtemps de ses richesses d'autrefois, a été récemment restaurée; une toile économique, collée sur la muraille et peinte aux armes du cardinal, remplace les riches tentures. Ces armoiries, d'azur, à la hache d'armes d'argent dans un faisceau d'or lié d'argent, posé en pal, sont indéfiniment répétées sur un fond d'un ton peu heureux. Les manuscrits les plus précieux de la Bibliothèque nationale sont exposés dans des vitrines qui occupent le milieu et les parois de cette galerie; ce sont encore des richesses dignes de l'ancien possesseur de ce palais.

(3) Nous donnons la reproduction de ce portrait.

on y remarquait une statue d'Alexandre le Grand. Parmi les marbres, bustes ou statues répandus de toutes parts dans ce vaste palais énumérons : quatre statues d'Apollon, deux statues d'Adonis, trois statues de Mercure, deux Bacchus, deux Vénus, quatre Cupidon, un Hercule, Andromède lié par les mains au rocher, Orphée, deux Cérès, un satyre, une amazone, quatre consuls romains, Scipion l'Africain, les bustes des douze Césars, quatorze têtes de philosophe et d'orateur.

Les tableaux étaient dus pour la plupart au pinceau des maîtres les plus célèbres. Citons parmi les œuvres les plus remarquées : David vainqueur de Goliath, par le Guide; Vénus et Adonis, par Romanelli; une Sainte Famille, par Albani; la Charité romaine, par le Guerchin; Sainte Catherine, par Raphaël; Notre-Dame tenant Notre-Seigneur entre ses bras, par Parmigiano ; David jouant de la harpe, par le Dominiquin; un portrait d'homme ayant une chaîne d'or au cou, par le Tintoret; le portrait du Tintoret par lui-même; un jeune homme avec une plume blanche sur sa barrette, par Giorgione; le martyre de saint Étienne, par le Carrache ; une bacchante, par Pierre de Cortone ; Marie de Médicis, par Van Dyck ; un paysage, par Claude Lorrain. Le cardinal possédait encore quatorze tableaux en tapisserie, dont une Nativité de Notre-Seigneur, de haute lisse, en or, laine et soie ; la Charité entourée d'enfants, tenant en leurs mains une palme et deux fleurs de lis, d'après un dessin de Raphaël (1).

L'univers entier était tributaire de ce palais : Milan avait fourni les damas brodés aux armes du cardinal; le Levant,

(1) A l'époque dont nous parlons, antérieure à l'année 1650, les collections du cardinal étaient moins complètes qu'elles ne l'étaient en 1661, à l'époque de sa mort, ainsi que le lecteur la verra plus loin ; les tableaux de la première époque ne se retrouvent pas tous dans la seconde, quelques-uns ayant manqué à l'appel lors de la reconstitution de la galerie du cardinal, en 1653.

les riches tapis de pied; les fabriques les plus renommées, les riches tapisseries qui couvraient les lambris; Venise, les grands miroirs; la Chine, les porcelaines et les laques; Gênes et Venise, le linge et les dentelles; toutes les parties du monde, les diamants et les pierres précieuses; Rome et Florence avaient pourvu à la fourniture des carrosses.

La bibliothèque n'était pas moins digne d'admiration. Son premier noyau provenait de l'acquisition, en 1643, pour dix-neuf mille livres, de la bibliothèque de M. de Cordes, chanoine de Limoges; elle rivalisait avec les bibliothèques les plus célèbres de Rome, de Milan, d'Oxford; elle atteignait le chiffre de quarante mille volumes. On y remarquait cent Bibles traduites dans toutes les langues, toutes les éditions des Pères de l'Église, toutes les éditions des ouvrages classiques, tous les ouvrages connus sur l'histoire de tous les peuples, tous les ouvrages publiés sur la morale, sur la philosophie et sur les arts. Les livres étaient placés sur des rayons divisés en compartiments, de distance en distance, par de hautes colonnes cannelées, en bois de chêne, surmontées de chapiteaux corinthiens. Dans le haut courait un balcon auquel on accédait par quatre escaliers dissimulés dans les quatre angles (1).

Cette précieuse collection de livres avait été complétée par les voyages, en Italie, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, de Naudé, le savant bibliothécaire du car-

(1) Ces boiseries et les livres furent placés au collège des Quatre-Nations, palais de l'Institut aujourd'hui, auquel le cardinal les avait légués; ils y sont encore et le titre de Bibliothèque Mazarine continue à rappeler la memoire du fondateur de ce collége. La Bibliothèque du roi, dite Bibliothèque nationale aujourd'hui, bien que placée dans l'ancien palais Mazarin, rue de Richelieu, n'a donc rien de commun avec la bibliothèque du cardinal. La Bibliothèque du roi, après avoir été transférée, sous Henri IV, du château de Fontainebleau au collège de Clermont, à Paris, ensuite au couvent des Cordeliers, plus tard rue Vivienne, dans deux maisons achetées de M. de Beautru, n'est venue occuper que sous la Régence la partie du palais Mazarin alors connue sous le nom d'hôtel de Nevers, sur la rue de Richelieu.

dinal (1); elle avait été enrichie par les dons des souverains étrangers et de leurs ambassadeurs.

Le cardinal Mazarin, fort érudit en histoire et en littérature, avait une connaissance particulièrement approfondie de l'histoire romaine, et une mémoire si facile, qu'il récitait de longues tirades de poèmes latins. Il n'aimait pas les 'ivres seulement pour leur nombre, mais il était un appréciateur éclairé de leur contenu; les livres nouveaux n'étaient achetés que lorsqu'il en avait examiné lui-même le titre et les chapitres principaux. A cet effet, on les lui disposait sur un grand bureau, dans la galerie de sa bibliothèque, sur le passage de sa chambre à la chapelle (2).

Le cardinal ne prétendait point jouir seul, en égoïste, de ces trésors intellectuels; ils les mettait à la disposition de ceux qui voulaient travailler; toutes les commodités leur étaient offertes : les sièges, l'encre, le papier et le concours des employés. Il se proposait de faire graver au-dessus de la porte d'entrée une inscription latine indiquant que l'accès en était permis même aux simples passants.

Nous n'avons parlé encore que des galeries destinées aux marbres, aux tableaux et aux livres; les pièces destinées au logement étaient non moins somptueuses, elles formaient quatre appartements complets pour permettre au cardinal d'offrir sa royale hospitalité à de grands personnages et à des princes étrangers. Les plus précieuses tapisseries, les plus

(1) Gabriel Naudé, né à Paris, le 2 février 1600, s'était d'abord livré à l'étude de la médecine ; son goût pour les livres lui en fit abandonner l'exercice. Il devint bibliothécaire du président de Mesmes, qu'il suivit en Italie, où il le quitta pour s'attacher au même titre au cardinal Bagni. A la mort de celui-ci, il passa à la bibliothèque du cardinal Barberini. Le cardinal de Richelieu, pour le rappeler en France, lui fit donner le titre de médecin du roi, et il lui confia le soin de sa propre bibliothèque. Après la mort du cardinal de Richelieu, le cardinal Mazarin s'empressa d'attacher à sa personne ce savant très versé dans l'étude des monuments de l'antiquité.

(2) Voir l'*Histoire du cardinal Mazarin* par Aubéry.

riches étoffes couvraient les lambris de ces appartements; au milieu des principaux étaient placées des tables précieuses; l'une d'elles avait appartenu à Henri IV. Leurs marbres découpés aux couleurs variées ou leurs mosaïques formaient des dessins capricieux d'arabesques, de fleurs et d'oiseaux. Contre les parois étaient adossés sur leurs supports à colonnes de nombreux cabinets, les uns d'ébène, les autres d'écaille, avec de petits tableaux enchassés, des incrustations d'ivoire et mille ornements en cuivre doré. Un lit d'ivoire attirait l'admiration par le prix de la matière et par la perfection du travail; mais, en un tel lieu, est-il bien l'emblème du repos, qui ne se rencontre guère au faîte des grandeurs ?

Certains lits étaient en velours ou en damas de soie rouge ou vert; les dais, les pentes, les rideaux, les courtes-pointes de même, bordées de crépines d'or ou d'argent; les tapis de table, les garnitures des fauteuils, des chaises, des escabeaux étaient aussi en velours ou en damas de couleurs assorties; des sièges pliants étaient garnis de dentelle; dans l'un de ces appartements se dressait un dais en velours rose où était représenté en broderie d'or, d'argent et de soie l'*Histoire de David et de Saül*. Dans une des chambres, le lit, avec tous ses accessoires, était en brocart d'argent à fond bleu; dans une autre, il était en tapisserie de haute lisse de Bruxelles à fond de roses blanches et rouges rehaussées d'argent. Les ustensiles les plus nécessaires, et que nous ne nommerons pas, étaient en verre, garnis d'un siège de velours; le cardinal, pour son usage, en avait en argent.

La garde-robe du cardinal eût formé seule un musée d'un genre particulier; à ce titre nous allons nous permettre d'y jeter un coup d'œil indiscret; nous y trouverons de quoi vêtir le triple personnage qu'en lui réunissait Mazarin: l'homme d'église, l'homme de cour, l'homme de guerre. Nous

voyons une grande chape de chapelle en camelot de Venise cramoisi; une simarre de gros de Naples couleur de feu; un grand manteau couleur de feu, deux soutanes, l'une en crespon couleur de feu, l'autre en tabis rouge cramoisi. La collection des habits de cour est bien autrement nombreuse; nous en comptons dix-huit, en satin à fleurs, en taffetas rose à fleurs noires, en velours doublé de panne rose, en satin cramoisi, en drap d'Angleterre écarlate, et autres étoffes, avec tout le reste du costume, bas de soie, jarretières et nœuds de souliers assortis; un habit de campagne en drap brun de Hollande, chausses, justaucorps et manteau garnis de boutons d'or et de soie; une quantité de bas à botter; et pour suspendre son épée deux baudriers en peau de bœuf marin, trois autres en broderie d'or et d'argent dont l'un orné de perles. Un attirail moins guerrier était un parasol de damas rouge cramoisi à fleurs. Nous ne parlerons du linge du cardinal que pour dire qu'il avait des coiffes de nuit et des camisoles brodées de dentelles; et il reposait sa tête sur un oreiller de senteur de taffetas blanc garni de houppes.

A ce luxe en toutes choses le cardinal avait joint les commodités les plus raffinées: pour s'éviter la fatigue de monter ou de descendre les marches des splendides escaliers, un ascenseur, invention moins moderne qu'on ne le suppose, le transportait au moyen d'un mécanisme qu'il faisait mouvoir lui-même. Comme cet ascenseur était placé dans un endroit retiré du palais, la malignité publique s'en empara, prétendant y voir un moyen que le cardinal s'était ménagé pour échapper à l'occasion à la poursuite de ses ennemis. La Fronde, qui venait de naître, donnait lieu à ces propos; aussi les magnificences de ce palais servirent-elles bientôt de thème à la plus amère critique, aux interprétations les plus malveillantes. Les objets mêmes destinés à réveiller les sentiments de charité et de piété étaient jetés à

la face du cardinal en ces termes : « Une statue qui représente la Charité est reléguée dans un lieu obscur et démontre que tout est insolite dans cette maison, que la charité elle-même y est en pierre ; un admirable tableau de la Vierge fait voir que la piété est ici seulement en peinture (1). »

Pour l'acquisition de chaque nature d'objets, le cardinal Mazarin avait son agent attitré, il n'est donc pas surprenant



Le mariage de sainte Catherine, du Corrège.

qu'il eût son orfèvre, Lescot, qu'il avait investi de toute sa confiance ; les bijoux et la prodigieuse argenterie qu'il possédait en valaient la peine. Faisons une incursion pour visiter les coffres, les bahuts et les dressoirs renfermant ces richesses auxquelles l'art ajoute une valeur qu'il double pour le moins. Nous ne nous arrêterons pas aux diamants et aux autres pierres précieuses non montées que le cardinal

(1) *Inventaire des merveilles du monde rencontrées dans le palais du cardinal Mazarin.* Nous avons reproduit cette *Mazarinade* dans notre ouvrage *Souvenirs du règne de Louis XIV*, t. VI, à l'*Appendice*.

possédait à profusion, mais examinant d'abord les riches objets destinés en apparence à l'usage de sa chapelle, mais qui étaient seulement destinés à être montrés, nous admirons un Christ d'or attaché à une colonne de jaspe rouge garnie d'or, portée sur un piédestal d'ébène profilé d'or, incrusté de jaspe et de lapis; deux croix en cristal de roche garnies d'argent et d'or émaillé, portant dans le milieu de riches reliquaires, une autre croix de cristal de roche portant des fleurs de lis au bout des branches, sur laquelle est attaché un Christ d'argent doré; un grand soleil ovale de cristal de roche garni de ses rayons de même cristal, ayant deux cristaux pour renfermer l'hostie, porté sur un soubassement d'argent doré; six chandeliers en cristal de roche, deux grands chandeliers en argent doré, un bassin ovale et deux burettes en cristal de roche garnies d'argent doré; un grand reliquaire d'ébène coupé par des pilastres de lapis à bases et à chapiteaux d'argent, porté sur quatre termes à ailes d'argent, couvert d'un dôme entouré de douze petits vases d'agate, incrustés de jaspe et de lapis, surmonté d'un Enfant Jésus en argent.

La chapelle proprement dite était moins pourvue de merveilles d'art; les pièces principales étaient un calice, sa patène et deux burettes en argent doré ciselé, représentant les scènes de la passion, avec les armes de la reine mère sous le pied du calice; plusieurs boîtes à hosties en argent doré, huit vases à fleurs en argent doré, une croix également en vermeil, quelques bassins et trois sonnettes en vermeil.

De la chapelle passant aux appartements particuliers du cardinal, nous nous arrêtons devant deux damiers, dits alors tabliers, pour les dames, le trictrac et les échecs; l'un est en ambre jaune, coupé de carrés d'ambre blanc, avec toutes les pièces assorties en ambre jaune et blanc; l'autre est en écaille de tortue entrecoupée de carrés d'ivoire avec toutes

les pièces également assorties; une écritoire en forme de tombeau en pierre de touche noire incrustée d'or, de lapis, d'agate et de cornaline, soutenue par quatre chauves-souris avec quatre écussons d'argent doré, surmontée d'une figure en argent doré portant à la main une clef et un cœur, assise sur un sphinx également d'argent doré; dans l'un des tiroirs trois boîtes d'argent, l'une pour la soie (1), les deux autres servant d'encrier et de poudrier; une cave d'ébène profilée d'argent percée à jour, contenant douze garnitures de bouteilles d'argent, soutenue sur quatre pieds en forme de cartouches grotesques; une cassette d'ébène et d'écaille avec les quatre frises peintes de miniatures représentant Tancrède et Clorinde, Renaud et Armide et deux paysages, et une cinquième miniature sur le couvercle représentant la Victoire; six boîtes de cuivre doré incrustées d'arabesques de corail, une gantière ovale d'argent doré ornée d'arabesques de corail; un miroir de Venise encadré de cuivre doré émaillé de blanc et de gris, orné de huit médaillons de corail, avec quatre termes de corail aux quatre angles dont les ailes d'argent sont émaillées de bleu; un tableau dans un cadre d'argent doré au milieu duquel est une Vierge de corail portée sur une nue d'or émaillée de blanc, entourée d'anges de corail; une tasse d'agate; un grand bassin composé de neuf pièces de cristal de roche monté en argent, avec des plaques d'or découpées; une grosse montre sonnante de cabinet, une horloge en cuivre doré sur un pied à balustre de cuivre doré et ciselé; cette horloge marquant sur divers cadrans les heures, les jours et les mois.

Nous avons, dans cette énumération déjà longue, cité à peine un spécimen de chaque nature d'objets; mais les dressoirs, où s'étage une argenterie prodigieuse par la quantité

(1) Chaque lettre se fermait par un fil en soie de couleur arrêté à ses bouts par un double cachet de cire; pour ouvrir la lettre, on coupait le fil.

des pièces et par le travail, réclament à leur tour notre attention. On croirait que le cardinal a été choisi par Darius pour l'héritier de toutes ses richesses et qu'Alexandre le Grand lui a transmis religieusement ce dépôt à travers les âges.

Notre vue s'arrête sur deux salières rondes en cristal de roche à couvercles d'argent doré gravés à godrons, portées chacune par quatre lions d'argent doré portant un écusson aux armes du cardinal sur un soubassement d'argent doré, le tout enrichi de cinquante-deux pièces d'or percées à jour sur lesquelles sont enchâssés seize chatons d'or où sont quatorze rubis et vingt perles; sept coquilles de nacre montées en argent doré portées par des sirènes; d'autres coquilles encore avec des montures différentes, mais non moins riches; des tasses de jaspe et d'agate; des bouteilles montées en argent doré ornées d'arabesques de corail; des bassins, des vases, des seaux, des buires, des aiguières, des flacons, des fontaines, des coupes, des drageoirs, des cassolettes, des flambeaux, des salières, des vinaigriers, tous en argent doré; une nef d'argent doré dont le couvercle est surmonté d'un enfant porté par un dauphin. Les pièces en argent blanc sont plus nombreuses encore; nous remarquons un grand limaçon porté sur un pied à godrons formant quatre coquilles, des cuvettes, des buires, des fontaines, des flacons avec bouchons et chaînettes, des cassolettes, des vases, des bassins, des chandeliers dont un à neuf branches, des réchauds, des sucriers, des vinaigriers, des porte-assiettes, des aiguières, des gobelets, quatre-vingt-quinze plats de diverses grandeurs et des assiettes à proportion. N'oublions pas des garnitures de feu en argent, et une figure de même métal du roi de Pologne à cheval terrassant un Turc. Cette pièce, de même que le grand limaçon, était sans doute destinée à servir de surtout de table.

La collection des tapisseries du cardinal était une des magnificences de son palais; elles sont classées dans l'inventaire de 1661 en tapisseries anciennes et en tapisseries modernes. Les tapisseries françaises avaient été fabriquées au Louvre, aux Gobelins (1), ou autres endroits renommés; celles d'origine étrangère provenaient généralement des Flandres et de l'Angleterre; la plupart avaient été exécutées sur les dessins de Raphaël, de Jules Romain, d'Albert Durer, de Tempeste, de Rubens, de Pierre de Cortone ou de quelque autre peintre excellent. Les tapisseries atteignaient souvent un plus haut prix que les tableaux. Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous avons dit précédemment du rôle important qu'elles remplissaient depuis le moyen âge comme l'un des décors les plus recherchés des résidences des rois et des grands seigneurs.

Nous citerons, entre les plus remarquables des tapisseries qui décoraient le palais Mazarin, l'Histoire de Débora en brocart d'or de Florence, en deux pièces; le grand Scipion, tapisserie flamande de haute lisse, très fine, en laine et soie, en dix pièces; le petit Scipion, tapisserie flamande de haute lisse, de laine et soie relevée d'or, en huit pièces; Vulcain, tapisserie d'Angleterre, de la fabrique de Mortlake dans le comté de Surrey (2), de haute lisse, très fine, laine et soie rehaussée d'or, en neuf pièces; le Jugement de Pâris, tapisserie flamande de haute lisse, laine et soie rehaussée d'or, en sept pièces; les Jardinages, tapisserie flamande de haute lisse, laine et soie rehaussée d'or, en huit pièces; Saint Paul tapisserie flamande de haute lisse, très fine, en laine relevée

(1) Bien que les fabriques des Gobelins et de la Savonnerie fussent protégées par les rois de France, elles n'étaient que des entreprises privées; elles ne furent, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, érigées en manufactures royales qu'après la mort du cardinal Mazarin.

(2) Cette tapisserie porte sur la bande le monogramme F. C., qui est celui de Francis Crane, directeur de cette manufacture sous Charles Ier.

de soie, en huit pièces ; un autre Saint Paul, dit Saint Paul neuf, tapisserie française par Lefebvre, de haute lisse, laine et soie rehaussée d'or, en neuf pièces; l'Enlèvement des Sabines, tapisserie française par Lefebvre, en laine et soie avec bordure rehaussée d'or, en neuf pièces; les Chasses barberines, tapisserie flamande de haute lisse, très fine, en laine et soie, en neuf pièces ; les Cinq Sens, tapisserie anglaise, très fine, de laine et soie, en cinq pièces ; les Sept Planètes, tapisserie anglaise de haute lisse, laine et soie, en huit pièces; la Vie humaine, tapisserie flamande de haute lisse, laine et soie, en sept pièces; Judas Machabée, tapisserie flamande de haute lisse, en laine, en douze pièces; une tenture de tapisserie de Milan de velours cramoisi, avec broderies d'or, d'argent et de soie, représentant divers sujets sur les dessins de Raphaël, en neuf pièces; diverses tapisseries enfin représentant des paysages, des fleurs et des animaux.

D'autres appartements avaient des tentures de riches étoffes en velours rouge cramoisi de Milan, en velours vert et en damas cramoisi de Gênes, en damas jaune de Lucques, en damas de Chine par bandes de trois couleurs, jaune, rouge et bleu ; enfin en gaze violette à fleurs d'argent, en gaze blanche à fleurons d'or.

Dans ces vastes appartements, si la vue plongeait de toutes parts dans les douces et merveilleuses profondeurs des tableaux et des tapisseries, le pied ne posait que sur les tapis les plus moelleux : la Turquie, la Perse, les Indes, la Chine, les Flandres, la Hollande, la fabrique française de la Savonnerie, les avaient produits. Enfin, les tables étaient recouvertes de tapis dont le tissu était de velours avec des broderies d'or et d'argent.

Après avoir décrit les splendeurs du palais du cardinal Mazarin en meubles précieux, en objets d'art de toutes sortes, en statues, en tableaux, en tapisseries, nous devons

dire encore qu'il y avait ajouté des magnificences accessoires conformes à ses goûts et particulièrement destinées à la pompe extérieure dont il s'environnait.

Les remises étaient garnies de carrosses dont les panneaux, couverts des plus fines peintures, étaient rechampis d'or; les housses de velours et de soie à franges et à glands de soie, d'or et d'argent, étaient elles-mêmes galonnées d'or et d'argent (1). Leurs attelages, formés de magnifiques chevaux de trait, remplissaient les luxueuses écuries dont nous avons parlé. Des chevaux de selle plus légers rivalisaient de prix avec celui des chevaux de carrosse ou le surpassaient même, et comme la mode des chevaux anglais commençait à s'introduire, la plupart des chevaux de selle avaient été achetés en Angleterre.

La maison d'un grand seigneur n'eût pas été complète sans un équipage de chasse; le cardinal avait le sien en résidence à la Fère ou à Vincennes, il l'avait composé de préférence de chiens et de chevaux anglais; la correspondance de M. de Bordeaux nous initiera à quelques détails à ce sujet. La dépense de la nourriture des chiens révoltait particulièrement l'économe Colbert; que dut-il penser dans la suite, ainsi que nous l'apprend la correspondance de M. de Bordeaux, de l'appétit d'une meute entière à satisfaire, lui qui avait si vivement protesté contre deux lévriers que le cardinal s'était contenté tout d'abord d'entretenir? Il voulait absolument décider son maître à s'en défaire et consignait par écrit cette protestation : « Nous avons ici dans l'escurie de Vostre Éminence

(1) Par une étrange vicissitude du sort, les carrosses de gala du cardinal, qui avaient servi lors des fêtes du mariage de Louis XIV, à l'occasion de son entrée solennelle à Paris, furent acquis par la Compagnie des *carrosses à cinq sols*, dont l'illustre Pascal était l'un des actionnaires. Cette création nouvelle fut celle des premiers omnibus, dont le service fut inauguré le 18 mars 1662; elle n'eut pas de succès. Voir les *Enseignes de Paris*, par le comte Clément de Ris; recueil de la Société des Bibliophiles français, 1877.

deux grands lévriers qui mangent trente sols par jour. » Mais le cardinal resta sourd et inscrivit en marge : « Il faut garder ces lévriers. » Colbert revint à la charge, confondant dans un même anathème les chiens, les chevaux, les domestiques, et probablement les nièces appelées d'Italie dont chaque jour le cardinal accroissait sa maison : Je supplie Vostre Éminence de songer à descharger son escurie et à ne pas augmenter sa famille (1). Le cardinal aimait les animaux de toutes sortes et créa chez lui une véritable ménagerie. Ses nièces, et surtout Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon, héritèrent de ce goût; La Fontaine, commensal de la duchesse dans sa résidence de Château-Thierry, s'y inspira pour ses fables qui enseignent les hommes en faisant parler les animaux.

La Fronde parisienne, essentiellement démocratique et révolutionnaire, ennemie des arts par conséquent, devait bientôt disperser par son souffle toutes les magnificences du palais Mazarin. Sous cette impulsion, un arrêt du Parlement du mois de février 1649 ordonna la saisie et la vente de tous les meubles du cardinal (2). Dans le but de paralyser l'effet de cet arrêt, le président Tubeuf présenta une requête motivée sur une créance pour une somme qui lui était due sur le prix de son ancien hôtel. Tentative inutile, ce moyen fut écarté : tableaux, marbres, objets d'art, meubles, tapisseries, furent dispersés à tous les vents.

De Brulh, où il s'était réfugié chez l'électeur de Cologne, le cardinal s'efforçait de ressaisir quelques épaves de ce douloureux naufrage. Un document inédit qui va suivre nous révèle à quel prix s'était vendu un lot important de ses

(1) *Carnets de Mazarin.* — On sait qu'en Italie le mot famille comprend non seulement la famille proprement dite, mais tous les serviteurs d'une maison.

(2) Dans notre ouvrage, *Souvenirs du règne de Louis XIV*, nous avons fait ressortir les tendances divergentes de la Fronde suivant les classes de la société qui s'y sont engagées.

tapisseries comprenant cinq tentures. Ces tapisseries avaient été achetées par le banquier Hervart et par lui revendues à un Allemand son beau-frère, le baron d'Erlingen, pour la somme de deux cent mille livres, mais à pacte de rachat. D'abord on avait cru, ce qui ne s'était pas vérifié, que le conseiller Lainé les avait en gage, ayant prêté sur elles deux cent mille livres à huit pour cent d'intérêt; mais par une curieuse particularité ces tapisseries avaient été prêtées à l'une des plus célèbres frondeuses, à l'une des ennemies les plus acharnées du cardinal, à la duchesse de Chevreuse, qui en avait orné son hôtel. Deux tapisseries célèbres sont particulièrement citées comme tendues dans ses appartements : le petit Scipion et les Jardinages.

Jobard, l'un des serviteurs fidèles du cardinal, lui écrivit au sujet de ces tapisseries (1) :

LETTRE DE JOBARD AU CARDINAL MAZARIN

« J'ai receu celle qu'il a pleu à Son Éminence de m'escrire de Brulle l'unzième de ce mois. Sy la lettre que je me donnay l'honneur de luy escrire le sixième jour après mon arrivée, n'avoit poinct esté prise, elle n'auroit pas le sujet qu'elle a de se plaindre de moy, et de me soupçonner de quelque terreur panique ou de quelque scrupule que j'eusse d'escrire. Les arrêts du Parlement, ny les monitoires du coadjuteur ne me feront jamais hésiter de rendre à Son Éminence les devoirs que la fidellité d'un serviteur doit à son maistre en un rencontre où l'injustice et la vengeance veullent opprimer l'innocent....

. . . .

« J'ay veu M. Delegue de la part de M. de Lyonne, tou-

(1) Sa lettre n'est pas signée, mais nous devons à M. Morainvillé, notre collègue érudit du conseil de la Société de l'Histoire de France, qui nous a signalé ce document, l'attribution que nous en faisons à Jobard.

chant les tapisseries de Son Éminence. Il m'a dit d'abord que lesdictes tapisseries estoient vendues sans aucun moyen d'y pouvoir retourner; que M. Hervart en avoit passé une vente à son beau-frère le baron d'Erlingen, qui est présentement en Allemagne, pour une somme de deux cens mille livres, à grâce de rachapt dans l'an, lequel temps estant expiré, il y a plus de vingt mois, les tapisseries estoient demeurées en propre à son dict beau-frère; que néantmoings, pour faire plaisir à Son Éminence, et pour l'obliger en ce rencontre, comme il voudroit pouvoir faire en toute autre occasion, sy elle désiroit les retirer encore présentement en payant ladite somme et les intérests, il se faisoit fort de le faire agréer par son dit beau-frère, duquel il obtiendra bien trois ou quatre mois de temps à Son Éminence pour trouver ladite somme. Je l'ay remercié de ses bonnes volontez, et luy ay demandé sy des cinq tentures qui sont engagées on n'en pourroit pas retirer une à la fois, pour la difficulté qu'il y a de trouver en ce temps une sy grosse somme d'un coup. Il m'a dict que lorsque Son Éminence se seroit faicte entendre là-dessus quelles pièces elle voudroit retirer les premières, et quel temps elle voudroit prendre pour retirer les autres, qu'il recherchera toutes les voyes d'accommodement. Voilà ce que j'en ay peu tirer pour cette fois. De là il paroist bien que ça esté M. de Legue qui les a prestées à Madame de Chevreuse pour les tendre en son logis; encor présentement il y a le petit Scipion et les Jardinages tendus. Je trouve pourtant en cela le contraire de ce que m'avoit dict M. Hervart que c'estoit M. le conseiller Laisné qui les avoit en gage; de mesme aussy qu'il est porté dans le mémoire de M. Cantariny où il met les plus riches tapisseries de Son Éminence engagées à M. le conseiller Laisné (1) pour deux cent mille livres à

(1) Laisné était un conseiller au Parlement de Paris qu'il ne faut pas confondre avec Lenet, l'auteur de *Mémoires historiques*, conseiller au Parlement de Bourgogne,

huict pour cent d'intérest depuis le dernier juin 1648 (1), et au lieu d'estre engagées elles sont vendues, et on a laissé passer le temps du rachapt, peut-être sans en avertir Son Éminence (2). »

Comme bien d'autres, Hervart modifia son attitude avec le changement de fortune du cardinal Mazarin, lorsque celui-ci, rentré en France, eut ressaisi ouvertement les rênes du pouvoir qu'il n'avait en réalité jamais abandonnées. Après avoir acquis ces cinq précieuses tentures au moment où la Fronde triomphait à Paris et les avoir passées à son beau-frère, pour plus de sûreté peut-être, Hervart se prêtait volontiers aux combinaisons qui permettaient au cardinal de les recouvrer sans qu'il lui en coûtât de débourser de trop grosses sommes à la fois. Barthélemi Hervart n'était pas seulement un riche banquier, ayant commencé sa fortune dans la ville de Lyon où il s'était établi d'abord, mais il était encore un fin politique qui se ménageait pour l'avenir. Bien que d'origine étrangère (mais cela ne nuisait pas, le cardinal Mazarin en était un exemple), il visait aux plus hauts emplois et il y parvint. Il devint contrôleur général, et, si Colbert n'eût craint toute rivalité d'influence, il fût devenu surintendant des finances après la disgrâce de Fouquet. Sa passion pour le jeu (il lui arrivait de perdre jusqu'à cent mille écus dans une soirée) fut

l'agent le plus habile du prince de Condé pour les affaires politiques. Les contemporains, à une époque où l'orthographe des noms propres était peu fixée, écrivaient souvent *Laisné* pour *Lenet*.

(1) Cette date du dernier juin 1648 ferait supposer que le cardinal Mazarin, pressentant les événements, avait voulu se procurer de l'argent sur la valeur de ses tapisseries, avant même la fameuse journée des Barricades qui eut lieu le 27 août suivant, afin de prévenir les effets de l'arrêt du mois de février 1649 qui ordonna la vente de son mobilier.

(2) Cette lettre provient des Archives du ministère des affaires étrangères, France, vol. 132 ; sa date a été emportée par la reliure ; mais si l'année 1651 est suffisamment indiquée par la présence à Brulh du cardinal Mazarin, la date même du jour et du mois est facile à fixer par cette circonstance que cette lettre est placée entre deux documents, l'un du 20 et l'autre du 22 avril.

habilement, mais non sans raison, exploitée contre lui. Hervart aimait les lettres et ceux qui s'y adonnaient; il était, en outre, un adepte fervent des arts et de la curiosité. Il avait acquis pour cent quatre-vingt mille livres l'hôtel du duc d'Épernon, dont l'origine était une grande maison, appelée l'*Image Saint-Jacques*, qui appartenait à Jacques Rebours, procureur de la ville. Celui-ci l'avait vendue à Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Épernon, qui la fit rebâtir. Son fils, Bernard de Nogaret, duc d'Épernon, la vendit à Hervart, qui la démolit presque en entier pour la transformer en un hôtel plus somptueux encore. Il le fit décorer de peintures par le pinceau de Mignard; on remarquait le tableau de la chapelle, représentant la *Prédication de saint Jean-Baptiste*, par Boullongne. Son fils, conseiller au Parlement, et sa femme Bénigne de Bretonvilliers, appelée Mme Hervart la Jeune, y accueillirent le vieux et bon La Fontaine, qui venait de perdre, après vingt années de douce hospitalité, Mme de la Sablière, sa bienfaitrice. Le vieillard, attristé, errait à l'aventure, lorsque Hervart, le rencontrant, lui dit : « Je vous cherchais pour vous prier de venir loger chez moi. » — « J'y allais, » répondit le bonhomme.

Cet hôtel passa ensuite à M. Fleuriau d'Armenonville, secrétaire d'État, puis à son fils, le comte de Morville, ministre secrétaire d'État aux affaires étrangères. Il portait encore le nom d'hôtel d'Armenonville lorsque le roi le fit acheter, en 1757, pour y placer l'administration des postes en y faisant les agrandissements nécessaires, insuffisants aujourd'hui, où on le démolit pour faire place, en prenant tout un quartier, à d'immenses constructions (1).

(1) On sait que Louis XI fit, en 1464, le premier règlement sur les postes, dont l'Université avait le monopole, ainsi que celui des messageries, qu'elle conserva jusqu'en 1719, époque de l'établissement des messageries et postes royales. En échange de son privilège, l'Université reçut le vingtième du prix du bail, qui montait à cent vingt mille livres.

La dispersion de la bibliothèque du cardinal Mazarin ne fut pas aussi prompte que l'avait été celle de ses collections. Cette bibliothèque avait été saisie, dès le mois de février 1649, en même temps que les meubles du palais du cardinal; mais les commissaires nommés, MM. Saintot, Doujat, Catinat et de la Nauve, sous prétexte de la longueur du temps nécessaire pour l'inventorier, en firent ajourner la vente après celle du mobilier. De plus, le président Tubeuf, encore sous le prétexte de sa créance sur le cardinal, s'était fait faire comme garantie la remise de la bibliothèque par Naudé, le 13 février 1651.

On pouvait espérer que cet ajournement indéfiniment prolongé et la mainmise du président Tubeuf seraient le salut de ce précieux trésor; mais il fallut compter avec ces agitateurs néfastes des passions populaires que les flétrissures imposées à leurs devanciers n'empêchent jamais de surgir dans les jours sinistres; ils signalèrent cette infraction aux suites que devait entraîner la saisie; et le Parlement, docile, esclave lui-même du mouvement démocratique que fomentait son ambition, rendit un nouvel arrêt, le 29 décembre 1651, portant, entre autres choses, que la bibliothèque du cardinal serait vendue à l'encan sans plus de retard, et que, sur le prix qui en proviendrait ou sur le montant du revenu des bénéfices du cardinal, il serait prélevé cent cinquante mille livres offertes en récompense à celui qui représenterait mort ou vif le ministre proscrit.

Ce nouvel arrêt ne découragea pas encore les amis de la science désireux d'empêcher la dispersion de tant de livres chèrement et laborieusement réunis. Sous le nom de Violette, trésorier de France à Moulins, il en fut offert en bloc quarante mille livres. M. de Bailleul, président au Parlement, multiplia ses démarches pour que l'offre fût acceptée, en faisant valoir que la vente en détail ne pro-

duirait jamais une somme équivalente; toutes les raisons furent repoussées.

Pour conjurer cet imminent désastre parut alors une lettre de cachet prescrivant à Fouquet, procureur général auprès du Parlement, de mettre, au nom du roi, opposition à la vente. Les considérants de cette lettre auraient dû être décisifs; elle était conçue en ces termes :

« Notre amé et féal, la bibliothèque de notre cher cousin, le cardinal Mazarin, a été par lui destinée au public, sous la direction et administration des premiers présidents de nos Compagnies souveraines de notre bonne ville de Paris, de vous et de trois docteurs qui seront par vous choisis parmi les plus savants et les plus pieux de l'Université de ladite ville, et sous notre protection et de nos successeurs; le revenu certain pour l'entretenir et pour l'augmenter, et pour les gages d'un bibliothécaire et autres officiers nécessaires pour en prendre le soin, ayant été assigné par notre dit cousin sur l'un de ses bénéfices. Le nombre des livres et la recherche curieuse que notre dit cousin en a fait faire de toutes parts rendent cette bibliothèque la plus accomplie et la plus utile, pour l'instruction et pour la perfection des hommes savants, qui soit en Europe. Et considérant qu'elle peut même servir à l'ornement et à la réputation de notre dite ville de Paris par la curiosité et l'admiration qu'elle donnera aux étrangers, nous entendons qu'elle soit conservée en son entier, et qu'une chose si rare ne soit en aucune façon divisée ni gâtée. C'est pourquoi nous vous mandons et enjoignons très expressément qu'incontinent après cette lettre reçue, vous ayez à empêcher de notre part qu'il ne soit vendu aucun des livres de cette bibliothèque, et à faire en notre nom toutes les oppositions et inquisitions nécessaires. Voulons que, s'il en a été vendu quelques-uns, vous ayez à les retirer en remboursant ceux qui les auront

achetés. C'est à quoi vous ne ferez faute, car tel est notre plaisir. — Donné à Poitiers le 1er février 1652. — *Signé :* Louis; *contresigné :* de Guénégaud. »

Que pouvait un ordre royal à Paris où régnaient alors le Parlement et la populace? La missive que l'on vient de lire resta lettre morte.

Il ne restait plus pour tenter d'arracher ce trésor à la dispersion que le désespoir de Naudé; il lui inspira d'entreprendre de réussir là où l'autorité royale elle-même avait échoué; mais la réunion de tous ces livres était son œuvre, et, plaidant pour eux avec les accents émus sortant de ses entrailles paternelles, il espérait émouvoir les vandales. Il adressa au Parlement une suppliante requête dans laquelle il exposait que cette bibliothèque était le fruit des voyages que, par ordre du cardinal, il avait entrepris en Italie, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, qu'elle contenait les dépouilles les plus rares qu'il avait réussi à arracher à ces nations diverses, que de plus elle renfermait des dons dus à la munificence des souverains étrangers et de leurs ambassadeurs en France; que cette bibliothèque réunissait deux cents Bibles traduites dans toutes les langues connues, toutes les éditions, depuis l'origine de l'imprimerie, des Pères de l'Église, des philosophes et des auteurs classiques, les histoires de tous les peuples du monde. Il faisait valoir que le cardinal avait toujours mis sa bibliothèque à la disposition du public, et qu'il avait l'intention de la lui léguer après sa mort. Enfin, par un dernier argument qu'il se figurait devoir être triomphant, il suppliait Messeigneurs du Parlement de ne pas permettre la vente d'une bibliothèque la plus belle qui eût été au monde par cette considération que sa ruine serait bien plus considérablement marquée dans toutes les histoires et calendriers que n'a jamais été la prise et le sac de Constantinople !

Cette plainte désespérée demeura sans écho. La vente eut lieu et l'acte de vandalisme fut accompli comme s'était accompli celui de la vente et de la dispersion du mobilier et des objets d'art. La démocratie saurait-t-elle en aucun temps et dans aucun pays apprécier ce qui touche à la satisfaction de l'intelligence? elle n'est sensible qu'à ce qui touche les sens grossiers de la matière, surtout à ce qui se boit et à ce qui se mange. Sous ce rapport les livres et les tableaux ne sont point son affaire.

La révolution d'Angleterre avait mis à l'encan les riches collections de Charles Ier; le cardinal Mazarin avait exploité cette mine féconde, et, comme nous le verrons, continua à l'exploiter aussitôt après son retour de fortune.

Un riche banquier allemand, que l'on compte au nombre des amateurs les plus célèbres de la curiosité, Eberhard Jaback, de Cologne, depuis longtemps établi à Paris, où il devint directeur de la Compagnie des Indes orientales, avait acheté à cette vente pour cent trente mille livres de tableaux afin d'embellir les deux demeures qu'il possédait, l'une, magnifique, à Cologne, qu'il avait fait bâtir sur les dessins d'un architecte français, Jacques Bruant, l'autre non moins splendide, à Paris, rue Neuve-Saint-Merri, connue sous le nom d'hôtel Jaback. Il en avait confié la construction à Bruault et à Bullet, deux des meilleurs architectes du temps. Il y installa une précieuse collection de peintures composée de cent un tableaux des meilleurs maîtres, au nombre desquels une série d'œuvres du Corrège, et de cinq mille cinq cent quarante-deux dessins. Non content d'acheter les plus belles peintures qu'il pouvait rencontrer, Jaback, Mécène généreux, faisait des commandes aux grands artistes. Il fit peindre par Le Brun un tableau où il est représenté entouré de sa femme et de ses enfants, tableau qui se trouve aujourd'hui au musée de Berlin. Jaback céda au cardinal



Heliog & Imp. Lemercier & Cie

PRÉDICATION DE S^T PAUL

d'après les cartons de Raphaël

Mazarin, en dehors des tableaux qu'il avait réservés pour sa galerie, un certain nombre de ceux qu'il avait achetés en Angleterre. Plus tard, ruiné par ses prodigalités, il se vit obligé de céder à Louis XIV, au mois de mars 1671, sa collection tout entière, qui a formé le premier fonds des collections que nous voyons réunies aujourd'hui dans les galeries du Louvre. L'hôtel Jaback passa lui-même en diverses mains : Remigeau-Montoire, conseiller au Parlement de Metz, y fit exécuter par l'architecte d'Ulin des travaux de restauration et d'agrandissement. Plus tard, l'hôtel, défiguré, a été transformé en une maison de produit ; des bâtiments élevés sur la seconde cour, et en retour d'équerre sur la rue Saint-Martin, ont remplacé les jardins. Malgré sa décadence, cet hôtel fut un instant rendu aux arts, pour lesquels il avait été construit ; il a été occupé dans le cours du siècle dernier, jusqu'en 1777, par les expositions de peinture de l'Académie de Saint-Luc ; l'usage s'en suivit de surnommer *Jaback* les peintures qui provenaient de cette académie. Simultanément, un célèbre magasin de tabatières y fut établi. Dans le temps des expositions, il s'y tenait des fêtes de nuit qui faisaient concurrence aux bals de l'Opéra. Des jeux de hasard y offraient en outre leurs dangereuses séductions. Après Jaback, la demeure du collectionneur et du banquier fut encore le temple des arts et de l'argent (1).

Cette digression nous a paru justement due à celui qui, par la cession qu'il fit au cardinal Mazarin d'une partie des tableaux qu'il avait achetés en Angleterre, lui a fourni un important appoint des tableaux de son palais.

(1) L'hôtel Jaback fut vendu en 1782 pour 200,000 francs. En mai 1820, cet hôtel ne fut vendu que 199,000 francs à M. Girond de Villette, et le 3 mai 1879, il a été adjugé à l'audience du tribunal de la Seine moyennant la somme de 550,000 francs.

Le rôle de Jaback dans la première période des collections formées par le cardinal Mazarin, bien que considérable, a été fort exagéré, et cette exagération est devenue une source d'erreurs qui subsistent encore.

L'acquisition de tout tableau connu pour avoir fait partie de la galerie du cardinal a été attribuée sans examen à Jaback. Le grand intérêt de la correspondance de M. de Bordeaux que nous publions consiste précisément à rectifier ces erreurs en faisant connaître quels sont les tableaux et les tapisseries qui furent acquis par son intermédiaire, l'époque et le prix de ces acquisitions.

Les acquisitions faites par Jaback et les acquisitions faites par M. de Bordeaux correspondent à deux époques différentes de la formation des collections du cardinal Mazarin: les premières constituent l'origine de ces collections jusqu'à la date de leur dispersion au mois de février 1649; les secondes correspondent à leur reconstitution, à partir de l'année 1653, par la recherche de tous les objets vendus pour les faire réintégrer, et à leur développement, par les acquisitions faites principalement en Angleterre, et simultanément dans l'Europe entière.

CHAPITRE IV

MISSION DE M. DE BORDEAUX EN ANGLETERRE. — SES ANTÉCÉDENTS ET CEUX DE SON PÈRE. — DIFFICULTÉS QU'IL RENCONTRE. — IL SE FAIT DU RELACHEMENT DE SA CONDUITE UN AUXILIAIRE DIPLOMATIQUE. — SON GRAND ÉTAT DE MAISON. — IL NE PERMET PAS A SA FEMME DE LE REJOINDRE EN ANGLETERRE. — INTRIGUE DE M. DE BORDEAUX AVEC Mlle SEDPWIST. — AUTRES INTRIGUES EN CONCURRENCE AVEC LES ENVOYÉS DU PRINCE DE CONDÉ. — MISSION DE M. DE BAAS EN ANGLETERRE. — M. DE BAAS CHANGE DE DRAPEAU ET OURDIT UNE CONSPIRATION ROYALISTE CONTRE CROMWELL. — M. DE BORDEAUX SE RÉSOUT A TOUTES LES HUMILIATIONS POUR OBTENIR UN TRAITÉ D'ALLIANCE AVEC LA FRANCE. — RESTAURATION DE CHARLES II ET DISGRACE DE M. DE BORDEAUX. — DÉSAGRÉABLE SUITE DES RELATIONS DE M. DE BORDEAUX AVEC Mlle SEDPWIST. — RETOUR EN FRANCE DE M. DE BORDEAUX. — ENTRÉE SOLENNELLE A PARIS DE LOUIS XIV ET DE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE APRÈS LEUR MARIAGE. — LORS DE CETTE ENTRÉE, M. DE BORDEAUX RÉCLAME LES PRÉROGATIVES DE LA CHARGE DE SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENTS DE LA REINE. — COLBERT OBTIENT CET HONNEUR AUX DÉPENS DE M. DE BORDEAUX. — CETTE DÉCEPTION CAUSE LA MORT DE M. DE BORDEAUX.

Après la mort de Charles Ier, en 1649, les relations diplomatiques avaient été rompues entre la France et l'Angleterre. Des considérations politiques d'une justesse contestable (1), mais dont nous n'avons pas à nous occuper ici, engagèrent, en 1652, le cardinal Mazarin à renouer ces relations par l'envoi d'un intendant de justice, police et finances, suivant le titre attribué alors à ces fonctions; les gens de robe étant généralement choisis de préférence à tous autres pour les fonctions diplomatiques (2). Le choix du cardinal tomba sur

(1) Nous avons donné dans notre ouvrage *Souvenirs du règne de Louis XIV* un récit entièrement nouveau de la mission de M. de Bordeaux en Angleterre, d'après nos recherches aux Archives du ministère des Affaires étrangères. Nous l'avons accompagné de nombreuses lettres jusqu'alors inédites du cardinal Mazarin et de M. de Bordeaux.

(2) Dans notre introduction aux *Mémoires du marquis de Sourches* nous avons signalé le rôle funeste des intendants qui ont les premiers porté sans ménagement la cognée dans les institutions de la vieille France.

un jeune homme, alors intendant en Picardie, qui n'avait obtenu ces fonctions d'une façon si précoce que parce qu'il était lui-même fils d'intendant. Le père, qui avait été intendant de l'armée du maréchal de Turenne (1) dans des conditions particulièrement difficiles, à l'époque du siège d'Étampes, était créature dévouée du cardinal; le fils ne l'était pas moins. Comme l'entente pouvait être difficile avec le révolutionnaire et le meurtrier qui avait saisi d'une main despotique les rênes du gouvernement de l'Angleterre, et que par conséquent la mission de M. de Bordeaux pouvait être précaire, il eut soin de ne l'accepter qu'à la condition qu'il ne perdrait point son intendance de Picardie, qui serait gérée par son père tout le temps que durerait son absence.

Ces arrangements d'intérêt personnel une fois conclus, M. de Bordeaux partit pour l'Angleterre avec le simple titre de ministre de France, auquel succéda plus tard celui d'ambassadeur. Il eut à lutter contre de grandes difficultés et, s'il en vint à bout, il le dut moins à ses talents diplomatiques qu'aux vues secrètes de la politique de Cromwell, qui étaient d'arriver, sans paraître le désirer afin d'obtenir des conditions plus avantageuses, à conclure un traité d'alliance avec la France. Un semblable traité aurait pour lui l'avantage d'élever une insurmontable barrière à la restauration de Charles II, sa conséquence devant être que la France retirerait tout appui au prétendant et l'expulserait de son territoire, ainsi qu'il arriva lorsque le traité fut conclu. Les obstacles nombreux suscités à la négociation de M. de Bordeaux furent donc plus apparents que réels et leur aplanissement ne saurait servir de suffisant témoignage à son habileté, si sa correspondance ne témoignait qu'il était doué de finesse et de perspicacité, tout en prouvant qu'une haute portée lui

(1) Voir les lettres jusqu'alors inédites du maréchal de Turenne dans notre ouvrage *Souvenirs du règne de Louis XIV*.

faisait défaut. Il excellait dans l'emploi des petits moyens, et, ne poursuivant que le succès, plus d'une fois il faillit dans sa mission à la dignité d'un représentant de la France. Homme de mœurs légères, il se fit même du relâchement de sa conduite un auxiliaire diplomatique. Un procédé d'une tout autre nature et qui ne saurait être qu'approuvé, c'est que pour se faire bien voir, il tenait un grand état de maison, ne regardant jamais à la dépense, mais toutefois se plaignant souvent de cette nécessité dans ses lettres à M. de Lionne et du peu de ponctualité qui était apporté à lui payer ses appointements.

M. de Bordeaux, homme à succès, n'était pourtant pas un Adonis; sa taille n'était point avantageuse, et sa tournure, trop grosse, était dénuée de toute élégance; mais il avait avec les femmes ce jargon insinuant que la plupart préfèrent au mérite, dans certains milieux surtout où tout ce qui s'élève, esprit, beauté, naissance, est plus jalousé qu'apprécié, étant considéré comme une sorte d'attentat à la médiocrité dominante en tous genres. A ce point de vue, la cour de Cromwell, car ce puritain révolutionnaire, par l'ascendant du pouvoir sur la bassesse humaine, avait aussi ses flatteurs, la cour de Cromwell, disons-nous, était un milieu admirablement approprié pour les galants exploits de M. de Bordeaux. Si le puritanisme qui régnait en Angleterre n'admettait pas la légèreté polie et élégante des cours véritables, il ne couvrait pas des mœurs bien sévères. Des femmes du commun y tenaient le haut du pavé; ce langage figuré ne mésied pas pour des salons qui tenaient de si près à la rue. M. de Bordeaux était marié; mais, pour se trouver moins gêné dans ses allures, il avait laissé sa femme en France; et pendant sept années que dura sa mission, il ne lui permit pas une seule fois de mettre le pied en Angleterre.

Pour parvenir à ses fins, M. de Bordeaux était peu délicat

sur le choix des moyens : la clef d'or pour ouvrir les portes n'était pas le plus déshonnête de ses procédés; car il employait au besoin la perfidie. Celle-ci servit de préface à la plus durable de ses intrigues, autour de laquelle en gravitèrent bien d'autres plus passagères.

M. de Bordeaux s'était fait suivre à Londres d'un parent ruiné, fort entendu en chevaux, qui lui servait d'écuyer; ce parent s'était fait accompagner par son fils, jeune étourdi, qui devint éperdument amoureux d'une anglaise, M[lle] Sedpwist, aussi dénuée de fortune qu'elle était belle, fille d'un agent de la police de Londres. Ce jeune homme persuada à la demoiselle de l'épouser secrètement; celle-ci, sachant que M. de Bordeaux était riche, et supposant par induction que son jeune parent l'était également, acquiesça à la proposition plus par calcul que par passion. Le père de la demoiselle, furieux quand il fut averti, ne voulut pas reconnaître son gendre ; mais ensuite, l'honneur de sa fille l'exigeant, il donna son consentement et promit de fournir une dot de mille guinées ; le père du jeune homme, trouvant la dot insuffisante, déclara qu'il se refusait à reconnaître la validité du mariage. Aussitôt les parents de M[lle] Sedpwist d'accourir auprès de M. de Bordeaux pour le prier de s'entremettre; celui-ci, qui trouve la dame fort à son gré, n'a garde de refuser ses bons offices; il prend le jeune ménage sous sa protection, lui loue et lui meuble une maison, de plus il consent à devenir le dépositaire des mille guinées que les parents lui remettent pour la dot. Il a soin de faire traîner en longueur la négociation dont il est chargé le temps suffisant pour se rendre maître du cœur de la dame, puis il informe les parents qu'il n'a pu surmonter l'obstination du père du jeune homme. Alors il fait passer le jeune homme en France avec tout l'argent nécessaire pour beaucoup s'amuser et ne plus songer à revenir réclamer ses droits d'époux. Ce fut par ce procédé

que M. de Bordeaux demeura paisible possesseur de sa conquête. Cette intrigue dura pendant tout le temps de l'ambassade de M. de Bordeaux en Angleterre; sans l'empêcher d'en mener de front beaucoup d'autres.

Le prince de Condé entretenait à Londres deux envoyés pour négocier une alliance avec Cromwell, M. de Barrière et le marquis de Cugnac. Ces messieurs ne connaissant pas la langue anglaise, un obligeant personnage, du Parc, s'offrit à eux pour leur servir d'intermédiaire. Du Parc était aux gages du cardinal Mazarin, qui par lui fut tenu au courant des négociations du prince de Condé; mais ce que le cardinal Mazarin ne savait pas, c'est que du Parc était aussi aux gages de Cromwell et qu'il était trahi par son propre agent.

L'arrivée de M. de Bordeaux vint traverser les négociations des envoyés du prince de Condé. Le ministre de France sut habilement s'insinuer dans l'esprit de Cromwell, de telle sorte que s'il ne le détermina pas tout d'abord à conclure une alliance avec la France, il obtint de lui des atermoiements pour qu'il n'en contractât point avec le prince de Condé. Par suite, la Fronde, privée du secours qu'elle espérait de l'Angleterre, périt à Bordeaux dans ses convulsions dernières.

C'était au moyen de l'ascendant qu'il avait obtenu sur certaines dames, qui elles-mêmes exerçaient un ascendant sur Cromwell, que M. de Bordeaux était arrivé à cet important résultat de la neutralité de l'Angleterre. Le prince de Condé, désespéré de la perte de la ville de Bordeaux et de la Guyenne, s'en plaignit vivement à ses envoyés. M. de Cugnac ayant pris l'amnistie qui suivit la paix de Bordeaux, le prince rappela M. de Barrière pour en obtenir des explications et celui-ci lui dit que le ministre de France avait véritablement ensorcelé les dames de l'entourage de Cromwell. Alors ce prince, pour réparer autant que possible le grave échec que venait de subir sa cause, s'avisa de faire partir pour l'Angleterre un

envoyé plus galant que M. de Barrière et d'un physique plus agréable que celui de M. de Bordeaux, afin d'opérer un revirement dans les cœurs rebelles. Son choix tomba sur un aimable gentilhomme, M. de Baas, qui partit pour Londres en conquérant. Hélas ! il était sans fortune et M. de Bordeaux pouvait et savait dépenser largement; les dames qu'il s'agissait de subjuguer s'amusèrent aux dépens du jeune envoyé; elles ne le voyaient que lorsqu'il plaisait à M. de Bordeaux de le leur permettre. M. de Baas, las bien vite du ridicule personnage qu'il était réduit à jouer, demanda son rappel; le prince de Condé, voulant en savoir les motifs, M. de Baas lui avoua que l'argent lui manquait pour soutenir son rôle. Ce prince crut que son envoyé employait un détour pour lui demander des appointements plus élevés; mais comme il était peu en fonds lui-même et de nature peu libérale, il écrivit à M. de Baas une lettre de reproches; celui-ci, outré, ne cacha pas assez son ressentiment pour n'en pas laisser pénétrer quelque chose. M. de Bordeaux, afin de mettre à profit un mécontentement mal dissimulé, permit à la femme du médecin de Cromwell, qui avait été médecin du feu roi, d'observer vis-à-vis de M. de Baas une attitude moins farouche; mais attendu qu'elle était charmante et qu'il était jaloux, il lui fit promettre de ne point aller jusqu'à le trahir. Comme elle faisait plus de cas de l'argent de M. de Bordeaux que de toutes les perfections de M. de Baas, elle le gronda fort de son manque de confiance et se mit à l'œuvre sans plus tarder. En paraissant écouter M. de Baas, elle obtint bientôt toutes ses confidences. Le prince de Condé avait fait repartir pour Londres M. de Barrière, afin qu'il assistât de son expérience son jeune envoyé; les secrets de M. de Barrière et par suite ceux du prince de Condé furent dès lors mis par la dame en la possession de M. de Bordeaux.

M. de Baas ne tarda point, du reste, à abandonner ouver-



Portrait par Raphaël, acheté par M. de Bordeaux.

tement la cause du prince de Condé pour rentrer dans le giron de l'autorité royale; car, peu de temps après, dans Londres même, il ourdissait les fils d'une conspiration contre Cromwell qui fut découverte et dans laquelle il se trouva compromis. Il fut obligé, sur l'ordre du gouvernement d'Angleterre, de repasser en France. Cette conspiration avait pour but la restauration de Charles II. M. de Bordeaux vit l'échec de cette tentative avec une joie peu dissimulée. Non seulement il avait conçu quelque jalousie de la mission secrète confiée nouvellement par la cour de France à M. de Baas, mais, de plus, il eût été réellement désolé de la chute de Cromwell, auquel il avait voué ses sympathies. Tout son désir était d'arriver à lui faire contracter une alliance avec la France. Il n'épargna, pour y réussir, ni ses soins ni ses bassesses, sans s'inquiéter de cette conséquence que les humiliations qu'il subissait, au-devant même desquelles il s'empressait de courir, rejaillissaient sur son propre gouvernement. Cromwell, afin de ne pas consentir à un traité d'alliance qu'il avait intérêt à ajourner, avait recours à tous les subterfuges : la suscription des pouvoirs de M. de Bordeaux était jugée trop familière, et la modification en était exigée; lorsque cette modification était obtenue, on objectait que ses pouvoirs n'étaient pas revêtus du grand sceau. Satisfaction donnée sur ces points, on découvrait encore que les termes du pouvoir étaient d'une rédaction défectueuse et l'on se déclara enfin satisfait d'une rédaction qui contenait cette formule notariale assez extraordinaire pour un roi de France : « Promettant notre foy et parole de Roy, et soubz l'hypothèque de tous nos biens présents et à venir, tenir ferme et stable tout ce qui aura été ainsy conclu et signé par ledit sieur de Bordeaux. »

La question des pouvoirs de M. de Bordeaux ne soulevant plus d'objections, il ne restait plus qu'à aborder la rédaction

du traité lui-même, et c'est alors que l'astuce punique de l'Angleterre trouva de nouveaux expédients pour ajourner encore. En jetant à la porte du palais de ses séances le long Parlement, Cromwell venait d'accomplir le coup d'État qui fixait irrévocablement entre ses mains le pouvoir absolu. Mais alors qu'il était tout, vis-à-vis de M. de Bordeaux il prétendit qu'il n'était rien jusqu'à ce que le gouvernement de l'Angleterre fût réorganisé, et il refusa de continuer les négociations soit directement, soit indirectement avec lui. Lorsque, n'osant prendre le titre de roi, Cromwell se fut fait proclamer Protecteur, M. de Bordeaux, pour pouvoir renouer les négociations, engagea le cardinal Mazarin à écrire à Cromwell une lettre de sa main, mais celui-ci n'y fit qu'une banale réponse. Les négociations reprirent cependant, mais Cromwell, qui, depuis son coup d'État, redoutait moins la restauration de Charles II, et qui, depuis les victoires navales remportées sur la Hollande, ne redoutait plus une diversion dangereuse, était devenu plus exigeant sur les conditions du traité. Ne voulant point ici faire une histoire diplomatique, nous n'entrerons pas dans le détail de toutes ses exigences, particulièrement pour réclamer d'exorbitantes indemnités et la reconnaissance de la suprématie sur les mers du pavillon anglais. Au sujet de toutes les péripéties de ces négociations, nous nous bornerons à dire que M. de Bordeaux, qui avait obtenu en remplacement de son simple titre de ministre de France au début celui d'ambassadeur, engagea constamment sa cour à subir toutes les exigences, à faire toutes les concessions, et la détourna toujours de contracter une entente avec les mécontents nombreux de l'Angleterre pour renverser le gouvernement de Cromwell et accomplir la restauration de Charles II. Le traité d'alliance entre la France et l'Angleterre, si longtemps poursuivi par M. de Bordeaux, ne fut signé qu'au mois de novembre 1655.

Lorsque Cromwell eut cessé de vivre et que le revirement politique de l'Angleterre eut produit en 1660 la restauration de Charles II, il est facile de s'imaginer de quel œil ce monarque vit l'ambassadeur de France. Il refusa de le recevoir. La présence de M. de Bordeaux n'étant plus possible en Angleterre, il dut revenir en France.

Son départ de Londres ne s'effectua point cependant sans quelques mésaventures. Si nous devons nous en rapporter aux mémoires publiés sous le nom du père de M. de Bordeaux, il lui arriva celle-ci :

Un soir, il alla souper avec Mlle Sedpwist, avec laquelle ses relations duraient toujours et qu'il ramena en France. Le père de Mlle Sedpwist, avec ses deux frères, après l'avoir menacée de mort si elle révélait leur présence, s'étaient cachés dans la maison. M. de Bordeaux s'était à peine mis à table, qu'ils parurent armés de pistolets et de poignards. M. de Bordeaux, qui n'était point homme de guerre, car il n'avait vu d'armée qu'à Étampes, où il avait accompagné son père lors de son intendance dans les troupes du maréchal de Turenne, fut si saisi, qu'il en perdit la parole. Il se rassura quelque peu lorsque ses interlocuteurs lui eurent dit qu'ils respectaient non sa personne, mais son caractère, à la condition toutefois qu'il rendrait l'argent qu'il avait touché lors du mariage de leur fille et de leur sœur. M. de Bordeaux ne se le fit pas dire deux fois et sur le champ il écrivit un billet qu'un valet fut chargé de remettre à son secrétaire pour qu'il lui apportât cet argent. Le secrétaire ayant apporté les mille guinées, les interlocuteurs de M. de Bordeaux se récrièrent en réclamant quarante mille livres qu'il avait reçues, puisque sa cédule en faisait foi. M. de Bordeaux leur répliqua que bien que sa cédule portât quarante mille livres, ils savaient bien qu'il n'avait touché que mille guinées. Ils se récrièrent de nouveau en lui disant qu'il avait

déshonoré leur famille et que ce n'était pas à un adultère comme lui à parler de conscience, et ils lui signifièrent qu'il ne sortirait point sans qu'il leur eût remis cette somme. M. de Bordeaux leur dit alors qu'il porterait plainte au roi, leur maître. Vous pouvez le faire, répliquèrent-ils, et lui envoyer votre secrétaire, nous sommes assurés que le roi connaît jusqu'où s'étendent ses droits, et que jamais il ne voudra entreprendre ni sur l'honneur de notre famille, ni sur notre argent. M. de Bordeaux fait partir sur l'heure son secrétaire, espérant que le roi lui fera justice, ou tout au moins le tirera des mains de ses terribles interlocuteurs.

Le secrétaire fut bientôt de retour, disant que le roi était parti de Londres pour une de ses maisons de campagne; M. de Bordeaux lui ordonne d'aller prendre des chevaux dans son écurie et de se rendre en toute hâte là où se trouve le roi. Le secrétaire, arrivé à cette résidence, s'adresse au général Monck pour obtenir une audience. Le général revient lui dire au bout de quelques instants qu'il n'a pu parler au roi parce qu'il est incommodé. En réalité il l'avait vu, et Charles II, qui s'était beaucoup diverti de la mésaventure de M. de Bordeaux, à laquelle même il n'était, paraît-il, pas étranger, l'avait chargé de faire cette réponse. Le secrétaire la prit au sérieux et se résolut d'attendre jusqu'au lendemain matin; mais le roi était toujours incommodé pour lui et cette incommodité dura tout le jour, en sorte que sur le soir le secrétaire se décida à revenir à Londres rendre compte de son voyage inutile.

M. de Bordeaux, pendant l'absence de son secrétaire, avait passé bien mal son temps; il avait été gardé à vue toute la nuit, et tout le jour suivant on ne lui avait pas offert même à manger; cependant ayant vu ses terribles hôtes se mettre à table, il s'y mit avec eux sans qu'ils l'en eussent prié et sans qu'ils s'y opposassent. Le retour de son secré-

taire, sans audience du roi, ne lui laissait plus d'autre ressource que celle de capituler en donnant caution pour les quarante mille livres qui lui étaient demandées. Son banquier, qu'il fit appeler, ayant répondu pour lui, il recouvra sa liberté.

Nous n'avons trouvé, nous devons le dire, dans la correspondance inédite de M. de Bordeaux, nulle trace de la mésaventure que nous venons de rapporter; mais il devait être peu soucieux de la raconter lui-même soit au cardinal Mazarin, soit au ministre Servien, avec lesquels il entretenait une correspondance diplomatique suivie. Toutefois, cette correspondance révèle certaines difficultés qui pouvaient bien remonter en partie à la cause qu'il n'indique pas, mais il leur en assigne d'autres. Un de ses secrétaires avait été arrêté sur la dénonciation de son maître d'hôtel, débauché par le duc de Buckingham; des pourvoyeurs avaient enlevé ses chevaux de son écurie. Une recherche de ses meubles fut faite par ordre royal chez ses banquiers, le séquestre fut placé un moment sur le navire qui portait son équipage, sous prétexte qu'il emportait des tableaux et des tapisseries du feu roi; et lorsque M. de Bordeaux voulut réclamer de sa qualité d'ambassadeur contre toutes ces avanies, le roi lui fit répondre qu'il refusait de lui reconnaître ce caractère. En définitive l'ambassadeur de France partit piteusement, embarqué sur un vaisseau marchand.

M. de Bordeaux devait rencontrer en France des mécomptes d'une autre nature, mais qui lui furent plus sensibles encore.

Le mariage de Louis XIV avec l'Infante d'Espagne, condition déterminante de la paix des Pyrénées, venait de s'accomplir à Saint-Jean-de-Luz et de somptueux préparatifs avaient été faits à Paris pour la solennelle entrée du brillant couple royal par la porte du faubourg Saint-Antoine, qui prit à cette occasion, avec la place circulaire qui l'accompagne, le nom

de barrière et de place du trône. En effet, un trône avait été dressé sur une estrade; le jeune roi et la jeune reine y reçurent les hommages de tous les corps de la ville de Paris. Suivant l'étiquette, des places avaient été réservées sur l'estrade pour les personnes qui remplissaient des fonctions à la cour. M. de Bordeaux venait de chèrement acheter de Colbert la charge de secrétaire des commandements de la reine; le cardinal Mazarin en avait fait pourvoir par anticipation son intendant dès l'année 1654 (1). Colbert, en 1659, avait demandé au cardinal l'autorisation de vendre cette charge afin d'en tirer une somme très considérable (2). M. de Bordeaux, en raison de l'acquisition qu'il en avait faite, réclama, comme l'une de ses prérogatives, l'honneur d'être placé derrière le trône de la reine; mais il paraîtrait que les provisions de sa charge ne lui avaient pas été expédiées encore, et que Colbert n'avait pas cessé d'en être le titulaire apparent. M. de Bordeaux, qui avait terminé sa mission en Angleterre à la complète satisfaction du cardinal, jouissait de sa faveur; mais elle était surpassée par celle de Colbert, qui avait rendu des services bien plus appréciés. Colbert obtint d'exercer les prérogatives de la charge qu'il avait vendue, et ce fut lui qui occupa le poste d'honneur qu'ambitionnait M. de Bordeaux. Colbert pourtant n'était point encore un personnage, il n'était connu qu'en sa qualité d'intendant du cardinal; la mortification fut d'autant plus grande pour M. de Bordeaux, qui venait de représenter pendant bien des années en Angleterre la personne même du roi; il fut pris d'une fièvre violente et au bout de quarante-huit heures il était mort.

(1) Archives du ministère des affaires étrangères, *France*, vol. 154; mémoire de Colbert au cardinal Mazarin, 9 avril 1655.

(2) Mêmes Archives, vol. 167, lettre de Colbert au cardinal Mazarin, 16 juin 1659.

CHAPITRE V

SERVICES ÉMINENTS RENDUS PAR M. DE BORDEAUX A LA CURIOSITÉ. — INGRATITUDE DE L'HISTOIRE A SON ÉGARD. — TRÉSORS DE L'ART MIS A L'ENCAN PAR LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE. — LES COLLECTIONS DE CHARLES Ier, LEUR DISTRIBUTION DANS LES DIVERSES RÉSIDENCES ROYALES. — ORIGINE DE CES COLLECTIONS. — LES JOYAUX DE LA REINE D'ANGLETERRE MIS EN GAGE EN HOLLANDE. — ACTE DU PARLEMENT D'ANGLETERRE ORDONNANT LA VENTE DES COLLECTIONS DE CHARLES Ier. — LES DEUX CATALOGUES DES COLLECTIONS DE CHARLES Ier. — TROISIÈME CATALOGUE INÉDIT DES TABLEAUX ET DES TAPISSERIES MIS EN VENTE AU PALAIS DE SOMERSET. — ANALYSE DE CE CATALOGUE. — ACQUISITIONS DE TABLEAUX, DE TAPISSERIES ET DE MARBRES ANTIQUES FAITES PAR M. DE BORDEAUX. — CROMWELL, PROCLAMÉ PROTECTEUR, FAIT CESSER LA VENTE DU MOBILIER DE CHARLES Ier. — M. DE BORDEAUX CHARGÉ PAR LE CARDINAL MAZARIN DE LUI ACHETER DES CHEVAUX ET DES CHIENS. — DEUX ÉPISODES DE LA VIE DU CARDINAL COMME GUERRIER ET COMME CHASSEUR. Mlle DE MONTPENSIER PARTAGE LES GOUTS DU CARDINAL MAZARIN POUR LES CHIENS ET LES CHEVAUX ANGLAIS. — LA PLUME EST DONNÉE A M. DE BORDEAUX POUR RENDRE COMPTE DE SES ACQUISITIONS EN ANGLETERRE.

Pour faire connaître le caractère et la personnalité de M. de Bordeaux, nous avons dû l'envisager comme homme politique et diplomate, déchirer même quelque peu le voile de sa vie privée, et, d'aventures en aventures, conduire le lecteur jusqu'à sa mort; nous devons revenir en arrière pour l'envisager particulièrement sous l'aspect de l'amateur de tableaux, de tapisseries, d'objets d'art, de curieux, en un mot. Nous avons donc à exposer à cet égard la mission spéciale que lui avait confiée en Angleterre le cardinal Mazarin.

Très injustement, M. de Bordeaux était resté ignoré comme amateur de la curiosité; nous avons été le premier à le révéler sous cet aspect, mais il nous reste à compléter l'aperçu que nous avons donné dans notre ouvrage, *Souvenirs du*

règne de Louis XIV, en publiant en entier tous les paragraphes de sa correspondance avec le cardinal Mazarin consacrés à la recherche de tableaux, de statues, de tapisseries, et à leur acquisition. Ses appréciations épistolaires ne permettent certainement pas de reconnaître en lui un connaisseur ni fort instruit, ni fort éclairé, mais elles prouvent cependant qu'il aimait les belles choses, qu'il avait souvent la modestie d'avouer son insuffisance et qu'il se faisait alors aider par des experts compétents. Ne se bornant pas à acheter pour le compte du cardinal, il achetait souvent pour lui-même. Il se trouve donc avoir rendu de signalés services à la France dans le domaine des arts; car les acquisitions qu'il a faites ont passé en grande partie des galeries du Palais-Mazarin dans le musée du Louvre ou dans le Garde-Meuble. L'un et l'autre comptent aujourd'hui les tableaux et les tapisseries provenant de cette source, ignorée jusqu'ici, au nombre de leurs plus précieuses richesses. L'histoire avait refusé à M. de Bordeaux les témoignages de gratitude qui lui sont dus : le silence des inventaires du Garde-Meuble le constate et les catalogues du musée du Louvre consacrent l'erreur accréditée qui avait indistinctement attribué au banquier Jaback toutes les acquisitions faites en Angleterre pour le compte du cardinal Mazarin.

Charles Ier avait été l'amateur le plus distingué et le collectionneur le plus infatigable de l'Europe entière. Les somptueuses galeries de ses palais de Saint-James, de Whitehall, de Somerset-House, de Hampton-Court étalaient les trésors de peinture, de sculpture, bronzes, médailles et tapisseries, acquis par le concours du goût et d'une royale munificence. Sa principale collection, celle de Whitehall, contenait cent soixante-quatorze tableaux des plus grands maîtres. Ce prince faisait, en outre, un choix des tableaux les plus précieux pour ses appartements particu-

liers dans ses divers palais. Dans celui de Whitehall, les yeux se portaient sur des toiles sorties des pinceaux de Raphaël, du Corrège, du Titien, de Jules Romain, du Caravage, d'André del Sarto, du Giorgione, de Luini, du Parmesan. Les marbres, moins nombreux et de moindre prix, au nombre de soixante-dix-neuf, étaient placés à Greenwich et à Somerset-House.

Ce prince avait formé ses collections par des achats faits dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie; beaucoup de dons, en outre, les avaient augmentées. Ses tableaux les plus remarquables appartenaient aux diverses écoles italiennes. Son acquisition la plus importante avait été, comme nous le savons déjà, celle de la galerie du duc de Mantoue. Cette galerie lui avait coûté, dit-on, quatre-vingt mille livres sterling.

De tout l'avoir mobilier de Charles Ier, les joyaux seuls de Henriette de France, sa femme, purent échapper à la confiscation révolutionnaire, et lui servirent de dernière ressource. Ils furent mis en gage dans diverses villes de Hollande; un sieur Cletstex et divers autres négociants ou banquiers prêtèrent sur cette garantie la somme d'un million six mille sept cent soixante-quinze livres onze sols huit deniers (1).

Après la mort de Charles Ier, un acte du Parlement d'Angleterre décida que tout le mobilier du roi, tapisseries, médailles, bijoux, marbres et tableaux, seraient vendus. Les tableaux et les marbres furent estimés quatre-vingt-neuf mille neuf cent trois livres sterling six pence, prix inférieur à la seule acquisition de la galerie du duc de Mantoue.

L'acte du Parlement reçut son exécution, la vente du mo-

(1) Nous donnons cet intéressant détail d'après un document inédit des Archives du ministère des affaires étrangères, *Angleterre*, vol. 63, qui contient la nomenclature de ces joyaux avec le prix d'estimation de chacun.

bilier du roi se prolongea jusqu'à la proclamation du protectorat de Cromwell.

Des documents précieux pour l'histoire des beaux-arts, nous ont conservé la nomenclature des richesses réunies par Charles Ier. Citons d'abord un manuscrit de John Anstis, roi d'Armes, intitulé : *A Catalogue and description of king Charles the First's capital collection of pictures, limnings, statues, bronzes, medails and other curiosities.* Citons ensuite une description manuscrite des tableaux de Charles Ier, conservée au musée Ahsmoléon, à Oxford, dont l'auteur était Abraham Van der Dort, garde du cabinet de ce prince, au palais de Whitehall (1). A ces documents déjà publiés, nous en ajouterons un troisième encore inédit, que nous avons trouvé aux Archives du ministère des affaires étrangères; il porte ce titre : *État de quelques tableaux exposés en vente à la maison de Somerset, may* 1650 (2).

Ce troisième document est naturellement moins complet que les deux précédents, il date d'une époque où une partie du mobilier royal avait été déjà vendue et dispersée; mais ce catalogue tire sa valeur de ce qu'il indique quelles étaient les richesses réunies encore en tableaux et en tapisseries, offertes aux acquisitions de M. de Bordeaux pour le compte du cardinal Mazarin. Ce catalogue nous procure des renseignements précieux sur le prix auquel fut estimé chaque tableau qu'il renferme. Le prix avili des estimations suffirait à prouver en quelles mains barbares était tombé le gouvernement de l'Angleterre, et pourtant il faut relativement s'applaudir du vandalisme de ces puritains; ne doit-on pas se tenir pour satisfait lorsque les révolutions démocratiques se contentent de vendre les musées et les bibliothèques et

(1) Ces documents ont été publiés par M. Vertue, auteur de curieux écrits sur les antiquités de l'Angleterre.

(2) Voir ce document à l'*Appendice*.

ne les incendient pas, comme nous l'avons vu de nos jours?

Cet état, inédit jusqu'ici, démontre, par la manière dont il est dressé, qu'il n'est qu'une fraction de l'état général par lettre alphabétique et par numéros d'ordre qui comprenait tous les objets de la vente. Au mois de mai 1652, au lieu de dresser un nouveau catalogue des objets encore invendus, on s'est contenté de faire disparaître tous les tableaux qui avaient été vendus et d'inscrire dans leur même série alphabétique avec leurs anciens numéros d'ordre qui ne se suivent plus, les tableaux qui restaient à vendre. Ces tableaux étaient au nombre de cent soixante-quinze, de soixante-sept maîtres différents. Nous remarquons, parmi eux, un tableau du Guide, quatre de Grimaldi, quatre de Giorgione, sept de Holbein, sept du Corrège, deux d'Albert Durer, un de Claude Lorrain, quatre de Mantegna, six de Palme, un du Parmesan, neuf de Raphaël, en comptant pour un seul ses cartons des *Actes des Apôtres,* onze de Jules Romain, quatre de Rubens, deux d'André del Sarto, cinq du Tintoret, vingt-cinq du Titien, treize de Van Dyck, un de Léonard de Vinci.

Il fut loisible à M. de Bordeaux d'exploiter pour ses achats le riche filon des tableaux et des tapisseries mis en vente au palais de Somerset, et d'acheter des marbres antiques provenant également de la collection de Charles I[er]. Cette faculté eut un terme néanmoins trop tardif pour l'Angleterre. Lorsque Cromwell, gravissant le dernier échelon du pouvoir suprême, se fit proclamer Protecteur, il ordonna la cessation de la vente, réservant au luxe de sa demeure les épaves de la royauté.

L'arrivée, en 1652, de M. de Bordeaux en Angleterre marque la ligne de séparation entre les acquisitions faites par son intermédiaire et celles faites antérieurement par l'entremise de Jaback.

L'ambassadeur de France put encore puiser à d'autres sources; nombre de grands seigneurs, ruinés par la révolution d'Angleterre, mettaient en vente ce qu'ils avaient de plus précieux, et de ce nombre étaient les collections du comte d'Arundel, dont les héritiers cherchaient à se défaire.

M. de Bordeaux fut encore chargé par le cardinal Mazarin de faire en Angleterre des acquisitions d'une nature étrangère aux beaux-arts, mais qui se rapportaient encore à ses goûts. En effet, par un contraste frappant avec les habitudes généralement sédentaires de l'homme de cabinet, il aimait les chevaux et les chiens; mais il ne faut pas oublier que sous la pourpre du cardinal se trouvait, ainsi que l'histoire et même l'inventaire de sa garde-robe en font foi, l'habit de cour, l'habit du militaire, l'habit du cavalier et du chasseur intrépide. Il avait débuté dans la carrière des armes et avait été capitaine. Rappelons deux faits caractéristiques de sa vie. Le 26 octobre 1630, au moment où l'action s'engage devant Casal, un cavalier s'élance au milieu des deux armées agitant un mouchoir blanc et criant : *Pace! pace! alto! alto!* Ce cavalier sans peur n'est autre que Jules Mazarin. Attaché à la légation du cardinal Barberini; il remplissait, au péril de sa vie, la mission de s'interposer entre les Français et les Espagnols. Quelques années après, dans la forêt de Fontainebleau, un sanglier furieux fonce sur le cheval de l'un des chasseurs; celui-ci traverse de son épée le corps du sanglier; mais le choc a été si violent, que le cheval a été renversé avec son cavalier; ce chasseur intrépide était encore Jules Mazarin (1).

Nous avons reproduit les paragraphes de la correspondance de M. de Bordeaux qui concernent les acquisitions de chevaux et de chiens, puisqu'ils concourent à faire connaître jusques dans ses moindres détails le caractère et les habi-

(1) Voir l'*Histoire du cardinal Mazarin*, par Aubery.

tudes d'un homme qui a pesé d'un si grand poids dans les destinées de la France.

La mode des chevaux anglais apparaissait dès cette époque ; mais la difficulté de s'en procurer était extrême, la révolution ayant porté une désastreuse atteinte à cette branche de la production nationale ; de plus, leur exportation ne pouvait s'effectuer qu'avec des autorisations difficiles à obtenir. Mais, pour y réussir, les succès de M. de Bordeaux dépassèrent ceux de ses négociations diplomatiques.

Les chiens courants anglais commençaient aussi à être recherchés en France. S'ils n'ont pas la voix sonore qui dans les vallons et les forêts donne aux chasses leur poétique entraînement, ils ont sur les chiens français l'avantage de la vitesse pour forcer le gibier, et il n'est pas surprenant que l'on en vint à les préférer, alors que l'on approchait de l'époque moderne, époque pressée où l'on vit en courant et où l'on veut par conséquent faire vite toutes choses. Mlle de Montpensier fit aussi acheter des chiens et des chevaux anglais pour se distraire dans son exil de Saint-Fargeau, où elle chassait trois fois par semaine (1).

Pour faire le récit de ses acquisitions, nous passons la plume à M. de Bordeaux lui-même. Nous avons détaché de sa correspondance diplomatique tous les paragraphes qui les concernent, et nous les avons entremêlés de quelques-unes des réponses du cardinal. Nous avons reproduit encore à son ordre de date la lettre du chevalier de Jant, qui se mêlait aussi d'enrichir à sa façon les collections du cardinal.

(1) Voir ses *Mémoires*.

CHAPITRE VI

LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN, DU 10 MARS AU 11 AOUT 1653. — LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX, DU 20 AOUT 1653. — LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN, DU 18 AU 28 AOUT 1653. — LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX, 13 SEPTEMBRE 1653. — LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN, DU 18 SEPTEMBRE AU 6 NOVEMBRE 1653. — LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX, DU 17 NOVEMBRE 1653. — LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN, DU 17 NOVEMBRE AU 25 DÉCEMBRE 1653. — CESSATION DE LA VENTE DU MOBILIER DE CHARLES Ier COINCIDANT AVEC LA PROCLAMATION DU PROTECTORAT DE CROMWELL. — DES ACQUISITIONS SE PRÉSENTENT CHEZ LES GRANDS SEIGNEURS RUINÉS PAR LA RÉVOLUTION. — COLLECTION DU COMTE D'ARUNDEL. — LETTRE DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN, 1er JANVIER 1654. — LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX, 9 JANVIER 1654. — LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN, DU 12 JANVIER AU 2 FÉVRIER 1654. — LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX, DU 2 FÉVRIER 1654. — LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN, DU 12 FÉVRIER AU 22 MARS 1654. — LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX, DU 22 MARS ET DU 7 AVRIL 1654. — LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN, DU 9 AU 20 AVRIL 1654. — LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX, DES 18 ET 22 AVRIL 1654. — LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN, DU 27 AVRIL AU 1er JUIN 1654. — LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX, 15 JUILLET 1654. — LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN, DU 31 AOUT 1654 AU 10 FÉVRIER 1655. — LETTRE DU CHEVALIER DE JANT AU CARDINAL MAZARIN, 8 MARS 1655. — LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN, DU 8 MARS AU 17 JUIN 1655. — LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX, JUILLET 1655. — LETTRE DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN, 23 JUILLET 1655 (1).

LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

« De Londres, ce 10e mars 1653.

» Monseigneur,

» Je ne manquerai pas de satisfaire à ce que Vostre Eminence m'ordonne pour son service aussitost qu'il me sera

(1) Avis. — Afin d'éviter la répétition des notes au bas des documents qui vont suivre, nous prévenons le lecteur que toutes les lettres de M. de Bordeaux, du 10 mars 1653 au 27 avril 1654, sont tirées des Archives du ministère des affaires

possible. Si le parlement m'avoit donné le passeport que je demande, elle auroit déjà receu les chevaux. Il les faudra faire passer sous le nom du roy, et quand ils seront débarqués à Calais, donner quelque escorte pour les conduire jusqu'à Abbeville avec seureté, à quoi MM. les gouverneurs ne manqueront pas sans doute.

» Mon père m'a escrit de chercher des tapisseries. Depuis mon arrivée je n'ai trouvé qu'une tenture de Flandres de 60 aulnes, rehaussée de soie et fort fine, mais le dessin est un manège ; c'est ce qui m'a empesché de l'achepter, quoiqu'on la laisse pour 14,000 livres de France. Elle est néantmoins fort belle pour une grande salle ou galerie, à cause de sa hauteur. J'apporteray plus de soing pour en découvrir d'autres, puisque c'est Vostre Eminence qui luy a donné cet ordre, et feray rechercher les cinq autres pièces de l'*Histoire de David* qu'a vendues M. le commandeur de Souvré (1). »

étrangères, série Angleterre, vol. 63, et que les lettres de M. de Bordeaux, du 25 mai au 23 juillet 1654, sont tirées de la même série, vol. 64.

Pour les lettres émanant du cardinal Mazarin et du chevalier de Jant, nous avons placé au bas de chacune l'indication de sa provenance.

(1) M. de Bordeaux retrouva les pièces qu'il recherchait, puisque la tapisserie de l'*Histoire de David* figure au complet dans l'inventaire des meubles du cardinal Mazarin commencé par Colbert le 12 septembre 1653. Voici la description de cette tapisserie d'après cet inventaire :

David. — Tenture de tapisserie de basse lisse de laine et de soye rehaussée d'or, fabrique d'Angleterre, composée de seize pièces, dans lesquelles est représentée l'*histoire de David et Urie*, à figures au naturel, dessin d'Albert Durer, ayant une frize à festons de rozes, de feuilles de vignes, et raisins, ladite tapisserie haute de trois aulnes deux tiers et demy, faisant de tour scavoir :

N° 1	4 aulnes	$^{1}/_{3}$		
N° 2	6	—	$^{3}/_{4}$	$^{1}/_{16}$
N° 3	5	—	$^{2}/_{3}$	$^{2}/_{12}$
N° 4	6	—	$^{3}/_{4}$	
N° 5	1	—		$^{1}/_{12}$
N° 6	2	—	$^{1}/_{2}$	$^{1}/_{16}$
N° 7	2	—		$^{2}/_{12}$
N° 8	3	—		$^{3}/_{4}$
N° 9	2	—		

« De Londres, ce 3e avril 1653.

» Il n'y a pas grande apparence de trouver icy de belles tapisseries, ny à bon marché, sy l'on ne vend les meubles de la Reyne dont il se parle présentement. Celle du *Manège* est la plus raisonnable, mais le dernier prix est de dix mille livres qui reviendraient à 14,500 en France à cause du change. Si néantmoins le commerce se restablit, comme il y a grande apparence, il pourra diminuer d'un tiers ; c'est pourquoy il seroit advantageux d'en surseoir l'achapt. Quant aux cinq pièces de *David*, Vostre Eminence en peut disposer, je les ai retirées des mains d'un officier à quy le Parlement les avoit données en paiement..... Si Vostre Eminence trouvoit à propos de m'envoyer une lettre de civilité pour M. Cromwel, elle pourroit produire quelque effect, et je ne la ferois rendre qu'après avoir recognu sa disposition et sa bonne volonté. ... L'on ne trouve en ce pays des pièces d'or que chez les orphèvres qui vendent les Jacobus 4 livres 15 sols, et les escus d'or quatre livres 10 sols. »

« De Londres, ce 18e avril 1653.

» Les chevaux de Vostre Eminence s'embarqueront lundy à Douvres. Le danger est si grand par Dieppe, tant à cause de l'incertitude de vents dans cette saison que des Hollandais, qu'il a esté trouvé plus à propos de les envoyer par Calais,

N° 10	2	aulnes	1/4	
N° 11	2	—		3/8
N° 12	6	—		1/8
N° 13	6	—	2/3	
N° 14	5	—	1/3	
N° 15	1	—		1/8
N° 16	3	—	3/4	1/8

En tout soixante aulnes demy quart, doublée de toille verte piquée de soye à lozanges.

Cette tapisserie est estimée douze mille livres dans l'inventaire de 1661.

d'où M. le comte de Charost enverra escorte, ce qui les garantira de tout danger. Ma seule crainte est qu'ils ne soient pas assez beaux ; mais Vostre Eminence peut s'assurer qu'il n'y en a pas d'autres présentement en Angleterre, à moins d'en prendre des vieux.

» J'envoye aussy les cinq pièces de la tapisserie de *David*. Pour celle du *Manège*, bien que le prix en soit faict, j'ay néantmoins esté empesché de l'envoyer par l'espérance que le parlement en feroit vendre d'autres plus belles qui m'ont esté apportées depuis quelques jours. Si néantmoins Vostre Eminence est pressée, il se trouvera bien tost occasion seure de les envoyer. Je feray chercher les deux pièces de la *Passion* (1) qui ne sont point venues ny à mon pouvoir, ny à ma cognoissance, et si elles sont dans Londres, Vostre Eminence en peut faire état. »

« De Londres, ce 5 may 1653.

» Je puis, Monseigneur, avoir la tapisserie du *Manège* pour 10,000 livres ; mais sans y comprendre la remise. Si Vostre

(1) Cette tapisserie est portée dans l'inventaire commencé par Colbert le 12 septembre 1653 ; comme elle n'est composée que de cinq pièces, il est probable que les recherches de M. de Bordeaux furent infructueuses pour retrouver les deux pièces qui manquaient. Voici la description de cette tapisserie d'après cet inventaire :

La Passion. — Tenture de tapisserie de haute lisse très fine, de laine et soie rehaussée d'or, composée de cinq pièces représentant la Passion et autres actes de la vie de Jésus-Christ, figures moindres que le naturel, dessin d'Albert Durer :

N° 1. La Nativité.	2 aulnes	1/4		
N° 2. Pilate se lavant les mains	2 —	1/3		
N° 3. La Passion	2 —		1/2	
N° 4. La Descente de la Croix.	2 —	1/4		1 pouce
N° 5. La Résurrection	2 —	1/8		

Faisant les dites cinq pièces onze aulnes un huitième un pouce de tout, hautes de deux aulnes, doublées de toille verte piquée à losanges et garnie nouvellement tout au tour en dedans d'un gallon de laine couleur de feu.

Cette tapisserie est estimée 4,000 livres dans l'inventaire de 1661.



CORREGE P. AH — CABASSON D. L. DUJARDIN SC

Antiope et Jupiter sous la forme d'un satyre, par le Corrége. Tableau acheté par M. de Bordeaux.

Eminence veut en faire la dépense, aussy tost que j'en seray adverty, je l'achepteray et enverray en France. »

« De Londres, 5 may 1653.

» Il reste icy deux fort beaux tableaux, l'un de Raphaël est une *Vierge* (1) pas si grande que celle qui est à Fontainebleau, mais plus conservée, dont l'ambassadeur d'Espagne a autrefois voulu donner 12,000 livres ; elle n'en coustera présentement guères moins de 10,000 ; l'autre est du Corrège plus grand, très entier, qui représente un *satyre découvrant une femme* (2), dont l'on demande 6,000 livres. Il me fut refusé pour 4,000 livres quand j'arrivay en ce païs. Les autres tableaux ne sont pas considérables. Il se pourra trouver force bustes dont Vostre Eminence aura bientost le mémoire faict par quelque personne plus intelligente que moy en ces curiosités. Elle me fera, s'il lui plaist, la grâce de croire que je me tiens très honoré de ses commandements et de l'approbation qu'elle tesmoigne de ma conduite ; c'est un effet de mon bonheur qui sera entier si je puis mériter la qualité de... »

« De Londres, ce 22e may, 1653.

» Monseigneur,

» ... Puisque Vostre Eminence agrée que je lui présente deux chevaux, elle ne doit s'informer du prix des six qu'elle a choisy; ils n'en valent pas deux tels que j'aurais souhaité pouvoir trouver, et le nombre servira pour réparer leur peu de beauté. Ceux que l'escuyer du Roy a faict passer, donne-

(1) Voir, dans la lettre du 23 octobre suivant, comment cette acquisition fut manquée.

(2) Ce tableau est celui qui est connu aujourd'hui sous le nom de la *Belle Antiope*. Voir, dans la lettre du 11 décembre suivant, l'acquisition de ce tableau.

ront suject de ne point accuser mes soings et de recognoistre qu'ils sont fort rares en ce païs.

» Vostre Eminence auroit desjà la tapisserie des *Chevaux* sy un marchand français ne m'en destournoit; ce n'est pas qu'elle ne soit fine, bien conservée, toute garnie d'un dessin de rubans, et qu'elle n'ayst cousté plus qu'on en demande; mais comme elle est pleine de chevaux et que les pièces sont extraordinairement grandes, ce marchand croid qu'elle n'agréera pas en France. J'en avois faict le prix pour moy quand j'arrivay à Londres; mais l'on m'en dégousta. Depuis peu je l'ai faict marchander par des Anglois sans en pouvoir tirer meilleure composition. Pour la remise, elle est de 44 pour cent.

» Si, après toutes ces considérations, Vostre Eminence la veut avoir, je la luy enverray. Cependant j'en feray offrir si peu que peut estre il y aura diminution sur le prix.

» J'envoye un mémoire des huit bustes quy sont fort beaux, avec le prix. Ce mesme marchand en a quantité vrays et authentiques dont il feroit meilleure composition.

» Je ne manqueray pas de faire rechercher les pièces de tapisserie dépariées. Les mesmes qu'a envoyées le correspondant du sieur Renard m'ont esté montrées; mais je ne scavois pas que Vostre Eminence s'en pust servir. Elle me permettera de luy rendre mes très humbles remerciements des asseurances qu'elle me donne de sa bienveillance dont je tascheray de mériter les effects et la qualité de Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

» De Bordeaux. »



Héliog. & Imp. Lemercier & Cie

GUÉRISON DU POSSÉDÉ

d'après les cartons de Raphaël

MÉMOIRE DES BUSTES QUE J'AY TROUVÉ ESTRE LES PLUS BEAUX ENTRE LES AUTRES.

« Premièrement les deux de chez M. Guildorphe, à sçavoir Néron et Faustine ; et en cas que ces deux fussent trouvés trop chers, il y en a d'autres qui sont :

Un de Sénecque ;
Un de Néron (1) ;
Un d'une femme grecque ;
A. Une grosse tête d'un consul romain ; c'est un portrait ;
Un d'un jeune homme coiffé d'un grand feuillage ;
A. Un d'un jeune homme que je crois estre le jeune Drusus. (La grosseur est de deux tiers de nature.)

» Le nom desquels sera donné lorsqu'on les voudra prendre ; et en cas que l'on prît les deux de M. Guildorphe et que l'on n'en voulût que six en tout, on pourroit laisser ceux que je marque d'un A.

» Les dernières sont de 250 livres pièce, monnoye d'Angleterre ; les deux premières sont plus belles et fort estimées, aussy le prix est double et toutes sont vrayes et authentiques, de marbre, choisies sur d'autres (2). »

« De Londres, ce 2e juin 1653.

» Monseigneur,

» Je ne doubte pas néantmoins que le Conseil n'accorde un passeport pour les chevaux, à moins d'une rupture en-

(1) Dans l'inventaire commencé par Colbert le 12 septembre 1653, ce buste porte le n° 45 ; il est décrit comme il suit : « Une teste de Néron, avec son buste d'albâtre, couleur fleur de pesché, posée sur un pied d'estal de marbre affricain gris. »

(2) Le dernier alinéa de ce mémoire est de la main de M. de Bordeaux. Nous avons conservé le genre féminin qu'il donne au mot *buste*.

tière. Il sera plus difficile d'en trouver de beaux et de bons. Je souhaite que mes soings puissent contribuer à l'un et à l'autre.

» On m'offre la tapisserie du *Manège* à 1,000 livres de moins. Si dans peu de jours je ne puis faire diminuer le prix, je la prendray. Le change est un peu diminué, et peut-estre dans peu de jours il abaissera encore. J'ay trouvé une fort belle pièce de tapisserie dépariée ; mais elle est un peu chère. Néantmoins je croids que Vostre Éminence sera bien ayse de l'avoir.»

« De Londres, ce 23e juin 1653.

» Le gentilhomme que Vostre Éminence a envoyé pour choisir des chevaux n'en trouve point icy ; il en ira chercher au premier jour dans le païs de Nort d'où sortent les meilleurs, et cependant je demanderai un passeport.

» J'ay faict achepter la tapisserie du *Manège* (1) avec une

(1) Voici la description de cette tapisserie d'après l'inventaire commencé par Colbert le 12 septembre 1653 :

Le Manège. — Tenture de tapisserie de haute lisse fine de laine et soie, fabrique de Bruxelles, composée de dix pièces, représentant un manège, dessin de Rubens, avec plusieurs figures d'hommes, femmes et chevaux, plus grandes que le naturel, avec une frize par haut, et aux deux costez des termes tenant un feston de fruits, et enfans nuds tenant cartouche, et par lè bas est un bord noir régnant autour de chaque pièce ; ladite tapisserie haute de trois aulnes et demie, faisant de tour scavoir :

N° 1.	Neptune et Vénus.	6	aulnes	3/4 1 pouce.
N° 2.	Le manège d'un cheval noir à courbette . . .	5	—	1/3
N° 3.	Le manège d'un cheval alezan à courbette . .	6	—	7/16
N° 4.	Une pièce ayant une inscription grecque . . .	3	—	1/8
N° 5.	Le manège du sauteur.	6	—	1/4
N° 6.	Le manège à passades	7	—	1/8
N° 7.	Un cheval conduit par Mercure	3	—	1/8
N° 8.	Six chevaux sans selle	7	—	1/4
N° 9.	Autre manège à courbette sur un cheval blanc .	2	—	1/2 1/8
N° 10.	Autre manège de sauteur sur un cheval noir . .	6	—	1/2 1/8

En tout cinquante-cinq aulnes un douzième de tour doublé de toile blanche. Cette tapisserie est estimée 8,000 livres dans l'inventaire de 1661.

pièce dépariée fort belle qui ne coustent que 8,700 livres sans compter la remise, pour laquelle somme je tireray une lettre de change sur M. Colbert. Afin d'éviter tout danger et les frais, je l'enverrai par un vaisseau anglois qui partira au premier jour pour Rouen, et l'adresseray au commis de la Douane. Il se parle d'en vendre d'autres ; si Vostre Éminence en a besoing, elle me le fera, s'il luy plaist, sçavoir ; et m'honorant de ses commandements, elle reconnoistra par mes soings et mon zèle que je suis..... »

« De Londres, ce 17e juillet 1653.

» La tapisserie que j'envoye à Vostre Éminence est partie dimanche des Dunes et doit estre maintenant à Honfleurs, le vent ayant esté favorable.

» Aussytost que l'on commencera à vendre celles qui restent de la reyne et du roy, Vostre Éminence en sera informée.

» Le gentilhomme qu'elle a envoyé pour l'achapt des chevaux ne sçait quombien elle en désire. Si tost que le passeport sera expédié, il lui en enverra une demi-douzaine, monsieur le général Cromwell me l'ayant promis. Il serait à propos que quelqu'un les vinst recevoir à Calais ou Boulogne.»

« De Londres, ce 11e aoust 1653.

» J'aurais desjà envoyé les quatre chevaux que Vostre Éminence m'ordonne de faire achepter, si monsieur le général m'eût donné le passeport aussy tost qu'il me le promist. Après l'avoir attendu longtemps, il me renvoya au Conseil, se chargeant néantmoins d'en estre le solliciteur. Aussy tost que le gentilhomme qui en est allé passer six à Calais

sera de retour, il en ira chercher dans la province, ne s'en trouvant pas maintenant à Londres.

» L'on m'a faict voir quelques tapisseries fort belles et riches, entre autres l'*Histoire d'Abraham*. Vostre Eminence s'informera, s'il luy plaist, de ce qu'elle peut valoir, et m'ordonnera jusques où je la feray enchérir, lorsqu'elle sera exposée en vente, afin que je luy puisse faire connoistre présentement par ces petits soings et par de plus grands services, lorsque ma bonne fortune m'en donnera les occasions, que ma plus forte passion est de mériter la bienveillance et la confiance dont elle honore celuy qui, après ces grâces, peut prendre la qualité de, Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

« De Bordeaux. »

LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX

« De Paris, 20e aoust, 1653.

» J'ai receu la tapisserie que vous m'aviez envoyée. La pièce séparée est fort belle. S'il s'en pouvoit trouver au moins encore une de mesme, j'en serais fort aise ; et s'il s'en rencontre encore d'autres pièces petites ou grandes à bon prix, vous m'obligerez de les prendre. Vous pouvez aussy m'envoyer la tapisserie d'*Abraham*, parce qu'elle n'est pas d'un prix excessif (1). »

LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN

« De Londres, ce 18e aoust 1653.

» . . . . . Le gentilhomme que Vostre Éminence a envoyé en Angleterre pour l'achapt des chevaux, après en avoir faict

(1) Minute inédite, Archives du ministère des affaires étrangères, vol. 61.

passer quelques-uns qui sont à Calais, s'estoit embarqué à Douvres avec trois à quatre et autant pour Mademoiselle (1). J'ay depuis appris qu'une frégate d'Ostende l'avoit mené à Dunkerque, où je l'ai envoyé réclamer avec des lettres de l'ambassadeur d'Espagne qui est icy, sans néantmoins engager Vostre Éminence; mais comme le tout appartenant à Mademoiselle. Sa charge de gentilhomme ordinaire de Son Altesse Royale qu'il a, servira d'un juste titre pour obtenir sa liberté sans rançon et peut-être ses chevaux. »

« De Londres, ce 28e aoust 1653.

»...... Je n'ay point encore receu nouvelles de l'effect que mes diligences auront produit pour retirer le gentilhomme et les chevaux pris, qui sont encore à Ostende. J'attendrai d'en faire passer d'autres jusqu'à ce que le gentilhomme qui est allé à Bruxelles soit de retour.

»J'apporteray tous mes soings pour trouver quelque pièce de tapisserie semblable à celle que Vostre Éminence a reçue, et des autres curiosités qui mériteront de luy estre envoyées.

(1) Melle de Montpensier, revenant à Saint-Fargeau d'une excursion qu'elle avait faite à Pont chez Mme de Bouthillier pour les vendanges, trouva en passant à Fontainebleau les chevaux qu'elle avait fait venir d'Angleterre; elle s'exprime ainsi dans ses *Mémoires :*

« Je trouvai à Fontainebleau des chevaux anglois que j'avois fait venir, dont je fus fort aise; il y avoit longtemps que j'avois envie d'en avoir un nombre. C'est un divertissement de campagne que d'aimer les chevaux, les voir, les faire promener, les monter et faire monter à ceux qui viennent en visite. Ceux-là se trouvèrent beaux et bons : sur quatre il s'en trouva deux qui m'étaient propres.

» Je n'avois jamais aimé les chiens; je commencai à les aimer. La comtesse de Fiesque avoit une grande et belle levrette noire qui fit des chiens; elle m'en donna une qui fut fort belle, que j'ai encore et que j'aime beaucoup.»

Mlle de Montpensier fit venir peu après des chiens anglais et d'autres chevaux.

« Cependant la meute que j'avois envoyé quérir arriva avec des chevaux. Je me mis à chasser trois fois la semaine; j'y prenois un grand divertissement. Le pays de Saint-Fargeau est fort beau pour la chasse et fort commode pour les chiens anglois, qui pour l'ordinaire vont fort vite pour des femmes; et comme le pays est couvert, cela faisait que je les suivois partout.»

Un des commissaires de la vente des meubles du roy me vient de donner advis que la tapisserie d'*Abraham* se doibt bien tost vendre; mais comme elle est estimée 30 à 40,000 livres, je souhaitterois qu'il plust à Vostre Éminence s'informer de quelqu'Anglois de sa valeur et me faire sçavoir précisément jusques où je m'advanceray, crainte que mes offres n'excèdent ce qu'elle y veut mettre, ou que quelqu'autre ne me prévienne. Outre l'ambassadeur d'Espagne qui achepte beaucoup de tableaux et de meubles curieux pour don Louys de Haro, les créanciers de l'État peuvent l'enchérir, parcequ'on reçoit en payement leurs debtes (1). Autrement il n'y a personne en Angleterre capable de l'achepter. Par le premier ordinaire j'enverray à mon père les mesures et attendray une responce précise devant que de rien engager, à moins qu'elle ne se mette à un prix plus bas et qu'il n'y ait danger d'estre prévenu. »

Le cardinal Mazarin fit à M. de Bordeaux, au sujet des instructions qu'il demandait, la réponse suivante :

LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX

« D'Amiens, ce 13e septembre 1653.

» Monsieur,

» J'attendray ce que vous ayez à m'escrire de plus particulier touchant la tapisserie d'*Abraham*, avant que de rien résoudre. Cependant je vous prie de vous bien faire informer de la chose et de prendre garde que l'occasion ne se perde pas, car si vous jugez que le prix soit raisonnable, vous pourrez conclure le marché sans attendre autre ordre, et

(1) L'auteur de la lettre a voulu dire évidemment *leurs créances*.

tirer icy une lettre de change que je feray acquitter ponctuellement (1). »

Reprenons la correspondance de M. de Bordeaux :

LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN

« De Londres, ce 18e septembre 1653.

» J'attends toujours les ordres de Vostre Éminence sur l'achapt des tapisseries dont la vente est un peu sursise, comme aussy la response sur la commission qu'elle a donnée au sieur de Ligniers pour faire passer des chevaux. Elle aura reçu les quatre pris par les Ostendois. Pour prévenir un semblable accident, je feray passer ceux que l'on enverra soubs le passeport de l'ambassadeur d'Espagne avec quelques autres que Mademoiselle a donné charge d'achepter.

» L'on m'a faict voir quelques pièces dépariées de tapisseries assez belles, et entre autres quatre de même façon propres pour une chapelle à cause du dessin, dont l'on me demande 1,000 livres; comme elles sont fort vieilles et d'une espèce toute particulière, je n'ay pas voulu les prendre sans les faire voir à des personnes plus capables que moy d'en juger. Suivant l'advis qu'on me donnera, je l'achepteray et continueray à rechercher ce qui sera curieux... »

« De Londres, ce 24e septembre 1653.

» Le gentilhomme qui est allé réclamer les chevaux m'escrit que monsieur l'archiduc luy a promis toute satisfaction. Par le prochain ordinaire j'en auray plus de certitude, et s'ils sont restitués, je les feray passer aussy tost pour Paris.

(1) Minute inédite, Archives du ministère des affaires étrangères, *Angleterre* vol. 61.

» Mon père aura faict voir à Vostre Éminence les longueurs et hautheurs de la tapisserie d'*Abraham* que l'on doibt vendre bien tost. J'attends sa response auparavant que d'en rien offrir, et si celle des *Apostres* luy plaist davantage, il sera aussy facile de l'achepter, l'Estat ayant résolu de vendre les meubles qui restent et mesme toutes les maisons du Roy. Si dans ce débris présent ou ailleurs il se trouve quelque curiosité, je ne la laisseray pas eschaper, et auray pour l'exécution des ordres dont Vostre Éminence m'honore tout le zèle et les soings auxquels est obligé... »

« De Londres, ce 11e octobre 1653.

» Monseigneur,

» Je crois avoir déjà escrit à Vostre Éminence que la tapisserie d'*Abraham* estoit évaluée à 100 livres l'aulne de Flandres, qui reviennent à 146 livres en France. Les commissaires establis pour la vente des meubles du roy n'ont point travaillé depuis à cause d'une recherche qui se faisoit contre eux, dont ils doivent estre deschargés au premier jour, et aussy tost ils procéderont à une nouvelle évaluation, non pas néantmoins si basse qu'elle soit mise à un prix raisonnable; mais la paye se pouvant faire en dehors de l'Estat, ceux qui en veulent achepter ont coutume de traiter avec les créanciers et de s'accommoder de leurs billets pour moins que la moitié de la valeur. J'ay desjà pris toutes ces mesures, afin que quand la vente sera ouverte, rien ne m'empesche d'exécuter les ordres de Vostre Éminence. J'en useray de même pour la tapisserie des *Apostres*, qui sera de moindre prix, et luy feray sçavoir à peu près à quombien toutes deux reviendront quand la réappréciation aura esté faicte.

» J'avois envoyé un mémoire de six bustes antiques de

25 pistoles pièce, dont deux sont fort estimés; mais je n'ay point encore faict recherches de statues, n'en ayant point receu d'ordre. Par ma première lettre j'enverray le mémoire de ce qui se sera trouvé.

» Il m'a esté apporté une pièce de tapisserie extraordinairement belle et toute neufve; mais comme elle est seule et que l'on en demande beaucoup, je fais difficulté de l'achepter sans ordre exprès, aussy bien que quelques autres de mesme façon, fort antiques, en broderie d'or rehaussée avec semence de perles sur du satin, dont les bords sont de velours rouge, mais tout décoloré. Le sujet est une *Nativité* et la longueur est assez grande pour une petite chapelle. L'on la laisse à 1,000 livres, c'est-à-dire 1,460 livres de France; c'est assez bon marché. Néanmoins, à cause de la vieillesse, je fais scrupule de la prendre.

» Les autres meubles qu'on m'a faist voir sont d'un prix si excessif, qu'il n'y a point apparence d'y prétendre, principalement n'estant point pièces nécessaires.

» Quant aux chevaux, il n'en reste que deux à payer de 650 livres, outre les frais faits à la conduite et pour les retirer, dont l'estat sera donné à M. Colbert. J'ay cru devoir tesmoigner quelque recognoissance de la civilité de M. l'archiduc en donnant passeport à un gentilhomme qu'il a envoyé icy pour achepter des chevaux. Il m'en offre un pour ceux que Vostre Éminence voudra faire passer. Si le choix des derniers ne luy plaist pas, elle le doit attribuer à la difficulté qu'il y a d'en trouver de raisonnables, à moins d'un prix excessif, et non au défaut de mes soings, principalement l'achapt se faisant dans les foires à cinquante lieues de Londres, et à la grande quantité que l'on a tiré cette année. Quand M. le premier (1) ne luy confirmeroit pas

(1) L'usage était d'appeler ainsi le premier écuyer du roi.

cette vérité par la peine qu'il a d'en trouver pour le roy, Votre Éminence me feroit bien la grâce de croire qu'après les asseurances de sa protection et bienveillance dont elle m'honore, je ne puis avoir rien de plus cher que les intérests et la qualité de, Monseigneur,

» Vostre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur,

» De Bordeaux. »

« De Londres, ce 23e octobre 1653.

» Il n'a rien esté fait sur les tapisseries ; l'absolution de ceux qui les veulent vendre estant remise à demain. Après quoy il sera procédé à la vente d'*Abraham* et de quelques autres ; mais celle des *Apostres* a esté acheptée dès le commencement de la république par l'ambassadeur d'Espagne, et il ne reste que quelques pièces modernes faictes à Londres après les autres. Celle d'*Abraham* est de dix pièces de cinq aulnes et un quart de Flandres en hauteur, et en tout 826 par où l'on peut recognoistre ce qu'elle a de cours (1). Je l'ay vue, au dire des personnes assez intelligentes qui la trouvent fort bien conservée, n'ayant jamais servi que dans les jours de cérémonies. Pour le prix il n'est point encore certain, dépendant de la réappréciation qui en doit estre faite. L'on me doit au premier jour faire voir le mémoire des autres qui sont à vendre que j'enverray à Vostre Éminence, sans néantmoins laisser passer l'occasion de les achepter, si elles sont fort belles et à prix raisonnable.

» J'ay recherché par personnes tierces les tableaux que Vostre Éminence veut avoir et suis déjà près de conclure pour le *Saint Hiérosme* de Jules Romain qu'on me laisse à 1,500 livres et pour celui du Corrège qui représente une *Vénus demi endormie* dont l'ambassadeur d'Espagne offre 4,000 li-

(1) Le cours, c'est-à-dire l'étendue en largeur.

vres, et l'on m'en demande 5,000 livres. Mon hoste en estant le possesseur, apparemment il ne m'eschappera pas. Je dois demain en voir un autre en détrempe du mesme autheur, qui n'est pas moins beau, ny de moindre prix, et ce sont certainement les premières pièces d'Angleterre après la *Vierge* de Raphaël (1) que l'ambassadeur d'Espagne achepta, il y a trois mois, sur mon refus, Vostre Éminence m'ayant faict écrire par mon père qu'elle le trouvait trop cher. L'on m'a aussy dict que le petit tableau du mesme peintre représentant une *Vierge* estoit hors d'Angleterre, et qu'il n'est plus entre les mains de celuy du Parlement qui l'avoit achepté. Pour ceux de Michel Flamen et d'André Mantegna, du Parmesan et deux du Corrège, ils ont esté vendus les uns, il y a longtemps, et les autres depuis peu, audit ambassadeur d'Espagne ; mais ceux qui restent icy soit du roy ou des particuliers, après que Vostre Éminence aura vu le mémoire que je luy enverray, elle peut s'asseurer de les avoir au plus juste prix qu'il me sera possible.

» J'attends le retour d'un des enfants du comte d'Arundel qui m'a souvent faict parler de ses tableaux pour en prendre un mémoire exact du sujet, de l'autheur et du prix. L'estat des affaires domestiques de cette maison les fera vendre à prix raisonnable, si l'on en achepte beaucoup.

» Quant aux statues et bustes, ils ne me paraissent pas fort rares, quoyqu'antiques, ce qui m'empesche d'en achepter jusqu'à nouveaux ordres, sans lesquels je n'avois pas voulu faire achepter des chevaux, crainte que le gentilhomme qui avoit achepté les premiers n'eust pas réussi. Ce n'a pas esté faute d'en chercher par toute la campagne ; mais certaine-

(1) Le Musée du Louvre possède une Vierge de Raphaël, appelée la *Vierge au voile*, que l'on désigne comme provenant de la collection de Louis XV, mais sur l'origine de laquelle il existe quelque incertitude ; serait-ce ce même tableau que des circonstances qui nous sont inconnues auraient fait revenir d'Espagne ?

ment ils sont aujourd'huy fort chers, et encore plus difficiles à trouver.

» Je me suis informé de quelques banquiers comment on pourroit ménager le change qui est aujourd'huy à 54 pour cent, personne ne voulant avoir affaire en France, crainte d'une rupture. Ils me conseillent de faire apporter icy des louis d'argent ou des réaux de Mexico pesants, y ayant au moins 10 pour cent à ménager, et si l'on pouvoit envoyer des barres d'argent arrivées depuis peu à Saint-Malo, marquées de 1580, le profit seroit de 15 pour cent au moins. Ce commerce pourroit se faire par Calais avec sûreté, n'en passant que peu à la fois par le vaisseau du courrier; et, pour plus grande précaution, il faudroit l'envoyer soubs mon nom, crainte que les Anglais mesmes ne le prissent, et en donner les ordres bien tost; le paiement des tableaux ne se pouvant remettre. Il ne me reste qu'à renouveler à Vostre Éminence les asseurances que je suis avec respect, Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur,

» De Bordeaux. »

« De Londres, le 27e octobre 1653.

» Monseigneur,

» Votre Éminence sçaura le sujet qui m'oblige d'envoyer un courrier exprès pour la lettre de Monsieur le comte de Brienne à laquelle je n'adjousteray rien pour ce qui regarde ma négociation.

» Les commissaires à la vente des meubles du roy doivent entrer cette semaine en fonction et j'espère que leur premier exploit sera la vente de la tapisserie que Vostre Éminence désire achepter. Elle peut maintenant disposer du *Saint Hiérosme*, et d'un des tableaux du Corrège en destrempe. Le pre-

mier a cousté 1,300 livres; si j'eusse différé un moment, l'ambassadeur d'Espagne les auroit enlevés et mesme j'ay retiré le dernier des mains d'un peintre qui l'avoit achepté pour luy. Quant à celuy qui est à l'huile, je n'en ay pas encore conclu le marché; mais comme il est chez mon hoste, si l'ambassadeur d'Espagne ne me presse point, je l'auray pour 4,000 livres, quoyque je les aye desjà offerts, on tesmoigne ne vouloir point relascher de 5,000 livres. C'est un *Satyre qui découvre une Vénus*. Un marchand appelé Oudancour, de la cognoissance du sieur Renard, a porté en France l'autre tableau en destrempe du Corrège qui lui couste 4,000 livres. Celuy à l'huile est aussy hors d'Angleterre. L'on me doit donner des mémoires de tous les autres qui sont beaux et dont les maistres ont grande réputation; mais je ne seray pas si hardy à conclure le prix. Ce qui m'a obligé d'achepter ceux-cy si promptement a esté la concurrence dudit ambassadeur et la cognoissance que j'ay qu'ils ont esté vendus une fois autant.

» La plus belle pièce qui reste icy est chez un colonel; mais il l'estime beaucoup. Je ne laisserai pas de la faire voir, afin que quand Vostre Éminence sçaura l'autheur et le prix, elle me fasse sçavoir sa volonté.

» Il m'a aussi esté donné un mémoire de quelques pierres que j'avois autrefois vues; le saphir est fort beau; mais le marchand l'estime si haut, que je ne croyais pas en devoir parler.

» J'ay esté obligé de payer le tableau de *Saint Hiérosme*, ceux qui l'ont vendu n'ayant pu attendre. Pour celuy du Corrège (1), comme la somme est plus grande et que le change est toujours à 54 pour cent, je tascheray d'en faire attendre le payement et de donner le billet de mon banquier, afin

(1) *Le Tourment de Marsyas*, ainsi qu'il résulte de la lettre suivante.

que Vostre Éminence puisse avoir le loysir de faire le ménage que j'ay escrit par ma dernière lettre en envoyant des barres d'argent ou des pièces de huict pesantes de Mexico. Il y a aussy à profiter d'envoyer des pistoles d'Espagne qui sont à 7/10 livres. Je souhaitterois pouvoir encore mieux ménager les intérests de Votre Éminence, afin qu'elle fust d'autant plus persuadée des soings et du zèle qu'a pour l'exécution de ses ordres celuy qui est avec respect, Monseigneur,

» Votre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur,

» DE BORDEAUX. »

« De Londres, ce 3e novembre 1653.

» ... Je n'ai point faict aucun achapt depuis celuy du tableau du Corrège en destrempe dont le dessin est le *Tourment de Marcias* (1). Je remets de prendre celui qui représente une *Vénus couchée,* dans l'espérance d'en avoir meilleur marché. Si Vostre Éminence n'envoye de l'or ou de l'argent bientost, il sera difficile de faire attendre ceux qui m'ont vendu le premier. Le change est toujours à 55 pour cent et ne diminuera point jusques à ce que l'on voye icy

(1) M. de Bordeaux n'indique pas le prix d'acquisition. Ce tableau figure dans l'inventaire de 1653 publié par Mgr le duc d'Aumale sous cette indication : *Marsyas tourmenté par trois furies nues*, sur toile par Correggio, suivie de cette note :

« Ce tableau avait pour pendant un *Triomphe de la Vertu*, du même maître, également peint à la détrempe, que je m'étonne de ne pas retrouver sur cet inventaire, et qui est peut-être caché ailleurs sous quelque nom incompréhensible. Tous deux avaient passé de la collection de Mantoue dans celle de Charles Ier, et le catalogue publié par Vertue porte leur prix de vente à 1,000 livres chacun. Tous deux appartinrent aussi à Mazarin ; le premier lui avait été acheté par Jaback, l'autre par M. de Bordeaux, ambassadeur de France à Londres. Tous deux enfin sont au Louvre, cabinet des dessins. »

La lettre de M. de Bordeaux suffit pour établir que ce ne fut point Jaback qui fit l'acquisition du *Tourment de Marsyas,* ainsi que le dit pareillement M. Charles Blanc dans la préface du *Trésor de la curiosité*, par M. Thibodeau.

Ce tableau est estimé 4,000 livres dans l'inventaire de 1661.



Tourment de Marsyas, par le Corrège, acheté par M. de Bordeaux.

quelque apparence à l'ouverture du commerce avec la France. Je n'ai encore sceu retirer le mémoire des principales peintures qui restent icy entre les mains de quelques seigneurs du pays, à cause qu'ils sont aux champs et qu'il n'est pas à propos de témoigner tant d'empressement.

» Il ne s'est encore rien faict par le comité de la vente des meubles du roy; comme l'argent n'en revient pas à l'Estat, mais aux créanciers, cette affaire va un peu lentement.

» Vostre Éminence me permettra, s'il luy plaist, que je prenne la qualité de . . . »

« De Londres, ce 6e novembre 1653.

» Monseigneur,

» Je continue d'envoyer à Vostre Éminence la copie de ma lettre à M. le comte de Brienne, qui l'informera de ce que j'ay pu sçavoir, depuis ma dernière dépesche, des affaires de ce pays.

» Il m'a esté donné un mémoire de quelques peintures qui viennent du roy d'Angleterre. Vostre Éminence me fera, s'il lui plaist, sçavoir s'il y a aucune pièce qui lui agrée ; quoyque l'on prétende avoir mis le dernier prix, néantmoins les Anglois ne sont pas si entiers quand ils ne croyent pas qu'on ayt nécessité de leurs marchandises.

» J'enverray aussy la sepmaine prochaine l'inventaire de ceux que les héritiers du comte d'Arundel veulent vendre. Ils ont besoing d'argent estant catholiques et endebtés ; c'est pourquoy il fera bon traicter avec eux.

» Pour les tapisseries, il ne s'est encore rien faict et je n'ay encore point achepté le tableau du Corrège à l'huile, à cause qu'il est tousjours à 5,000 livres. Comme il ne pa-

roist point de concurrents et que le change ne diminue point, rien ne presse d'achepter.

» J'ay remis le payement de l'autre tableau jusqu'à ce que Vostre Éminence m'ayt faict sçavoir si elle enverra de l'or ou de l'argent. »

LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX.

« De Chaslons, ce 17e novembre 1653.

» Monsieur,

» Je vous escris encore pour des bagatelles qui ne laissent pas que de vous donner continuellement de la peine.

» Il ne faut plus achepter de chevaux, ne voyant pas qu'il s'en rencontre d'assez bons. Je vous peux asseurer que de tous ceux que vous m'avez donnés ou fait achepter pour moy, il ne s'en est pas trouvé un qui me peut servir. Je ne m'estonne nullement, car le Roy n'en a pu trouver deux propres pour sa personne d'une si grande quantité qu'il en a fait achepter en Angleterre et à Paris.

» Pour la tapisserie, j'eusse fort souhaité celle des *Actes des Apostres* et celle d'*Abraham*, mais si la première est vendue, il faudra bien se rabattre sur l'autre et l'avoir au meilleur prix qu'il se pourra, mais ne la laissez pas échapper, et s'il y en avoit quelque autre de cette qualité, je serois fort ayse aussy de l'avoir et le plus tost sera le meilleur, parce qu'il pourroit arriver des accidents qui en empescheroient.

» Je me remets à vous d'achepter les quatre pièces en broderie que vous dites estre si vieilles et la pièce neuve que vous dites estre si belle, vous pouvez en concerter avec des experts de la fidélité desquels vous ayez desjà fait espreuve et je trouveray bon ce que vous ferez là dessus.

» Pour les statues et les bustes je croy qu'il n'y faut pas songer, puisqu'il n'y en a pas de si vieux que l'on n'en puisse trouver de même ancienneté quand on voudra.

» Je suis bien ayse que vous ayez achepté le *Saint Hiérosme* et le tableau du Corrège. Il faut encore avoir celuy qui est entre les mains de M. Sort au meilleur prix qu'il se pourra, mais en tout cas ne le laissez pas aller à l'ambassadeur d'Espagne. Je souhaiterois encore d'avoir des portraits de Vandeck, desquels on a quantité en Angleterre et que l'on auroit à bon prix, et mesme il y en a de la maison du Roy qui ne sont pas encore vendus. Je vous prie de faire diligence pour cela (1). »

LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

« De Londres, ce 17 novembre 1653.

» Je n'ay point faict d'autres achapts que ceux des deux tableaux; mais je suis presque d'accord de l'autre du Corrège, qui représente une *Vénus que découvre un satyre,* pour 4,300 livres (2). Je n'ay pu m'empescher, ne recevant point les ordres de Vostre Éminence pour le paiement du premier, de tirer lettre de change sur M. Colbert.

» L'on m'a faict voir une teste de Raphaël estimée 1,000 livres au dernier mot. La chèreté m'empesche de l'achepter sans ordre exprès (3).

(1) Nous avons extrait de cette minute tout ce qui nous a paru le plus intéressant et ce que de nombreuses surcharges ont laissé de lisible.

(2) Voir l'acquisition de ce tableau dans la lettre suivante, du 11 décembre.

(3) L'ordre d'acquisition de ce tableau fut donné par le cardinal Mazarin à M. de Bordeaux, ainsi que le prouve la lettre ci-après, du 11 décembre; il figure dans l'Inventaire commencé par Colbert le 12 septembre 1653, sous le n° 220 de la série des peintures, avec les indications suivantes :

« Le portrait d'un jeune homme portant son bonnet quarré retourné et une bague dans un doigt de la main gauche, avec sa bordure dorée. »

Ce portrait est actuellement au musée du Louvre.

» Les héritiers du comte d'Arundel me font prier de traicter avec eux. Si Vostre Éminence estoit dans le dessein d'achepter beaucoup de leurs tableaux, il ne seroit pas hors de propos d'envoyer quelque peintre de France, crainte que ceux dont je me sers ne soient pas ou assez habiles ou assez fidèles, quoyqu'en leur donnant quelque gratification, ils m'ayent jusqu'à présent fidèlement servy.

» Les tapisseries ne se vendent point encore; mais le train que prennent les affaires me donnera le temps de voir la fin des obstacles qui empeschent les commissaires d'agir. Je la souhaitte comme une occasion de tesmoigner à Vostre Éminence par mes soings que je suis... »

« De Londres, ce 6 décembre 1653.

» Il ne s'est pas présenté depuis ma dernière lettre occasion de faire achapt ny de tableaux, ny de tapisseries; je ne laisseray passer celles qui se présenteront. »

« De Londres, ce 11e décembre 1653.

» J'ay desjà escrit à Vostre Éminence que j'avois achepté le tableau du Corrège (1) avec une teste de Raphaël (2) et comme c'est par l'entremise d'un bourgeois d'icy, l'ambassadeur d'Espagne est aussy tost venu à la traverse luy offrant 500 livres s'il vouloit luy remettre son marché. L'homme a esté fidèle et le tableau pourra passer en France par la pre-

(1) La *Belle Antiope* dont il est question, sous le nom de *Vénus endormie que découvre un satyre*, dans de nombreuses lettres qui précèdent, dont l'acquisition avait été jusqu'ici attribuée à Jaback. On lit la note suivante dans l'Inventaire de 1653 publié par Mgr le duc d'Aumale : « Jaback l'avait acheté 1,000 livres à la vente des tableaux de Charles Ier. » La lettre de M. de Bordeaux rectifie le nom de l'acquéreur et le prix de l'acquisition. Ce tableau est porté à 5,000 livres dans l'inventaire fait en 1661 après la mort du cardinal Mazarin.

Ce tableau est aujourd'hui au musée du Louvre.

(2) Voir, sur ce portrait, la lettre du 17 novembre 1653 et la *note*.

mière occasion. Un homme que j'avois indiqué à M. Colbert m'a escrit qu'il enverroit de quoy faire le payement dont le terme eschoira samedy. Quant aux deux autres que Vostre Éminence trouve d'un prix bien hault, je les feray marchander et apparemment il y aura de la diminution. Ce sera par le premier ordinaire que j'en pourray envoyer des nouvelles plus certaines avec un mémoire de force autres pièces qui m'a esté donné ce soir en anglais. Pour l'esclaircissement du premier que Vostre Éminence a receu, il faut compter par pistoles et non par livres, la principale pièce étant sur le pied de 1,000 pièces qui reviennent à 15,000 livres de France.

» L'inventaire de celles du comte d'Arundel ne m'a point encore esté donné, et je ne peux encore sçavoir s'il sera nécessaire d'envoyer un peintre de France, m'ayant esté dict qu'une partie des plus belles pièces avoient esté portées en Flandre pour en éviter le pillage durant les troubles d'Angleterre.

» L'un des commissaires de la vente des meubles du roy m'a dict que hier au soir, ils avoient esté rétablis dans leur fonction et qu'au premier jour ils commenceront la vente, et celuy qui a la garde des tapisseries m'a donné le mémoire de quelques tentures, outre celles d'*Abraham*, qui méritent bien d'estre acheptées. J'auray tout le soing possible pour les faire retomber entre les mains de Vostre Éminence, quoyqu'il y ait des concurrents pour cette dernière plus estimée qu'aucune qui soit sortie d'Angleterre.

» Il sera nécessaire de tenir l'argent prêt, si ce n'est que les affaires s'accomodassent, auquel cas le change diminuera de 25 pour cent. C'est de quoy l'on sera certain devant la fin de la sepmaine prochaine, et peut-estre mesme dans celle-cy, ayant tous les jours conférence, et les deux parties pressant la fin. »

« De Londres, ce 15e décembre 1653.

» Le tableau du Corrège est en mon pouvoir; si j'eusse attendu l'argent de Calais, l'ambassadeur d'Espagne l'auroit enlevé, les Anglais n'estant point à l'épreuve du moindre guain. Avec un peu de crédit, je suis sorty de cette affaire, et dans peu j'enverray les deux tableaux du Corrège (1), celuy de *Saint Hiérosme* et la *teste* de Raphaël, pourveu que la voiture soit seure. J'aurois bien souhaitté pouvoir en mesme temps embarquer la *Vénus d'Espagne* dont j'ay desjà escrit à Vostre Éminence (2); mais le colonel qui la vend ne veut point relascher des 6,000 livres qu'en effet elle lui á cousté. Il a aussy la *Madone* du Titien (3) dont il demande 4,000 livres, quoyqu'elle luy couste seulement 1,500 livres. J'ay faict difficulté de conclure, ne voyant point de concurrents, jusques à nouvel ordre, et que Vostre Éminence se soit

(1) La *Belle Antiope* et le *Tourment de Marsyas*. En nous fondant sur ce que le Louvre ne possède actuellement que deux tableaux du Corrège, la *Belle Antiope* et le *Mariage mystique de sainte Catherine d'Alexandrie*, le *Tourment de Marsyas* n'étant classé au Louvre que comme un dessin, nous avons dit, dans le VIe volume de nos *Souvenirs du règne de Louis XIV*, que ce second tableau devait être le *Mariage mystique de sainte Catherine*; mais nous devons revenir sur cette appréciation d'après cette note insérée dans l'Inventaire de 1653, publié par Mgr le duc d'Aumale :

« *Les épousailles de sainte Catherine*, sur bois. — Chef-d'œuvre du Corrège, décrit par Vasari. Ce tableau était à Rome dans le palais Barberini. Brienne raconte que Mazarin, voulant l'avoir, le fit demander par Anne d'Autriche au cardinal Antonio. Celui-ci ne pouvait rien refuser à la France; il fit venir le *Sposalizio* et l'offrit lui-même à la reine. A peine eut-il le dos tourné, que la précieuse toile fut donnée à Mazarin. Barberini s'en plaignit fort, disant qu'il n'avait entendu l'offrir qu'à la couronne; mais le tableau n'en resta pas moins au cardinal. Quand celui-ci fut mort, Barberini rappela au roi quelles avaient été ses véritables intentions. Louis XIV fit reprendre le *Sposalizio*, qui est aujourd'hui au Louvre. »

Ce tableau figure dans l'Inventaire commencé par Colbert le 12 septembre 1653, sous le no 428 des peintures, avec une estimation de 15,000 livres. Il appartient aujourd'hui au musée du Louvre.

(2) Voir, sur l'acquisition de la *Vénus d'Espagne*, la lettre du 18 décembre 1653.

(3) La Vierge, assise à terre dans un paysage, tient un lapin blanc de la main gauche; sainte Catherine se penche vers elle et tient l'Enfant-Jésus. A droite, au second plan, un berger près de son troupeau.

Ce tableau fut acheté par Louis XIV aux héritiers du cardinal; il appartient aujourd'hui au musée du Louvre.

informée particulièrement de leur valeur. Ceux qui cognoissent la première l'estiment beaucoup; pour l'autre, elle n'a pas tant de réputation. Si néantmoins je voyois qu'elle me pust échapper, je concluray le marché.



Sainte Famille, dite *la Vierge au lapin*, par le Titien, acquise par M. de Bordeaux.

» Il ne se vend point encore de tapisseries. Tous ceux qui ont vu celle d'*Abraham* l'estiment la plus belle qui fust en Angleterre. Il y en a une de *Josué* de moindre prix et presque aussy belle, que je feray aussy achepter.

» L'on m'offre un tableau de Raphaël d'un pied dont le

dessin est *saint Georges à cheval sur un diable* (1) pour 2,000 livres. Le marchand l'achepta, il y a quelque temps, 1,500 livres; je seray toujours en estat de l'avoir quand Vostre Éminence me l'ordonnera. »

« De Londres, ce 18e décembre 1653.

» Monseigneur,

» J'avois escrit à Vostre Éminence le prix de deux tableaux que l'on me promettoit pour 1,000 livres; après les avoir faict marchander, ils se sont trouvés plus chers par la concurrence des prétendants, et le colonel a changé de dessein; il n'a voulu vendre que le plus grand, qui est une *Vénus* donnée par le roy d'Espagne au roy d'Angleterre défunct, et est du Titien, assez bien conservé, très grand, et estimé généralement très précieux (2). J'ay esté contrainct pour ne le pas laisser aller d'en conclure le marché aujourd'huy à 7,000 livres; c'est 1,000 livres de plus qu'on ne m'avoit faict entendre,

(1) Ce tableau était double, bien que M. de Bordeaux n'indique que *saint Georges;* le second personnage était *saint Michel.* Nous en trouvons la preuve dans l'Inventaire commencé par Colbert le 12 septembre 1653, qui donne cette description : « Un autre (un tableau) qui se ferme en deux, en forme de couverture de cuir; d'un costé est saint Georges à cheval qui combat avec le dragon, et dans l'autre saint Michel qui combat aussy un monstre, le tout faict par Raphaël; 2,000 livres. »

Ces deux petits tableaux sont aujourd'hui au Louvre; Raphaël les a peints, dans sa première manière, pour Guido de Montefeltro, duc d'Urbin; Louis XIV les acheta aux héritiers du cardinal Mazarin.

(2) La *Vénus* du Titien dite *Vénus del Pardo.* Ce tableau est mentionné dans l'Inventaire commencé par Colbert le 12 septembre 1653. Cet Inventaire donne de ce tableau la description suivante : « Un grand tableau du Titien, sur toille, représentant un paysage avecq les chasseurs d'un costé, de l'autre une Vénus couchée sur une peau de tigre, etc. » Prix d'estimation : 10,000 livres.

C'est la grande Vénus dont parle Brienne, universellement connue sous le nom de *Vénus del Pardo,* bien que le véritable sujet soit Jupiter et Antiope. Après la mort du cardinal, le duc de Mazarin, mari de sa nièce Hortense Mancini, vendit cette toile à Louis XIV pour le prix porté à l'Inventaire. Elle appartient aujourd'hui au musée du Louvre, où elle est indiquée à tort dans le Catalogue comme ayant été acquise par Jaback.



Saint Georges, par Raphaël, acquis par M. de Bordeaux.

mais en effect le mesme prix qu'il a esté vendu depuis la mort du roy, argent comptant, à cet officier de l'armée. J'ay promis 2,000 livres lundy et le reste trois sepmaines après. Il sera nécessaire que M. Colbert donne ordre pour faire porter icy de l'argent, n'ayant pas encore receu celuy que me devoit envoyer un bourgeois de Calais pour le payement de celuy du Corrège. Ce qui rend les achapts si précipités, c'est que l'ambassadeur d'Espagne marchande toutes les belles pièces, et ne conclut point, pour les avoir à meilleures conditions, si ce n'est qu'il paroisse quelque autre achepteur; et crainte d'estre prévenu, il faut conclure devant qu'il en ayt cognoissance. Je manquai la *Vierge* de Raphaël voulant en user autrement. Quoyque cette pièce de *Vénus* soit chère, néantmoings les peintres et marchands quy s'y cognoissent, m'ont conseillé de ne la pas laisser eschapper. Pour la *Madone* du mesme peintre, elle n'est plus à vendre (1); elle passe pour une de ses plus belles pièces; mais il n'y a que deux personnages de beaux, le troisième est une espèce de jésuithe à genoux dont on ne faict pas grand estat (2).

» Je chercheray des voyes seures pour envoyer tous ces tableaux. L'on me conseille plustost la voye de Calais que de Dieppe ou Rouen, à cause des grands dangers de la mer et des pirates de toutes nations qui sont vers ces costés. C'est pourquoy je pourray les envoyer par cette route moins dangereuse, principalement les fesant escorter jusqu'à Abbeville.

» Il ne se vend point encore de tapisseries, et pour des tableaux de réputation, je n'en sçay point d'autres que ceux

(1) Ce ne fut que momentanément que la *Vierge* du Titien cessa d'être en vente; ce qui prouve qu'elle fut achetée par M. de Bordeaux, c'est qu'elle figure dans l'Inventaire commencé le 12 septembre 1653. Voir, sur ce tableau, la *note* de la lettre précédente.

(2) M. de Bordeaux prend assez singulièrement pour un jésuite le berger à genoux placé à la droite du tableau.

dont Vostre Éminence a le mémoire, et ce qu'ont les héritiers du comte d'Arundel qui me veulent obliger de les aller voir à la campagne devant que de m'en donner l'estat. Si Vostre Éminence les souhaitte avoir, elle me le fera, s'il luy plaist, sçavoir; et j'auray assez de loisir pour exécuter ses ordres sans faire de préjudice aux affaires de Sa Majesté dont le changement de régime retardera encore la conclusion.

» Je suis avec respect, Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur,

» DE BORDEAUX. »

« De Londres, ce 22e décembre 1653.

» Monseigneur,

. . . .

» J'ay escrit par ma précédente à Vostre Éminence qu'il m'avoit fallu achepter la *Vénus d'Espagne*, et mesme commencer le payement. Il sera nécessaire que M. Colbert fasse passer de l'argent bien tost, m'estant obligé d'acquitter cette partie dans trois sepmaines. Je dois encore l'argent du dernier tableau du Corrège.

» Jusqu'à nouvel ordre, toutes les ventes des meubles et tapisseries du roy cesseront. »

« De Londres, ce 25e décembre 1653.

» Monseigneur,

. . . .

» J'ay différé d'envoyer les tableaux de Vostre Éminence pour les embarquer dans un vaisseau anglois qui doit partir de Londres dans trois jours pour Rouen. Cette voiture les garantira des dangers de la terre, assez grands dans la saison où nous sommes.

» Il ne se présente point d'autres acquisitions à faire jusqu'à ce que Vostre Éminence m'ayt faict sçavoir ses intentions sur le mémoire que je luy ay envoyé ou que les tapisseries soient en vente. Les commissaires ne sont point asseurés de ce qu'ils feront.

» Je prie très humblement Vostre Éminence de continuer l'honneur de sa protection à celuy qui est avec respect, Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur,

» De Bordeaux. »

Cette dernière lettre du 22 décembre 1653 de M. de Bordeaux au cardinal Mazarin annonçait la suspension, jusqu'à nouvel ordre, de la vente du mobilier de Charles Ier. Cette suspension ne fut rien moins qu'une cessation définitive. Cromwell venait de se faire proclamer Protecteur : il trouvait sans doute que c'était même peu de ne pouvoir réserver à l'éclat de sa grandeur nouvelle que les débris de la magnificence de celui dont il tenait la place sans oser porter son titre. Il se fit attribuer tous les biens du feu roi qui n'avaient pas encore été aliénés, et vint installer sa personne dans la royale demeure.

La cessation de la vente du mobilier du roi n'empêcha pourtant pas M. de Bordeaux de continuer ses acquisitions d'objets d'art. Beaucoup de particuliers avaient fait des achats provenant des collections royales et étaient disposés à céder avec bénéfice les objets qu'ils avaient achetés ; en outre, beaucoup de grands seigneurs catholiques, ruinés ou obérés par la Révolution, se trouvaient dans la nécessité de vendre leurs collections particulières. De ce nombre étaient les héritiers du comte d'Arundel.

Thomas Howard, comte d'Arundel, maréchal d'Angleterre sous les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier, avait été le

premier, avec lord Pembroke, à former des collections en Angleterre. La collection du comte d'Arundel était partagée entre son palais de Londres, sur les bords de la Tamise, et son château situé dans le comté de Surrey. Il l'avait formée en partie lui-même dans ses voyages, en partie par deux missions données, l'une à Eveylyn, qui se rendit à Rome, l'autre à William Petty, qui lui rapporta du Levant des marbres antiques au nombre desquels se trouvaient ceux qui portaient gravée la célèbre chronique de Paros retraçant l'histoire des événements les plus mémorables de la Grèce. Cette collection se composait de trente-sept statues, de cent vingt-huit bustes et de deux cent cinquante marbres chargés d'inscriptions, sans compter les autels, les sarcophages et les bijoux trouvés dans les tombeaux. Le comte d'Arundel, dès le commencement de la Révolution, s'était réfugié en Italie, où il mourut en 1646; il avait pu faire transporter à Anvers une partie de ses tableaux, ses pierres gravées et ses diamants; mais tous ses marbres étaient restés en Angleterre.

Grâce aux malheurs publics et privés répandus sur l'Angleterre, une mine de trésors restait donc encore à exploiter à son détriment; heureusement pour elle, la Révolution ne dura pas assez pour que cette dispersion pût entièrement s'accomplir, particulièrement en ce qui concerne la chronique de Paros que Henri Howard, comte d'Arundel, petit-fils du célèbre comte, donna, en 1667, à l'Université d'Oxford.

La correspondance de M. de Bordeaux eut donc, comme par le passé, jusqu'à l'année 1655, de nombreux passages destinés à rendre compte au cardinal Mazarin de ses recherches et de ses achats; nous continuerons à l'entremêler, suivant l'ordre des dates, des extraits des lettres du cardinal Mazarin.

LETTRE DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

« A Londres, ce 1er janvier 1654.

» Je ne cey point encore avec certitude s'il se vendra aucunes tapisseries du Roy; mais apparement puisque tous les biens non aliénés ont été donnés à M. le Protecteur et qu'il va loger dans le palais royal, tous ces meubles luy seront nécessaires.»

» L'on n'a point mesme voulu laisser embarquer les tableaux de Vostre Éminence sans son ordre, qui sans doute ne recevra pas de difficulté.

» De Bordeaux. »

LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX.

« A Paris, le 9me janvier 1654.

» J'apprends que l'on peut avoir à bon marché deux tableaux d'André Mantegna que l'ambassadeur d'Espagne avoit marchandés et qu'il ne veut plus acheter présentement. Je vous prie de vous informer de la chose et si vous trouvez qu'ils soient bons et à bon marché de les acheter pour moy.

» Il ne faut plus songer aux tapisseries; car assurément elles serviront à M. le Protecteur. Je vous prie de m'envoyer les tableaux par la première occasion sûre qui se présentera.

» Je vous dirai aussi que si le Roy prenoit la résolution d'envoyer en Angleterre un ambassadeur, Sa Majesté a l'intention de vous en donner aussy le tiltre, et vous reconnoisterez que je ne perds aucune occasion de vous servir (1).»

(1) Minute inédite, Archives du ministère des Affaires étrangères, vol. 63.

LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

« De Londres, 12 janvier 1654.

» Monsieur le Protecteur fait espérer satisfaction à ceux qui poursuivent la vente des meubles du Roy, néantmoins j'ay peine à croire qu'il laisse sortir les belles tapisseries.

» J'ay quelque argent en barres dont j'ai faict sçavoir la valeur à M. Colbert, afin que s'il juge à propos d'en envoyer davantage il en donne les ordres.

» De Bordeaux. »

« De Londres, 15e janvier, 1654.

» Je ne vois aussy rien de résolu pour la vente des meubles et n'ayant rien faict pour le service de Vostre Éminence, elle me fera, s'il luy plaist, cette grâce de ne l'attribuer qu'au défaut d'occasion et non pas du zèle de, Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

» De Bordeaux. »

« De Londres, 19 janvier 1654.

» Je ne laisseray pas perdre l'occasion de réclamer les vaisseaux ny d'envoyer ses tableaux, aussy tost que le passeport sera expédié. Ceux d'André Montaigne y pourront être joints, ayant appris aujourd'huy qu'ils sont entre les mains d'un particulier d'où il sera facile de les retirer en payant.

» Il sera plus difficile de trouver de bons chevaux, j'en avois un que j'ay donné charge de présenter à Vostre Éminence; s'il luy est propre, elle me fera grande grâce d'en disposer.

» De Bordeaux. »



Saint Michel, par Raphaël, acquis avec le Saint George, par M. de Bordeaux.

« Londres, le 2 febvrier 1654.

» Je feray partir au premier jour les tableaux de Vostre Éminence dans un vaisseau qui va à Rouen, l'advis des peintres n'estant pas de les envoyer par terre.

» DE BORDEAUX. »

Le cardinal Mazarin n'avait pas une confiance absolue dans M. de Bordeaux comme connaisseur en peinture, ainsi que le prouve la recommandation suivante :

LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX.

« 6 février 1654.

» J'attends les tableaux que vous m'écrivez; mais prenez garde, s'il vous plaist, que ceux de Van Dick ne soient pas des copies et non des originaux (1). »

M. de Bordeaux donnait au cardinal les nouvelles suivantes de ses acquisitions :

LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

« De Londres, ce 12e février 1654.

» Les tableaux sont embarqués depuis quelques jours, mais le vaisseau est encore dans la rivière, n'attendant que

(1) Minute inédite, Archives du ministère des affaires étrangères, *Angleterre*, vol. 63.

le vent. Je n'ay point encore reçu des ordres (du cardinal Mazarin) pour achepter les pièces de Van Dyck qui seront à bon prix. Si tost que Vostre Éminence aura faict sçavoir celles qui luy seront agréables, j'en arresteray le prix sans crainte d'estre surpris, ayant des experts assez fidèles moyennant quelque récompense. Je n'en prétends point d'autre du zèle que j'ay pour son service si non qu'elle me fasse l'honneur de me considérer en qualité de, Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

» De Bordeaux. »

« De Londres, ce 23[e] février 1654.

» Les tableaux de Vostre Éminence seront bientost à Rouen ; celuy que j'ay envoyé pour en avoir soing les fera monter par la rivière, suivant le conseil des peintres.

» Je n'ai point d'autres tapisseries que deux tentures toutes neufves faictes à Londres, dont Vostre Éminence pourra disposer. Il est vray que dans ma maison il y a trois pièces dont Adamcourt a escrit au sieur Renard, qui ne sont pas de la *Passion,* mais qui peuvent servir avec les quatre pièces qu'a Vostre Éminence. Je les enverrois présentement, si, par mon marché, j'en pouvois disposer devant mon départ d'Angleterre. Cette difficulté se surmontera néanmoins si elle en est pressée, et je n'oubliray rien de ce qui me pourra faire mériter la grâce et la qualité de vostre très humble, très obéissant et très fidel serviteur.

» De Bordeaux. »

» Les tableaux sont encore dans la rivière, le vaisseau sur lequel ils sont attendant convoy pour partir; c'est un retardement de huict jours qui met le tout en plus grande seureté.

» L'on me vient d'apporter le mémoire de quatre tableaux de Van Dyck dont le plus cher est estimé 1,000 livres; ce prix m'a paru excessif, quoy qu'il soit fort grand et plein de figures. Si Vostre Éminence estime beaucoup les pièces de cet autheur, celle-là est une des meilleures. J'attendray ses ordres avant que de rien conclure, comme aussy sur la tapisserie dont le dit sieur de Baas (1) l'aura entretenu, devant que tirer lettre de change de l'argent qui me reste entre les mains dont j'ay envoyé le compte à M. Colbert et de l'employ de tous les deniers et lettres de change que j'ay tirées sur luy pour paiement des tapisseries, chevaux et tableaux. Si Vostre Éminence me fait l'honneur de me confier la conclusion des affaires, je pourray trouver encore quelque occasion de satisfaire sa curiosité et de mériter par mes soings et mes respects qu'elle continue l'honneur de sa protection à celuy qui est avec beaucoup de zèle, Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

» De Bordeaux (2). »

« 12 mars 1654.

» Monseigneur,

» J'ay fais marchander les trois tableaux de Van Dyck dont je luy ay desja escrit. Ils sont entre les mains de pein-

(1) M. de Baas, maréchal de camp des armées du roi, avait été temporairement adjoint à M. de Bordeaux comme envoyé diplomatique en Angleterre.

(2) Cette lettre est sans date; mais d'après les faits qu'elle contient et la place qu'elle occupe dans le volume elle doit être classée dans les premiers jours de mars 1654.

tres, qui les estiment beaucoup. Les dessins de cet autheur estant assez rares et recherchés depuis peu par les curieux d'Italie, je ne croids pas que l'on puisse avoir le plus beau des trois à moins de 1,000 livres, les autres seront de moindre prix. Pour les testes, il s'en trouve quelques-unes et présentement j'en ay chez moy que les plus expérimentés doubtent s'ils sont coppies ou originaux. Je ne m'en chargeray point qu'avec beaucoup de précaution, pour n'estre pas trompé. J'ay aussi un tableau de Jules Romain, grand et plein de force personnages, qui vient du Roy, dont l'on me demande 800 livres; mais je deffendray de conclure le marché jusqu'à ce que Vostre Éminence me fasse sçavoir si les pièces de cet autheur luy sont en quelque considération. Cependant je feray rechercher de bonnes testes comme aussy des pièces de tapisserie que le correspondant de Renard peut plus facilement trouver que moy, estant tous les jours après et avec ceux qui lui en ont vendu depuis ces derniers temps. Ce n'est pas que je n'eusse cognoissance des quatre pièces de *Méléagre* et que mesme je ne les eusse marchandées, mais il les a faict achepter par quelques tierces personnes. L'on m'en demandoit 25 schelings qui disent 12 livres 10 sols par aulnes de Flandre; elles ne luy peuvent couster davantage. Monsieur le Protecteur a deux pièces de ce mesme dessin que l'on me fesoit alors espérer, et sur cette attente je différois de prendre les quatre qui sont en France. Quant aux pièces qui se peuvent accomoder avec celles de la *Passion,* Vostre Éminence en peut faire estat comme de toutes les austres que je pourray recouvrer.

» La tenture de *Héro et Léander* est estimée 40 livres l'aulne de Flandres; mais je croids qu'elle se pourroit avoir pour 30 livres. Le dessin en est fort estimé (1).

(1) Cette tapisserie fut acquise par M. de Bordeaux pour le cardinal Mazarin et fut léguée par le cardinal au duc d'Anjou, depuis duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

» Il est difficile que je puisse marquer à quombien reviendra le change à tous les ordinaires, et mesme se reigle sur ce qu'on paye à Paris un et demy pour cent présentement; il baisse dans la croyance que l'on a de l'accomodement tant avec la France qu'avec la Hollande, et aussy tost qu'il court quelque bruit contraire, il augmente; et depuis que je suis en Angleterre je ne l'ay pas vu trente jours de suite en mesme estat.»

« De Londres, 16 mars 1654,

» Monseigneur,

» Je pourray envoyer bientost les trois pièces de tapisserie pour servir avec celle de la *Passion*.

» Les tableaux de Vostre Éminence sont partis d'hier seulement, n'ayant pu trouver de matelots sans un ordre exprès du conseil qui m'a esté donné. Je pourray dans peu de jours envoyer celui de Van Dyck (1) dont j'avais escrit, qui a cousté 1000 livres de France, sans comprendre le change qui est présentement à 38 pour cent et diminuera bientost de 10, si le traicté des deux Républiques ne se rompt. Il baissera encore après l'accomodement de France.

» L'on m'a parlé de quelques testes agréables et de tableaux de Jules Romain; mais je n'en conclus point le prix jusqu'à ce que Vostre Éminence m'ayt faict scavoir ses intentions que je sçauray le plus exactement qu'il me sera possible et avec tous les soings que doit y apporter celuy

(1) C'est le tableau désigné dans les lettres précédentes comme le plus beau de ceux de Van Dyck, mais dont le sujet n'est pas indiqué; ce doit être ou le portrait du prince *Robert de Bavière*, dit le prince *Rupert*, ou le tableau de *Saint Sébastien*. Du reste, comme M. de Bordeaux parle dans ses lettres de l'acquisition de nombreux tableaux de Van Dyck, sans les désigner, il n'est guère douteux que ces deux tableaux n'aient été acquis par lui, puisqu'ils figurent aujourd'hui au musée du Louvre.

qui n'a point de qualité plus chère que celle de, Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

» De Bordeaux. »

« A Londres, ce 19me mars 1654.

» Je n'ay faict aucun achapt depuis celuy d'un tableau de Van Dyck. Les deux autres dont j'avois escrit à Vostre Éminence sont chez moy; mais leur prix m'empesche de les prendre. Il y a aussy quelques portraicts du mesme peintre fort estimés que je fais difficulté de prendre tant à cause du prix que pour estre incertain s'ils luy seroient agréables.

» L'on m'a aussy apporté deux pièces de tapisserie dépariées qui me semblent assez belles avec huict pièces dont le dessin est d'Holbein, fort estroites, qui avoient esté faictes pour les pentes d'un lict et pourroient servir dans un cabinet. Si le prix en est raisonnable je ne les renverray pas. »

« A Londres, ce 22me mars 1654.

« J'ay escrit à Vostre Éminence que l'on me vouloit vendre les trois seuls dessins de Vandeick qui sont en Angleterre. Le plus beau, qui est une Psychée, m'a cousté cent pièces (1). Des deux autres, avec une fort belle teste du mesme, j'ay offert 1600 livres sans compter, non plus qu'à l'autre, le change, qui est aujourd'huy à 38 pour cent. Pour dix pistoles de plus je les aurois; mais crainte que Vostre Éminence ne trouvast ces peintures modernes trop chères, je n'ay pas voulu donner davantage jusqu'à ce qu'elle m'ait faict sçavoir sa volonté.

» Je n'ay point conclu le marché de quelques pièces de ta-

(1) Ce tableau n'est pas au Louvre.

pisserie dépariées qui me semblent belles ; la difficulté n'est que le prix, que je tasche de mesnager. »

LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX.

« A Paris, le 22 mars 1654.

» J'ay receu vos deux lettres du 12me et 16me de ce mois ; je vous rendray tous les bons offices qu'il me sera possible auprès du Roy pour faire trouver bon à Sa Majesté que M. vostre père fasse la fonction d'Intendant de Justice en Picardie durant vostre séjour en Angleterre, et je vous prie de croire que je me porteray toujours avec plaisir à tout ce qui regardera vostre advantage particulier ou celui de vostre famille.

» Dans le doute si les testes de Vandeik que vous avez vues sont des originaux ou des copies, il ne les faut point achepter. Pour le tableau de Jules Romain (1) dont on demande 800 livres, je serais bien ayse d'en sçavoir la grandeur, et de quels personnages il est remply, et si c'est une fort belle pièce et originale et estant aussy bien que la qualité des autres testes et tableaux dont on vous a parlé. Après quoy je vous feray sçavoir mes intentions. Je ne comprends pas pourquoy, en payant mille livres de France pour l'un des trois tableaux de Vandeik que vous avez acheptez, vous me marquez qu'il y fallait encore adjouster le change.

» Mandez-moy sy l'on pourroit avoir et pour quel prix les deux pièces qu'a M. le Protecteur du même dessin que les quatre de *Méléagre* qu'a acheptées le correspondant de Renard, parce que sy l'on peut avoir ces deux-là, je tascheray aussy d'avoir les autres quatre. Pour ce qui est de l'argent qui vous

(1) Ce tableau est celui dont il est question dans la la lettre de M. de Bordeaux du 12 mars.

reste, il faudrait tascher avant que le change baisse de le faire remettre icy avec autant d'advantage qu'il nous a cousté de port pour le faire remettre en Angleterre (1). »

LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX.

« Saint-Germain en Laye, 7e avril 1654.

» J'attends toujours les tableaux que vous avez pris la peine de faire acheter pour moi ; je vous déclare pourtant que mon impatience ne doit pas préjudicier à la sureté, laquelle je désire qu'elle soit considérée sur toutes choses. Au surplus, quand vous rencontrerez quelque pièce curieuse et à bon marché, vous m'obligerez de l'acheter pour moi comme vous feriez pour vous-mesme; mais vous savez, s'il vous plaist, que les portraits de Vandeik sont estimés et non les autres peintures; c'est pourquoy je ne sçay pas si le tableau de Phsychée sera estimé. Pourtant il faut bien prendre garde à ne se laisser pas tromper; car il est très difficile de discerner une copie d'avec un original quand la copie est bien faite.

» Je suis, Monsieur, vostre (2).... »

LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

« Londres, 9e avril 1654.

» J'ai reçue nouvelles du vaisseau dans lequel sont les tableaux de Votre Éminence. Il estoit vendredi à Douvres; il a esté contraint de relascher après beaucoup d'accidents qui lui sont arrivés sur mer. Le premier beau temps il partira pour Rouen. »

(1) Minute de la main du cardinal, Archives du ministère des affaires étrangères, *Angleterre*, vol. 63.

(2) Minute, Archives du ministère des affaires étrangères, *Angleterre*, vol, 63.



JULES ROMAIN PINX. A. HADAMARD DEL. W. BROWN SC.

Triomphe de Titus et de Vespasien, par Jules Romain, acquis par M. de Bordeaux.

« De Londres, ce 13e avril 1654.

» Monseigneur,

» . . . .

» Pour ce qui est des commissions particulières dont il a plu à Vostre Éminence me charger, je luy diray que ses tableaux sont encore à Douvres attendant le beau temps; que si la Psychée de Van Dick lui semble trop chère, je suis en estat de la rendre aussy bien que les deux dessins du mesme qui m'ont esté laissés avec une fort belle teste pour seize cens livres, non compris le change, et que si elle désire des portraits j'en pourray recouvrer quelques-uns sans danger d'y estre trompé; mais non pas à sy bon marché, le moindre estant estimé deux cens livres. Pour ce qui est du tableau de Jules Romain estimé huit cens livres et que néanmoins l'on auroit à meilleur compte, il est de trois pieds de hault et quatre pieds de long, et de neuf personnages ou figures, qui ne sont pas toutes également parfaites.

» J'ay achepté deux pièces de tapisserie dépariées fort anciennes et fort beau dessin pour cinq cens livres. Les huit petites d'Olbein sont à un prix qui ne me paroit pas raisonnable. Quant aux trois pièces de ma chambre, je les pourray envoyer par la première occasion avec ce que je rencontreray de curieux à bon marché; et Vostre Éminence peut s'assurer que je mesnageray ses intérests pour le moins autant que les miens, qui sont présentement en assez mauvais estat, n'ayant rien reçu du Roy depuis que je suis en Angleterre et ma despence y estant plus grande que celle des ambassadeurs ordinaires pour satisfaire aux ordres de Vostre Éminence et paroistre icy avec l'esclat que l'on désire. Je fais estat de remettre par le premier ordinaire dix mille livres de l'argent

que j'ay en main. Ce qui restera servira pour le paiement des tableaux. Après que Vostre Éminence m'aura faict sçavoir ses intentions, je les suivray avec tout le respect que doit avoir, Monseigneur,

» Vostre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

» De Bordeaux. »

« De Londres, 14e avril 1654.

» . . . .

» Les huict pièces de tapisserie d'Holbein avoient esté faictes pour un lict et sont si étroites qu'elles ne font en tout que seize aulnes de Flandres. Le dessin est un paysage. L'ouvrage est rehaussé d'or et d'argent et le prix est de 800 livres sans comprendre le change. Vostre Éminence recevra les deux autres pièces que j'ay acheptées avec les trois de ma chambre par la commodité assurée. »

« De Londres, ce 16 avril 1654.

» Si M. Colbert ne tire point sur moy lettre de change pour l'argent qui me reste, je le remettray par le prochain ordinaire et au plus tost. Je feray partir les pièces de tapisserie que j'ay acheptées et qui se peuvent adjuster avec celles de la *Passion*. Pour les tableaux, je ne passeray point outre jusqu'à nouveaux ordres. »

« De Londres, ce 20 avril 1654.

» J'ay envoyé les huict pièces de tapisserie du dessin de Holbein, qui ne font en tout que seize aulnes de Flandre et

dont on demande 800 livres, non compris le change. J'ay aussy sursis les acquisitions de tableaux. »

LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX.

« Paris, 18 avril 1654.

» . . . .

» J'attends avec impatience l'arrivée du vaisseau à Rouen. Pour la Psyché et les autres tableaux de Vandek, j'approuverai ce que vous résoudrez et je vous prie d'achepter des portraits du mesme autheur; et, pourveu qu'ils soyent originaux et bien faits, vous pouvez donner le prix que vous me marquez, si vous ne réussissez d'avoir meilleur marché, et autant que vous pourrez, il sera bon que les portraits soyent de gens de condition.

» Je désire aussy le tableau de Jules Romain, s'il est original.

» Je suis bien aise des deux pièces de tapisserie que vous avez acheptées et je désire que vous me les envoyiez au plus tost avec tout ce que vous aurez à moi. »

» P.-S. — Je vous prie de me mander en détail le dessin des huit petites pièces de Olbein, la qualité, et, si vous savez, le dernier prix, et je vous escriray après ce que vous aurez à faire (1). »

LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX.

« A Paris, 22e avril 1654.

» J'attends toujours les tableaux et quoy que vous me mandiez du temps favorable que le vaisseau qui les porte avoit

(1) Minute inédite, Archives du ministère des affaires étrangères, *Angleterre*, vol. 63.

pour venir de deçà, nous n'avons encore nulle nouvelle de leur arrivée.

» Quant aux autres peintures qu'il pourroit y avoir occasion d'achepter, je me remets à ce que je vous en ay escrit cy-devant, ainsy qu'aux lettres du sieur Colbert pour ce qui est de l'argent qu'il doit mettre entre vos mains, et demeure vostre... (1). »

LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN

« De Londres, 27e avril 1654.

» Elle (Votre Éminence) aura sans doute reçu ses tableaux, l'advis estant icy depuis quelques jours que le vaisseau dans lequel je les ay faict charger estoit arrivé dans la rivière de Seine.

» J'ay retenu deux dessins de Vandyck et deux testes avec le tableau de Jules Romain pour le prix que j'ay escrit à Vostre Éminence. J'hésite sur la Physchée à cause qu'elle la croit trop cher. Je trouveray beaucoup d'autres portraicts de personnes de condition du mesme autheur que je prendray à loisir pour mesnager le prix. Je ne laisseray pas d'envoyer 10,000 livres par lettre de change suivant le cours d'aujourd'huy, crainte que retardant plus longtemps il ne diminuast.

» Les pièces de tapisserie partiront par la première occasion ; je m'estimerais heureux qu'il s'en présentast de mériter les bonnes grâces dont Vostre Éminence a la bonté d'asseurer celuy qui est avec tout respect, Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

» DE BORDEAUX. »

(1) Minute inédite, Archives du ministère des affaires étrangères, vol. 63.



Héliog. & Imp. Lemercier & Cie

ST PAUL À PAPHOS
d'après les cartons de Raphaël

« De Londres, ce 25e may 1654.

» Je m'informeray de ce que Vostre Éminence m'ordonne touchant l'achapt de deux ou trois vaisseaux de guerre. Ils estoient à bon prix il y a six mois, présentement que la guerre est finie et le commerce ouvert ils seront plus chers. Je puis assurer Vostre Éminence que les deux tableaux qu'elle ne croit pas être du Corrège passent icy parmy tous les peintres et cognoisseurs pour estre de cet autheur; que le roy d'Angleterre les avoit acheptés le double de leur dernier prix et que de celui en détrempe l'ambassadeur d'Espagne a voulu donner trois cents livres plus qu'il ne m'avait esté vendu, pour rompre le marché. Je me trouve assez en peine si j'achepteray des dessins de Vandyck : la *Pshychée* et *Saint Sébastien* sont les seuls estimés et leur prix est de mil livres sans compter le change. Il m'a fallu rendre la copie du Titien que j'avois retenue, n'ayant pas esté trouvée assez belle. Je chercheray les occasions d'envoyer ce qui me reste de tapisseries et les tableaux et toutes celles qui me pourront faire mériter la qualité de, Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur,

» De Bordeaux. »

« De Londres, 1er juin 1654.

» Je me suis informé s'il se trouveroit quelques vaisseaux qui se puissent équipper en guerre, à vendre. Un marchand m'en offre un de trois cents tonneaux basti en Hollande depuis neuf ans, avec vingt-cinq pièces de fer, et en bon estat, pour quinze mille livres sans comprendre le change. Il s'en pourra trouver d'autres à achepter de la fabrique étrangère, n'estant pas permis de disposer de ceux qui sont faits

en Angleterre sans ordre de l'Estat. Néantmoins le mesme marchand me doit faire savoir s'il ne pourra point en vendre deux de sept cents tonneaux qui retournent du service de la république de Venise.

» Je fais rechercher et trouve assez de portraits de Vandeck; mais le prix en est si hault, que je fais scrupule de les achepter. Ils sont au dernier mot à trois cents livres, sans compter la remise. Je crois qu'il est à propos de ne pas se presser; et, dans la suitte de mon séjour, il s'en pourra trouver à des conditions plus raisonnables. »

LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX.

« De Sedan, le 15e juillet 1654.

» Monsieur,

» Je n'ay rien à adjouter à la dépesche du Roy ny à celle que vous avez receue de ma part en dernier lieu; ces lignes ne sont que pour vous prier de m'envoyer au plustost les pièces de tapisserie et le reste des tableaux que vous avez faict acheter pour moy et de me croire toujours, Monsieur, vostre... (1). »

LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

« De Londres, 31e août 1654.

» Je feray partir par la première occasion les pièces de tapisseries qui me restent avec quelques tableaux. Le tout

(1) Minute inédite, Archives du ministère des affaires étrangères, *Angleterre*, vol. 63.

seroit en France si je n'avois cru que Vostre Éminence n'estoit pas pressée pendant son esloignement de Paris. Il m'a esté ce jour d'hui proposé d'achepter quelques pierres du cabinet du comte d'Arundel ; si Elle est encore dans le dessein d'avoir des tableaux, il s'y en trouvera de beaux. »

« De Londres, 3 septembre 1654.

» Je feray partir dans trois jours les pièces de tapisserie que j'ay acheptées et les trois que l'on m'a dict se pouvoir assortir avec d'autres de la *Passion,* quoyque l'histoire en soit fort différente. Je n'ay point pris les tableaux de Van-Dyck à cause du prix. Les moindres portraits sont à trente pièces qui reviendront à plus de quatre cents livres y compris le change. Si Vostre Éminence ne trouve point le prix trop haut, j'en pourray avoir trois assez beaux dont deux sont de dames de condition. Les dessins sont aussi fort chers, et je ne puis en avoir deux dont l'un est un *Saint Sébastien,* avec trois figures, et l'autre une *Phychée* avec une figure et le paysage fort beau, à moins de quatorze cens livres la pièce, compris le change. J'avois autrefois achepté le dernier ; mais sur ce que mon père, M. Esserant et Vostre Éminence le trouvoient trop cher, je l'ay fait reprendre. Elle me fera, s'il luy plaist, sçavoir ses intentions. »

« De Londres, 8 octobre 1654.

» Vostre Éminence disposera comme bon luy semblera des trois pièces de tapisseries qui sont encore à Douvres en estat d'estre bientost transportées ; et pour les tableaux de Van Dyck, je n'en achepterai point sans estre assuré qu'ils soient originaux. »

« De Londres, 29 octobre 1654.

» J'ai desjà fait savoir à Vostre Éminence que j'avois retenu trois tableaux de Van Dyck (1) ; j'en prendray encore quatre de femmes ; ce sont les plus beaux qui soient en Angleterre. L'on m'en offre un fort estimé du mesme peintre qui représente les trois enfants du défunt roy d'Angleterre lorsqu'ils estoient enfants ; mais le prix estant de cent livres sterling qui reviendroient à quatorze cents livres de France, j'ay mieux aimé prendre d'autres portraits (2). »

« De Londres, 9 novembre 1654.

» Je feray partir cette semaine les tableaux de Van Dyck ; et sans doute les pièces de tapisseries auront desjà esté présentées à Vostre Éminence. Elle aura, s'il luy plaist, la bonté de donner des marques de sa bienveillance à celuy qui a l'honneur d'estre avec respect, Monseigneur, vostre très humble, très obéïssant et très fidèle serviteur,

» De Bordeaux. »

« De Londres, ce 11e novembre 1654.

» Je n'ay pas encore acheрté les portraits de femmes de Van Dyck ; si tost que le marché sera fait, je les enverray avec

(1) La *Psyché* et le *Saint Sébastien*, qui ont fait l'objet principal des lettres précédentes, furent nécessairement au nombre de ces trois tableaux. La *Psyché* n'est pas aujourd'hui au musée du Louvre ; mais on y voit le *Saint Sébastien*. Le troisième tableau est la maîtresse de Van Dyck, ainsi que l'indique la lettre suivante.

(2) Il est évident que M. de Bordeaux se ravisa, car ce tableau figure dans l'inventaire commencé par Colbert le 12 septembre 1653, sous le n° 169 des peintures, avec cette indication : « Trois portraitz des princes d'Angleterre, long de travers, avec sa bordure dorée; Vandick. » Son estimation y est portée à 1,500 livres.

Ce tableau est actuellement au musée du Louvre.



Les enfants de Charles Ier par Van Dyck. Tableau acquis par M. de Bordeaux.

quatre d'hommes. Les pièces de tapisserie doivent estre maintenant en France. »

« De Londres, 16 novembre 1654.

» Les huict tableaux de Van Dyck et un tableau de Jules Romain sont emballés pour partir précisément dans deux jours ; et sans doute ils n'auront pas là mesme destinée que les tapisseries qui ont esté retenues par les officiers des domaines tant d'Angleterre que de France. Au moins je n'y espargneray pas mes soings non plus que l'exécution de tous les ordres dont Vostre Éminence honorera, Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur. »

« De Londres, 19e novembre 1654.

» J'ay fait partir les tableaux de Van Dyck pour Calais sans avoir marqué quels sont les meilleurs ; mais j'enverray par le premier ordinaire le mémoire : et, par advance, je puis asseurer que les deux de hauteur entière sont fort estimés et coustent plus que les autres, et que la teste de la maistresse de Van Dyck, qui n'est pas achevée, passe pour un de ses meilleurs ouvrages (1). L'on m'en offre une autre ; elle est aussy fort estimée ; mais je croids que Vostre Éminence n'en désire pas davantage, et si elle la veut avoir, je seray assez à temps pour l'achepter.

» De Bordeaux. »

(1) Ce portrait n'est pas au Louvre. On en trouvera la reproduction à la page 247.

« De Londres, 23 novembre 1654.

» Les frégates ne sont point encore en vente et les tableaux de Vostre Éminence sont arrivés à Douvres. »

« De Londres, ce 14e décembre 1654.

».... Je ferai aussy achepter les tableaux de Vandick dont Vostre Éminence m'escrit; les autres doivent être arrivés en France, ayant reçu avis de l'embarquement à Douvres; et pour les tapisseries, elles estoient au Havre; il y a deux mois que le commis de la douane les y retient. »

« De Londres, 24 décembre 1654.

» J'ay envoyé à Vostre Éminence les tapisseries qui m'appartenoient que l'on m'avoit asseuré de pouvoir accorder avec les pièces de la *Passion*, et les autres sont pièces détachées que j'ay faict achepter suivant l'ordre de Vostre Éminence. Pour celles qui sont en mon pouvoir, elle en disposera lorsque je seray en estat de lui faire voir à quoy la nécessité me réduira bien tost, quelque train que prennent les affaires d'Angleterre, si Vostre Éminence n'a la bonté de faire ordonner à Messieurs les surintendants de me payer mes appointements. Elle me l'a faict espérer, et, après deux années sans rien recevoir, il est hors de mon pouvoir de me passer des secours que tous les autres ambassadeurs et ministres qui ne sont pas obligés à de si grandes dépenses que moy, reçoivent mesme par advance. Je supplie très humblement Vostre Éminence de vouloir entrer dans cette considération et dans celle que le bien de mes parents ne sert point à ma subsistance.

» Je n'ay point encore de passeport pour les tableaux de Vostre Éminence, ny certitude que l'on vendra aucune tapisserie (1). »

« De Londres, 31e décembre 1654.

» J'espère que Vostre Éminence aura receu les tableaux de Van Dyck, M. le comte de Charost m'ayant escrit qu'il les avoit envoyés. Je n'ay pas encore achepté celuy dont j'avois escrit, dans l'espérance d'en avoir un plus beau. »

« De Londres, 14 janvier 1655.

» J'enverray par ma première lettre le mémoire que Vostre Éminence me demande touchant la valeur et le prix des tableaux, afin de ne pas me tromper ; m'estant nécessaire de le retirer des peintres, ce que je n'ay pas le temps de faire ce soir, les lettres ayant été rendues fort tard. »

« De Londres, 4 février 1655.

» Et quant au passeport (pour l'envoi des chevaux) il ne sera pas si difficile à obtenir qu'à trouver des chevaux, M. le Premier ayant icy un gentilhomme qui depuis deux mois court par les provinces sans grand succès. Le fils aîné de M. le Protecteur me veut accomoder d'un fort beau hongre, mais qui ne va que le pas ; pour un barbe, si Vostre Éminence en avoit dans son écurie quelqu'un jeune et beau, j'accepterais son offre. »

« De Londres, le 12 février 1655.

» J'avais demandé un barbe pour le changer contre un

(1) Lettre sans date, mais devant, par la place qu'elle occupe, appartenir aux derniers jours de l'année 1654.

cheval anglois qui me paroist fort beau et propre pour le service de Vostre Éminence, si elle ne se soucie pas qu'il n'aille que le pas; mais je ne crois pas qu'il soit encore à propos d'en faire passer un plus grand nombre, la disposition des esprits ne me paroissant pas telle que les civilités puissent produire aucun effet. »

LETTRE DU CHEVALIER DE JANT AU CARDINAL MAZARIN.

« Londres, ce 8 mars 1655.

» Je suis extrêmement obligé aux civilités de notre ambassadeur, qui n'a pas voulu que j'ay pris autre logis que le sien, où sa magnificence ordinaire faict bien cognoistre qu'il est ambassadeur du Roy de France. Il a cinq pièces de tapisseries de trois aulnes de hauteur et qui toutes ensemble peuvent en faire dix-huit; mais il n'y a peinctures plus belles ni broderie plus riches que les habits des personnages. C'est l'*Histoire de Joseph*. J'ay appris sous main qu'elle lui coûtait trois cents jacobus, qui font environ quatre mil livres; et de toutes les tapisseries antiques, je n'en ay point veu de plus fines; certainement elles sont dignes de la curiosité que Vostre Éminence a pour les belles choses. Outre, il y a un portraict de Vandeck qui représente Son Altesse Royale à qui il ne manque que la parole. Demain, l'on me doict faire voir un cabinet remply, à ce que l'on dict, de quantité de belles choses; s'il est ainsy que l'on me l'a depeingt, je feray savoir à Vostre Éminence ce que j'y auray trouvé de plus rare, n'ayant aucune pensée que de faire cognoistre combien je suis passionnément, Monseigneur, de Vostre Éminence, le très humble, très obéissant et très fidelle serviteur,

» Le chevalier DE JANT (1). »

(1) Archives du ministère des affaires étrangères, *Angleterre*, vol. 64. Le che-

LETTRES DE M. DE BORDEAUX AU CARDINAL MAZARIN.

« De Londres, 8 mars 1655.

» J'ay reçu la lettre que Vostre Éminence m'a faict l'honneur de m'escrire touchant des chiens; mais je n'ay point vu le porteur. Faute de sçavoir de quelle espèce il les faut choisir, je suis hors d'estat de lui rendre l'assistance qui sera en mon pouvoir et mesme d'achepter une meute de grande réputation qu'on m'a indiquée. »

« De Londres, 8 avril 1655.

» J'ay faict parler au peintre qui m'a vendu les portraicts de Van Dyck de les reprendre. Il ne s'en esloigne pas, y perdant quelque partie du prix, suivant la qualité de ceux que je voudray revendre dont j'attends le mémoire et qu'il plaise à

valier de Jant, né à Dijon en 1626, mort au mois de septembre 1676, était l'un des attachés à la maison du cardinal Mazarin en qui le cardinal plaçait le plus de confiance. Fils d'un trésorier de France de Dijon, il dut son titre de chevalier, par une assez curieuse particularité, à une fonction précisément exclusive de la noblesse; il avait été *chevalier servant* dans l'ordre de Malte. Le chevalier de Jant était de passage à Londres se disposant à partir pour le Portugal, où il était envoyé en mission. Ce diplomate a rempli plusieurs missions à Lisbonne, où le duc de Vendôme, surintendant général de la navigation, l'avait spécialement chargé des intérêts de la marine de France en lui conférant, par un brevet du 1er février 1655, le titre de commissaire de la marine. En récompense de ses services, il obtint le brevet de conseiller d'État. En 1656, il prit part à la révélation faite au cardinal Mazarin du criminel projet de Chenailles, conseiller au parlement de Paris, de faire livrer au prince de Condé la ville de Saint-Quentin (voir l'*Histoire du cardinal Mazarin*, par Aubery, qui l'appelle M. de Gentes). Le chevalier de Jant était un amateur et un connaisseur distingué. Le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, lui donna la charge d'intendant et garde du cabinet de ses collections d'objets d'art et de curiosité. Il a publié plusieurs ouvrages : l'*Histoire d'Osman, fils du sultan Ibrahim*; *Théologie curieuse contenant la naissance du monde*; *la Méduse*; *Prophétie de Nostradamus sur la longueur des jours et félicité du règne de Louis XIV*, etc.

Vostre Éminence de continuer l'honneur de ses commandements à celuy qui est avec respect son... »

« De Londres, 25 avril 1655.

» J'ay parlé aux peintres qui m'ont vendu les tableaux de Vandeck; ils veulent bien les reprendre en troc; mais je ne leur voids aucun tableau des bons peintres et je puis assurer Vostre Éminence que si les dicts portraicts n'eussent pas passé pour estre de Van Dyck et du bon goust, je ne les aurais pas envoyés. »

« De Londres, 29 avril 1655.

» Vostre Éminence croid que j'ay touché les mille livres sterling; mais les marchands se deffendent sur ce que les ordres du Roy ne sont point encore exécutés et qu'il a esté relevé appel au Conseil. J'avois desjà escrit, il y a près d'un mois, cette mesme plaincte; néantmoins, je n'ay point encore reçu depuis la preuve qui m'est nécessaire pour les convaincre. Je l'attendray pour les presser et cependant si Lescot a besoin d'argent, je luy en ferai fournir par mon banquier. J'avois aussy escrit à Vostre Éminence qu'il ne seroit pas fort difficile d'avoir un passeport pour les chevaux; mais que les beaux estoient fort rares. Comme je n'ay point reçu ses ordres sur ce subject, je ne me suis mis en aucune diligence ni de l'un, ni de l'autre; mais désormais j'en prendray soing; seulement est-il à propos de savoir quels chevaux Vostre Éminence souhaitte, leur taille à peu près, l'alleure et le prix. Il seroit plus aysé d'en trouver d'entiers que hongres, et Vostre Éminence pourra sçavoir de M. le premier que son gentilhomme, depuis six mois, n'en a pu envoyer, et dont la plus part ne sont pas fort beaux. Je

souhaitte d'estre plus heureux lorsque j'en rechercheray et que Vostre Éminence recognoisse par mes soings et mes respects que je suis... »

« De Londres, 13 may 1655.

» Je fais rechercher en diligence des chevaux; il sera bien difficile d'en recouvrer six dans Londres, si mon départ est précipité. »

« De Londres, 20 may 1655.

» J'ay tous ces jours recherché des chevaux. Il m'en est tombé en mains trois dont deux peuvent passer pour beaux et vont bien l'amble. Aussy tost que j'en auray trouvé encore autant, je les feray passer la mer avec ceux du Roy.

» Le chevalier Lescot m'a depuis peu remis en main quelques meubles qui m'ont paru trop précieux pour les hazarder dans un temps que l'on visite tout; et d'ailleurs voyant grande apparence à mon retour dans quelques jours, le retardement ne sera pas fort considérable. Je n'ay pas laissé d'envoyer un paquet avec la présente sur l'assurance qu'il n'y avoit dedans rien de fort précieux. »

« De Londres, 10 juin 1655.

» J'ay envoyé communiquer le billet du s[r] Morel aux intéressés à la dame frégate. Ils m'ont commandé délay pour la paie de 1,000 livres sterling jusqu'au prochain ordinaire, sur ce qu'ils n'ont point encore nouvelle que leurs cautions soyent déchargées, s'ils payent. Comme je n'y voids pas de difficulté, je disposeray de ce fonds suivant les ordres de Vostre Éminence. J'en ay desjà par advance employé une partie au payement des trois chevaux que j'ai acheptés depuis peu,

outre ceux pour lesquels m'estant trouvé sans fonds, je fus obligé de tirer lettre de change sur M. Colbert. Le secrétaire d'Estat m'a promis le passeport pour demain, et aussy tost je les enverray tous six avec ceux du Roy. Le sieur des Champs, qui en a la conduite et quy m'a aydé à choisir ceux de Vostre Éminence, se chargeant d'en prendre soing par le chemin. Je ne parleray point de leur beauté, ni bonté, l'un se voyant, et l'autre ne pouvant pas m'estre entièrement cognu; mais bien assureray-je Vostre Éminence qu'il ne s'en est pas trouvé de plus propres pour son service ni de plus fins. Il m'en reste un de couleur fort bizarre et dont les allures sont belles; mais je ne le trouve pas assez beau. Si, après ce que le sieur des Champs en aura dist à Vostre Éminence, elle le désire, je l'enverray aussy tost. Cependant elle trouvera parmi les six au moins trois propres pour son service. J'en feray chercher d'autres sans néantmoins promettre d'en recouvrer, l'Angleterre en estant épuisée.

» Je croibs que le sieur Lescot (1) pourra estre le porteur de ce qu'il a mis entre mes mains, son départ estant plus proche que le mien. S'il ne s'en veut charger, j'attendray mon retour, y ayant danger de l'envoyer par la poste. »

« De Londres, 17e juin 1655.

» Monseigneur,

» . . . .

» J'ai faict partir six chevaux dès lundy; mais le sieur des Champs, qui les mène avec ceux du Roy, ayant oublié de prendre un passeport de M. le Protecteur, a esté arresté à dix lieues de Londres. Il m'a conseillé de garder une des

(1) Nous avons eu déjà occasion de dire que Lescot était non seulement l'orfèvre du cardinal Mazarin, mais qu'il était en outre son homme de confiance dans ses affaires d'intérêt de toute nature.

haquenées que j'avais acheptées, jusqu'à ce qu'elle fust guérie d'un cloud de rue, et au lieu de celle-là j'en ay envoyé une autre qui n'est pas si fine, mais dont les allures sont plus belles. Si elle n'agrée pas à Vostre Éminence, elle la laissera, s'il lui plaist, entre les mains du dit sieur des Champs. Quant aux cinq autres chevaux, je les croids de bon service; néantmoins je n'ay achepté le rouan et le petit blanc que sur le choix du dit sieur, ne les trouvant pas assez beaux. Comme il s'y coignoist mieux que moy et a vu tout ce qui est en Angleterre, j'ay creu devoir déférer à son jugement. J'en feray chercher d'autres, et si les affaires ne me font point sortir d'Angleterre sans conclure le traicté, je pourray en trouver avant mon retour en France. »

Nous allons savoir par la réponse même du cardinal Mazarin à M. de Bordeaux l'accueil fait à cet envoi de chevaux :

LETTRE DU CARDINAL MAZARIN A M. DE BORDEAUX.

« Juillet 1655.

» Chacun trouve ici que les chevaux que vous m'avez envoyés ne sont pas si beaux que ceux du Roy; mais quant à moi je suis fort content du bai et du blanc; le merle est mort à Calais, et pour la pie je l'achepteray à M. vostre père, ainsy qu'on m'a dit que vous trouverez bon. Cependant il faudra en trouver deux qui ressemblent, s'il est possible, au cheval gris que Deschamps a acheté pour le Roy (1). »

Terminons par une dernière lettre de M. de Bordeaux au cardinal Mazarin :

(1) Minute inédite de la main du cardinal. Bibliothèque nationale; Fonds Colbert, mélanges, vol. 51.

« De Londres, 23 juillet 1655.

» Monseigneur,

» . . . .

» Je croids que le sieur des Champs aura faict sçavoir à Vostre Éminence la rareté des beaux chevaux en ce païs et qu'elle n'aura pas esté surprise qu'en six mois de queste dans toutes les provinces d'Angleterre, le dit sieur ayt trouvé six chevaux plus beaux que ceux que j'ai acheptés avec précipitation. J'en vis hier deux plus beaux, au moins l'un, que celuy que Vostre Éminence me parle; mais ils sont chers. Je ne laisseray pas de les achepter et envoyer au plus tost avec le hongre qui m'estait resté malade, maintenant en estat de servir. Je lui en offrirois un qui me sert, s'il n'avoit un huit dont il est un peu deffiguré. Le dit sieur des Champs pourra dire à Vostre Éminence s'il lui est propre, et, suivant ses ordres, je le luy pourray envoyer. »

CHAPITRE VII

RÉSUMÉ DES ACQUISITIONS DE TABLEAUX FAITES PAR M. DE BORDEAUX. — RÉSUMÉ DES ACQUISITIONS DE STATUES ET DE MARBRES FAITES PAR M. DE BORDEAUX. — RÉSUMÉ DES ACQUISITIONS DE TAPISSERIES FAITES PAR M. DE BORDEAUX. — M. DE BORDEAUX OBLIGÉ DE SE DÉPOUILLER DE SES PROPRES ACQUISITIONS. — LE TRAITEUR RENARD ET LE PATISSIER TRIBOU AMATEURS DE CURIOSITÉS. — RENARD PROTÉGÉ DE LA REINE ANNE D'AUTRICHE. — LES RIVAUX DU CARDINAL MAZARIN POUR SES ACQUISITIONS EN ANGLETERRE. — LE SURINTENDANT FOUQUET S'ABSTIENT DE TOUTE CONCURRENCE SUR CE TERRAIN. — CESSATION DE LA VENTE DU MOBILIER DE CHARLES Ier. — DESTRUCTION PARTIELLE PAR UN INCENDIE DES COLLECTIONS RECONSTITUÉES PAR CHARLES II. — ACTIF CONCOURS DE COLBERT POUR REFORMER LES COLLECTIONS DU CARDINAL MAZARIN. — RÉSUMÉ D'APRÈS L'INVENTAIRE DE 1661 DES COLLECTIONS DU CARDINAL. — LE CARDINAL QUITTE SON PALAIS POUR ALLER HABITER LE LOUVRE. — LE CARDINAL CONFIE A CLAUDE AUVRY, ÉVÊQUE DE COUTANCES, LE SOIN DE SON PALAIS. — PASSAGE D'UNE LETTRE INÉDITE DU CARDINAL MAZARIN A CLAUDE AUVRY CONCERNANT DANIEL DE COSNAC. — LETTRE INÉDITE DE CLAUDE AUVRY AU CARDINÁL MAZARIN. — LE DÉCLIN DE LA SANTÉ DU CARDINAL COINCIDE AVEC L'APOGÉE DE SA GRANDEUR. — SON DÉSESPOIR D'ÊTRE OBLIGÉ DE QUITTER SES COLLECTIONS ET SES RICHESSES. — ANECDOTES CONCERNANT LE PRÉSIDENT TUBEUF ET L'ÉVÊQUE DE VALENCE. — LE CARDINAL REVIENT HABITER MOMENTANÉMENT SON PALAIS. — SES MÉDECINS LE FONT TRANSPORTER AU CHATEAU DE VINCENNES. — LE CARDINAL FAIT AU ROI LE DON DE TOUTES SES RICHESSES. — REFUS DU ROI. — LE TESTAMENT DU CARDINAL. — SA DÉFENSE DE FAIRE UN INVENTAIRE APRÈS SA MORT. — ÉVALUATION DE SA FORTUNE. — SES HÉRITIERS. — QUELQUES-UNES DE SES DISPOSITIONS TESTAMENTAIRES. — FONDATION DU COLLÈGE DES QUATRE-NATIONS. — SA MORT ; SES OBSÈQUES. — LE ROI ACHÈTE DES HÉRITIERS DU CARDINAL LA PLUS GRANDE PARTIE DE SES COLLECTIONS. — CES ACQUISITIONS FORMENT AUJOURD'HUI LE NOYAU PRINCIPAL DES COLLECTIONS DE L'ÉTAT.

La correspondance qui précède a fait connaître jour par jour, pour ainsi dire, les négociations suivies par M. de Bordeaux pour enrichir des dépouilles de l'Angleterre les galeries du palais Mazarin ; nous avons à résumer les acquisitions diverses dont il fut l'intermédiaire.

Les acquisitions de tableaux furent, en l'année 1653 :

L'*Antiope*, du Corrège, tantôt désignée dans la corres-

pondance de M. de Bordeaux sous le nom de *Vénus endormie,* tantôt sous celui de *Vénus que découvre un Satyre.* Ce tableau, l'un des plus inestimables du musée du Louvre, fut payé seulement quatre mille cinq cents livres; il fut estimé cinq mille livres dans les inventaires de 1653 et de 1661 des meubles du cardinal Mazarin.

Le *Tourment de Marsyas,* par le Corrège, dont la correspondance ne fait pas connaître le prix d'acquisition; c'est une aquarelle sur toile, estimée quatre mille livres dans les inventaires de 1653 et de 1661 (1) des meubles du cardinal Mazarin.

Une *Vénus,* du Titien, la *Vénus del Pardo,* dite aussi Vénus d'Espagne, parce qu'elle avait été donnée à Charles Ier par Philippe IV, roi d'Espagne. Ce tableau fut payé par M. de Bordeaux six mille livres. Il ne figure pas dans l'inventaire de 1661, soit qu'il fût placé dans quelqu'une des résidences du cardinal autre que le Louvre et son palais de la rue de Richelieu, soit qu'il fît partie des tableaux de sa bibliothèque légués en bloc au roi, par son testament, sans énumération. Ce tableau figure au musée du Louvre sous la désignation de *Jupiter et Antiope* (2).

Les deux petits et précieux tableaux de Raphaël, le *Saint Michel* et le *Saint Georges,* dont le prix demandé était deux mille livres; ils ne sont estimés que la même somme dans l'inventaire de 1661.

Un portrait de *Jeune Homme,* par Raphaël; le prix demandé était mille livres, d'après la correspondance de M. de Bordeaux. On trouve dans l'inventaire de 1661 deux

(1) M. Charles Blanc, dans la préface du *Trésor de la curiosité,* par M. Thibodeau, indique, par une erreur commune pour bien d'autres tableaux acquis par M. de Bordeaux, que celui-ci fut acquis par Jaback.

(2) Le catalogue du musée du Louvre renouvelle pour ce tableau l'erreur fréquente pour bien d'autres, en attribuant son acquisition à Jaback, au lieu de M. de Bordeaux.

portraits de jeunes hommes par le même maître, estimés l'un quatre cents livres, l'autre trois cents; l'un d'eux provenait peut-être d'une autre origine que la collection de Charles Ier, le catalogue des tableaux mis en vente au palais de Somerset n'en désignant qu'un seul.

Une *Madone*, du Titien; le prix de quatre mille livres, qu'il trouvait trop élevé, fit ajourner cette acquisition par M. de Bordeaux, mais il la fit plus tard, puisque ce tableau se trouve mentionné dans les deux inventaires de 1653 et de 1661. Malgré une lacune ou l'obscurité de sa correspondance sur ce point, nous avons des raisons de croire que ce tableau est celui de la *Vierge au lapin;* nous le retrouvons au Louvre indiqué comme provenant de la collection de Louis XIV, formée presque en entier par la collection du cardinal Mazarin.

La correspondance de M. de Bordeaux nous a signalé parmi les acquistions faites par lui postérieurement à l'année 1653 :

Deux tableaux de Mantegna, dont malheureusement elle ne donne aucune description, et les conjectures que l'on pourrait faire deviennent d'autant plus difficiles que ces deux tableaux ne peuvent pas être comptés au nombre des quatre tableaux de ce maître mentionnés dans le catalogue du palais de Somerset, puisqu'ils avaient été achetés par M. de Bordeaux d'un particulier qui les avait acquis antérieurement.

Un tableau de Jules Romain, estimé huit cents livres, accompagné de cette désignation qu'il représente neuf presonnages. Ce tableau devait être, ainsi que nous l'avons dit à l'article de ce peintre, le *Triomphe de Titus et de Vespasien*. Nous ne trouvons pas ce tableau décrit parmi les onze tableaux de ce maître mentionnés dans le catalogue du palais de Somerset; il avait dû être vendu avant que ce catalogue, qui n'était qu'un débris de la collection de

Charles I[er], ait été dressé. Nous ne le trouvons pas mentionné davantage dans l'inventaire de 1661, qui n'indique que deux tableaux de ce maître; mais nous avons fait connaître les raisons pour lesquelles un certain nombre de tableaux n'y ont pas été portés. Ce tableau fait partie aujourd'hui du musée du Louvre (1).

Un tableau de *Saint Sébastien*, par Van Dyck. M. de Bordeaux dit, dans sa lettre du 25 mai 1654, que le prix demandé était mille livres, le change non compris, et dans sa lettre du 3 septembre 1654, il dit qu'on ne peut l'avoir à moins de quatorze cents livres, change compris. Ce tableau ne figure ni parmi les quatorze tableaux du palais de Somerset ni parmi les quatorze tableaux de ce maître de l'inventaire de 1661; la raison est évidemment la même que celle que nous avons donnée pour d'autres tableaux. Celui-ci fait aujourd'hui partie du musée du Louvre (2).

Une *Psyché*, par Van Dyck. M. de Bordeaux prétend que ce tableau et le précédent étaient les seuls de ce maître qui fussent réellement estimés. Le prix demandé était le même que celui du *Saint Sébastien,* quatorze cents livres, change compris. Nous ne voyons figurer ce tableau ni dans le catalogue du palais de Somerset ni dans l'inventaire de 1661; nous n'en répéterons pas la raison. Le musée du Louvre ne l'a pas en sa possession. Le musée de Londres possède un tableau de Van Dyck porté sous ce titre, l'*Amour et Psyché,* ce qui nous conduit à cette preuve que Van Dyck a reproduit plusieurs fois la même composition; car M. de Bordeaux, après de longues hésitations que révèle sa correspondance, parce qu'il trouvait le prix trop élevé, annonce positivement cette acquisition dans sa lettre du 29 octobre 1654.

(1) Le catalogue du Louvre émet, au sujet de ce tableau, l'erreur que nous avons relevée pour bien d'autres, en attribuant son acquisition à Jaback.

(2) Il est indiqué au catalogue comme provenant de la collection de Louis XIV.

Van Dyck aurait même reproduit trois fois le même sujet, puisque M. de Bordeaux dit dans sa lettre du 22 mars 1654 qu'il avait acheté une *Psyché* pour le prix de cent pièces. Cromwell aurait réclamé l'un de ces exemplaires, lors de son avènement au Protectorat, avec tous les tableaux encore invendus. Toutefois, une difficulté se présente pour l'admission de cette dernière hypothèse, car ce tableau eût alors figuré dans le catalogue du palais de Somerset.

Les *Trois Enfants de Charles Ier*, par Van Dyck. M. de Bordeaux hésita d'abord sur le prix demandé, cent livres sterling (lettre du 29 octobre 1654); mais il finit par se décider, puisqu'il annonce l'envoi de ce tableau, avec d'autres, par sa lettre du 9 novembre suivant. Ce tableau est compris dans le catalogue du palais de Somerset, et s'il ne figure pas dans l'inventaire de 1661, nous ne reviendrons pas sur une cause déjà signalée. Cette peinture est à présent au musée du Louvre, dont le catalogue la signale comme la première esquisse du tableau qui se trouve au palais royal de Kensington.

Le portrait de la *Maîtresse* de Van Dyck. Cette peinture, dont M. de Bordeaux ne mentionne pas le prix d'achat, n'était pas achevée, mais pouvait, dit-il, passer pour l'un des meilleurs ouvrages de ce maître; il ne figure ni dans le catalogue du palais de Somerset ni dans l'inventaire de 1661; le musée du Louvre ne l'a pas en sa possession.

Outre les trois tableaux de Van Dyck dont nous venons de parler, M. de Bordeaux en acheta beaucoup d'autres, dont il omet malheureusement de donner la description; mais, sans beaucoup hasarder, nous pouvons croire que les tableaux du catalogue du palais de Somerset qui se retrouvent dans l'inventaire de 1661, ont fait l'objet de ces acquisitions. Nous trouvons dans ce nombre les portraits du *Roi* et de la *Reine d'Angleterre*, celui du *Cardinal Infant*, et bien qu'il ne figure pas dans le catalogue du palais de Somerset, mais

parce qu'il figure dans l'inventaire de 1661, le portrait du *Prince palatin, duc de Bavière,* connu sous le nom de *Prince Rupert,* portrait qui fait aujourd'hui partie du musée du Louvre.

Les acquisitions de marbres antiques signalées par la correspondance de M. de Bordeaux consistaient principalement en bustes, parmi lesquels sont nommés seulement ceux de Sénèque et de Néron et un buste probable du jeune Drusus. Toutefois, le catalogue du musée du Louvre indique l'une des plus belles statues antiques, *Rome* sous le costume de *Minerve,* comme provenant de la collection du cardinal Mazarin. La déesse, de grandeur naturelle, vêtue d'un péplus sans manches et d'un manteau qui drape la partie inférieure de son corps, la tête armée d'un casque corinthien, tenant une lance de la main droite, un globe de la main gauche, est assise dans une attitude pleine de majesté. Cette statue est en porphyre rouge ; les bras et le pied droit, de restauration moderne, sont en bronze doré. Nous ne contesterons pas cette acquisition à Jaback, puisqu'elle ne figure pas dans les lettres de M. de Bordeaux. En définitive, ce ne fut pas l'Angleterre, mais l'Italie surtout qui fut exploitée par le cardinal Mazarin pour orner ses galeries de marbres antiques.

Les tapisseries de Charles Ier en vente au palais de Somerset étaient au nombre de dix-sept, chacune représentant un sujet différent en un plus ou moins grand nombre de pièces. De la comparaison du catalogue de ces tapisseries avec l'inventaire des meubles du cardinal Mazarin, en 1661, il ressort que neuf de ces tapisseries passèrent en la possession du cardinal. Ces tapisseries sont les suivantes : *Loth, David,* la *Vie et la Passion de Jésus-Christ, Saint Paul,* les *Actes des Apôtres, Vulcain et Vénus,* les *Voyages d'Enée,* les *Cinq Sens,* les *Douze Mois de l'année.* La cor-



Margareth Lemon, par Van Dyck, tableau acquis par M. de Bordeaux.

respondance de M. de Bordeaux nous signale cependant l'acquisition de quelques autres tapisseries provenant du mobilier de Charles Ier qui ne figurent pas dans le catalogue du palais de Somerset. En résumé, les tapisseries achetées par lui dont il donne les noms furent les tapisseries du *Manège,* sur les cartons de Rubens; de *David* et de la *Passion*, sur les cartons d'Albert Durer; de la *Nativité*, de *Héro et Léandre,* sur les cartons d'Holbein; un *Paysage,* sur les cartons d'Holbein; les *Actes des Apôtres,* sur les cartons de Raphaël. Pour cette dernière, la correspondance ne fait pas connaître la conclusion du marché, sans doute par la lacune d'une lettre manquante, puisque cette tapisserie est comprise dans l'inventaire de 1661. Il y est indiqué qu'elle se compose de sept pièces; le Garde-Meuble les possède aujourd'hui; quatre ont été photographiées dans l'ouvrage de M. Darcel (1), les trois autres sont données dans celui-ci (2). Cette tapisserie avait été fabriquée à Mortlake, par ordre de Charles Ier. Les cartons de Raphaël sur lesquels elle fut reproduite avaient été achetés par Charles Ier, à Arras, où ils avaient été envoyés par le pape Léon X, afin de faire exécuter les tentures qui se voient encore au Vatican. Les tapisseries exécutées sur la commande de Charles Ier portent sur leur bordure horizontale supérieure l'écusson d'Angleterre avec cette inscription: CAR. RE. REG. MORTL., dont l'interprétation est *Carolus rex regnans. Mortlake.* Les bordures sont différentes de celles de la tapisserie du Vatican, qui devaient être de la

(1) M. Darcel, dans son ouvrage les *Tapisseries du Garde-Meuble,* dit que les tapisseries des *Actes des Apôtres* furent fabriquées en Angleterre après la restauration de Charles II; la correspondance de M. de Bordeaux rectifie cette erreur.

(2) Les sept pièces de tapisserie des Actes des Apôtres actuellement au Garde-Meuble représentent les sujets suivants : la *Pêche miraculeuse, Jésus donnant les clefs à saint Pierre,* la *Guérison du paralytique,* la *Mort d'Ananie,* la *Prédication de saint Paul,* la *Guérison du possédé, Saint Paul à Paphos.* Les quatre premiers sujets ont été reproduits dans l'ouvrage de M. Darcel, les trois derniers sont reproduits dans celui-ci.

composition de Raphaël, tandis que celles exécutées en Angleterre rappellent l'école de Rubens. Elles furent estimées, dans l'inventaire de 1661, vingt-deux mille livres.

Il est à remarquer que le cardinal possédait encore deux exemplaires des *Actes des Apôtres;* l'un, en quatre pièces, fabriqué également en Angleterre, prisé dans l'inventaire de 1661 seize mille livres; l'autre, en neuf pièces, qu'il avait fait fabriquer en France, en y faisant placer ses armoiries, comme l'avait fait Charles Ier pour celles fabriquées en Angleterre. Le cardinal légua cette tapisserie à son neveu le marquis de Mancini. Il est probable qu'elle était fort inférieure aux exemplaires fabriqués à Mortlake, puisqu'elle n'est prisée à l'inventaire de 1661 que cinq mille cinq cents livres.

De son vivant, M. de Bordeaux dut se dépouiller lui-même pour satisfaire le cardinal Mazarin. Après sa mort, sa succession fut encore mise à contribution au profit des collections du cardinal. On a lu au chapitre précédent la lettre du chevalier de Jant sur laquelle M. de Bordeaux fut obligé d'envoyer au cardinal la tenture de tapisserie, en cinq pièces, d'un fini remarquable, qui décorait sa chambre à Londres, représentant l'*Histoire de Joseph,* sur les cartons d'Albert Durer. Le chevalier de Jant, de passage à Londres pour aller remplir une mission en Portugal, était logé chez M. de Bordeaux, qui dut trouver que cette manière de faire la cour au cardinal, à ses dépens, était abuser de son hospitalité. M. de Jant avait même eu soin d'apprendre au cardinal le prix payé pour cette tapisserie. Le nommé Adancourt, correspondant de Renard, jouait aussi auprès du cardinal Mazarin le rôle de révélateur des acquisitions de M. de Bordeaux, et il fut cause que celui-ci, ainsi que ses lettres viennent de nous l'apprendre, fut obligé de céder encore à son tout-puissant protecteur deux tapisseries toutes neuves, fabriquées à Londres, tendues dans ses appartements, et trois pièces qui

pouvaient s'appareiller avec des pièces de la *Passion* que possédait déjà le cardinal.

Pour pouvoir conserver quelques acquisitions (un portrait par Van Dyck qu'il avait acheté avait été également signalé par M. de Jant), M. de Bordeaux se vit réduit à les dissimuler et à recommander la discrétion aux Français qu'il recevait dans sa maison, discrétion médiocrement observée, car le testament du cardinal Mazarin nous apprend que parmi les curiosités que M. de Bordeaux s'était réservées se trouvait la tapisserie des *Voyages d'Enée*, en cinq pièces; le cardinal, qui avait connaissance de cette tapisserie, la convoitait, et aussitôt après la mort de M. de Bordeaux il la fit acheter de sa succession. Le cardinal la légua par son testament au cardinal Sachetti.

De toutes les tapisseries mises en vente en Angleterre, celle qui était portée au plus haut prix était la tapisserie d'*Abraham*, sur les cartons de Vouet, estimée quarante mille livres, sur le pied de cent livres l'aune; la tapisserie du *Manège*, par Rubens, portée à cent mille livres, était d'un prix relativement moins élevé, parce qu'elle se composait d'un plus grand nombre de pièces. L'économie sévèrement recommandée par le cardinal Mazarin ne permit pas à M. de Bordeaux de faire l'acquisition de la tapisserie d'*Abraham*, qui fut enlevée par le marquis de Cardenas, ambassadeur d'Espagne. Cette tapisserie ne fut pas perdue cependant pour le cardinal, qui l'eut plus tard à meilleur compte; lors de la conclusion du traité de paix des Pyrénées, en 1660, elle lui fut donnée par le roi d'Espagne, dont la munificence ajouta encore la tapisserie des *Travaux d'Hercule*, sur les cartons du Titien, et celle des *Fruits de la guerre*, d'après les cartons de Jules Romain, composée de neuf pièces (1).

(1) Cette tapisserie a été prêtée par le Garde-Meuble à l'*Exposition de l'Union centrale des arts décoratifs*, en 1882.

La tapisserie de *Méléagre*, sur les cartons d'Holbein, échappa au cardinal par suite de la même parcimonie. Un concurrent moins noble que le roi d'Espagne l'emporta cette fois, ce fut le fameux traiteur Renard, rival comme amateur de curiosités du pâtissier Tribou, dont le cabinet était cité. Renard avait fait construire sur une des terrasses du jardin des Tuileries, du côté de la Seine, auprès de la porte de la Conférence, un pavillon, rendez-vous de la cour et de la ville pour se divertir, pavillon dans lequel s'était passé, entre les ducs de Beaufort et de Candale, une des scènes historiques de la Fronde (1). Renard, ancien valet de chambre du commandeur de Souvré, jadis le possesseur de la belle tapisserie du *Grand Scipion* (2), qui avait passé dans la collection du cardinal Mazarin, s'était formé chez son maître au goût des curiosités. Il était ensuite entré au service d'Augustin Potier de Blancménil, évêque de Beauvais, puis il avait obtenu les fonctions de garde-meuble du roi. En cette dernière qualité il avait su se concilier la bienveillance de la reine; connaissant la passion extrême de cette princesse pour les senteurs, chaque matin il lui apportait un bouquet. La reine lui accorda dans le jardin des Tuileries la concession dont nous venons de parler pour élever un pavillon; la vogue et la mode en firent bientôt une fortune. Renard, pour donner à sa reconnaissance une forme sensible, se fit peindre dans un tableau sous la figure d'un jeune homme qui offre des fleurs à la Fortune; la déesse d'une main rece-

(1) Le duc de Candale était à table avec onze amis qu'il avait invités à un repas à deux pistoles par tête, lorsque le duc de Beaufort, qui voulait donner une leçon au marquis de Gerzé, l'un des convives, dont il disait avoir reçu une offense, parut avec une suite d'amis beaucoup plus nombreuse; après quelques mots provoquants il tira un coin de la nappe et renversa tous les plats sur les convives.

(2) Cette tapisserie appartient actuellement au Garde-Meuble; nous avons reproduit dans cet ouvrage le repas de Syphax, qui en est l'un des plus beaux morceaux.

vait les fleurs et de l'autre laissait tomber une pluie d'or (1). Bien que Renard eût enlevé au cardinal Mazarin la tapisserie de *Méléagre,* celui-ci ne pouvait garder rancune à un protégé de la reine, il lui en garda même si peu, qu'il lui prêta l'une de ses tapisseries, la *Caducité du Temps,* pour tendre une autre pièce de son pavillon (2).

Renard n'était pas le seul industriel à Paris qui cherchât à conquérir la vogue et la fortune en flattant à la fois la gourmandise et le goût des beaux-arts, ce qui prouve que les satisfactions sensuelles ne suffisaient pas à une époque moins civilisée peut-être, mais plus raffinée que la nôtre, où les jouissances de l'esprit et de l'art tenaient le premier rang. Le pâtissier Tribou, rival de Renard, mais moins connu, ne se contentait pas, comme ses modernes successeurs, d'encadrer ses produits dans des salons ornés de glaces à baguettes dorées où l'on n'a pour tout objet d'art que la contemplation de soi-même ; ses clients, en savourant ses œuvres, se reposaient la vue sur de beaux tableaux et admiraient une rare collection d'armes de Turquie, de Perse et des Indes (3).

Nous n'avons encore nommé que deux des concurrents du cardinal Mazarin à la vente des collections de Charles I[er] : le marquis de Cardenas pour le roi d'Espagne, Renard pour son propre compte ; mais il s'en trouva bien d'autres. Parmi ceux-ci nous ne compterons ni Jaback ni M. de Bordeaux, parce que s'ils firent, le premier surtout, des acquisitions pour eux-mêmes, ils étaient, avant tout, les mandataires du cardinal. Les autres principaux concurrents furent : l'archiduc Léopold, gouverneur de Flandre ; Gérard Regust, séna-

(1) Voir les *Mémoires* du comte de Brienne.

(2) Voir plus loin l'inventaire dressé en 1661 après la mort du cardinal Mazarin.

(3) Le cabinet de Tribou est cité par Pierre Borel, en 1649 ; par Spon, en 1673. Marolles parle aussi de ce pâtissier collectionneur qui demeurait près de Saint-Germain-l'Auxerrois (*Catalogue de Brienne, 1662, annoté par Edmond Bonnaffé,* Auguste Aubry, édit., Paris, 1873).

teur hollandais, échevin d'Amsterdam, amateur renommé; Balthazar Gerbier; les peintres Critz, Wright, Baptist, Van Lemput; la reine Christine de Suède, qui fit porter particulièrement son choix sur les médailles et les bijoux.

Le surintendant Fouquet, bien que grand amateur de curiosités, ne se risqua pas à devenir le concurrent du cardinal Mazarin : il aurait eu trop à perdre à lui déplaire, s'il eût tenté de marcher sur ses brisées dans un terrain aussi restreint pour les beaux-arts que celui de l'Angleterre. Il exploitait le champ plus vaste de l'Italie, où il avait chargé son frère, l'abbé Fouquet, de lui faire des acquisitions. Celui-ci, plus amateur de plaisirs et d'intrigues que fin connaisseur, se faisait aider par les conseils du Poussin; il avait aussi recours à ceux de François de Maucroix, chargé d'affaires à Rome. Le surintendant avait établi dans les dépendances de son château de Vaux une fabrique de tapisseries; après sa disgrâce, Louis XIV s'en réserva le personnel et l'outillage pour les transporter aux Gobelins, dont il venait de fonder la manufacture royale.

A partir de l'année 1655, la vente du mobilier de Charles Ier avait été arrêtée, les collections particulières mises en vente étaient épuisées; la correspondance ne signale désormais ni tableaux, ni marbres, ni tapisseries à acquérir, mais seulement des chevaux, dont l'Angleterre permettait l'exportation après s'être réservé les meilleurs.

Charles II, après la restauration de la monarchie, appliqua tous ses soins à recouvrer le plus possible les collections de son père ou à faire des acquisitions nouvelles; mais il y avait tels objets que l'Angleterre ne devait jamais revoir. Il parvint cependant à réunir onze cents tableaux, qu'il distribua entre les diverses résidences royales. Après lui, l'incendie devait reprendre partiellement l'œuvre de la révolution; le feu, en détruisant le palais de Whitehall, consuma trois

tableaux de Léonard de Vinci, trois de Raphaël, douze de Jules Romain, six du Corrège, dix-huit du Titien, vingt-sept d'Holbein, dix-huit du Giorgione, quatre de Rubens, treize de Van Dyck, sept du Parmesan, quatorze de Guillaume Van de Velde.

Plus heureux que Charles Ier, le cardinal Mazarin, qui parvint à surmonter les orages politiques, parvint aussi à reconstituer lui-même ses collections dispersées. Colbert, son intendant, travailla avec une infatigable activité à cette reconstitution. Il fit édicter une ordonnance royale enjoignant à tous les acquéreurs d'objets ayant appartenu au cardinal de les rapporter. Comme il eût été périlleux de se soustraire à un tel ordre, à de rares exceptions près, tableaux, marbres, tapisseries, meubles et livres vinrent embellir de nouveau les galeries et les appartements dénudés du palais Mazarin. De plus, aux anciennes richesses de nouvelles vinrent s'ajouter.

Comme nous avons déjà décrit les splendeurs du palais Mazarin au point de vue de ses appartements et de leur décoration, avant l'année 1653, nous ne recommencerons pas une seconde description après la reconstitution de ses richesses; nous nous contenterons d'adopter la forme d'un résumé de l'inventaire de 1661.

Les tableaux portés dans cet inventaire se décomposent ainsi, quant à leur nombre : 380 tableaux dont les peintres sont nommés au nombre de cent vingt-deux; 14 tableaux faits à la manière de divers peintres; 113 tableaux de peintres inconnus; 333 copies, dont 241 étaient une suite des portraits de tous les papes depuis saint Pierre jusqu'au pape Alexandre VII, alors régnant; 37 tableaux non inventoriés; en tout, 877 tableaux. L'inventaire de 1653 portait 471 tableaux, la différence en faveur de l'inventaire de 1661 est donc de 406 tableaux.

Nous ne comprenons pas au nombre des tableaux 33 plats de faïence décorés de peintures, qui étaient encadrés pour la plupart dans des cadres noirs profilés d'or et suspendus aux murailles.

Il existe des tableaux dont les noms de maîtres ne sont pas cités dans l'inventaire ; ce sont ceux des auteurs des 37 tableaux qui n'y ont pas été décrits par diverses causes, soit qu'ils fussent placés dans les résidences du cardinal autres que celles de Paris, soit qu'ils fissent partie des legs du cardinal. Cette absence d'indications est d'autant plus à regretter qu'il s'agissait certainement de tableaux de choix, tels que ceux de la bibliothèque, légués par le cardinal au roi. Le testament du cardinal nous fait connaître le nom d'un de ces tableaux, le tableau de la déesse *Flore,* par le Titien, légué à don Louis de Haro.

Les noms des peintres les plus célèbres et les plus connus que nous révèle l'inventaire de 1661, avec le nombre de leurs œuvres et les écoles auxquelles ils ont appartenu, sont, dans l'école italienne : trois tableaux de Polydore Caldara, dit le Caravage ; onze d'Annibal Carrache, dont une *Sainte Famille,* l'*Annonciation,* le *Déluge ;* trois tableaux du Corrège, la *Belle Antiope,* les *Épousailles de sainte Catherine,* le *Tourment de Marsyas ;* deux tableaux de Pierre de Cortone ; dix tableaux du Dominiquin, dont l'*Ange Gabriel et Tobie, David jouant de la harpe,* la *Conversion de saint Paul ;* trois tableaux du Giorgione ; huit de Grimaldi ; neuf du Guerchin, dont *David, La Vierge et l'Enfant Jésus, Céphale pleurant la mort de Procris, La Justice et la Tempérance ;* sept du Guide, dont *David tenant la tête de Goliath, La Vierge à la couture, La Vierge adorant le petit Jésus qui dort, Hérodiade avec la tête de saint Jean-Baptiste, Saint Pierre et saint Paul ;* deux tableaux de Mantegna, *Notre-Seigneur portant sa croix, Notre-Seigneur mort,* en raccourci ; deux tableaux de Michel-Ange Amerighi,



L'ANGE GABRIEL ET TOBIE, PAR LE DOMINIQUIN.

Tableau de la collection du cardinal Mazarin.

dit le Caravage; trois tableaux de Philippe Napolitain; huit tableaux de Raphaël, dont *Saint Georges, Saint Michel,* une *Tête de jeune homme,* une *Sainte Famille;* deux tableaux de Jules Romain, *Saint Jérôme, Hercule sur un bûcher;* sept tableaux de Romanelli, en dehors des fresques dont ce peintre avait décoré le palais; un tableau de Salvator Rosa, représentant *Apollon dans un paysage*; deux tableaux d'André del Sarte, dont une *Sainte Famille;* six tableaux du Tintoret, dont la *Nativité de la Vierge,* le *Jugement de Suzanne,* la *Ville de Naples;* huit tableaux du Titien, dont *David qui a coupé la tête de Goliath,* une *Sainte Famille, Lucrèce et Tarquin,* un *Paysage avec des chasseurs;* trois tableaux d'Alexandre Véronèse, *Loth avec ses Filles, Notre-Seigneur et la Femme adultère, Bacchus et Ariane avec un Silène;* un tableau de Léonard de Vinci, représentant un *Cheval conduit par la bride, avec accompagnement de plusieurs figures.* Ajoutons un neuvième tableau du même maître, celui de *Flore,* qui ne figure pas dans l'inventaire de 1661, mais dont nous avons déjà parlé comme ayant fait partie d'un legs du cardinal. L'inventaire de 1661 ne signale pas davantage, sans doute par l'une des causes que nous avons indiquées, le tableau de Jules Romain, le *Triomphe de Titus et de Vespasien,* qui avait passé successivement de la galerie du duc de Mantoue à celles de Charles I[er] et du cardinal Mazarin.

Dans l'école flamande, nous trouvons trois tableaux de Paul Bril, *Saint Jean dans le désert, Jonas sortant du ventre de la baleine, Fuite de Notre-Seigneur en Égypte;* un tableau de Flamen, représentant *Cérès et Bacchus;* un tableau de Framery, l'*Adoration des pasteurs;* trois tableaux de Rubens, une *Famille de neuf enfants,* le *Cardinal Infant,* un *Paysage;* vingt-quatre tableaux de Van Dyck, dont les portraits de *Marie de Médicis,* de la *Princesse d'Orange,* du *Roi* et de la *Reine d'Angleterre,* de la *Princesse d'Angleterre,* du *Cardinal*

Infant, de la *Duchesse d'Orléans*, du *Prince Rupert*, de l'*Archevêque de Cantorbéry*.

Dans l'école hollandaise, quatre tableaux de Van Laar, dit Bamboche, représentant trois *Paysages* et une *Marine;* un tableau de Thierry Cornelissen, représentant l'*Adoration des trois rois;* deux tableaux de Dyonis Godyn, représentant, le premier, *Notre-Seigneur;* le second, une *Sainte Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste;* un tableau de Kerviage, le portrait de *Basine*, femme de Childéric Ier.

Dans l'école allemande, huit tableaux de Jean-Guillaume Baur, la *Cavalcade du pape à la procession de Saint-Jean de Latran*, le *Grand Seigneur*, des *Marines* et *Paysages;* trois tableaux de Frédéric Sulker, représentant des portraits d'inconnus.

Dans l'école française, trois tableaux de Claude Lorrain, représentant deux *Paysages* et l'*Enlèvement des Sabines*, en miniature; trois tableaux de Mignard, dont un portrait du pape *Alexandre VII;* trois tableaux du Poussin, représentant *Endymion et le Char du Soleil, Apollon et une Muse, Quatre Enfants et deux Chiens;* un tableau de Sylvestre, représentant le *Palais du cardinal Mazarin*, à Rome; huit tableaux de Simon Vouet, dont une *Sainte Famille* et les portraits d'*Anne d'Autriche*, de la *Reine mère de Portugal*, du *Roi de Portugal*, du *Prince de Portugal;* huit tableaux de Valentin de Boullongne, dont *Dalila*, les *Marchands chassés du Temple*, le *Jugement de Salomon*, la *Princesse de Savoie*.

La collection des marbres du cardinal rivalisait avec la collection de ses tableaux. A part quelques statues modernes en très petit nombre, les statues antiques étaient grecques ou romaines; elles représentaient des dieux et des déesses, des empereurs et des impératrices, des consuls, des philosophes. Ces statues étaient au nombre de 120; les divers sujets qu'elles représentent sont tous désignés dans l'in-

ventaire, à l'exception de cinq, parce que ces cinq statues, dont le cardinal avait fait don au roi, de son vivant, avaient été enlevées du palais. Les bustes, qui représentaient pour la plupart des empereurs romains, un Apollon et quelques têtes d'hommes et de femmes, étaient au nombre de 180; en outre, trois bustes n'avaient pas été inventoriés parce qu'ils étaient au château de Vincennes. Les bas-reliefs, représentant presque tous des sujets antiques, étaient au nombre de 22. Nous n'énumérerons pas les figurines en marbre, en bronze, en ivoire, destinées à être placées sur des tables ou sur des cabinets.

Un luxe prodigieux de tapisseries étaient l'une des splendeurs du palais Mazarin; elles étaient au nombre de 114. Les sujets qu'elles représentent sont décrits dans l'inventaire. Chacune de ces tapisseries se composait généralement de cinq à neuf pièces; un petit nombre était d'une pièce seulement. L'une d'elles, en neuf pièces, fabrique de Milan, représentait la *Vie de François Ier*, sur les cartons de Raphaël, en broderie, sur un fond de velours; une autre tenture de brocart, de Milan, sur fond d'or relevé d'argent, représentait *Apollon;* une dernière, enfin, était brodée sur toile d'argent. En outre, un certain nombre de tapisseries ne sont pas décrites parce qu'elles sont rayées de l'inventaire pour diverses causes. Six tapisseries furent l'objet de legs particuliers du cardinal : au roi, la tapisserie des *Fruits de la guerre* et celle des *Sabines;* à la princesse de Conti, la tapisserie de *Roboham;* au marquis Mancini, la tapisserie des *Actes des Apôtres;* au cardinal Sachetti, la tapisserie d'*Énée;* celle de *Héro et Léandre*, au duc d'Anjou; une *Verdure*, au cardinal Albissi. Les tapisseries du palais Mazarin sortaient des plus célèbres ateliers de France, d'Italie, de Flandre et d'Angleterre; elles avaient été exécutées sur les cartons des plus grands maîtres : Raphaël, Jules Romain,

André Mantegna, Pierre de Cortone, Romanelli, Tempeste, Le Febvre, Albert Durer, Holbein.

Un nombre considérable de ces tapisseries est aujourd'hui la propriété de l'État; mais le Garde-Meuble n'offre pas au visiteur les mêmes avantages que les galeries du Louvre pour les tableaux et les statues : c'est un magasin, un dépôt, où les tapisseries, ployées avec soin, sont empilées les unes sur les autres à une hauteur de deux mètres environ. Cette disposition ne permet pas de les déployer sans une main-d'œuvre considérable pour les déplacer, ce qui ne se fait qu'à de certains intervalles pour les épousseter. Le catalogue lui-même n'est dressé qu'au point de vue de l'emmagasinage et nullement au point de vue de l'art. A côté de ces graves inconvénients, il faut signaler pourtant les efforts de la direction pour que ces richesses ne restent pas dans un enfouissement complet. Avant l'année 1870, elle avait commencé à faire photographier les tapisseries les plus importantes, ce qui donnait la facilité d'en prendre connaissance sans bouleverser les magasins; mais cette opération a malheureusement cessé par suppression de crédit. Le directeur actuel (1) a disposé deux salles pour exposer quelques meubles et quelques tapisseries; il en prête au musée du Louvre, aux salles d'exposition de la manufacture des Gobelins, aux expositions des beaux-arts qui se succèdent à intervalles au palais de l'Industrie, ce qui permet aux amateurs de connaître successivement une partie de ces tapisseries. L'État ne possède pas d'autre dépôt que celui du Garde-Meuble; la Ville de Paris en possède un fort riche, dit-on, mais plus inconnu encore, qui doit être emmagasiné dans le dangereux local du nouvel Hôtel de ville. Cette collection com-

(1) Nous avons exprimé, dans notre Introduction, notre gratitude à M. Willamson, directeur du Garde-Meuble, qui nous a procuré pour nos recherches toutes les facilités qui étaient en son pouvoir.

prend cinq précieuses tapisseries qui proviennent de l'église de Saint-Gervais. Le Louvre possède, à titre permanent, l'une des tapisseries qui a appartenu au cardinal Mazarin, ainsi que nous le fait reconnaître l'inventaire de 1661, l'*Histoire de Débora,* exécutée à Florence sur les cartons de Pierre de Cortone et de Romanelli (1).

Outre les tapisseries pour tentures des lambris, le cardinal en possédait d'autres pour dessus de portes et portières qui sont décrites dans l'inventaire de 1661 comme généralement brodées sur fond de velours. Venaient ensuite des tapis de toute provenance, particulièrement de la Perse et de la Turquie.

Comme ce livre est spécialement consacré aux collections du cardinal Mazarin, en tableaux, marbres, tapisseries, nous n'avons pas reproduit à l'Appendice la partie de l'inventaire de 1661 qui concerne le mobilier proprement dit, mais si ses détails sont passés sous silence, il ne saurait en être de même de son ensemble. Ce mobilier était d'une merveilleuse richesse, particulièrement pour les lits et pour les cabinets; ceux-ci avaient été acquis en Italie; plusieurs avaient été exécutés sur la commande du cardinal, qui faisait quelquefois acheter à part, pour les faire mettre en œuvre, les matériaux précieux dont ils étaient composés. Deux des cabinets du cardinal étaient particulièrement remarqués, celui de la *Paix* et celui de la *Guerre;* il les légua à la reine mère.

Outre ces deux cabinets, dont la beauté surpassait celle de tous les autres, il y en avait encore vingt-huit, d'ébène, d'écaille et d'ivoire. Citons encore une rare collection de faïences italiennes, de porcelaines de Chine (2), de poteries en terre rouge de Portugal; une nombreuse vaisselle d'or et

(1) M. Barbet de Jouy, administrateur du Louvre, avait bien voulu nous guider lui-même dans notre recherche pour reconnaître si nous y retrouverions quelques-unes des tapisseries ayant appartenu au cardinal Mazarin.

(2) La fabrication de la porcelaine en Europe ne remonte pas au-delà de l'année 1707.

d'argent; douze horloges, qui étaient une rareté à cette époque; treize aunes de chaînes d'or et jusqu'à trente montres émaillées, ciselées, incrustées de diamants. L'une d'elles, émaillée blanc et noir, enrichie de dix-sept perles, de dix-huit gros diamants et de quatre-vingt-dix petits, renfermait le portrait en miniature de la reine mère. Le cardinal légua au roi les dix-huit plus beaux diamants connus, auxquels il imposa le nom des « dix-huit Mazarins ». La passion du cardinal pour les diamants et pour les perles était extrême; il en possédait une profusion; ne pouvant s'en parer, un de ses plaisirs était de les manier.

Les immenses collections du cardinal provenaient d'acquisitions faites de toutes mains et en tous lieux. Les collections des souverains morts ou déchus, celles des grands seigneurs obérés venaient comme autant de fleuves, de rivières ou de simples ruisseaux alimenter cet océan. Les tableaux de Charles Ier, les tapisseries de la reine Christine de Suède, celles du cardinal Barberini, du duc de Guise, du commandeur de Souvré, les dons du roi d'Espagne et de don Louis de Haro, lui avaient apporté leurs riches tributs.

Les heureux de ce monde, comblés par les dons de la fortune, ne sauraient, tant la nature humaine est bornée et finie, jouir à la fois de tous les avantages qu'elle leur prodigue. Tel fut le sort du cardinal Mazarin; il ne put jouir que bien peu des splendeurs de son palais et des richesses qu'il y avait accumulées. Après son retour triomphant à Paris, il dut faire aux exigences du maintien de son pouvoir le sacrifice de cesser d'habiter son palais, qui ne fut désormais que sa demeure apparente; il transporta au Louvre sa demeure effective. Jadis il s'était installé au Palais-Royal pour mieux exercer, par sa présence de tous les instants, son influence sur la reine mère; lorsque plus tard il s'était installé dans son palais, son ascendant sur la reine était

trop solidement établi pour qu'il eût à craindre aucun revirement de sa part; d'ailleurs, à peine s'éloignait-il; son palais touchait aux jardins du Palais-Royal. Après les troubles de la Fronde, le Palais-Royal paraissant trop exposé aux invasions populaires, des raisons de sûreté avaient fait adopter le Louvre pour la résidence du roi; mais le palais du cardinal Mazarin était bien autrement éloigné du Louvre qu'il ne l'était du Palais-Royal. Conjointement avec cette difficulté de distance, une tâche difficile et nouvelle s'imposait au premier ministre; son influence acquise sur la reine mère ne suffisait plus : il fallait en conquérir une nouvelle sur le jeune roi devenu majeur, et, après l'avoir conquise, ce qui était facile par un ascendant qui remontait à sa première enfance, entreprendre la tâche plus difficile de conserver cette influence sur un jeune prince qui pouvait, à tout instant, devenir jaloux de l'exercice de son pouvoir. Pour assurer cet ascendant, il fallait que le roi ne pût échapper un seul instant à la direction et aux conseils du cardinal, d'où pour celui-ci l'impérieuse nécessité de demeurer auprès du roi. Ces considérations le déterminèrent à habiter le Louvre, où il adopta un appartement situé immédiatement au-dessus de l'appartement royal (1). Colbert et l'abbé Ondedei, évêque de Fréjus, créature du cardinal, présidèrent à cette installation. Pour loger la suite du cardinal à proximité, ils louèrent à la princesse Palatine un hôtel situé sur l'une des rues qui avoisinaient le Louvre.

Le palais Mazarin n'étant plus pour son possesseur qu'une

(1) L'appartement du roi se trouvait dans l'emplacement occupé actuellement par la salle La Case et par la salle qui lui fait suite, appelée salle Henri II, qui était la chambre même du roi, celle dans laquelle fut transporté le corps de Henri IV après sa mort. Pour donner plus d'élévation à la salle occupée aujourd'hui par la collection La Case, on a supprimé le second étage, qui était occupé par l'appartement du cardinal Mazarin. La cérémonie de l'ouverture des Chambres se faisait dans cette salle sous la Restauration.

résidence d'honneur, celui-ci en confia le soin à Claude Auvry, évêque de Coutances, qui trouvait, dans sa charge de trésorier de la Sainte-Chapelle, des raisons suffisantes pour ne jamais résider dans son diocèse. Le cardinal se borna désormais, pour jouir des magnificences de son palais, à des visites aussi fréquentes que pouvait le lui permettre le soin des affaires de l'État. Il se faisait un honneur d'y donner l'hospitalité aux princes étrangers que les circonstances appelaient à Paris. L'évêque de Coutances remplissait à leur égard les fonctions d'intendant.

Claude Auvry n'était pas seulement commis à ces soins; confident du cardinal, souvent il était chargé par celui-ci de missions d'une nature diverse, et plus particulièrement de transmettre verbalement ses réponses lorsque le temps lui manquait pour écrire. Nous en avons rencontré la preuve dans ce passage que nous détachons d'une lettre du cardinal à Claude Auvry, passage qui concerne Daniel de Cosnac, alors évêque de Valence :

« J'ay receu la lettre de M. de Valence et vous luy pourrez dire qu'il peut faire état de mon amitié, et que si je ne le peux pas voir bien tost, je luy feray sçavoir mes sentiments sur ce qu'il m'escrit (1). »

Suivant sa coutume, ce n'était pas de sa bourse que le cardinal Mazarin rémunérait les services de Claude Auvry; il se contentait, comme pour Colbert, de lui donner le logement, et de même qu'il payait Colbert en le comblant de charges que celui-ci revendait, particulièrement les charges de la maison de la future reine escomptées à l'avance, il payait Claude Auvry par le don de bénéfices ecclésiastiques. Bien que des munificences de cette nature ne coûtassent rien au cardinal, encore en était-il trop parcimonieux au gré de

(1) Minute d'une lettre inédite du cardinal Mazarin datée de la Fère, 18 juillet 1656. Archives du ministère des affaires étrangères, *France*, vol. 161.

l'évêque de Coutances, dont l'évêché était d'un médiocre revenu. Il reprochait à son protecteur de l'avoir mis, en 1649, dans la nécessité d'emprunter vingt mille écus et de ne lui avoir accordé pour tout témoignage de reconnaissance qu'une pension de trois mille livres sur l'évêché de Saint-Malo, tout à fait insuffisante pour rétablir le désordre de ses affaires occasionné par son dévouement même à son service. Il craignait que le cardinal ne voulût pas faire pour lui davantage, parce qu'il pouvait bien à tort le croire fort riche, ayant vu qu'il avait une chapelle d'argent pour son usage; aussi s'empressa-t-il de le désabuser:

« On m'a dit, il y a quelque temps, que Vostre Éminence, entendant la messe céans (1), demanda à l'abbé de Palluau, à présent évesque de Poitiers, si la chapelle d'argent qui estoit sur l'autel estoit à moy; mais elle sçaura, s'il luy plaist, qu'elle appartenoit à Monsieur le cardinal Antoine (2) de qui je l'avois empruntée pour servir à dire la messe quelquefois, lequel me l'a retirée lorsqu'il est parti pour son voyage de Rome, et Vostre Éminence peut voir par là que j'ay toujours tasché à cacher les choses et à faire, comme on dict, bonne mine quoyque j'eusse mauvais jeu.

» Je prie Vostre Éminence de considérer que l'évesché de Coutances qu'elle m'a procuré, ne valoit alors que douze mille livres de rentes et n'en a jamais valu plus de quatorze; j'espérois que lorsqu'elle m'a donné cet évesché, qui est un des plus médiocres du royaume, qu'elle me donneroit de quoy soutenir la dignité épiscopale (3). »

Par un contraste ordinaire aux choses d'ici-bas, l'apogée de la magnificence du palais Mazarin correspondait au déclin de

(1) Dans son palais Mazarin.

(2) Antonio Barberini.

(3) Lettre inédite de l'évêque de Coutances au cardinal Mazarin, 24 octobre 1657. Archives du ministère des affaires étrangères, *France*, vol. 162.

son possesseur. Le cardinal, après avoir surmonté les troubles de la Fronde, dont sa politique et sa personne étaient surtout l'objet (1) ; après avoir mis fin à une longue période de guerre par la glorieuse paix des Pyrénées; après avoir conclu le mariage du roi avec l'infante d'Espagne; après avoir joui pendant quelques mois à peine des derniers succès qui avaient couronné tant d'œuvres difficiles heureusement accomplies, avait rempli sa destinée. Bien qu'il fût pour ainsi dire encore dans la force de l'âge, la mort l'appelait à lui. Sa santé s'altérait rapidement, il sentait la vie l'abandonner, et, dans son désespoir de la quitter, il aurait voulu se cramponner à ces collections, à ces magnificences, à ces trésors qu'il avait accumulés. Tel l'homme qui se noie dans le torrent qui l'entraîne, veut se retenir aux branches de la rive. Le comte de Brienne raconte dans ses *Mémoires* qu'il le vit un jour se traînant péniblement dans sa galerie de tableaux et qu'il l'entendit s'écrier : « Il va donc falloir quitter ces objets d'art que j'aimais tant et qui m'ont coûté si cher ! »

Il faut croire que la perspective de sa séparation prochaine avec son or ne lui était pas moins pénible. Le trait suivant ne saurait permettre d'en douter: le jeu était sa satisfaction dernière; il pesait les pièces d'or qu'il avait gagnées et il remettait au jeu les plus légères.

Un autre jour, il considérait tristement ses diamants, lorsque l'heure étant venue où chacun se retirait, il fit rappeler le président Tubeuf et, continuant à manier ses diamants, il lui dit : « Monsieur le président, dites à Mme la présidente que je lui donne... » Le président crut que c'était un diamant, et comme il avançait la main pour le prendre, le cardinal répéta trois ou quatre fois de suite : « que je lui donne

(1) Voir notre ouvrage *Souvenirs du règne de Louis XIV*, qui renferme sur la Fronde une quantité de détails jusqu'alors inédits.

...le bonsoir. » C'est tout ce qu'il obtint de la reconnaissance de celui qu'il avait obligé de tant de manières (1).

Le cardinal s'excusa sur son état de maladie pour ne pas recevoir l'évêque de Valence, qui lui avait rendu le service de résigner deux bénéfices afin de lui permettre de récompenser deux de ses créatures; aussi, celui-ci ajoute dans ses *Mémoires:* « Je commençai alors, mais trop tard, à m'apercevoir que mon visage lui était devenu importun, parce qu'il semblait lui reprocher le peu d'exactitude qu'il avait eue à me remplacer les deux bénéfices que je lui avais donnés de si bonne grâce (2). »

Se sentant si près de quitter la vie et n'ayant plus à pourvoir aux soins de son influence politique, le cardinal avait abandonné son appartement du Louvre pour revenir dans son palais jouir de plus près, pendant les derniers jours où il lui serait accordé de vivre, de tout ce qu'il aimait tant. Il y donna même, en septembre 1660, une fête brillante au roi et à la reine, à la reine mère, à la reine et à la princesse d'Angleterre, et aux dames et seigneurs de la cour. La satisfaction qu'il en ressentit lui procura l'illusion passagère du rétablissement de sa santé. Le roi venait chaque jour lui rendre visite et lui demander des conseils sur les affaires de l'État. Cependant l'air de Vincennes étant jugé par les médecins plus salutaire que l'air de Paris, le cardinal fut transporté dans ce château royal, où il pouvait se considérer à peu près comme chez lui, car il en était gouverneur. Le roi et la reine, la reine mère et la cour allèrent s'y installer avec lui. Le cardinal y vécut un mois languissant, puis il mourut le 9 mars 1661.

(1) Nous avons tiré cette anecdote d'une note manuscrite placée en tête des plans dressés pour l'appropriation du palais Mazarin à la Bibliothèque du roi. — Cabinet des estampes ; Bibliothèque nationale.

(2) Mémoires de Daniel de Cosnac, évêque de Valence, que nous avons publiés, en 1852, dans la collection de la *Société de l'Histoire de France*, t. Ier, p. 286.

Quelques jours avant ce moment suprême qu'il vit approcher avec une mâle fermeté, plus philosophique que chrétienne, s'il faut en croire M[me] de Motteville, le cardinal, craignant que ses richesses qui provenaient des revenus de l'État ne fussent contestées à ses héritiers, en fit don au roi. Un refus qu'il attendait le remit en possession de tous ses biens. Le cardinal dicta alors son testament aux notaires au Châtelet de Paris, gardes-notes du roi, de Beauvais et le Fouyn. Ce testament, commencé le 3 mars, nécessita plusieurs vacations et ne fut terminé que le 7 mars, deux jours avant la mort du cardinal. Les exécuteurs testamentaires désignés étaient: Guillaume de Lamoignon, premier président du parlément de Paris; Nicolas Fouquet, procureur général et surintendant des finances; Michel Le Tellier, ministre secrétaire d'État; l'abbé Ondedei, évêque de Fréjus; Jean-Baptiste Colbert, son intendant, conseiller du roi en ses conseils. La disposition de tant de richesses mobilières et immobilières ne pouvait être en effet une œuvre rapide, et peut-être pour éviter que l'on s'appesantît trop longuement sur l'immense fortune qu'il avait accumulée, le cardinal défendit par une clause expresse de son testament qu'il fût dressé aucun inventaire après sa mort, déshéritant même celui ou ceux de ses héritiers qui viendraient à y contrevenir.

Cette clause, sur le consentement exprès ou tacite des héritiers, qui protestèrent pour la forme, fut considérée comme lettre morte et l'inventaire fut dressé d'après la volonté du roi.

La fortune du cardinal comprenant son palais Mazarin, ses duchés de Nivernais et de Mayenne, ses domaines de la Fère, de Marle et de Ham, la forêt de Saint-Gobain, ses terres d'Alsace, ses collections d'objets d'art, sa bibliothèque, son mobilier, son argent comptant, qui s'élevait à des sommes énormes, représenterait une valeur de plus de deux cent

millions de nos jours. Nous avons déjà parlé de quelques-uns de ses legs au roi, à la reine mère, au duc d'Anjou; faisons connaître en quelques mots ses dispositions en faveur de sa famille.

Celle-ci se composait alors d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti, de Laure Martinozzi, duchesse de Modène, d'Olympe Mancini, comtesse de Soissons, d'Hortense Mancini, duchesse de la Meilleraye, de Marie Mancini, mariée au connétable Colonne, de Marie-Anne Mancini, qui restait à marier et qui devait devenir duchesse de Bouillon. Le cardinal avait perdu celle de ses nièces qu'il avait mariée la première, Laure Mancini, duchesse de Mercœur, qui avait laissé deux enfants : le duc de Vendôme et le Grand Prieur. Outre ses sept nièces, le cardinal avait encore fait venir en France trois neveux, fils de madame Mancini, sa sœur; l'un avait été tué au combat du faubourg Saint-Antoine, l'autre était mort des suites d'un accident au collège; il ne lui en restait plus qu'un, Philippe, qui n'était pas encore marié.

Sans entrer dans les détails de la répartition de la fortune du cardinal entre ses divers héritiers, remarquons seulement que le testateur en attribua la plus grosse part à Hortense Mancini et à son mari, le marquis de la Meilleraye, qu'il appela, conjointement avec sa femme, à jouir de son hérédité, conférant à celui-ci le titre de duc de Mazarin, afin de perpétuer son nom. Pour cette transmission héréditaire, il lui donna la préférence sur son neveu Philippe Mancini, dont l'originalité de caractère lui déplaisait; à celui-ci néanmoins il fit une belle part, il lui légua le duché de Nivernais, les gouvernements de la Rochelle et de Brouage, dont le roi lui avait permis de disposer, et la moitié de son palais, celle qui avait son entrée sur la rue de Richelieu, avec la moitié des richesses et des collections qu'il renfermait. Il léguait aussi au marquis Mancini le palais qu'il possédait

à Rome, tous les meubles et droits qu'il pouvait avoir dans cette même ville, à charge de substitution au second enfant mâle à naître de son futur mariage, substitution qui devait se transmettre d'aîné en aîné dans cette branche, avec obligation de résidence à Rome, et de porter le seul nom et les seules armes de Mancini. Le cardinal attribuait l'autre moitié de son palais, celle qui avait son entrée rue Neuve-des-Petits-Champs, avec l'autre moitié de tout ce qu'il renfermait, au duc et à la duchesse de Mazarin.

Les pauvres, les bonnes œuvres et les fondations ne furent pas oubliés par le testateur. Un legs de soixante mille livres était attribué à l'hôpital général de Paris pour achever un bâtiment auquel le cardinal avait déjà consacré la somme de cent mille livres; un legs de trente mille livres à l'Hôtel-Dieu de Paris pour achever l'hôpital des convalescents des deux sexes, dont le cardinal avait été le premier fondateur; un legs de douze mille livres à l'hôpital des Incurables pour la fondation de deux lits dont les titulaires devaient être nommés à perpétuité par ceux qui porteraient le nom et les armes de Mazarin; six années, outre l'année courante, payables en une seule fois, de l'aumône qu'il accordait à divers couvents; six mille livres aux pauvres et aux religieux mendiants de la ville de Nevers; confirmation de la donation de la maison de Sainte-Anne-la-Royale aux religieux théatins. Enfin le cardinal léguait au pape six cent mille livres, qui devaient être employées à défendre la chrétienté contre les entreprises des Turcs.

Par son testament le cardinal confirmait encore la fondation qu'il avait faite, le 6 mars, par contrat notarié, du collège des Quatre-Nations. Il avait confié aux pères théatins la direction de ce collège, leur faisant dans ce but une donation de trois cent mille livres et de quarante-cinq mille livres de rente sur l'Hôtel de ville, alors réduites à quinze



La mise au tombeau, par le Titien. — Collections de Charles Ier et du cardinal Mazarin.



mille, et il affectait à ce collège sa bibliothèque avec ses tablettes, tables et armoires.

Le testament contenait la clause suivante relative aux funérailles :

« Pour les obsèques et funérailles, il s'en remet entièrement à la disposition de MM. les exécuteurs de son présent testament, les priant de fuir le luxe en ses dites obsèques, et de faire le plus de prières qu'il sera possible pour la rémission de ses péchés. »

Le corps du cardinal fut placé provisoirement dans la Sainte-Chapelle du château de Vincennes, en attendant qu'il pût être transporté dans celle du collège des Quatre-Nations, après sa construction, qui n'était pas encore commencée. Cette translation n'eut lieu qu'en 1684. Son cœur fut placé dans l'église des Théatins. Un service magnifique fut célébré à Notre-Dame; honneur extraordinaire, le roi porta le deuil de son ministre.

Les héritiers du cardinal vendirent la meilleure partie de ses collections, dont le roi fit acquisition à un prix minime, bien qu'il dépassât l'estimation de Colbert. Louis XIV voulut se montrer relativement généreux, tout en restant dans une certaine mesure, car il pouvait considérer que toutes ces collections étaient acquises avec des deniers publics confondus toujours par son ministre avec sa fortune personnelle, et qu'en définitive le bien de l'État revenait à l'État.

Les tableaux portés à l'inventaire pour trente-six mille cinq cent soixante livres, estimés par Colbert trente-deux mille livres, furent payés quarante mille livres.

Les statues et marbres divers portés à l'inventaire pour vingt-deux mille quatre cent dix livres, estimés par Colbert dix-huit mille livres, furent payés vingt-deux mille quatre cent dix livres.

Les tapisseries portées à l'inventaire pour cent quatre-

vingt-deux mille livres, estimées par Colbert cent soixante-dix mille livres, furent payées deux cent vingt mille livres.

De même que les richesses artistiques réunies par Charles I[er] étaient venues augmenter et embellir les collections du cardinal Mazarin, celles-ci ont formé le noyau des galeries de tableaux du Louvre et du dépôt des tapisseries du Garde-Meuble.

La reproduction entière de l'inventaire dressé, en 1661, après la mort du cardinal, est trop étendue pour qu'il eût été possible de la faire dans ce volume; mais nous en avons détaché toute la partie qui concerne les tableaux, les marbres et les tapisseries; elle fait l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE VIII

INVENTAIRE

DRESSÉ APRÈS LA MORT DU CARDINAL MAZARIN[1].

L'an mil six cens soixante un, le jeudi trente uniesme et dernier jour de Mars, sur les neuf heures du matin, au mandement de Messeigneurs les exécuteurs testamentaires de Très Illustre et Eminentissime Monseigneur Jules Cardinal Mazariny, duc de Nivernois et Donziois, Pair de France, cy après nommez Noël de Beauvais et François le Fouyn, Nottaires gardenottes du Roy nostre Sire en son Chastellet de Paris, soulzsignez, se sont transportez au Chasteau du Louvre dans le deppartement qui estoit occuppé par Son Éminence. Où estans, ilz ont trouvé hault et puissant Seigneur Messire Nicolas Fouquet, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, Ministre d'Estat et Surintendant des finances de France, Hault et puissant Seigneur Messire Michel le Tellier, aussy Conseiller du Roy en tous ses Conseils, secrétaire d'Estat et des commandemens de Sa Majesté, Messire Zongo Ondedei, Conseiller du Roy en ses dicts conseils, Evesque de Fréjus, et Messire Jean-Baptiste Colbert, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, Intendant des Finances de France, Tous exécuteurs Testamentaires, avecq Monseigneur le premier Président de mon dict seigneur le Cardinal Duc, lesquels tant pour eux que pour mon dict Seigneur le premier Président au dict nom, ont dict et déclaré encore, que par le testament et ordonnance de dernière volonté de Son Eminence receu au chasteau de Vincennes par le Vasseur Le Fouyn, l'un des notaires soulzsignez, le sixiesme jour des présens mois et an, il y aît prohibition expresse de faire inventaire ny description des biens et effects qui seroient délaissez par sa dicte Éminence pour les causes y contenues, ce qui est confirmé par le codicille du mesme jour et an receu par les dicts notaires au dict chasteau de Vincennes où mon dict Seigneur le Cardinal est décedde le neufiesme des dicts présens mois et an; que l'intention de tous mes dicts Seigneurs exécuteurs testamentaires estoit de suivre entièrement celle de mon dict Seigneur le Cardinal en toutes les clauses contenues en ses Testament et

(1) Nous avons conservé l'orthographe de ce document copié sur l'original (Mélanges Colbert, n° 75, Bibliothèque nationale).

codicille, néantmoings ilz ont receu un ordre du Roy signé Louis et contresigné au bas Guénégaud, secrétaire d'Estat, datté du vingt neufiesme des dicts présens mois et an, portant que Sa Majesté veult que soit faict inventaire selon et ainsi qu'il est mentionné au dict ordre, lequel mes dicts Seigneurs ont exhibé et mis ès mains du dict Le Fouyn, notaire, pour demeurer joinct à la minutte des présentes affin d'y avoir recours et estre transcript en fin de la grosse et expéditions qui en seront dellivrez à l'effect que par les dicts Notaires il soit conformément à la volonté de Sa Majesté proceddé à la confection du dict inventaire, en la manière accoustumée, des biens meubles et effects dellaissez par Son Éminence qui se trouveront tant au dict appartement, au Louvre, qu'en son pallais, à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, qu'au dict chasteau de Vincennes et ailleurs, supplians très humblement Sa Majesté de trouver bon qu'ilz protestent ainsi qu'ilz font par ces présentes que le dict inventaire, description, prisée et estimation des choses qui y seront contenues ne puissent préjudicier aus dictz Testament et codicile de Son Éminence. Estoient à ce présens, très hault et puissant Seigneur Monseigneur Armand Charles Duc Mazariny, Grand Maistre et capitaine général de l'artillerie de France, et très haute et puissante dame Madame Hortence Mancini, son espouze, de luy deuement et suffisamment auctorizée, héritiers instituez et légataires universels de mon dict Seigneur le Cardinal duc par son dict Testament, lesquelz ont dict qu'ayant receu commandement verbal de Sa Majesté qu'il soit faict inventaire et description des biens meubles et effects délaissez par Son Éminence et ayant esté informez qu'il en avoit envoyé un ordre par escript à mes dicts Seigneurs exécuteurs Testamentaires, ilz déclarent que par le respect qu'ilz doibvent aux commandemens et aux ordres du Roy, ilz ne veullent empescher en tant qu'à eux est qu'il soit par les dicts Notaires proceddé au dict inventaire en la forme et manière accoustumée aveq protestation qu'ilz font de leur part que cela ne puisse en façon quelconque préjudicier aux Testament et codicile de mon dict Seigneur Cardinal duc, qu'ilz entendent et veullent à leur esgard estre exécuté selon leur forme et teneur en tout ce qui y est contenu sans aucune exception ny réserve et pour quelques choses que ce puisse estre. Desquelles desclarations et protestations mes dicts Seigneurs exécuteurs testamentaires, mon dict Seigneur duc et ma dicte dame duchesse Mazarini ont respectivement requis et demandé acte aux dicts notaires soulzsignés qui leur ont octroyé le présent. Et d'autant que mes dicts Seigneur et dame duc et duchesse Mazarini et mes dicts Seigneurs exécuteurs Testamentaires ne peuvent assister journellement au dict inventaire, la pluspart d'eux estans obligez de suivre et estre prez de Sa Majesté où leur debvoir et les fonctions de leurs charges les appellent, ilz ont par ces présentes donné pouvoir à Mre François Le Bas, Conseiller du Roy en ses conseils, commis par mes dicts Seigneurs exécuteurs Testamentaires pour le faict et l'exécution des testament et codicile de Son Éminence, d'estre présent et assister pour eux à la confection du dict inventaire et y faire et réitérer sy besoing est leurs protestations en la manière cy dessus, mesmes faire telles requisitions et consentement qu'il sera nécessaire, et ont mes dicts Seigneurs et dame duc et du-

chesse Mazarini et Seigneurs exécuteurs Testamentaires cy-devant nommés, signé la minutte des présentes avecq les dicts notaires en cet endroict. La dicte Minutte demeurée en la pocession du dict Lefouin de Beauvais.

LEFOUYN.

Ensuict la teneur de l'ordre du Roy dont est cy-devant faict mention.

Le Roy desirant assurer les droits tant du sieur duc et dame duchesse Mazarini, héritiers instituez et légataires, que des héritiers substituez et légataires particuliers par les Testament et codicile de feu Monsieur le Cardinal Mazarin et prévenir toutes les difficultez qui pourroient advenir à cet égard, Sa Majesté a ordonné et ordonne que par deux de ses notaires au Chastellet de Paris, il sera faict et dressé inventaire en la manière accoustumée de tous et chascuns des biens tant meubles qu'immeubles provenans de la succession de feu mon dict sieur le Cardinal Mazarin, tant de ceux qui se trouveront dans l'apartement qu'il occupoit au Chasteau de Vincennes, dans celluy du Louvre, et en son pallais, que partout ailleurs, et que le dict inventaire soit faict en la présence de ceux qui ont esté nommez et choisis pour exécuteurs des dicts Testament et codicile et du dict sieur duc Mazarini, seullement sans que le dict inventaire prisée et estimation des choses qui y seront contenues puissent en aucune manière préjudicier aux dispositions et ordonnance de dernière volonté portez par les dicts Testament et codicile, lesquelz Sa Majesté veult estre exécutez selon leur forme et teneur et suivant le consentement qu'elle y a donné par les actes des sixiesme et dix huictiesme du présent mois, lesquels en tant que besoing est ou seroit elle a confirmé et confirme par la présente. Faict à Paris, le vingt-neufiesme Mars mil six cens soixante un. Signé Louis, et plus bas Guénégaud.

Ce faict à l'instant en la présence du dict sieur Le Bas, demeurant à Paris, rue Culture-Saincte-Catherine, parroisse Sainct-Paul, pour ce comparant et en vertu du dict ordre de Sa Majesté cy attaché, a esté par les dicts Nottaires soulzsignez proceddé au dict inventaire et description des biens meubles et effects dellaissez par Son Éminence qui leur ont esté monstrez et enseignez en l'apartement de mon dict Seigneur Cardinal au dict Chasteau du Louvre par le sieur Joseph Sellori, garde-meuble et concierge du Pallais Mazarini, et par Francesco Conucci, dict Tondine, vallet de garde-robe de mon dict Seigneur Cardinal Mazarini pour ce comparans, et au dict pallais Mazarin par le dict sieur Sellori, et encores par Lavinio Tourolle, ayde du dict garde-meuble, aussy à ce présent après serment par chascun faict ès mains des dicts notaires de ce faire, sans aucuns des dicts biens cacher ny latérer sur les peines de l'ordonnance qui leur ont esté expliquées et données à entendre par l'un des dicts notaires, l'autre présent à la prisée d'iceux par Anthoine Douchault, huissier sergent à verge au Chastelet et priseur juré, vendeur de biens meubles de la Ville, Prévosté et Vicomté de Paris, appellé avec les gens exprès et cognoissans la nature, qualité, prix et valeur de chacuns des dicts biens, sçavoir les pierreries, bagues, joyaux, vaisselle d'or et d'argent et autres choses précieuses, rares

et curieuses, du sieur François Lescot, marchand orphebvre joaillier, bourgeois de Paris, y demeurant sur le quay de l'Ille du Pallais regardant les Augustins, parroisse Sainct-Barthéllemy, aussy pour ce comparant, après qu'ilz ont faict et presté aussy le serment ès mains des dicts notaires de faire la dicte prisée et estimation en leur conscience et pour le regard des autres meubles, tapisseries, cabinets, bustes, figures, tableaux et autres choses qui seront contenues au présent inventaire, sera aussy appellé pour la dicte prisée et estimation d'icelles les personnes cy après nommées qui feront pareil serment, le tout selon et ainsy qu'il ensuict, le dict Tondine a déclaré ne sçavoir escrire ni signer, de ce interpelé, et le dict sieur Le Bas, Lescot, Sellori, Tourolle et Douchault ont signé la Minutte des présentes en cet endroict.

Et à l'instant le dict sieur Colbert a déclaré que les clefs des dicts deux cabinets luy avoient esté baillées par feu mon dict Seigneur Cardinal Mazarini deux jours avant celluy de son déceds avecq la clef d'un coffre-fort de fer qui s'est trouvée en un cabinet à costé de l'alcôve de la dicte chambre de Son Éminence dans lequel coffre mon dict Seigneur le Cardinal déclara au dict sieur Colbert qu'il y avoit mis en réserve soixante dix mil pistolles ou environ.

Plus luy dict Son Éminence qu'au chasteau de la Ferre en un cabinet fort, estant au derrière de la chambre où logeoit Son Éminence, il y auroit aussi mis en réserve soixante mil pistolles ou louis d'or.

Plus qu'il y auroit aussy mis en réserve en son garde-meuble deppendant de son pallais, à Paris, deux cens quatre vingt sept mil livres en louis d'argent.

Plus qu'il avoit à Sedan, ès mains de Monsieur le Mareschal Fabert, la somme de cent mil pistolles ou louis d'or dont il avoit sa recognoissance qu'il bailla au dict sieur Colbert qu'il a exhibée demeurée en sa possession.

Qu'il luy estoit deub par Monsieur le Président Tubeuf la somme de cent mil livres tournoys restans de sa promesse de deux cent mille livres, le dict sieur Tubeuf ayant baillé les autres cent mil livres suivant l'ordre de Son Éminence à Monsieur de Boisfranc, trésorier de Monseigneur le duc d'Orléans, dont il luy avoit fourny sa recognoissance par laquelle il promet remplacer la dicte somme des premiers deniers qu'il recevra de la vente extraordinaire des bois des appanages de feu Monseigneur le duc d'Orléans, lesquelles promesses et recognoissances le dict sieur Colbert a recogneu aussy avoir en ses mains et les a pareillement exhibées, lesquelles luy furent baillées par feu mon dict Seigneur Cardinal deux jours auparavant celluy de son dict decedz. Et luy déclara encores qu'il luy estoit deub par le sieur Flix, de Calais, la somme de douze mil livres dont il n'avait point de promesse, par le sieur Opidio Benedicti, à Rome, la somme de trente sept mil huit cens livres dont il debvoit bailler compte à Son Éminence. Luy déclara aussy Son Éminence qu'il y avoit deux jours que M. de Villacerf, premier Maistre d'hostel de la Reyne, luy avoit compté de plusieurs sommes dont il avoit faict faire le maniement par ses ordres par le dict sieur Le Bas et se trouva reliquataire de la somme de quatre cens mil cinq cens tant de livres sur laquelle somme Son Éminence

luy accorda douze mil livres et au dict sieur Lebas quatre mil livres; a en oulte le dict sieur Colbert de son chef déclaré que depuis le décedz de Son Éminence le dict sieur de Villacerf a faict payer par le dict sieur Lebas ès mains du sieur Picon, son trésorier, la somme de trois cens six mil tant de livres, en sorte qu'il doibt de reste environ soixante quinze mil livres dont il n'y a poinct de promesse ny recognoissance, et a le dict sieur Colbert signé la minute des présentes en cet endroit.

Ce faict, ouverture ayant esté faicte du dict coffre fort estant dans le cabinet à costé de l'alcôve de la dicte chambre de Son Éminence en la présence de mon dict Seigneur duc Mazarini et mon dict sieur Colbert et du dict sieur Le Bas au dict nom, s'est trouvé en iceluy soixante dix sacqs sçavoir, soixante neuf de mil louis ou pistolles chacun, et dans le soixante dixiesme six cens cinquante cinq louis d'or, le tout vallant ensemble la somme de sept cens soixante six mil deux cens cinq livres qui a esté laissée avecq le dict coffre et clef d'icelluy ès mains du dict sieur Le Bas pour employer à l'effect de l'exétion des Testament et codiciles de Son Eminence.

Après ce que dessus inventorié le dict sieur Sellori a déclaré que les ameublemens, tapisseries, cabinetz, tableaux, et autres meubles qui sont tant en la chambre de Son Éminence que ès autres lieux deppendans de son appartement au dict chasteau du Louvre sont compris et font partie de ceux contenus ès inventaires du garde-meuble estans au pallais de feu mon dict Seigneur Cardinal scis rue Neuve-des-Petits-Champs, ainsy qu'il a justiffié et faict veoir par les dicts inventaires qu'il a exhibez, à luy à l'instant rendus. Que pour plus facillement et exactement en faire la description et prisée il estimoit à propos de les faire transporter au dict garde-meuble pour estre inventoriez dans leur ordre avecq tout ce qui est au dict Palais, ce qui a esté consenty et accordé par le dict sieur Lebas au dict nom, en la présence duquel et des dicts notaires soubzsignez tous les dicts ameublemens, tapisseries, cabinets, tableaux et autres meubles qui estoient au dict appartement et chambre de Son Éminence au Louvre, ont esté transportez au dict garde-meuble avec les dicts cabinets, bagues, joiaux, pierreries et autres choses devant inventoriez au chasteau du Louvre et ont les dicts sieurs Le Bas et Sellori signé la minutte des présentes en cet endroict.

Du dict jour jeudy cinquiesme du dict moys de may au dict an, deux heures de relevée, continuant par les dicts notaires la confection du présent inventaire en la présence du dict sieur Lebas au dict nom, a esté proceddé comme il en suict :

Tableaux originaulx (1) prisez par les sieurs André Podesta (2), Pierre Mignard (3) et Charles Alphonce du Fresnoy, peintres ordinaires du Roy, demeurans à Paris, sçavoir le dict Podesta, rue de Richelieu, et les dicts

(1) Nous avons fait correspondre une courte notice au nom de chaque peintre, à la première mention de son nom dans l'inventaire.

(2) Peintre d'histoire et graveur à l'eau-forte, né à Gênes en 1640, E. I.

(3) Pierre Mignard, né à Troyes en 1610, mort en 1695, élève de Vouet, E. Fr. peintre d'histoire, de portrait et de genre; il succéda à Le Brun comme premier peintre du roi.

sieurs Mignard et du Fresnoy (1), rue neufve Montmartre, parroisse Sainct Eustache, qui ont signé la minutte des présentes en cet endroict.

869. — Premièrement un tableau peinct sur thoille représentant un *David tenant en ses mains la teste de Goliatz*, garny de sa bordure de bois doré, faict par le Guide (2), prisé la somme de quatre cent cinquante livres tournois, cy . . . . **450** L. T.

870. — Un autre représentant *une femme couronnée de fleurs, à cheval, qui va au sacrifice* et d'autres figures, garny de sa bordure de bois doré, aussy faict par le Guide, prisé la somme de deux cens livres, cy. . . **200** L. T.

871. — Un autre *David* qui joue de la harpe ayant deux anges prez de luy, garny de sa bordure dorée, faict par Dominiquain (3), hault de sept piedz cinq poulces et large de cinq piedz trois poulces, prisé la somme de trois mil livres, cy . . . . **3000** L. T.

Nota : Que le tableau contenu en l'article n° 4 est deschargé du dict inventairedu garde-meuble.

872. — Un autre faict par Mancholle, sur thoille, représentant une bataille, garny de sa bordure dorée, hault de deux piedz et large d'un piedz sept poulces, prisé la somme de cinquante livres, cy . . . . **50** L. T.

873. — Un autre faict par luy et pareilz au dernier et du mesme prix, cy . . . . **50** L. T.

874. — Deux autres faicts par Guide, représentans l'un *Sainct Pierre* et l'autre *Sainct Paul*, peints sur thoille, en huict pans, garnis de leurs bordures de bois doré, prisez ensemble la somme de huict cens livres, cy. . . . . **800** L. T.

875. — Un autre faict par Tasse (4), représentant une *perspective*, peinct sur thoille, garny aussy de sa bordure de bois doré, hault de trois piedz trois poulces et large de cinq piedz six poulces, prisé la somme de six vingts livres, cy . . . . **620** L. T.

(1) Charles Alphonse Dufresnoy, né en 1611, mort en 1665 ou 1668, élève de Fr. Perrier et de S. Vouet, E. Fr. peintre d'histoire et de paysage. Une paralysie l'ayant obligé de renoncer à la pratique de son art, il composa un poème, *De arte graphica*, publié par son ami Roger de Piles trois années après sa mort.

(2) Guido Reni, dit le Guide, né à Bologne en 1575, mort à Rome en 1642, E. I. peintre d'histoire et graveur.

(3) Domenico Zampieri, dit le Dominiquin, né à Bologne en 1581, mort à Naples en 1641, E. I. Histoire, portrait et paysage. Ce tableau est actuellement à Munich.

(4) Augustin Buonamici dit Tassi, né à Pérouse en 1566, mort en 1642. Elève de Paul Bril., E. I., Histoire, paysage et marine.

876. — Un autre faict par Carrache (1), représentant un *Paysage* aussy peinct sur thoille, avec une bordure de bois, et dorée en partie, de mesme haulteur et largeur que le préceddent, prisé la somme de soixante quinze livres, cy . . . . 75 L. T.

877. — Trois tableaux faicts par Donon (2) représentant plusieurs petites figures et les *frères d'Herculles*, avecq leurs bordures dorées, hault chascun d'un pied et large de quatre piedz huict poulces, prisez ensemble la somme de douze cens livres, cy . . . . 1200 L. T.

878. — Un autre faict par Brugles représentant un *grand vase de fleurs* peinct sur bois, garny de sa bordure de bois noircy et doré, hault de quatre piedz dix poulces, large de trois piedz six poulces, prisé la somme de cinq cens livres, cy . . . . 500 L. T.

879. — Un autre faict par Anthoine de la Corne (3), représentant un *paysage de figures d'animaux avecq une cabane*, garny de sa bordure de bois doré, hault d'un pied huict poulces, prisé la somme de soixante livres, cy . . . . 60 L. T.

880. — Un autre faict par Albano représentant la Vierge tenant *Nostre-Seigneur* avecq plusieurs autres figures sur cuivre, hault d'un pied et deux poulces, large de unze poulces, garny de sa bordure de bois, doré, prisé la somme de quinze cens livres, cy. . . . . 1500 L. T.

881. — Deux tableaux faicts par Léonard de Vinci (4), sur ardoise, représentant *un cheval mené par la bride par un homme*, avecq plusieurs figures, hault de dix poulces, et large de un pied sept poulces, garnis de leurs bordures, prisez ensemble la somme de deux cens livres, cy . . . . . . 200 L. T.

882. — Un autre faict par Godyn (5), sur bois, représentant une *teste de Nostre-Seigneur*, hault d'un pied et deux poulces, large de dix poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cinq cens livres, cy. . . . . 500 L. T.

883. — Un autre faict par Mastelet (6) sur cuivre, représentant la *Résurection de Nostre-Seigneur*, avecq plusieurs figures, hault d'un pied quatre poulces, large d'un pied, prisé la somme de trois cens livres, cy . . 300 L. T.

(1) Il n'est pas indiqué si ce tableau est de Louis, de Paul ou d'Annibal Carracci. E. I.
(2) Probablement Paul di Dono, dit Uccelli ou Uchello, né en 1396. E. I. Figures, perspectives et portraits.
(3) Antonio della Corna. E I. né à Crémone en 1478. Histoire.
(4) Né au château de Vinci, près de Florence, en 1519, mort près d'Amboise, élève d'Andrea Verrochio. E. I. Histoire et portrait Architecte, ingénieur, écrivain.
(5) Dyonis Godyn, né à la Haye. E. II. Histoire et portrait.
(6) Jean André Donducci dit *il Mastelletta*, né à Bologne en 1575, mort en 1655. E. I. Hisoire et portrait.

884. — Un autre faict par Boniface de Véronne (1), sur thoille, représentant une *Vénus nue, couchée, et un satyre prez d'elle, qui dort, et un Cupidon assis à terre*, sans bordure, hault de trois piedz trois poulces, large de trois piedz sept poulces, prisé la somme de cent livres, cy. . **100** L. T.

885. — Un autre faict par Bassan (2), sur thoille, représentant un *Orphée* qui joue de la lire avecq plusieurs animaux allentour, hault de deux piedz neuf poulces, large de trois piedz cinq poulces, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de cinq cens livres, cy . . . . **500** L. T.

886. — Un autre faict par Tasse, sur thoille, représentant *Vénus* nue assise à terre avecq deux Cupidons, hault de trois piedz huict poulces, large de quatre pieds quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy. . . . . **45** L. T.

887. — Deux autres faicts par Tasse, sur thoille, l'un représentant un *paysage* et l'autre une *perspective*, hault le premier d'un pied trois poulces, large d'un pied sept poulces, et le deuxième deux piedz trois poulces et large d'un pied unze poulces, garnis de leurs bordures de bois couleur de noir ornez de filetz d'or, prisés ensemble la somme de cent livres, cy **100** L. T.

888. — Un autre faict par Guerchin (3), sur thoille, représentant *l'Histoire de David et Abigail*, avecq plusieurs figures au naturel, hault de neuf piedz deux poulces, large de onze piedz, garny de sa bordure couleur de noir et or, avecq les armes barberines ornées de festons de lauriers, prisé la somme de trois mil livres, cy . . . . **3000** L. T.

889. — Un autre faict façon de mosaïque sur pierres fines rapportées dans une corniche octangle d'ébène ornée de feuillages d'argent, garnie de festons de fleurs percez à jour, où est représenté une *teste du Sauveur*, haulte d'un pied trois poulces et large d'un pied un poulce, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

890. — Un autre faict par le dict Tasse, sur thoille, représentant un *paysage* aveq des figures et feux, hault de deux pieds trois poulces et large d'un pied onze poulces, garny de sa bordure de bois noircy et doré, prisé la somme de trente livres, cy . . . . **30** L. T.

(1) Bonifazio, né à Vérone en 1491, mort en 1553. E. I. Histoire.
(2) Léandre da Ponte, dit le chevalier Bassano, E. I, élève de son père Jérôme, né en 1560, mort en 1623. Histoire, portrait et genre. L'empereur Rodolphe II voulut l'attacher à sa cour, mais il préféra rester à Venise. Ce tableau d'Orphée est à Madrid.
(3) Jean François Barbieri, dit le Guerchin, c'est-à-dire le *Louche*, né à Cento, près de Bologne en 1590, mort en 1666. E. I. Histoire et portrait.

891. — Un autre faict par le dict Tasse, sur thoille, représentant un autre *paysage*, hault d'un pied trois poulces et large d'un pied sept poulces, garny de sa bordure de bois noircy et doré, prisé la somme de trente livres, cy . . . . **30** L. T.

892. — Un autre faict par Palloni (1), sur thoille, représentant *Joseph qui se sauve de la femme de Putiphar*, hault d'un pied sept poulces et large de deux piedz six poulces, garny de sa bordure de bois couleur de noir et or, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

893. — Un autre faict par Scarcelline (2), sur thoille, représentant *Vénus couchée qui embrasse un Cupidon*, hault d'un pied dix poulces et large de deux piedz neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . **30** L. T.

894. — Un autre faict par le Cavallier Joseph (3), sur thoille, représentant *Sainct Georges à cheval*, hault de deux piedz un poulce et large d'un pied sept poulces, garny de pareille bordure, prisé la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

895. — Un autre faict par Philippe Napolitain (4), sur thoille, représentant un *combat de gallères contre un gallion*, hault de deux piedz et large d'un pied dix poulces, garny de pareille bordure, prisé la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

896. — Un autre faict par Corneille (5), sur cuivre, représentant *l'Adoration des trois Roys*, avecq un peu de paysage, hault d'un pied quatre poulces et large d'un pied dix poulces, pareille bordure, prisé la somme de quatre cens livres, cy . . . . **400** L. T.

897. — Un autre faict par Bernard Zane (6), sur bois, représentant le *martyre de sainct Sébastien* dans un paysage, hault d'un pied huict poulces et large de mesme, garny de pareille bordure, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . **150** L. T.

(1) Michel-Ange Palloni, né à Campi, mort en 1647. E. I. Histoire.

(2) Hippolyte Scarsella, dit Scarcellino, élève de son père Sigismond, né en 1551, mort en 1621. E. I. Histoire.

(3) Joseph Cesari, dit le Josepin ou le chevalier d'Arpin, né à Arpino en 1552, mort en 1640. E. I. Histoire, portrait et genre. Chevalier de Saint-Michel et de l'Eperon d'or, il refusa de se battre avec le Caravage parce que celui-ci ne portait pas le titre de chevalier.

(4) Philippe Lianiodi Angeli, dit Philippe Napolitain, né à Rome vers 1600, mort en 1660, E. I. Peintre et graveur. Batailles, paysages.

(5) Thierry Cornelisz ou Cornelissen, dit Corneille, du nom de son grand-père. Né en Hollande en 1497, mort en 1567. E. H. Histoire et portrait.

(6) Zanna, dit le Pizzica, né à Rome au XIVe siècle. Histoire.

898. — Un autre faict par Luc de Hollande, sur bois, représentant la *Conversion de Sainct-Paul* avecq plusieurs figures, hault d'un pied et large d'un pied quatre poulces, garny de sa bordure d'ébène avecq de petites fleurs dorées, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . . **150** L. T.

Nota : Que le contenu des nos 27 et 38 sont deschargez du dict inventaire du garde-meuble.

Du vendredy sixiesme jour du dict mois de may, huict heures du matin, a esté par les dicts notaires en la présence du dict sieur Lebas au dict nom proceddé au dict inventaire comme il en suit :

899. — Un autre faict par Bemboche (1), sur thoille, représentant un *paysage avec plusieurs figures d'animaux et chiens* et un vaze au millieu, hault de deux pieds et cinq poulces et large d'un pied et neuf poulçes, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy **300** L. T.

900. — Un autre faict par Benoist Genevria, sur thoille, représentant *pareilles figures* que celluy cy-dessus, hault d'un pied six poulces et large de deux piedz, garny de pareille bordure, prisé la somme de cent cinquante livres, cy . . . . **150** L. T.

901. — Un autre faict par Bernard Zane, sur thoille, représentant la *Vierge portant Nostre Seigneur, fuyant en Egypte*, hault d'un pied six poulces et large d'un pied et neuf poulces, garny de sa bordure noircie et dorée, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . **150** L. T.

902. — Un autre fait par Philippes Napolitain, sur thoille, représentant *Sainct-Anthoine voyant les enfers*, hault d'un pied trois poulces, large d'un pied sept poulces, garny de pareille bordure, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . **30** L. T.

903. — Un autre faict par Gestedi, sur thoille, représentant un *paysage avecq un basteau en terre et deux petites figures*, hault d'un pied unze poulces et large de deux piedz cinq poulces, garny de sa bordure de bois de lachiné, prisé la somme de trente six livres, cy . . . . **36** L. T.

904. — Un autre faict par Serladi de Corinthe, sur thoille, représentant un *berger avecq des agneaux et chaivres*, large d'un pied dix poulces et hault d'un pied six poulces, garni de sa bordure couleur de noyer et or, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

(1) Pierre Van Laar, dit Bamboche, E. H. 1613-1673 ou 1674. Paysages, chasses et bambochades.

905. — Un autre faict d'une manière flamande, sur thoille, représentant plusieurs figures, façon de marbre, hault d'un pied sept poulces et large de deux piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

906. — Deux autres faictz sur bois, représentant l'un *Sainct Pierre* et l'autre *Sainct Paul* debout, haults de deux piedz et larges de dix poulces, garnys de leurs bordures noir et or, prisez ensemble la somme de cent livres, cy **100** L. T.

907. — Un autre faict par Vincentini (1), sur thoille, représentant *Melchisedech*, hault de deux piedz dix poulces et large d'un pied cinq poulces, garny de pareille bordure que le précédent, prisé la somme de quatre-vingtz-dix livres, cy . . . . **90** L. T.

908. — Un autre faict par Vouet (2), sur thoille, représentant la Reyne mère *Anne d'Autriche*, au naturel, assize, habillée de petit deuil, tenant de sa main droite une croix de perles pendue à son sein, hault de sept piedz cinq poulces, large de six pieds deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cent cinquante livres, cy . . . . **450** L. T.

909. — Un autre faict par Albane (3), sur thoille, représentant *Bacchus*, nud, assis, tenant un vaze en main et auprès un petit enfant mangeant des raisins, hault de quatre piedz un poulce et large de trois piedz, garni de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. . **300** L. T.

910. — Un autre faict par Lanfranc (4), sur thoille, représentant un paysage dans lequel est le martyr *Saint Pierre*, hault de trois piedz six poulces, large de quatre piedz un poulce, garni de sa bordure couleur d'ébène, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

911. — Un autre faict par Paul Veroneche (5), sur toille, représentant la *Nativité de Nostre-Seigneur*, hault de deux piedz neuf poulces, large de trois piedz deux poulces, garni de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quinze cens livres, cy . . . . **1500** L. T.

912. — Un autre faict par Titien (6), sur toille, représentant un *vieillard*

(1) François Vincentino, né à Milan au XIVe siècle. E. I. Histoire et paysage.
(2) Simon Vouet, élève de son père Laurent, né à Paris en 1590, mort en 1649. E. Fr. histoire, portrait.
(3) François Albani dit l'Albane, né à Bologne en 1578, mort en 1660. E. I., histoire, portrait, paysage.
(4) Jean Lanfranc, né à Parme en 1581, mort en 1647. E. I., histoire et portrait.
(5) Paul Caliari dit Véronèse, né à Vérone en 1530, mort en 1588. E. I., histoire et portrait.
(6) Tiziano Vecelli dit le Titien, né à Piève di Cadore en 1477, mort en 1576. E. I., histoire, portrait, paysage.

et un petit garçon, de grandeur au naturel, portant la main sur un globe, hault de deux piedz huict poulces, large de deux piedz un poulce, garni de pareille bordure, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . **300** L. T.

913. — Un autre faict par le dict Titien, sur thoille, représentant *Lucrèce forcée par Tarquin* (1), figures grandes au naturel, hault de cinq piedz dix poulces et large de quatre piedz six poulces, garni de pareille bordure, prisé la somme de trois mil livres, cy. . . . . **3000** L. T.

Nota : Que le contenu en l'article n° 55 est deschargé du dict inventaire du garde-meuble.

914. — Un autre faict par Andrea de Camasse (2), sur toille, représentant une *Vénus et plusieurs Cupidons et Mars, en l'air, dans un chariot*, hault de deux piedz et large de quatre piedz neuf poulces et garny de sa bordure de bois noircy et doré, prisé la somme de six vingts livres, cy. . . **120** L. T.

915. — Trois autres faicts par Scarceline, sur toille, représentant l'une le *Soleil dans son chariot*, l'autre *Hercules et Déjanire*, et le dernier *Psychée et l'Amour*, les dicts tableaux de pareille grandeur, sans bordure, prisez ensemble la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

Nota : Que les dicts trois tableaux sont de présent attachez au plafond de la petite gallerie.

Nota : Aussy que le contenu au n° 60 est deschargé sur le dict inventaire du garde-meuble.

916. — Quatre petits tableaux faicts par le dict Scarcellena, les deux premiers haults de trois piedz ou environ et larges d'un pied dix poulces, sur l'un desquelz est représenté le *Ravissement de Proserpine*, sur l'autre *Vulcain à la forge*, et les deux autres derniers de pareille hauteur que ceux cy-dessus et larges d'un pied deux poulces ou environ, sur l'un desquelz est aussy représentée la *Mort d'Adam*, et sur l'autre les *Trois Parques*, garnis chascun d'une bande de bois doré, prisez ensemble la somme de quatre cent quatre vingtz livres, cy . . . . **480** L. T.

Nota : Que le contenu en l'article n° 65 est deschargé sur le dict inventaire du garde-meuble.

(1) Le tableau de Lucrèce et de Tarquin a été vendu, en 1845, 1050 livres sterling à la vente Knight.

(2) André Camassei, né en 1601, mort à Rome en 1648. E. I., élève du Dominiquin. Histoire.

917. — Un tableau faict par un Flamand, sur bois, représentant le *Paradis terrestre*, avecq quantité d'animaux et figures, hault d'un pied huict poulces et large de deux piedz sept poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

918. — Un autre grand tableau de Titien, sur toille, représentant un *Paysage avecq des chasseurs, d'un costé, et, de l'autre, une Vénus couchée sur une peau de tigre, un satyre prez d'elle et autres figures* (1), hault de six piedz un poulce et large de douze piedz deux poulces, garny de sa bordure de bois couleur de noyer couvert en sculpture de feuilles de chesne, prisé la somme de dix mil livres, cy. . . . . **10000** L. T.

919. — Un autre faict par Jean Anthoine Figuier, sur toille, représentant une *Teste* en petit, non achevée, hault d'un pied un poulce et large de dix poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . **30** L. T.

920. — Deux autres faictz par Léonardo (2), sur ardoise, représentant l'un un *Homme à cheval tenant une espée nue en main* et autres figures toutes petites, et l'autre un autre *Homme à cheval, avecq une robbe, tenant un verre en main et autres petites figures,* ayans chascuns des dicts tableaux dix poulces de diamètre, garnis de leurs bordures de bois doré, prisez ensemble la somme de soixante livres, cy . . . . **60** L. T.

921. — Un autre faict par le Chenet, sur bois, représentant un *Petit Paysage avecq Loth sortant de Sodome*, rond comme les précédens, de huict poulces de diamètre, garny de sa bordure noir et or, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

922.— Quatre tableaux faictz par Bassan, sur toille, représentant les *Quatre Éléments*, de mesme haulteur et largeur, chacun de quatre piedz deux poulces de hault et cinq piedz sept poulces de large, garnis de leurs bordures dorées, prisez ensemble la somme de deux mil quatre cens livres, cy . **2400** L. T.

923. — Un autre tableau faict par Guide, sur toille, de forme ovalle, représentant une *Vierge adorant le petit Jésus dormant* (3), hault d'un pied trois poulces et large d'un pied six poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de neuf cens livres, cy. . . . . **900** L. T.

(1) Ce tableau est au musée du Louvre.
(2) Le frère Augustin Léonardo, né dans le royaume de Valence, en Espagne, en 1580, mort en 1640. E. Esp. Histoire, genre, portrait, batailles.
(3) Ce tableau est au musée de Dresde.

924. — Un autre faict par Bernardine Dalunis, sur bois, représentant la *Nativité de Nostre-Seigneur*, avec plusieurs figures, hault de quatre piedz, large de deux piedz unze poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de mil livres, cy . . . . 1000 L. T.

925. — Un autre faict par Guide, sur cuivre, représentant la *Vierge qui travaille en cousture* et plusieurs anges près d'elle, dans une corniche d'esbène ornée de lapis, cornaline et autres pierres rapportées, hault de dix poulces et large de huict poulces, prisé la somme de deux mil livres, cy . . . . 2000 L. T.

926. — Un autre faict par Pierrin Delnade, sur bois, représentant *Nostre-Dame, le petit Jésus et saint Jean Baptiste*, en petit, hault d'un pied unze poulces, large d'un pied trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy . . . . 400 L. T.

Du dict jour Vendredy sixiesme du dict mois, deux heures de relevée, continuant par les dicts Notaires la confection du présent inventaire a esté procédé en la présence du dict sieur Lebas au dict nom comme il en suict.

Nota : Que le contenu en l'article nº 80 est deschargé en marge du dict inventaire du garde-meuble.

927. — Un autre tableau faict par Godyn, sur bois, représentant une *Nostre-Dame ayant le petit Jésus entre ses bras, nud, dormant, et sainct Jean-Baptiste avecq son agneau*, hault de deux piedz, trois poulces et large d'un pied huict poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de sept cent cinquante livres, cy. . . . . 750 L. T.

928. — Un autre faict par Procaccine (1), sur thoille, représentant la *Vierge tenant entre ses bras le petit Jésus, sainct Jean-Baptiste et un ange tenant une pomme à la main*, hault de deux piedz deux poulces et large d'un pied neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cinq cens livres tournois, cy . . . . 500 L. T.

929. — Un autre faict par Voüet, sur thoille, représentant *Une demye figure couverte d'armes*, grande au naturel, tenant une pique en main et un manteau jaune, hault de trois piedz trois poulces et large de deux piedz huict poulces, garny de sa bordure comme dessus, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . 300 L. T.

(1) Camille Procaccini, né à Bologne en 1546, mort en 1626. E. I. Histoire et portrait.



LA VIERGE, JÉSUS, SAINT JEAN ET UN ANGE

Tableau de la collection du cardinal Mazarin.

930. — Un autre faict par Guerchin, sur toille, représentant la *Charité romaine*, figure grande au naturel, hault de trois piedz huict poulces et large de quatre piedz six poulces, garny de sa bordure comme dessus, prisé la somme de quatre cens livres, cy . . . . **400** L. T.

931. — Un autre faict par Hierosme Pisani, sur thoille, représentant *Dédalle qui met des ailes à Icare*, hault de quatre piedz un poulce et large de trois piedz, garny de sa bordure comme dessus, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

932. — Deux autres faictz par Raphaël (1), sur bois, représentant l'un *Sainct Michel, archange*, et l'autre *Saincte Catherine* (2), haultz de trois piedz et larges de unze poulces chacun, garnis de leurs bordures noires et dorées, prisez ensemble la somme de mil livres, cy. . . . . **1000** L. T.

933. — Un autre faict par André Figlier, sur thoille, représentant la *Teste de Ferrand de la Lune*, hault d'un pied trois poulces et large de unze poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . **30** L. T.

934. — Un autre faict par Poussin (3), sur thoille, représentant *Quatre Enfants nudz et deux chiens*, hault de deux piedz et large d'un pied six poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

935. — Un autre faict par Anthoine de la Corne, sur thoille, représentant *Neptune nud sortant de la mer*, demy figuré, hault de quatre piedz et large de trois piedz, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de six vingts livres, cy . . . . **120** L. T.

936. — Un autre faict par Guerchine, sur thoille, représentant la *Vierge tenant entre ses bras le petit Jésus*, de demy figure, hault de deux piedz un poulce et large d'un pied neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de deux cens livres, cy. . . . . **200** L. T.

937. — Un autre faict par André Solare (4), sur bois, représentant une autre *Vierge donnant à tester au petit Jésus*, sur bois, hault d'un pied dix poulces et large d'un pied six poulces, garny de sa bordure d'ébène, prisé la somme de mil livres, cy . . . . **1000** L. T.

(1) Raffaello Santi, dit Raphaël Sanzio, né à Urbin en 1483, mort en 1520. E. I. Histoire et portrait.
(2) Ce tableau est à Munich.
(3) Nicolas Poussin, né aux Andelys, en 1594, mort en 1665. E. Fr. Histoire, paysage et portrait.
(4) André Gobbo, dit del Solari, né à Milan en 1530. E. I. Histoire.

937 *bis*. — Un autre faict par Vouet, sur thoille, représentant une *Romaine descendant du lict ayant un poignard en main*, grande au naturel, haulte de cinq piedz huict poulces et large de quatre piedz sept poulces, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

938. — Un autre faict par Vandeck (1), sur thoille, représentant la reine *Marie de Médicis*, aussy grande au naturel, et un port de mer en perspective hault de sept piedz sept poulces et large de quatre piedz six poulces, garny de sa bordure jaulne et y a un fillet d'or, prisé la somme de mil livres, cy. . . . . **1000** L. T.

939. — Un autre faict par Parmigiane (2), sur bois, rond, représentant *Nostre-Dame tenant Nostre-Seigneur entre ses bras*, de deux piedz neuf poulces de diamètre, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

940. — Un autre sur toille représentant *Plusieurs Nymphes de Diane qui despouillent l'Amour*, rond, ayant de diamètre deux piedz et demy, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. **300** L. T.

941. — Un autre faict par Jules Romain (3), sur bois, représentant un *Sainct Hiérosme*, peinct dans une caverne nud et un lion à ses piedz au naturel, hault de cinq piedz et large de quatre piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois mil livres, cy . . . . **3000** L. T.

942. — Trois autres sur toille de forme ronde, représentant trois *Vénus*, une dans un chariot, une autre assize à terre et l'autre à la forge de Vulcain, de deux piedz et demy ou environ de diamètre, garnis de leurs bordures, couleur de bois et or, prisez ensemble la somme de neuf cens livres, cy . . . . **900** L. T.

Nota : que les dicts trois tableaux cy dessus et celluy du nº 96 du présent chappitre sont de présent au plafondz de la chambre de l'audiance.

943. — Un autre peinct sur thoille, représentant la *Vierge tenant le petit Jésus entre ses bras et sainct Joseph*, hault d'un pied neuf poulces et deux piedz de large, garny de sa bordure couleur de noir et or, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . **150** L. T.

(1) Antoine Van Dyck, né à Anvers en 1599, mort à Londres en 1641, où il avait été appelé par Charles Ier. E. Fl. Histoire, portrait.

(2) Michel Rocca, dit Parmigiano le Jeune ou Michel de Parme, né à Parme en 1625. E. I. Histoire.

(3) Jules Pippi, dit Jules Romain, né à Rome en 1499, mort en 1546. Le meilleur élève de Raphaël. E. I. Histoire et portrait.

944. — Un autre faict par le Grec (1), sur bois, représentant une autre *Vierge, le petit Jésus, saint Jean et saint Joseph*, hault d'un pied sept poulces et large de deux piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . **150** L. T.

945. — Un autre faict par Raphaël, sur bois, représentant la *Vierge, le petit Jésus sur un berceau, sainct Jean-Baptiste et saincte Élisabeth*, hault d'un pied deux poulces et large de unze poulces, garny de sa bordure d'ébène, prisé la somme de deux mil livres tournois, cy . . . . **2000** L. T.

946. — Un autre faict par Dominiquain, sur thoille, représentant un *Petit Paysage et une petite figure ayant un genouil en terre, plusieurs brebis et un feu au pied d'un arbre*, hault d'un pied six poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres tournois, cy. . . . **300** L. T.

947. — Un autre faict par le dict Dominiquin, sur toille, représentant un autre *Paysage où est l'ange Raphaël et Tobie qui tient des poissons*, de mesme grandeur et bordure que celluy cy-dessus, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

948. — Un autre faict par Viole (2), sur toille, représentant un autre *Paysage avecq diverses figures dans une rivière et une barque*, hault de trois piedz cinq poulces et large de cinq piedz, garny de sa bordure noire et dorée, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

949. — Un autre faict par Botte (3), sur toille, représentant aussy un *Paysage avecq un Soleil couchant, une femme à cheval et une petite figure*, hault de trois piedz huict poulces et large de cinq piedz quatre poulces, garny de sa bordure couleur de noyer et or, prisé la somme de trois cens livres, cy. . **300** L. T.

950. — Un autre faict par Grimaldi (4), sur toille, représentant un autre paysage où il y a *Un homme et une femme, deux vaches et un vacher*, hault de trois piedz cinq poulces, large de cinq piedz, garny de sa bordure couleur de noyer et dorée, prisé la somme de quatre-vingt-dix livres, cy. **90** L. T.

951. — Un autre faict par Gaspar (5), sur thoille, représentant un autre *Paysage avec un arbre espais à main gauche et un à droicte où il y a fort peu de branches*, esgaux en haulteur, le dict tableau hault de trois piedz neuf poulces,

(1) Dominique Theotocopuli, dit el Greco, né en Grèce en 1548, mort en 1625. Élève du Titien. E. I. Histoire. Il était aussi sculpteur et architecte.
(2) Jean Baptiste Viola, E. I. né en 1576, mort en 1622. Paysage et histoire.
(3) François Bottin, E. I. né à Florence en 1640. Paysage et histoire.
(4) Jean François Grimaldi, dit le Bolognese, E. I. né à Bologne en 1606, mort en 1680. Paysage.
(5) Gaspard Gasparini, né à Macereta en 1585. E. I. Histoire.

et large de cinq piedz quatre poulces, garny de sa bordure de noir et dorée par filetz, prisé la somme de quarante cinq livres, cy . . . . **45** L. T.

952. — Un autre faict par Tasse, sur toille, représentant l'*Embrazement de Troyes*, hault de deux piedz deux poulces et large de trois piedz et un poulce, garny de sa bordure noire avec filletz d'or prisé la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

953. — Un autre faict par Paul Brille (1), sur toille, représentant un *Paysage avecq un Saint Jean et un agneau*, hault de deux piedz un poulce et large de mesme, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

954. — Un autre faict par Carrache, sur thoille, représentant un autre paysage où est un *Sainct Eustache*, de deux piedz en carré, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy. . . **600** L. T.

955. — Un autre faict d'une manière flamande, sur toille, représentant une *Réjouissance d'hommes et femmes*, hault de deux piedz cinq poulces, large de trois piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

Nota : Que le contenu ès articles deux cent quatorze et deux cent quinze sont deschargez sur le dict inventaire du garde-meuble.

956. — Un autre tableau faict par Tasse, sur toille, représentant le *Naufrage de l'armée d'Enée*, hault de deux piedz deux poulces et large de trois piedz un poulce, garny de sa bordure noire à fillez d'or, prisé la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

957. — Un autre faict par Bassan, sur thoille, représentant les *Nopces de Cana en Galilée*, (2) hault de quatre piedz cinq poulces, garni de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy . . . . . . **600** L. T.

958. — Un autre faict par Manchol, sur thoille, représentant un *Paysage avecq une chasse*, hault de trois piedz neuf poulces et large de cinq piedz quatre poulces, garny de sa bordure noire à filletz d'or, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy . . . . **45** L. T.

959. — Un autre faict par Fruytiers (3), sur thoille, représentant aussy un *Paysage avecq figures et un troupeau de moutons*, hault de trois piedz dix

(1) Paul Bril, né à Anvers en 1556, mort en 1626. E. Fl. Elève de Damien Oortelman. Paysages, marines.
(2) Ce tableau est actuellement à Madrid.
(3) Philippe Fruytiers, E. Fl. 1625-1666. Histoire, portrait et paysage.

poulces et large de cinq piedz quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cinq cens livres, cy . . . . 500 L. T.

960. — Un autre faict par Pierre de Cortone (1), sur toille, représentant une *Baccanalle,* avec plusieurs figures, hault de quatre piedz quatre poulces et large de six piedz un poulce, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quinze cens livres, cy. . . . . 1500 L. T.

961. — Un autre tableau faict par Bassan, sur toille, représentant *Nostre-Seigneur qui va visiter Marthe et Magdelaine,* hault de deux piedz cinq pouces et large de trois piedz cinq poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy . . . . 600 L. T.

Du samedy septiesme jour du dict mois de May, huict heures du matin, a été proceddé par les dicts notaires en la présence que dessus en la manière qui ensuict :

962. — Un autre faict dans la gallerie du grand duc de Florence de pierres fines rapportées, représentant un *Paysage,* hault d'un pied un poulce et large d'un pied quatre poulces, garny de sa bordure d'ébeyne noire, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

963. — Un dessing en crayon rouge et blanc sur papier, représentant la *Scène de Nostre-Seigneur,* avecq ses apostres, hault de deux piedz un poulce et large de deux piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

964. — Un autre faict par Brousine-le-Viel, sur bois, représentant le *Portrait d'un petit garçon avecq une robbe de satin rouge,* hault de deux piedz et large d'un pied sept poulces, garny de sa bordure couleur de noyer à filletz d'or, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . 300 L. T.

965. — Un autre faict d'une manière incognue, sur toille, représentant un *Vieillard à barbe grise,* hault de trois piedz unze poulces et large de trois piedz quatre poulces, garny de sa bordure couleur de noyer à filletz d'or, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . 300 L. T.

966. — Un autre faict par Anthonie More (2), sur bois, représentant une *Femme vestue à l'ancienne mode ayant une paire de gans à une main,* hault de trois piedz quatre poulces et large de deux piedz sept poulces, garny de sa bordure d'esbène, prisé la somme de cent cinquante livres, cy . 150 L. T.

(1) Pierre Berretini dit de Cortone, né à Cortone en 1596, mort en 1669, E. I. Histoir et portrait.

(2) Torbido ou Turbido, dit le More de Vérone, né à Verone en 1500, mort en 1581. E. I Elève du Giorgione. Histoire et portrait.

967. — Un autre faict par Dosse (1), sur thoille, représentant le *Pourtraict d'une femme assize, couverte de pierreries, avec une monstre d'orloge et un chien couché sur une table*, figurez au naturel, hault de trois piedz neuf poulces et la large de trois piedz, garny de sa bordure couleur de noyer et or, prisé somme de quatre cent cinquante livres, cy. . . . . . . **450** L. T.

968 — Un autre faict par le dict Dosse, sur thoille, représentant une *Femme habillée de noir et rouge ayant une chesne d'or à la ceinture*, hault de trois piedz et large de deux pieds six poulces, garny de sa borderie couleur de bois de noyer et or, prisé la somme de quatre cent cinquante livres, cy. . . . . **450** L. T.

969. — Un autre faict par le dict Dosse, représentant *François premier, habillé de noir et rouge et une plume blanche au chappeau*, hault de trois piedz trois poulces et large de deux piedz huict poulces, garny de sa broderie de bois couleur de noyer et or, prisé la somme de cinq cens livres, cy . . . . **500** L. T.

970. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant la *Princesse d'Orange debout, habillée de bleu*, hault de quatre piedz et large trois piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

971. — Un autre faict par Bassan, sur thoille, représentant une *Femme habillée à la ducalle avecq une grande robbe de broccard d'or, ayant une croix de diamants au col*, hault de trois piedz six poulces et large de trois piedz un poulce, garny de sa bordure couleur de noyer et or, prisé la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

972. — Un autre faict sur toille représentant un *Homme ayant un habit de prophette, un baston à une main et l'autre sur son espée*, hault de trois piedz deux poulces et large de deux piedz neuf poulces, garny de sa bordure couleur de noyer, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

973. — Un autre faict par Titien, sur toille, représentant un *Homme qui a une chesne d'or au col et un poignard à la ceinture, une main au costé et l'autre sur la poignée de son espée*, hault de trois piedz et large de deux piedz quatre poulces, garny de sa bordure couleur de noyer et or, prisé la somme de deux cens livres, cy. . . . . **200** L. T.

974. — Un autre faict par Paul Véronèze, sur toille, représentant une

(1) Dosso dit Dossi, né à Dossi, près de Ferrare, en 1474, mort en 1558 ou 1560. E. I. Elève de L. Costa. Histoire et portrait. Il fut, avec son frère cadet, fondateur de l'école de Ferrare.

Moictyé d'une main couverte d'un gand et l'autre sur un petit chien, hault de trois piedz neuf poulces et large de deux piedz unze poulces, garny de sa bordure couleur de noyer et or, prisé la somme de cent livres, cy . . **100** L. T.

975. — Un autre faict par Tintorette (1), sur thoille, représentant ung *Vieillard vestu d'une robbe de fourrure blanche, une main dessus un poignard*, plus que demy figuré, hault de trois piedz cinq poulces et large de trois piedz, garny de sa bordure couleur de noyer avecq or, prisé la somme de cent cinquante livres, cy . . . . **150** L. T.

976. — Un autre faict par Mazzolle (2), sur thoille, représentant une *Femme ayant la main droicte sur la ceinture et tenant une paire de gans de la main gauche*, hault de trois piedz et large de deux piedz cinq poulces, garny de sa bordure couleur de noir et or, prisé la somme de trois cens livres, cy. . **300** L. T.

977. — Un autre faict par Daniel de Volterra (3), sur thoille, représentant un *Homme, à une main un livre posé sur une table où est une orloge et une escritoire*, hault de quatre piedz quatre poulces et large de trois piedz cinq poulces, garny de sa bordure couleur de marbre blanc et noir, prisé la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

978. — Un autre faict par Corrège (4), sur toille, représentant une *Vénus nue dans un paysage, un petit Cupidon près d'elle dormans*, au naturel (5), hault de cinq piedz neuf poulces, large de trois piedz neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cinq mil livres tournois, cy . . . . **5000** L. T.

979. — Un autre faict par Vouet, sur thoille, représentant une *femme assize sur une chaise, tenant en main un esventail*, hault de trois piedz, large d'un pied quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de deux cens livres, cy. . . . . **200** L. T.

980. — Un autre faict façon de Tintorette, sur thoille, représentant une *Femme ayant la main droicte sur l'estomach, la teste et les oreilles ornées de perles*, hault de deux piedz six poulces et large d'un pied neuf poulces, garny de sa bordure couleur bois et or, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy . . . . **45** L. T.

(1) Jacques Robusti, dit le Tintoret, né à Venise en 1512, mort en 1594. E. I. Élève du Titien. Histoire et portrait.

(2) Jérôme Mazuolli ou Mazolla, dit parfois Mazolino, né à Moile (aujourd'hui San-Lazzaro), près de Parme, en 1560, E. I. Élève du Parmesan. Histoire et portrait.

(3) Daniel Ricciarelli, dit Daniel de Volterre, né à Volterra en 1509, mort en 1566. Élève de Sodoma, de Peruzzi, et de Beccafumi. Histoire et portrait.

(4) Antoine Allegri, dit le Corrège, né à Corregio en 1494, mort en 1534. E. I. Histoire.

(5) Ce tableau, acquis de la collection de Charles Ier pour le cardinal Mazarin par l'intermédiaire de M. de Bordeaux, est connu sous le nom de la *Belle Antiope* et fait aujourd'hui partie du musée du Louvre.

981. — Un autre faict par Giorgione (1), sur thoille, représentant une *Femme tenant dans la main droicte le portrait d'un homme en petit*, hault de deux piedz trois poulces et large d'un pied six poulces, garny de sa bordure couleur de noyer avecq filletz d'or, prisé la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . 90 L. T.

982. — Un autre faict par le dict Giorgione, sur thoille, représentant une autre *Femme habillée de rouge, ayant sur sa teste un rond de perles et un collier au col*, hault de deux pieds deux poulces et large d'un pied six poulces, couleur de noir à filletz d'or, prisé la somme de trente livres, cy . 30 L. T.

983. — Un autre faict par André Sacqui (2), sur toille, représentant un *Sainct André tenant un livre et un poisson*, hault de deux piedz et large d'un pied six poulces, garny de sa bordure couleur de noyer à filletz d'or, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . 300 L. T.

984. — Un autre faict par Dossy, sur thoille, représentant un *Homme ayant un bonnet gris sur la teste, tenant un cachet en main*, hault de deux piedz, large d'un pied sept poulces, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de soixante livres, cy . . . . 60 L. T.

985. — Un autre faict par Pardononi, sur thoille, représentant une *Teste de vieillard ayant la barbe blanche, vestu d'une robbe de fourrure*, en petit, hault d'un pied deux poulces et large d'un pied quatre poulces, garny de sa bordure couleur noyer avecq filetz d'or, prisé la somme de trente livres. . . . . 30 L. T.

986. — Un autre faict par Tintorette, sur thoille, représentant une *Teste ayant une grande barbe blanche* (3), hault d'un pied dix poulces, large d'un pied six poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trente-six livres, cy . . . . 36 L. T.

Nota : Que le contenu en l'article n° cent quarante-sept du dict inventaire du garde-meuble est deschargé.

987. — Un autre faict par Vincentine (4), sur thoille, représentant un *Homme demy razé, habillé de noir et son rabat à freizettes*, plus que petit, hault d'un pied neuf poulces et large d'un pied quatre poulces, garny de sa bordure couleur de noyer à filletz d'or, prisé la somme de trente livres, cy 30 L. T.

(1) Giorgio Barberelli, dit il Giorgione, né à Castelfranco en 1478, mort en 1511, E. vénitienne. Histoire et paysage.
(2) Né à Rome en 1598, mort en 1661. Élève de l'Albane. E. I. Histoire et portrait.
(3) C'est le portrait du Tintoret par lui-même.
(4) François Vincentino, né au XVIe siècle à Milan, Histoire et paysage. L'habileté de s coloris lui permettait de représenter jusqu'à la poussière soulevée par le vent.

988. — Un autre faict de la manière de Luc d'Hollande, sur bois, représentant *Charles-le-Quint en sa jeunesse, avec l'ordre de la Toison et une barrette noire sur la teste*, hault de deux piedz un poulce et large d'un pied cinq poulces, garny de sa bordure de bois peinct de rouge, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

989. — Un autre faict par Frédéricq Sucre (1), sur thoille, représentant une *Teste de petit garçon habillé de rouge, avecq des boutons d'or et une freizette au col*, hault d'un pied six poulces et large d'un pied deux poulces, garny de sa bordure couleur de noir avecq filletz d'or, prisé la somme de trente livres, cy . . . . **30** L. T.

990. — Un autre faict par le dict Frédéricq Sucre, sur thoille, représentant une autre *Teste de profil, ornée de perles aux oreilles et au col*, hault d'un pied six poulces et large d'un pied deux poulces, garny de sa bordure de bois couleur noyer avecq filletz d'or, prisé la somme de trente livres, cy **30** L. T.

991. — Deux autres faictz par Luc de Hollande, sur thoille, représentans le portraict de *Marguerite, duchesse de Bourgogne, habillée, l'un de rouge à l'allemande, tenant en main une fleur*, et *l'autre ayans les cheveux pendans et un chappeau rouge sur la teste, et les mains l'une sur l'autre*, de haulteur et largeur égalle d'un pied deux poulces de hault sur neuf poulces de large, garnis chacun de leurs bordures de bois couleur de noyer à filletz d'or, prisez ensemble à la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

992. — Trois autres, le premier faict par Michel-Ange Caravage (2), de sa première manière, sur thoille, représentant un *Homme ayant la barbe chataigne, une frezette au col, habillé de noir*, en petit, hault d'un pied six poulces et large d'un pied; le second faict par Bordonon (3), sur thoille, représentant un *Jeune Homme portant la frezette au col couverte et pareille au précédent* ; et le troisième faict sur bois par Michel-Ange Buonacorsy (4), représentant aussy un *Jeune Homme ayant un bonnet carré, vestu de noir et une robbe fourrée*, en petit, hault d'un pied quatre poulces et large de unze poulces, tous garnis de leurs bordures pareil bois couleur de noyer à filletz d'or, prisez ensembble la somme de quatre cens livres, cy. . . **400** L. T.

Nota : Que le contenu en l'article n° cent cinquante sept du dict inventaire du garde-meuble est deschargé.

(1) Frédéric Sulker. E. Al.
(2) Michel-Ange Amerighi ou Morigi, dit le Caravage, E. I., né dans le Milanais en 1569, mort en 1609. Histoire et portrait.
(3) Paris Bordone, élève du Titien, appelé en France par François Ier. E. I., né à Trévise, en 1500, mort en 1570. Histoire et portrait.
(4) Pierre Buanoccorsi, dit Perino del Vaga, E. I., né à Florence en 1500, mort en 1547. Histoire et portrait.

993. — Un autre faict sur bois, représentant un *Homme avecq peu de barbe et un collet à l'ecclésiastique*, en petit, hault d'un pied quatre poulces et large d'un pied un poulce, garny de sa bordure couleur de noyer, avecq or, prisé la sommē de trente livres, cy . . . . **30** L. T.

994. — Un autre faict par Corrège (1), sur thoille, représentant *Marcias tourmenté par trois furies nues*, haultes d'environ deux piedz, dans un paysage faict en détrempe, hault de quatre piedz sept poulces et large de deux piedz sept poulces, garny d'une petite bordure de bois doré, prisé la somme de quatre mil livres, cy. . . . . **4000** L. T.

Du dict jour deux heures de relevé continuant par les dicts notaires en la présence que dessus a esté proceddé ainsy qu'il en suict :

995. — Un autre faict par Raphaël, sur bois, représentant une *Teste de Roy de Naples, couverte d'un chappeau rouge retroussé, attaché avecq une médaille*, hault d'un pied un poulce et large d'un pied quatre poulces, garny d'une petite bordure de bois doré, prisé la somme de cinq cens livres, cy. . . . . **500** L. T.

996. — Un autre faict par Schidone, sur bois, représentant un petit *Saint Hiérosme*, hault de dix poulces et large de huict, garny de sa bordure de bois de noyer et or, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . . **30** L. T.

997. — Deux autres tableaux faictz par Andréa Mantegna (2), sur thoille, l'un représentant *Nostre-Seigneur qui porte sa croix au Calvaire, et plusieurs diverses figures* ; et l'autre *Nostre-Seigneur mort à la renverse en racourcy et plusieurs autres figures au naturel*, chacun hault de deux piedz dix poulces et large de deux pieds quatre poulces, garnis chacun de leurs bordures de bois doré, prisez ensemble la somme de mil livres, cy . . . . . . **1000** L. T.

998. — Un autre faict par Grimaldi, sur thoille, représentant un paysage dans lequel est la *Lune nue et Cupidon qui vient voir Endémion qui dort*, hault d'un pied neuf poulces et large d'un piedz et deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

999. — Un autre faict par Allexandre Veroneche, sur thoille, représentant les *Espouzailles de sainte Catherine, habillée de noir avecq un manteau rouge* (3), hault de trois piedz huict poulces et large de trois piedz neuf

(1) Ce tableau est au Louvre.
(2) André Mantegna, né à Padoue en 1430, mort en 1506. Elève du Squarcione, E. I. Histoire.
(3) Deux tableaux du Carrache traitant le même sujet sont actuellement l'un à Londres, l'autre à Mdchni.

poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de soixante-quinze livres, cy. . . . . 75 L. T.

1000. — Un autre faict par Carrache, sur thoille, représentant la *Vierge assize par terre, avecq Nostre-Seigneur, Sainct Jean-Baptiste et Sainct Joseph*, hault d'un pied quatre poulces et large d'un pied huict poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent cinquante livres, cy . . . . 150 L. T.

1001. — Un autre faict de façon grecque, sur bois, représentant en petites figures la *Vierge tenant le petit Jésus entre ses bras, d'un costé sainct Jean-Baptiste et sainct Joseph*, hault d'un pied quatre poulces et large d'un pied huict poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de soixante livres, cy. . . . . 60 L. T.

1002. — Un autre faict par Manfred (1), sur thoille, représentant *Nostre-Seigneur qui chasse les marchands du Temple*, hault de six piedz et large de huict piedz, garny de sa bordure couleur de noyer et dorée par filez, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

1003. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant trois portraicts de *Princesses d'Angleterre*, hault de trois pieds unze poulces et large de quatre piedz six poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quinze cens livres, cy. . . . . 1500 L. T.

1004. — Un autre faict par Georges Vassard (2), sur toille, représentant les *Six Poëttes entre lesquelz est Pétrarque, Dante, Virgille et Bocace*, hault de quatre piedz et large de quatre piedz unze poulces, garny de sa bordure couleur de noyer et dorée par filletz, prisé la somme de six cens livres, cy . . . . 600 L. T.

1005. — Un autre faict d'une manière tudesque, sur bois, représentant *Sainct Hiérosme assis, sa teste appuyée sur une main et de l'autre main montrant une teste de mort*, hault de trois piedz trois poulces, large de deux piedz six poulces, garny de sa bordure couleur de laschiné et doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

1006. — Un autre faict par Vallentin (3), sur toille, représentant une

(1) Barthélemy Manfredi, né à Ustiana, en 1572, mort en 1605. E. I. Élève de Pomarancio, puis du Caravage; beaucoup de ses tableaux figurent dans les musées sous le nom de celui-ci. Histoire et genre.

(2) George Vasari, né à Arezzo en 1512, mort en 1574. Élève de Michel Ange et d'André del Sarto. E. I. Histoire et portrait. Grand peintre de fresques; architecte, historien, il a écrit la *Vie des peintres*.

(3) Valentin de Boullongne, dit le Valentin, né à Coulommiers en 1601, mort en 1634. E. Fr. Histoire et genre.

Saincte Agnès, hault de deux piedz et large d'un pied sept poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de deux cens livres, cy. **200** L. T.

1007. — Un autre faict par Vouet, sur toille, représentant la *Vierge assize tenant le petit Jésus entre ses bras, et sainct Joseph auprès, avecq un livre*, hault de trois piedz six poulces et large de trois piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . . **300** L. T.

1008. — Un autre faict par Guérard Francken (1), sur toille, représentant la *Nativité de Nostre-Seigneur et l'Adoration des pasteurs*, hault de cinq piedz six poulces et large de six pieds huict poulces, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de mil livres, cy. . . . . **1000** L. T.

1009. — Un autre faict par Grimaldi, sur toille, représentant un *Paysage dans lequel est représenté une rivière, quatre pescheurs et deux femmes*, hault d'un pied unze poulces et large de deux piedz cinq poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de soixante-quinze livres, cy . . . . **75** L. T.

1010. — Un autre faict par le dict Grimaldi, aussy sur toille, représentant un *Paysage où est une Vénus à demy nue, avecq Adonis, Cupidon et des chiens et près d'eux une chaire dans laquelle est Vénus ornée de fleurs près d'un nuage*, hault de deux piedz un poulce, large de deux piedz six poulces, garny de sa bordure de bois couleur de lachnié et or, prisé la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

1011. — Un autre faict par le dict Grimaldi, aussy sur toille, représentant un autre *Paysage où est une ruyne de tour, deux arches, une rivière et plusieurs petites figures*, hault de deux piedz six poulces et large de deux piedz cinq poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de soixante-quinze livres, cy. . . . . **75** L. T.

1012. — Un autre faict par Lanfanc, sur toille, représentant *Angélique affligée de la blessure de Médor couché à terre*, hault de cinq piedz dix poulces et large de six piedz deux poulces, garni de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cinq cens livres, cy. . . . . **500** L. T.

1013. — Un autre de mosaïque dans lequel est représenté *Nostre-Seigneur mort*, sur un fondz de cuivre doré, hault de dix poulces et large de huict, garni de sa bordure de cuivre doré avecq quelques feuillages et ornemens d'argent rapportés, prisé la somme de six cens livres, cy. . . . **600** L. T.

1014. — Un autre faict par Rubens (2), sur toille, représentant le feu *Car-*

(1) Francken ou Franck (Isaac), XVI[e] siècle. E. Fl. Histoire.
(2) Pierre-Paul Rubens, né à Siegen, en 1577, mort en 1640. E. Fl. Histoire, portrait et paysage.



LES SIX POÈTES, PAR VASARI.
Tableau de la collection du cardinal Mazarin.

dinal Infant en demy figure, hault de trois piedz unze poulces, large de trois piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de soixante-quinze livres, cy . . . . 75 L. T.

1015. Un autre faict par Bamboche, sur toille, représentant un *Paysage avecq deux femmes, un homme à cheval et un chariot*, hault de trois piedz, large de quatre piedz deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de soixante livres, cy . . . . 60 L. T.

1016. — Un autre faict par Albane, sur toille, représentant une *Charité grande au naturel, assize à terre, donnant à tester à un enfant et deux aultres,* hault de quatre piedz cinq poulces et large de sept piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de vingt livres, cy . . . 20 L. T.

Du lundy neufiesme jour du dict mois de may, huict heures du matin, au dict an, continuant en la présence du dict sieur Lebas au dict nom, a esté procédé comme il en suict :

1017. — Un autre faict par Lanfranc, sur toille, représentant *Sainct Pierre et Sainct Paul qui se séparent pour aller au martyre* (1), hault de trois piedz deux poulces, large de quatre piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois, couleur de noyer avecq or, prisé la somme de mil livres, cy. 1000 L. T.

1018. — Un autre faict par le dict Lanfranc, sur toille, représentant *Saincte Marie Magdelaine* (2) *assize, la teste appuyée sur sa main et le coulde sur une teste de mort,* hault de trois piedz huict poulces, large de deux piedz neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . 300 L. T.

1019. — Un autre faict par le Luc de la Novellara, sur toille, représentant la *Conversion de Sainct Paul,* hault de trois piedz six poulces, garny de sa bordure couleur de bois et dorée, prisé la somme de six cent vingt livres, cy . . . . 620 L. T.

1020. — Un autre faict par Polidor (3), sur toille, représentant un *Paysage avecq une fontaine et une teste qui verse de l'eau,* hault de deux piedz dix poulces et large de trois piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy. . . . . 600 L. T.

(1) Ce tableau est aujourd'hui à Madrid.
(2) Deux tableaux représentant le même sujet, par Lanfranc, sont aujourd'hui l'un à Florence, l'autre à Madrid.
(3) Polydore Caldara dit Caravage, né en 1495, mort en 1543. E. I. Histoire, portrait et paysage.

1021. — Un autre faict par Andrea del Sarte (1), sur bois, représentant *Saincte Barbe habillée de rouge*, demy figurée au naturel, hault de deux piedz dix poulces, large de deux piedz deux poulces, garny de sa bordure couleur de marbre de Gennes, prisé la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

1022. — Un autre faict par Scarceline, sur toille, représentant un *Petit Bacanal*, hault de dix poulces et large de trois piedz neuf poulces, garny de sa bordure de bois noircy et filletz d'or, prisé la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

1023. — Un autre faict par Scipion de Gayette (2), sur toille, représentant *Deux Femmes*, hault d'un pied neuf poulces et large de deux piedz deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1024. — Un autre faict par Carrache, sur thoille, représentant *Saincte Marie Magdelaine* (3) *assize appuyée de la main droicte sur une teste de mort*, hault d'un pied huict poulces et large d'un pied quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de mil livres, cy. . . . **1000** L. T.

1025. — Un autre faict par Georgene (4), sur thoille, représentant un *Garçon portant sur sa barrette une plume blanche et une chesne avecq une médaille d'or au col*, hault d'un pied six poulces et large d'un pied six poulces, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . **30** L. T.

1026. — Un autre faict par Albane, sur thoille, représentant une *Judith tenant en une main une espée et de l'autre la teste d'Holopherne*, hault de deux piedz un poulce et large d'un pied six poulces, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1027. — Un autre faict par le dict Albane, sur toille, représentant *Saincte Marie Magdelaine tenant une main sur son estomach et en l'autre un mouchoir*, hault de deux piedz, large d'un pied six poulces, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de quatre cens livres, cy. . . . . **400** L. T.

(1) Vannucchi, dit André del Sarte, né à Florence en 1488, mort en 1530. Élève de Pierre di Cosino. E. I. Histoire et portrait.

(2) Scipion Pulzone, dit le Gaetano, né à Gaëte en 1550, mort en 1588. E. I. Élève de Jacques del Conte. Histoire et portrait.

(3) Ce tableau est aujourd'hui à Saint-Pétersbourg.

(4) Georges Barbarelli, dit le Giorgione, né à Florence en 1542 ou 1548, mort en 1612. Élève de Ghirlandaio. E. I. Histoire, paysage, marines, fleurs et fruits.

1028. — Un autre faict par Carrache, sur cuivre, représentant le *Martyre de Sainct Estienne* (1), en petit, hault d'un pied sept poulces et large d'un pied trois poulces; garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois mil livres, cy. . . . . **3000** L. T.

1029. — Un autre faict par le dict Carrache, sur thoille, représentant *Sainte Lucie tenant une tasse en main*, hault d'un pied sept poulces et large d'un pied deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy . . . . **600** L. T.

1030. — Un autre faict par le dict Carrache, sur thoille, représentant un *Petit Paysage où il y a un pont et des basteaux avecq diverses figures*, hault d'un pied et deux poulces et large d'un pied sept poulces, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de six cens livres, cy . . . . **600** L. T.

1031. — Un autre faict par le dict Carrache, sur toille, représentant le *Baptesme de Nostre-Seigneur sur le fleuve du Jourdain, avecq plusieurs figures*, hault de dix poulces et large d'un pied et deux poulces, garni de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy . **400** L. T.

1032. — Un autre faict par Gentilesche (2), sur papier, représentant un *Petit Sainct Jean*, faict à huille, hault de unze poulces et large de huit poulces, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de trente livres, cy **30** L. T.

1033. — Un autre faict par Sebaldus Bohani, sur bois, représentant l'*Histoire de David*, en quatre partyes, et aux quatre coings sont les armes des maisons d'Allemagne; le dict tableau s'ouvrant en quatre, large de quatre piedz en quarré environ, garny de petites plates-bandes de bois couleur de noyer; prisé la somme de deux mil livres, cy . . . . **2000** L. T.

1034. — Un autre faict par Barroche (3), sur thoille, représentant la *Teste d'un vieillard*, hault d'un pied deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

1035. — Un autre faict par le dict Barroche, sur thoille, représentant une *Teste de vieille*, de mesme hauteur, largeur et bordure que celluy cy-dessus, prisé mesme somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

1036. — Un autre fait par Gentilesche, sur thoille, représentant *Nostre-Dame tenant le petit Jésus et un Sainct Joseph près d'elle* (4), hault d'un pied

(1) Ce tableau est actuellement au Louvre.
(2) Orazio Lomi, dit Gentileschi, né à Florence en 1552 ou 1553, mort en 1646. E. I. Il a beaucoup travaillé en Angleterre pour Charles Ier. Histoire et portrait.
(3) Fiori Frederigo Barrochi, dit le Barroche, E. I., né à Urbin en 1528, mort en 1612. Histoire et portrait.
(4) Cette Sainte Famille est au Louvre; c'est un tableau cité.

trois poulces et large d'unze poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cinquante livres, cy . . . . 50 L. T.

1037. — Un autre faict par Franchy (1), sur thoille, représentant le portraict de *Pierre Strosse, cuirassé*, en ovalle, hault de deux piedz trois poulces et large d'un pied un poulce, garny de sa bordure de bois couleur de terre jaulne, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . 30 L. T.

1038. — Un autre faict de la manière du Parmesan, représentant *Nostre-Dame tenant Nostre-Seigneur, et Sainct Pierre et Sainct Paul,* sur bois, hault et large de quatre piedz huict poulces, garny de sa bordure de bois façon d'ébène avecq filez d'or, prisé la somme de cent cinquante livres, cy 150 L. T.

1039. — Un autre faict par Valentin le Piedmontois, sur toille, représentant la *Princesse de Savoye, debout, habillée d'un habit en broderie, prenant de la main gauche des fleurs sur un tapis rouge*, hault de six piedz huict poulces et large de quatre piedz quatre poulces, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de cent livres tournois, cy. . . . . 100 L. T.

1040. — Un autre faict par Alexandre Véronnèze (2), sur toille, représentant *l'Adultère avecq un soldat et Notre-Seigneur*, demy figure au naturel, hault de trois piedz neuf poulces et large de cinq piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy 400 L. T.

Du dict jour lundy neufiesme jour du dict mois de may, deux heures de relevée, en la présence du dict sieur Lebas au dict nom, a esté proceddé comme il en suict :

1041. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant le portraict de la *Reyne d'Angleterre habillée de blanc à l'angloise avec des perles et diamens,* hault de deux piedz deux poulces et large d'un pied neuf poulces, garny de sa bordure de bois marbré rouge et blanc, prisé la somme de quatre cens livres, cy . . . . 400 L. T.

1042. — Un autre faict à Modène, sur toille, représentant la *Princesse de Modène habillée de satin blanc*, hault de trois piedz deux poulces et large de deux piedz sept poulces, garni de sa bordure de bois marbré rouge et blanc, avez filez d'or, prisé la somme de soixante livres, cy . . . . . . 60 L. T.

1043. — Un autre fait à la Savonnerie, représentant *Salomon au trosne, la Reyne de Saba à ses genoux, et autres petites figures ;* hault d'un pied sept

(1) Antoine Franchi, né à Lucques en 1634, mort en 1709. E. I. Histoire et portrait.
(2) Alexandre Turchi, dit Alexandre Véronèse, né à Vérone en 1580, mort en 1650. E. I. Histoire. Ce tableau de la femme adultère est au Louvre.

pouces et large de deux piedz deux poulces, garny de sa bordure d'ébène, prisé la somme de quatre cent cinquante livres, cy . . . . . . **450** L. T.

1044. — Un autre faict par Romanelli (1), sur toille, représentant un *Petit Paysage où est Tancrède blessé, Argant mort et Armide, avecq deux enfans en l'air*, hault d'un pied dix pouces et large de deux piedz quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

1045. — *Nota :* Que le contenu en l'article n° deux cens unze de ce chapitre en marge du dict inventaire du garde-meuble, est deschargé.

1046. — Un autre faict à Modène, sur toille, représentant la *Princesse de Modène, habillée d'une robbe rouge chamarée*, hault de trois piedz deux poulces et large de deux piedz six poulces, garny de sa bordure de bois façon de marbre blanc et rouge avecq filez d'or, prisé la somme de soixante livres, cy . . . . **60** L. T.

1047. — Deux autres, sur toille, représentans le buste des *Princesses de Parme habillées différemment*, hault chacun de deux pieds cinq poulces et large d'un pied unze poulces, garnis chacun d'une bordure de bois noircy à filletz d'or, prisez ensemble la somme de soixante livres, cy . . . . . . **60** L. T.

1048. — Une autre faict sur toille représentant *Quantité de raisins, grenades, figues et autres fruitz,* hault de deux piedz six poulces et large de deux piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme cent cinquante livres, cy . . . . **150** L. T.

1049. — Un autre faict par Paul Brille, sur toille, représentant *Jonas sortant du ventre de la baleyne*, hault de deux piedz quatre poulces et large de trois piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1050. — Un autre faict par Guerchine, sur toille, représentant la *Justice et la Tempérance, ayant un petit enfant aux costez tenant une branche d'ollivier et une couronne*, ayant sa bordure prise dans le platfondz où il est de présent attaché en la chambre de l'audience, prisé la somme de six cens livres, cy . . . . **600** L. T.

1051. — Un autre faict sur toille représentant Monseigneur le *Cardinal de Richelieu*, grand au naturel, hault de sept piedz et large de quatre piedz dix poulces, prisé la somme de deux cens livres, cy. . . . . **200** L. T.

(1) Jean-François Romanelli, né à Viterbe, en 1617, mort en 1662. Élève du Dominiquin. E. I. Histoire et portrait.

1052. — Un autre faict par Manfredi, sur toille, représentant *Plusieurs Figures au naturel qui jouent aux cartes* (1), hault de cinq piedz trois poulces et large de sept piedz et trois poulces, garny de sa bordure de bois peinct bleu et vert, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . . **300** L. T.

1052 (bis). — Un autre faict par Raphaël, sur toille, représentant un *Jeune Homme qui a un bonnet carré sur la teste et une paire de gandz en main* (2), hault d'un pied six poulces et large d'un pied trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy. . . **400** L. T.

1053. — Un autre faict par le dict Raphaël, sur bois, représentant aussy un *Jeune Homme ayant un bonnet carré retourné et une bague*, hault d'un pied sept poulces et large d'un pied trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1054. — Un autre faict par Luc d'Holande, sur bois, représentant une *Vénus avecq un voile et un Cupidon à son costé*, hault de cinq piedz trois poulces et large de deux pieds cinq poulces, garny de sa petite bordure de bois doré, prisé la somme de 500 livres, cy . . . . **500** L. T.

1055. — Un autre faict sur thoille, représentant *Sainct Pierre entre deux soldatz et une servante*, hault de deux piedz dix poulces et trois piedz neuf poulces de large, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy. . . . . **45** L. T.

1056. — Un autre faict sur thoille, représentant *Plusieurs Figures de clair-obscur avecq des enfans qui soustiennent un chappeau de Cardinal*, hault d'un pied quatre poulces et large d'un pied huict poulces, garny de sa bordure de bois de sapin blanc, prisé la somme de trente livres, cy . . . . . **30** L. T.

1057. — Un autre faict par Schidonna, sur toille, représentant une *Nostre-Dame avecq Nostre-Seigneur qui lizent et sainct Joseph*, hault d'un pied et large de dix poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cinq cens livres, cy . . . . **500** L. T.

1058. — Un autre faict par Pierre Perugin (3), sur toille, représentant le *Martyre de sainct Laurent*, en petit, avecq plusieurs figures, hault d'un pied et large de neuf poulces, garny de sa bordure d'ébène, prisé la somme de trois cens livres . . . . **300** L. T.

(1) Ce tableau, intitulé la Diseuse de bonne aventure, est actuellement à Vienne.
(2) Ce tableau est actuellement au Louvre.
(3) Pierre Vanucci, dit le Pérugin. Né à Citta della Pieva en 1446, mort en 1524. E. I. Histoire et portrait.

1059. — Un autre faict à petit point de soye, représentant un paysage où est le *Prestre de Hiero avecq plusieurs figures,* hault de deux piedz trois poulces et large de deux piedz neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . **150** L. T.

1060. — Un autre faict par Guide, sur toille, représentant *Hérodiade avecq la teste de Sainct Jean-Baptiste dans un bassin,* en ovale, hault de deux piedz sept poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy.. . . . . **400** L. T.

1061. — Un autre faict par Lanfranc, sur toille, représentant la *Vierge tenant Jésus entre ses bras,* hault de deux piedz unze poulces et large de deux pieds un poulce, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

1062. — Un autre faict, sur toille, représentant une *Femme habillée à la française d'un corps blanc à dentelle et manches rouges,* hault de deux piedz trois poulces et large d'un pied neuf poulces, garny de sa bordure de marbre jaune à filletz d'or, prisé la somme de dix huict-livres, cy . . . . **18** L. T.

Du mardy dixième jour du dict mois de may, huict heures du matin, en la présence du dict sieur Le Bas au dict nom, a esté proceddé comme il en suict :

1063. — Un autre faict par Dossy, sur toille, représentant *Apollon et Daphné,* hault de deux piedz neuf poulces et large de trois piedz trois poulces, sans bordure, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . **30** L. T.

1064. — Un autre faict par Bassan, sur toille, représentant un paysage d'hiver avec *Plusieurs Figures dans une cabane près d'autres cabanes,* hault de deux piedz six poulces et large de trois piedz quatre poulces, garny de sa bordure noire avecq filletz d'or, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy . . . . **45** L. T.

1065. — Un autre faict par Bruglia, sur bois, représentant la *Prise d'Israël avecq Moïse qui frappe de sa verge,* hault d'un pied cinq poulces et large d'un pied unze poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

1066. — Un autre faict par Andréa del Sarte, sur bois, représentant une *Vierge tenant le petit Jésus et la Magdelaine auprez tenant un vaze d'albâtre,* hault de deux piedz sept poulces et large de deux piedz un poulce, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. **150** L. T.

1067. – Un autre faict par Silvestre (1), sur satin, représentant le *Pallais de Son Éminence à Rome,* hault d'un pied un poulce et large de deux piedz deux poulces, garni de sa bordure de bois doré, prisé la somme de vingt livres, cy . . . . 20 L. T.

1068. — Un autre faict par Gaudener (2), sur bois, représentant la *Pentecoste,* hault de huict piedz deux poulces et large de cinq piedz cinq poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quinze cens livres tournoys, cy . . . . 1500 L. T.

1069. — Un autre faict par Dossy, sur toille, représentant une *Femme qui joue du luth, un homme prez d'elle qui tient un verre,* hault de deux piedz sept poulces et large de deux piedz un poulce, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent livres, cy. . . . . 100 L. T.

1070. — Un autre faict par Louis Gravier, sur toille, représentant une *Femme qui joue du luth avecq un voile jaune enveloppé dans ses cheveux,* hault de deux piedz quatre poulces, large d'un pied dix poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. . 150 L. T.

1071. — Un autre faict par le dict Louis Gravier, sur toille, représentant une *Femme qui se regarde dans un miroir avecq un voile jaune et vert,* hault de deux piedz quatre poulces, garni de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . 150 L. T.

1072. — Un autre faict par Spadane (3), sur thoille, représentant *Mirché qui enfante Adonis,* hault de trois piedz un poulce, garni de sa bordure couleur de pierre noire, prisé la somme de soixante livres, cy . . . . 60 L. T.

1073. — Un autre faict par Titien, sur toile, représentant un *Homme assis sur une chaire, tenant en sa main droicte une paire de gans,* hault de trois piedz et large de deux piedz quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent livres, cy . . . . 100 L. T.

1074. — Un autre faict par Gaettane (4), sur thoille, représentant la *Comtesse de la Salle tenant une lettre,* hault de trois piedz dix poulces et large de trois piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cent cinquante livres, cy. . . . . 350 L. T.

(1) François Sylvestre, E. Fr. XVIIe siècle. Paysages.
(2) Gaudenzio Ferrari, E. I. 1484-1560. Histoire et portrait.
(3) Jean Antoine Galli, dit le Spadarino. E. I. XVIIe siècle. Histoire, animaux, ornements.
(4) Scipion Pulzone, dit le Gaetano, né à Gaëte en 1550, mort en 1588. E. I. Élève de Jacques del Conte. Histoire et portrait.

1075. — Un autre faic par Vandeck, sur thoille, représentant le *Portraict du roy d'Angleterre*, hault de deux piedz deux poulces et large d'un pied neuf poulces, garny de sa bordure de bois couleur de pierre rouge avecq filletz d'or, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . . . **150** L. T.

1076. — Un autre faict par Jules Romain, sur bois, représentant *Hercule sur un bûcher ardent enlevé par Jupiter et Junon dans un chariot*, hault de trois piedz trois poulces et large de trois piedz neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de mil livres, cy. . . . . . **1000** L. T.

1077. — Un autre faict, sur thoille, représentant la *Reyne de Suède*, hault de deux piedz deux poulces et large d'un pied neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de dix-huict livres, cy. . . . . . . **18** L. T.

1078. — Un autre faict, sur thoille, représentant *Madame Forcia Ursina*, hault de deux piedz deux poulces et large d'un pied huict poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy. **45** L. T.

1078 *bis*. — Un autre faict par Paul Véronèze (1), sur thoille, représentant une *Femme en chemise ayant la main gauche sur l'estomach*, hault de deux piedz dix poulces et large d'un pied un poulce, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

1079. — Un autre faict par le dict Paul Véronèze, sur thoille, représentant un *Jeune Garçon en chemise ayant une bague à la main gauche*, hault de deux piedz sept poulces et large de deux piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . . . **300** L. T.

1080. — Un autre faict par le Bassan, sur thoille, représentant le *Berger qui dort ayant un cheval et autres animaux près luy*, hault de trois piedz et large de quatre piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy. . . . . **600** L. T.

1081. — Un autre faict par le mesme Bassan, sur toille, représentant la *Nativité de Nostre-Seigneur*, hault de deux piedz cinq poulces et large de trois piedz un poulce, garny de sa bordure de bois noircy à filletz d'or, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy. . . . . **45** L. T.

1082. — Un autre faict par Boeare Donon, sur thoille, représentant *Nostre-Seigneur, les chérubins et l'adultère*, hault de deux piedz quatre poulces et large de deux piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy. **600** L. T.

(1) Paolo Caliari, dit Paul Véronèse, né à Vérone en 1528, mort en 1588. E. I. Histoire.

1083. — Un autre faict par André Schiavene (1), sur toille, représentant la *Vierge tenant entre ses bras le petit Jésus qui luy jette un panier de fleurs*, hault de deux piedz et large de trois piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . **300** L. T.

1084. — Un autre faict par Titien, sur toille, représentant la *Vierge tenant Nostre-Seigneur, sainct Joseph et sainct Jean près d'elle* (2), hault de deux piedz quatre poulces et large de trois piedz un poulce, garny de sa bordure de bois couleur de noyer et or, prisé la somme de quinze cens livres tournois, cy. . . . . **1500** L. T.

1085. — Un autre faict par Guide, sur toille, représentant la *Magdelaine tenant une teste de mort* (3), hault de deux piedz et large d'un pied sept poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1086. — Un autre faict de pierres rapportées sur l'ardoise représentant des *Cerizes et deux perroquetz*, hault d'un pied et large de neuf poulces, garny de sa bordure d'escaille de tortue, prisé la somme de soixante-quinze livres, cy. . . . . **75** L. T.

Du dict jour mardy dixiesme du dict moys de may, deux heures de relevée, continuant par les dicts notaires en la présence du dict sieur Lebas a esté proceddé comme il ensuict :

1087. — Un autre faict par Garofle (4), sur bois, représentant une *Saincte Catherine*, hault d'un pied sept poulces et large d'un pied deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy. **600** L. T.

1087 *bis*. — Un autre faict par le Dominiquain, sur toille, représentant un *Paysage avecq de petites figures qui peschent*, hault de quatre piedz cinq poulces et large de six piedz cinq poulces, garny de sa bordure de bois couleur de noyer à filletz d'or, prisé la somme de deux mil livres, cy. . . . . **2000** L. T.

1088. — Un autre faict par le mesme Dominiquain, sur toille, représentant la *Conversion de sainct Paul*, hault de six piedz neuf poulces et large de

(1) André Mainardi, dit il Chiaveghio, né à Crémone en 1600. Élève de Bernard Campi. E. I. Histoire.

(2) Cette Sainte Famille est actuellement au Louvre.

(3) Ce tableau est au Louvre.

(4) Benvenuto Tizio, dit le Garofalo, né à Ferrare en 1481, mort en 1559. E. I. Son surnom lui vient d'un œillet qu'il plaçait dans presque tous ses tableaux. Il est l'un des plus célèbres imitateurs de Raphaël. E. I. Histoire et portrait.

quatre piedz sept poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

1089. — Un autre faict par le mesme Dominiquain, sur toille, représentant la *Teste de sainct Jean l'Évangéliste* (1), hault de deux piedz un poulce et large d'un pied six poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent livres, cy. . . . . 100 L. T.

1090. — Un autre faict par Carrache, sur thoille, représentant l'*Annonciation à Nostre-Dame* (2), hault d'un pied cinq poulces et large d'un pied, garny de sa bordure de bois d'ébène, prisé la somme de quinze cens livres, cy. . . . . 1500 L. T.

1091. — Un autre faict par le mesme Carrache, sur toille, représentant *Nostre-Seigneur couronné d'espines et les Juifs* (3), hault d'un pied trois poulces et large de unze poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de mil livres, cy. . . . . 1000 L. T.

1092. — Un autre par le vieux Palme (4), sur bois, représentant une *Vierge tenant Nostre-Seigneur et plusieurs petites figures*, hault de quatre piedz huict poulces et large de six piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de deux mil livres, cy. . 2000 L. T.

1093. — Un autre faict par Anthoine Carrachi (5), sur toille, représentant *Sainct Sébastien au naturel et deux anges*, hault de six piedz six poulces et large de cinq piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quinze cens livres, cy. . . . . 1500 L. T.

1094. — Un autre faict par Valentin, sur thoille, représentant *Dalila* (6) *qui couppe les cheveux à Sanson*, hault de cinq piedz et large de six piedz dix poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de mil livres, cy. . . . . 1000 L. T.

1095. — Un autre faict par le dict Valentin, sur toille, représentant le *Jugement de Salomon*, hault de cinq piedz quatre poulces et large de six piedz quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de mil livres, cy. . . . . 1000 L. T.

(1) Ce tableau est à Berlin.
(2) Ce tableau est au Louvre.
(3) Ce tableau est à Dresde.
(4) Jacques Palma dit le Vieux, né à Serinalta, près de Bergame, au XVIe siècle. E. I. Histoire et portrait.
(5) Antoine Carracci, né à Venise en 1583, mort en 1681. Elève d'Annibal Carrache. E. I. Histoire et portrait.
(6) Vendu 520 livres à la vente Lauragais, en 1712.

1096. — Un autre faict par Poussin, sur toille, représentant *Apollon avecq une muze et un poette couronné de lauriers,* hault de cinq piedz quatre poulces et large de six piedz quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de mil livres tournois, cy. . . . . **1000** L. T.

1097. — Un autre faict par Valentin, sur thoille, représentant *Nostre-Seigneur qui chasse les marchandz du Temple* (1), grand au naturel, hault de cinq piedz trois poulces et large de cinq piedz six poulces, garny de sa bordure de noyer à filletz d'or, prisé la somme de douze cens livres tournos, cy . . . . **1200** L. T.

1098. — Un autre faict par le dict Vallentin, représentant une *Muse,* figure au naturel, peinct sur toille, hault de cinq piedz cinq poulces et large de six piedz six poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de mil livres, cy. . . . . **1000** L. T.

1099. — Un autre faict par Poussin, sur thoille, représentant la *Fable d'Endimion avecq le chariot du Soleil,* hault de trois piedz dix poulces et large de cinq piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois doré et jaune, prisé la somme de douze cens livres tournois, cy . . . . . . **1200** L. T.

1100. — Un autre faict par Violle, sur toille, représentant un *Paysage moyen avecq figures,* hault de trois piedz quatre poulces et large de quatre piedz unze poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

1101. — Un autre faict par le dict Violle, sur toille, représentant aussy un *Paysage avecq plusieurs figures,* hault de trois piedz trois poulces et large de quatre piedz neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy. . . . . **400** L. T.

1102. — Un autre faict par Albane, sur toille, représentant un *Grand Paysage où est saint Jean preschant au désert et plusieurs figures tant sur terre qu'en basteau,* hault de cinq piedz trois poulces et large de six piedz dix poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de dix-huict cens livres, cy . . . . **1800** L. T.

1103. — Un autre faict par Valentin, sur toille, représentant une *Musique et Figures qui boivent,* hault de cinq piedz cinq poulces et large de sept piedz sept poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy . . . . **400** L. T.

(1) Ce tableau est à Saint-Pétersbourg.

1104. Un autre faict par Carrache, sur toille, représentant le *Déluge universel avecq plusieurs figures*, hault de quatre piedz dix poulces et large de sept piedz six poulces, garny de sa bordure couleur de noyer à filez d'or, prisé la somme de cinq mil livres, cy. . . . . **5000** L. T.

1105. — Un autre faict par Guide, sur toille, représentant *Sainct Sébastien* (1), en demy figure, hault de trois piedz six poulces et large de deux piedz neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1106. — Un autre faict par le Guide, sur toille, représentant *Nostre-Seigneur priant au jardin des Oliviers, avecq une trouppe d'anges portans le mystère de la Passion*, hault d'un pied neuf poulces et large d'un pied quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quinze cens livres, cy . . . . **1500** L. T.

1107. — Deux autres par Albane, sur toille, représentant un *Petit Paysage avecq Diane et ses Nymphes nues et Actéon qui se sauve*, et l'autre un autre *Paysage où est Vénus couchée et plusieurs Cupidons qui tirent des flèches*, haultz chacun d'unze poulces et large d'un pied trois poulces, garnis de pareille bordure de bois doré, prisez ensemble la somme de huict cens livres, cy. **800** L. T.

Du mercredy unziesme jour du dict mois de may, huict heures du matin, au dict an, continuant par les dictz Notaires en la présence que dessus a esté proceddé comme il ensuict :

1108. — Un autre faict par Philippes Napolitani, représentant l'*Adoration des trois Rois*, avecq plusieurs petites figures, hault de trois piedz et large de quatre piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six vingts livres, cy. . . . . **120** L. T.

1109. — Un autre faict par Vallentin, sur toille, représentant un *Soldat assis qui joue du luth*, hault de quatre piedz et large de trois piedz deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cinq cens livres tournois, cy . . . . **500** L. T.

1110. — Un autre faict par Anthoine de la Corne, sur toille, représentant *David qui tient la teste de Goliath*, hault de trois piedz quatre poulces et large de deux piedz cinq poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

(1) Ce tableau est au Louvre.

1111. — Un autre faict par André Sacqui, sur toille, représentant une *Vénus nue, grande au naturel, ayant un chariot à costé d'elle, quantité de fleurs et un feston en main*, estant le dict tableau au plafondz de l'antichambre prisé la somme de six cens livres, cy . . . . 600 L. T.

1112. — Un autre faict sur pierres rapportées sur ardoise, représentant un *Cerizier et deux perroquetz*, hault d'un pied et large de neuf poulces, garny de sa bordure d'escaille de tortue, prisé la somme de soixante-quinze livres, cy . . . . 75 L. T.

Nota : Que le contenu en l'article n° 284 de l'inventaire du garde-meuble est rayé et deschargé sur icelluy.

1113. — Un autre faict par Guide, sur toille, représentant une *Escolle de filles qui apprennent à travailler*, hault de quatre piedz et large de six piedz un poulce, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de deux mil livres, cy. . . . . 2000 L. T.

1114. — Un autre faict par le dict Guide, sur toille, représentant *Saincte Catherine de Sienne*, hault de trois piedz six poulces et large de trois piedz un poulce, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy . . . . 400 L. T.

1115. — Un autre faict par le dict Guide, sur toille, représentant un *Saint Pierre qui pleure* (1), hault de deux piedz et demy et large d'un pied unze poulces, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de cinq cens livres, cy . . . . 500 L. T.

1116. — Un autre faict par le dict Guide, sur toille, représentant un *Ecce homo* (2), hault de deux piedz et large d'un pied dix poulces, garny de sa bordure de bois couleur gris de lin, aveq filez d'or, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

1117. — Un autre faict par Guerchine (3), sur thoille, représentant *Céphale pleurant la mort de Procris, ayant deux chiens près d'elle*, prisé la somme de six cens livres tournois, cy. . . . . 600 L. T.

Nota : Que le dict tableau est de présent attaché au plafond de la petite gallerie.

(1) Ce tableau est à Florence.
(2) Ce tableau est à Londres.
(3) Francesco Barbiori dit le Guerchin, c'est-à-dire le louche, né à Cento, près Bologne, en 1590. E. I., Histoire et portrait.



Jugement de Salomon, par le Valentin (de la collection du cardinal Mazarin).

Nota : Que le contenu en l'article n° 280 estrayé et deschargé sur le dict inventaire du garde-meuble.

1118. — Un autre faict par Guerchine, sur thoille, représentant un *Sainct Mathieu ayant des livres devant luy*, hault de trois piedz quatre poulces et large de trois piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1119. — Un autre faict par le dict Guerchine, aussy sur toille, représentant un *Sainct Joseph avec une verge fleurie en main*, hault de deux piedz sept poulces et large de deux piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy . . . . **400** L. T.

1120. — Un autre faict par le dict Guerchine, aussy sur toille, représentant *Sainct Pierre avecq la servante et un soldat*, hault de quatre piedz deux poulces, large de cinq piedz quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens cinquante livres, cy. . . . . . **450** L. T.

1121. — Un autre faict par le dict Guerchine, sur toille, représentant une *Femme qui vend des fruits*, hault de trois piedz dix poulces et large de cinq piedz quatre poulces, prisé la somme de quatre cens livres, cy. **400** L. T.

1122. — Un autre faict par Tintorette, aussy sur toille, représentant le *Jugement de Suzanne*, hault de sept piedz et large de six piedz un poulce, garny de sa bordure de bois noircy et or, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

1123. — Un autre faict par le dict Tintorette, sur toille, représentant le *Conseil tenu pour le mesme jugement*, de pareille hauteur, largeur et bordure que le précédent et prisé mesme somme de trois cens livres, cy. **300** L. T.

Nota : Que le contenu en l'article 297 est rayé et deschargé sur le dict inventaire du garde-meuble.

1124. — Un autre faict sur toille, représentant le *Portraict du duc Valentin*, hault d'un pied neuf poulces et large d'un pied cinq poulces, garny de sa bordure de bois couleur de pierre rouge avec un fillet d'or, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1125. — Un autre faict sur toille, représentant un *Bouffon*, hault d'un pied six poulces et large d'un pied deux poulces, garny de pareille bordure que la dernière cy-dessus, prisé la somme de deux cens livres, cy . . **200** L. T.

1126. — Un autre faict par Baccarini (1), sur toille, représentant une *Demy Figure couronnée de lauriers*, hault de deux piedz deux poulces et large d'un pied neuf poulces, garny de sa bordure couleur de pierre brune et or, prisé la somme de soixante livres, cy . . . . **60** L. T.

1127. — Un autre faict par Grimaldi, sur toille, représentant un *Petit Paysage où il y a une table de pierre et une bouteille*, hault d'un pied cinq poulces et large de deux piedz deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de soixante-quinze livres, cy. . . . . **75** L. T.

1128. — Un autre faict par André Xavier, sur toille, représentant *Sainct Jean-Baptiste qui baptise Nostre-Seigneur*, hault de dix poulces et large de huict, garny de sa bordure d'ébène profilée d'estain, prisé la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

1129. — Un autre faict par Dossy, sur toille, représentant une *Vierge tenant le petit Jésus avecq un paysage et une cabane*, hault d'un pied neuf poulces et large de deux piedz trois poulces, garny de sa bordure couleur de bois et gris de lin, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

Du dict jour de mercredi unziesme du dict mois de may de relevée continuant en la présence que dessus par les dicts notaires a esté inventorié ce qui en suict :

1130. — Un autre faict par Mutiane (2), sur toille, représentant un *Sainct François* (3), hault de deux piedz six poulces et large d'un pied unze poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de soixante livres, cy . . . . **60** L. T.

1131. — Un autre faict par Bamboche, sur toille, représentant un *Paysage de mer avecq des basteaux et charettes et autres figures*, hault de trois piedz deux poulces, large de quatre piedz deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

1132. — Un autre faict par Alexandre Véronnèze, sur toille, représentant *Ariane qui pleure, Bachus, un Silène et autres figures*, hault de quatre piedz un poulce et large de cinq piedz un poulce, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy . . . . **400** L. T.

(1) Jacques Baccarini, E. I. Histoire.
(2) Jérôme Muziano, dit le Mutien, né à Acquaffredda en 1528, mort en 1592. E. I. Histoire et paysage.
(3) Ce tableau est à Dresde.

1133. — Un autre faict par Tintorette, sur toille, appliquée sur bois, représentant la *Ville de Naples*, hault de trois piedz quatre poulces et large de cinq piedz neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy . . . . **600** L. T.

1134. — Un autre faict par Mutiane, sur toille, représentant *Sainct François*, hault de deux piedz dix poulces et large de deux piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent cinquante livres, cy . . . . **150** L. T.

1135. — Un autre faict par Alexandre Véronèze, sur toille, représentant *Lotz avecq ses filles*, figures moyennes, hault de trois piedz un poulce et large de quatre piedz un poulce, garny de sa bordure de bois blanc, prisé la somme de deux cens livres, cy. **200** L. T.

1136. — Un autre faict par Procaccine, sur toille, représentant *Vénus nue debout tenant une flesche*, hault de cinq piedz un poulce et large de deux piedz six poulces, sans bordure, prisé la somme de cent livres, cy. **100** L. T.

1137. — Un autre faict par Guerchine, sur toille, représentant *Sénecque mourant dans le bain*, hault de quatre piedz un poulce, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1138. — Un autre faict par Albane, sur toille, représentant *Vénus nue couchée et deux Cupidons et un vaze près d'elle*, hault de quatre piedz dix poulces et large de cinq piedz huict poulces, sans bordure, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1139. — *Nota:* Que le contenu en l'article n° 313 est rayé et deschargé sur l'inventaire du garde-meuble.

1140. — Un autre faict sur toille, représentant *Cléopatre qui bat un esclave, Anthoine debout prez d'elle et autres figures*, hault de cinq pieds dix poulces et large de six piedz six poulces, sans bordure, prisé la somme de deux cens livres, cy. . . . . **200** L. T.

1141. — Un autre faict par André (1), sur toille, représentant *Sainct Romualde qui parle à ses moines*, hault de deux piedz un poulce et large d'un pied quatre poulces, garny de sa bordure en architecture couleur de bois de noyer avecq filletz d'or, prisé la somme de cinq cens livres, cy. **500** L. T.

(1) Jean André. E. Fr. 1662-1753. Paris. Histoire.

1142. — Un autre faict par Guerchin, sur toille, représentant une *Vierge tenant le petit Jésus qui dort,* hault de deux piedz sept poulces et large de deux piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

1143. — Deux autres faictz par Guide, sur toille, l'un représentant *Sainct Pierre* et l'autre *Sainct Paul,* haultz chacun de deux piedz trois poulces et larges d'un pied huict poulces, garnys d'une bordure de bois doré, prisez ensemble la somme de quatre cent quatre-vingts livres, cy . . 480 L. T.

1144. — Deux autres faictz par Albane, sur toille, représentant *Sainct Jean preschant dans le désert, avecq plusieurs figures*; et l'autre, le mesme *Saint Jean baptisant Nostre-Seigneur sur le fleuve du Jourdain, avecq pareilles figures,* haults chacun de deux piedz quatre poulces et larges de trois piedz, garnys de leurs bordures de bois doré, prisez ensemble la somme de quatre mil livres, cy. . . . . 4000 L. T.

1145. — Deux autres faictz par Guide, sur toille, représentans l'un une *Teste de femme tenant une tasse bleue en main et une toile enveloppée sur sa teste*; et, l'autre, une autre *Teste de femme ayant un voile sur la teste façon de turban et son joiau au milieu de son voile,* haultz chacun de deux piedz trois poulces et larges d'un pied dix poulces, garnis de leurs bordures de bois doré, prisez ensemble la somme de six cens livres, cy. . . . . 600 L. T.

1146. — Un autre faict par le dict Guide, sur toille, représentant *Circée, avecq une verge et son pot en main pour faire ses enchantements*; hault de deux piedz quatre poulces et large d'un pied neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy . . 400 L. T.

1147. — Un autre faict par Paul Véronèze, sur bois, représentant le *Sacrifice d'Abraham,* hault d'un pied cinq poulces et large d'un pied sept poulces, garny de sa bordure couleur de noyer et or, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy. . . . . 45 L. T.

1148. — Un autre faict par Lucas (1) Kerviaze, sur bois, représentant le *Portraict de Basire* (2), habillée à la grecque avecq une robbe de fourrures, le bonnet quarré et un livre, hault de deux piedz sept poulces et large de deux piedz, garni de sa bordure de bois de poirrier noircy, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

(1) L'école hollandaise et l'école allemande comptent chacune un peintre du nom de Lucas.

(2) Femme de Childéric Ier.

Du jeudy douziesme jour du dict mois de may, huict heures du matin, en la présence du dict sieur Lebas au dict nom, a esté par les dicts notaires inventorié ce qui en suict :

1149. — Un autre faict par Vandeck, représentant un *Vieillard anglois portant un baston en main, teste nue*, hault de trois piedz dix poulces et large de trois piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy. . . . . **600** L. T.

1150. — Un autre faict par Albane, sur toille, représentant *Rachel avecq plusieurs figures et enfants en l'air*, hault de trois piedz sept poulces et large de cinq piedz neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de mil livres, cy . . . . **1000** L. T.

1151.— Un autre faict par Paul Brille, représentant un *Paysage*, en cuivre, *où est la fuite de Nostre-Seigneur en Égypte* (1), hault d'un pied et large d'un pied quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres tournois, cy. . . . . **300** L. T.

1152. — Un autre faict de la manière de Bamboche, sur toille, représentant un *Paysage où il y a plusieurs figures et basteaux en mer et dehors*, hault de quatre piedz un poulce et large de sept piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois couleur brune, prisé la somme de trois cens livres, cy. **300** L. T.

1153. — Un autre faict d'une manière flamande, sur cuivre, représentant le *Portraict de Sainct Dominique, dans un ornement avecq branches de lierre et fleurs*, hault de deux piedz six poulces et large d'un pied unze poulces, garny de sa bordure d'ébène noire, prisé la somme de deux cens livres, cy. . . . . **200** L. T.

1154. — Deux autres faictz par Salluze, sur toille, représentant des perspectives : la première d'un *Temple enfoncé, avecq architecture*. et la seconde d'une *Arche antique et la mer*, haults chacun de trois piedz dix poulces et larges de cinq piedz quatre poulces, garnis chacun d'une bordure de bois doré, prisez ensemble la somme de cent cinquante livres, cy. . **150** L. T.

1155. — Deux autres faictz par le dict Salluze, sur toille, représentans d'autres perspectives, la première avecq un *Temple*, *la mer et des vaisseaux* ; et la seconde, l'*Arc de Constantin*, haultz chacuns de trois piedz trois poulces et larges de cinq piedz six poulces, garnis d'une bordure de bois doré, prisez ensemble la somme de cent cinquante livres, cy . . . . **150** L. T.

(1) Ce tableau a été vendu 100 florins à la vente Verhulst, en 1779.

1156. — Deux autres faictz par le dict Salluzze, aussy sur thoille, représentans d'autres perspectives : la première de *Bastimens à la moderne* ; et, la seconde, *avecq les armes du Roy*, haults chacun de trois piedz et larges de trois piedz dix poulces, prisez ensemble la somme de six vingtz livres, cy. . . . . **120** L. T.

1157. — Un autre faict par Mancholle, sur toille, représentant un *Paysage de bocage, escuries et animaux*, hault de trois piedz neuf poulces et large de cinq piedz quatre poulces, garny de sa bordure de bois noircy avecq or prisé la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

1158. — Un autre faict par le dict Mancholle, sur toille, représentant un autre *Paysage avecq des chesvres qui descendent des montagnes*, hault de trois piedz dix poulces et large de cinq piedz cinq poulces, garny de sa bordure de bois noircy avecq or, prisé la somme de soixante livres, cy . . . . . **60** L. T.

1159. — *Nota :* Que le contenu ès articles n° trois cens trente neuf, trois cent quarante et trois cent quarante un sont rayez et deschargez en marge du dict inventaire du garde-meuble.

1160. — Un autre faict par Albane, sur toille, représentant une *Vénus au naturel avecq autres figures de monstres marins*, à huict pans, prisé la somme de neuf cens livres, cy . . . . **900** L. T.

1161. — Un autre faict par le dict Albane, sur toille, représentant une *Flore avecq plusieurs amours dans un jardin avecq des festons*, prisé la somme de six cens livres, cy. . . . . **600** L. T.

1162. — Un autre faict par Guerchine, sur toille, représentant *Vénus qui pleure la mort d'Adonis avecq un amour qui tire un sanglier par l'oreille*, prisé la somme de neuf cens livres, cy . . . . **900** L. T.

Nota : Que les trois tableaux contenus ès trois derniers articles cy-dessus sont de présent attachez au plafondz de la petite gallerie, pourquoy leurs mesures n'ont pu estre icy mises.

1163. — Un petit roulleau contenant cinq laiz non couzus faisant ensemble un tableau représentant *Nostre-Seigneur crucifié,* de clair-obscur, faict par le maître de Rubens, hault de quatorze pieds et large de dix piedz ou environ, sans bordure, prisé la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

1164. — *Nota :* Que les trois tableaux contenus ès articles n° trois cens quarante-sept et trois cent quarante-huict, sont rayez et deschargez sur le dict inventaire du garde-meuble.

1165. — Deux autres faictz d'une manière flamande à l'esguille, l'un représentant un *Paysage avecq des arbres, la mer et les poissons* et l'autre *de mesme avecq des ruynes*, chacun hault d'un pied six poulces et large de deux piedz huict poulces, le tout ou environ, garnis chacun d'une bordure platte de bois noircy, prisez ensemble la somme de six cens livres, cy. **600** L. T.

1166. — Un autre par le Cavalier Joseph, sur papier de clair-obscur, représentant une *Galathée nue et autres figures*, hault d'un pied cinq poulces et large d'un pied deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent cinquante livres. . . . . **150** L. T.

1167. — Un autre faict sur parchemin, où est représenté en mignature un *Grand Vaze de porcelaine remply de fleurs*, hault de deux piedz un poulce, large d'un pied neuf poulces, garni de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cinquante livres, cy . . . . **50** L. T.

1168. — Un autre faict en broderie, représentant une *Samaritaine avecq un paysage*, hault d'un pied trois poulces et large d'un pied sept poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent livres, cy. **100** L. T.

1169. — Un autre faict par Savanne, sur toille, représentant le *Martyre de sainte Catherine*, en petites figures, hault de deux piedz dix poulces et large de deux piedz un poulce, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy . . . . **400** L. T.

1170. — Un autre faict par Romanelli, sur toille, représentant *Herodyas au naturel tenant la teste de saint Jean*, hault de trois piedz neuf poulces et large de trois piedz, garni de sa bordure de bois doré, prisé la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

1171. — Deux autres faictz sur toille, représentans, l'un, le *Roy de Pologne*, et l'autre la *Reyne de Pologne*, haults esgallement de deux piedz trois poulces et larges de mesme d'un pied unze poulces, garnis chacun de sa bordure de bois verny bleu avecq fillez d'or, prisez ensemble la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. L.

1172. — Un autre grand tableau faict par Bourson (1), génevois, sur toille, représentant une *Tempeste de mer avecq des vaisseaux*, tiré au naturel, hault d'environ huict piedz et large de treize piedz, garny de sa bordure de couleur de pierre à filletz d'or, prisé la somme de quatre cens livres, cy. **400** L. T.

Nota : Que le dict tableau et dernier inventorié est de présent au chasteau

(1) Bourzone, peintre du XVIIe siècle, E. F. Marine.

de Vincennes en l'appartement qu'occupoit feu Son Éminence et a esté la prisée faicte par les dicts peintres attendu la cognoissance qu'ilz ont de la valleur du dict tableau.

1173. — Un autre faict par le dict Bourson, sur toille, représentant une autre *Tempeste*, hault de deux piedz dix poulces et large de quatre piedz cinq poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

1174. — Un autre faict par Guillelme (1), sur toille, représentant le *Martyre de saincte Catherine*, hault de quatre piedz et large de quatre piedz et demy, garny de sa bordure d'ébène et profilée d'estain, prisé la somme de soixante livres, cy . . . . **60** L. T.

1175. — Un autre faict par le mesme peintre de mesme dessin, haulteur, largeur et bordure que le dernier, prisé mesme somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

1176. — Un autre faict par le dict peintre Guillelme, sur toille, représentant le *Port de Naples avecq quantité de galères*, hault de six pieds et large de neuf piedz, garny de sa bordure d'argent à festons et godrons, prisé la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

Du dict jour jeudy douziesme du dict mois de may, au dict an, deux heures de relevée, continuant par les dicts notaires la confection du présent inventaire en la présence que dessus a esté proceddé comme il en suict :

1177. — Un autre qui se ferme en deux en forme de couverture de cuir ; d'un costé est représenté *Sainct Georges à cheval qui combat avec le dragon*, et, dans l'autre, *Sainct Michel qui combat aussi un monstre*, le tout faict par Raphaël (2), hault de unze poulces et, estant ouvert, large de neuf poulces, la dicte fermeture ornée de quelques ornemens d'argent et de cuivre, prisé la somme de deux mil livres, cy. . . . . **2000** L. T.

1178. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant une *Femme vestue de bleu, une escharpe et un vaze et autres choses*, hault de trois piedz neuf poulces et large de deux piedz et unze poulces, garny de sa bordure couleur de noyer et or, prisé la somme de quatre cent cinquante livres, cy. . . . . **450** L. T.

1179. — Un autre faict sur toille, représentant le *Buste d'un homme vestu*

(1) Probablement Guilielmo, de Forli, peintre du XIVe siècle, E. I. Histoire.
(2) Ces deux tableaux, encadrés séparément, sont aujourd'hui au Louvre. Ils avaient été peints pour Guidobaldo de Montefeltro, duc d'Urbin.

de noir ayant une grande barbe et une fraize, hault d'un pied neuf poulces et large d'un pied cinq poulces, garny de sa bordure blanche avecq un filet d'or, prisé la somme de cinq cens livres, cy. . . . . **500** L. T.

1180. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant le *Cardinal Infant, vestu en broderie d'or et un justeau corps rouge chamaré d'un gallon,* hault de trois piedz trois poulces et large de mesme, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy. . . . . . **400** L. T.

1181. — Quatre autres faicts sur toille, chacun représentant un *Pot de fleurs*, garny de sa bordure de bois doré à huict pans, prisez la somme de cent vingts livres, cy . . . . **120** L. T.

1182. — Deux autres faits par Romanelli, sur toille, représentant l'un la *Justice* et l'autre la *Prudence*, rondz, prisez ensemble la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

Nota : Que le coutenu en l'article n° 373 est deschargé du dict inventaire du garde-meuble.

1183. — Quatre autres faicts par Manchol, sur toille, représentans quatre *Batailles*, à huict pans chacun, prisez ensemble la somme de cent quatre-vingts livres, cy. . . . . **180** L. T.

1184. — Quatre autres faicts par le dict Manchol, sur toille, représentans quatre *Histoires romaines, en clair-obscur, qui sont Scevolle, Horace, Curse et Coriolan*, prisez ensemble la somme de cent quatre-vingts livres, cy. . . . . **180** L. T.

1185. — Deux autres faicts par Salluzze, sur toille, représentans deux perspectives, prisez ensemble la somme de cent cinquante livres, cy. **150** L. T.

1186. — Deux autres faicts par Allexandre (1), sur toille, représentans *Divers Enfans qui portent les armes de feu Son Éminence*, prisez ensemble la somme de soixante livres, cy . . . . **60** L. T.

1187. — Un autre faict par le dict Salluze, sur toille, représentant une *Perspective à huict pans avecq des ruynes de bastimens*, prisé la somme de soixante livres, cy. **60** L. T.

1188. — Un autre faict par le dict Salluze, aussy sur toille, représentant une *Grande Perspective*, prisé la somme de quatre-vingtz livres tournois, cy. . . . . **80** L. T.

(1) Alexandre Ubelesqui, dit Alexandre. E. Fr. 1649-1718. Paris. Histoire.

1189. — Un autre faict par Manchol, sur toille, bislong, représentant une *Bataille*, prisé la somme de soixante-quinze livres, cy. . . . . 75 L. T.

1190. — Un autre faict par le dict Manchol, sur toille, représentant une autre *Bataille*, prisé la somme de cent cinquante livres, cy . . 150 L. T.

1191. — Deux autres faicts par (nom illisible), aussy sur toille, représentant l'un *Junon et Saturne* et l'autre *Cérès et Bacchus*, prisez ensemble la somme de deux cens livres, cy. . . . . 200 L. T.

1192. — Deux autres faicts par Anthoine de la Corne, sur toille, représentans l'un *Zéphire et Flore*, et l'autre *Narcisse qui se regarde dans une fontaine*, prisez ensemble la somme de six cens livres, cy . . . . 600 L. T.

1193. — Quatre autres faictz par Mancholle, sur toille, représentans quatre *Médailles à huict pans*, de clair-obscur, prisez ensemble la somme de cent cinquante livres, cy . . . . 150 L. T.

1194. — Quatre autres faicts par le dict Mancholle, sur toille, représentans quatre *Batailles*, en rond, prisez ensemble la somme de six cens livres, cy. . . . . 600 L. T.

1195. — Un autre faict par Romanelli, sur toille, représentant une *Flore grande au naturel avecq deux enfans en l'air*, le dict tableau ayant forme ovalle, prisé la somme de quatre cens livres, cy . . . . 400 L. T.

1196. — Quatre autres faicts par Saluzze, sur toille, représentans quatre *Perspectives* diverses, prisez ensemble la somme de quatre cens cinquante livres, cy. . . . . 450 L. T.

1197. — Un autre faict par Romanelli, sur toille, représentant la *Renommée et la Victoire*, dans un ovale, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

1198. — Un autre faict de la manière de Vouet, sur toille, représentant une *Victoire*, à huict pandz, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

1199. — Deux autres faictz de mesme celluy cy-dessus, sur toille, en oval, représentant dans l'un l'*Abondance*, et, dans l'autre, l'*Eloquence*, prisez ensemble la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

Nota : Que tous les tableaux inventoriez depuis compris le n° trois cens soixante et unze jusques compris le n° quatre cens dix sont attachez au plazfondz tant de la première chambre basse appelée du Conseil, chambre audessoulz de l'alcôve, cheminées des chambres et antichambres, pantes, que autres lieux, ainsy qu'il est faict mention plus précisément sur l'inventaire dudict garde-meuble sur lequel n'est aucunement parlé des haulteurs et longueurs d'iceux.

1200. — Un autre faict par Paul Perrugine, sur toille, représentant la *Foy, en clair, et d'autres figures, et l'Hérésie, au bas*, hault de neuf piedz six poulces, sans bordure, prisé la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

1201. — Un autre vieil faict par Titien, sur toille, représentant *David qui a couppé la tête à Goliath et plusieurs autres figures*, hault de sept pieds deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cinq cens livres, cy . . . . **500** L. T.

1202. — *Nota :* Que le contenu en l'article n° 413 est deschargé en marge du dict inventaire du garde-meuble.

1202 (*bis*).— Un autre faict par un incognu, venant de la gallerie du Grand Duc, de pierres dures rapportées, représentant un *Sainct Hiérosme*, hault d'un pied cinq poulces et large d'un pied unze poulces, garny de sa bordure de poirier noir, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

1203. — Un autre faict et venant de mesme que cellui cy-dessus représentant une *Mer, rivières, basteaux et autres figures*, hault d'un pied et un poulce et large d'un pied cinq poulces, garny de sa bordure de poirier noircy, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

1204. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant un *Gros et Grand Homme vestu de noir comme le premier huissier du Conseil de Brabant, auprez duquel est un rideau vert*, hault de six pieds trois poulces, garny de sa bordure de poirier noircy, prisé la somme de neuf cens livres, cy. **900** L. T.

1205. — Un autre faict par le mesme Vandeck, sur toile, représentant une *Grosse Femme* (qui n'est finy), *portant entre autres choses la main gauche sur son estomach*, hault de deux pieds quatre poulces et large d'un pied neuf poulces, garny de sa bordure de pierre noire veynée blanc, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

1206. — Un autre faict par un incogneu, sortant de la dicte gallerie du Grand Duc, de pierres fines rapportées, représentant un *Chasteau*, hault de huict poulces et large d'un pied, garni de sa bordure d'ébène noire, prisé la somme de six vingts livres, cy . . . . **120** L. T.

1207. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant un *Homme habillé à la françoise, le pourpoint noir tailladé et un rabat à dentelle,* hault de deux piedz trois poulces et large d'un pied dix poulces, garni de sa bordure de bois marbré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . **300** L. T.

1208. — Quatre autres faictz par Jean Guillaume Baure (1), sur vélin, représentant des *Marines*, haultz chacun de deux poulces et demy et larges de cinq poulces, garnis de leurs bordures d'ébène, prisez ensemble la somme de deux cent quarante livres, cy. . . . . **240** L. T.

Du vendredy treiziesme jour du dict mois de may, huict heures du matin, en la présence du dict sieur Lebas au dict nom, a esté inventorié par les dicts Notaires ce qui en suict :

1209. — Deux autres faicts par le dict Jean Guillaume Baure, sur vélin, représentant de *Petits Paysages* en l'un desquels est *la figure de Nostre-Seigneur, dans une nuée,* haults de deux poulces et demy et larges de cinq poulces, garnis de leurs bordures d'ébène, prisez ensemble la somme de six vingts livres, cy . . . . **120** L. T.

1210. — Deux autres faicts par le dict Jean Guillaume Baure, sur toille, représentant l'un la *Cavalcade du Pape prenant possession de Sainct Jean de Latran*, et l'autre *celle du Grand Seigneur,* haults chacun de quatre poulces et larges d'un pied dix poulces, garnis de leurs bordures d'ébène où y a de petites coulisses pour couvrir iceux, prisez ensemble la somme de six cens livres, cy . . . . **600** L. T.

1211. — Un autre faict par Corregio, sur bois, représentant les *Espousailles de saincte Catherine* (2), hault et large de trois piedz deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quinze mil livres, cy . . . . **15000** L. T.

1212. — Un autre faict par Mignard (3), sur toille, représentant le *Pape Alexandre septiesme, au naturel, assis dans un fauteuil, tenant de la main gauche un papier et donnant la bénédiction de l'autre*, hault de sept piedz quatre poulces et large de cinq pieds quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1213. — Un autre faict par Luc de Hollande (4), sur toille, représentant

(1) Jean Guillaume Baur ou Bawr, né à Strasbourg en 1610, mort en 1640. Elève de E. Brentel. E. Al. Histoire et paysage en miniature.

(2) Ce chef-d'œuvre, particulièrement connu sous le nom de *Mariage mystique de sainte Catherine*, est au Louvre; il avait été donné au cardinal Mazarin par le cardinal Barberini.

(3) Pierre Mignard, né à Troyes en 1610, mort en 1695. E. Fr. Histoire, portrait et genre.

(4) Luc (frère), nommé quelquefois Lucas de la Haye, né à Amiens en 1613, mort en 1685. Élève de Vouet. E. Fr. Histoire.

Nostre-Seigneur qui prend congé de la Vierge pour aller à la Passion, hault de deux piedz deux poulces et large d'un pied sept poulces, garny de sa bordure de bois doré avecq des semelles de bois argenté, prisé la somme de six cens livres, cy . . . . **600** L. T.

1214. — Un autre faict par Bassan, sur toille, représentant la *Piété*, figure grande au naturel, haulte de quatre piedz neuf poulces et large de sept piedz deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de huict cens livres, cy . . . . **800** L. T.

N'est ici faict aucune mention du tableau de la déesse *Flore*, du Titien, ny prisée d'icelluy, attendu qu'il est compris dans l'estat particulier des choses qui ont esté données et léguées par Son Eminence par son Testament.

1215. — Deux autres faicts sur jaspe de Sicilles, représentant des *Batailles*, haults chascun de six poulces, garnis de leurs bordures d'ébène profillées d'estain, prisez la somme de vingt livres, cy . . . . **20** L. T.

1216. — Un autre faict sur albastre, à Sedan, représentant le *Martyre de Sainct Estienne*, hault de six poulces et large de huict poulces, garny de sa bordure d'ébène, prisé la somme de dix livres, cy . . . . **10** L. T.

1217. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant la *Reyne de Bohême, droicte, habillée de noir, avecq une garniture de perles, tenant un baston à la main droicte, et de l'autre, son mouchoir*, hault de six piedz huict poulces et large de quatre piedz un poulce, garni de sa bordure de bois à filletz dorés, prisé la somme de cinq cens livres, cy . . . . . . **500** L. T.

1218. — Un autre faict sur albastre, représentant *Nostre-Seigneur qui lave les piedz à ses apostres*, hault de cinq poulces et large de sept poulces, garny de sa bordure d'esbène profilée d'estain, prisé la somme de dix livres, cy. . . . . **10** L. T.

1219. — Un autre faict sur albastre, représentant *Sainct Alexis qui faict prière à la Vierge*, hault de six poulces, garny de sa corniche d'ébène, profillée d'estain, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . **30** L. T.

1220. — Un autre faict sur bois d'une manière flamande, représentant une *Tentation de Saint Anthoine*, hault d'un pied et large de neuf poulces, garny de sa bordure d'ébène noire, prisé la somme de cent livres, cy . **100** L. T.

1221. — Un autre faict de poinct de soye, représentant un *Sainct Hiérosme*, hault de sept poulces et large de cinq poulces, garny de sa bordure de bois de poirier noircy, prisé la somme de vingt livres, cy . . . . . . **20** L. T.

1222. — Un autre faict à la mosaïque, représentant une *Magdelaine en contemplation*, hault de dix poulces et large de huict poulces, garny de sa bordure d'ébène, garny de pierres fines rapportées, profillée d'estain, aveeq son estuy de velours bleu garny de galon d'or, prisé ensemble la somme de six cents livres, cy. . . . . **600** L. T.

1223. — Un autre faict à la mosaïque, représentant une *Teste de Vierge*, hault de cinq poulces et large de quatre poulces, dans un ornement d'ébeyne à frontispice garny de galon d'or et orné de pierres rapportées, profillé d'estain, dans un estuy de velours bleu, prisé le tout ensemble la somme de quatre-vingt-dix livres, cy. . . . . **90** L. T.

1224. — Un autre ornement d'ébène à huict pans profillé d'estain, dans lequel sont trois petitz portraicts en ovalle de *Deux Cardinaux et un prestre ayant un bonnet*, hault le dict ornement de neuf poulces, large de unze poulces, prisé la somme de soivante livres, cy. . . . . **60** L. T.

1225. — Un autre faict par Polidor sur toille, en clair-obscur, représentant une *Bataille où Hercullles et plusieurs cavalliers*, hault de dix poulces et large de deux piedz huict poulces, garny de sa bordure de bois couleur de noyer profilé d'or, prisé la somme de six vingts livres, cy. . . . **120** L. T.

1226. — Un autre faict sur papier, en clair-obscur, représentant une *Vierge fuyant en Égypte, avecq diverses figures*, hault d'un pied un poulce et large d'un pied neuf poulces, garny de sa bordure couleur de bois de noyer à filletz d'or, prisé la somme de trente livres, cy . . . . **30** L. T.

1227. — Un autre faict par Luc de Hollande, sur toille, représentant *Sodome et Loth avecq ses filles*, de figure ronde, hault de dix poulces et large de dix poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

1228. — Un autre faict par le dict Luc de Hollande, sur bois, représentant un *Sainct Christophe portant Nostre-Seigneur sur ses espaules, passant une rivière*, hault de dix poulces et large de dix poulces, garny de sa bordure de bois doré à feuillages, prisé la somme de cent livres, cy. . **100** L. T.

1229. — Un autre faict par ledit Luc de Hollande, sur le bois, représentant *Sainct Christophe portant Nostre-Seigneur sur ses espaules, passant une rivière*, hault de dix poulces et large de dix poulces, garny de sa bordure de bois doré à feuillages, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

1230.— Deux autres faictz sur toille, représentant une *Femme demy figurée au naturel, habillée d'un corps et manches jaulnes, ayant les cheveux blondz, un collier et une grosse perle au sein*, haults de deux piedz six poulces

et larges d'un pied dix poulces chacun, garnis de leurs bordures de bois à filletz d'or, prisez ensemble la somme de soixante livres, cy. . . 60 L. T.

1231. — Un autre faict sur albastre, représentant *Sainct Jean au désert avecq son agneau*, hault de six poulces et large de quatre poulces et demy, garny de sa bordure d'ébène à ondes, profillée d'estain, dans lá frize de laquelle sont plusieurs pièces rapportées comme jaspe d'Allemagne, agathes de Florence et lapis, prisé la somme de vingt livres, cy. . . . . 20 L. T.

1232. — Un autre faict sur vélin de mignature à huit angles, représentant *Moyse qui frappe un rocher de sa verge avecq quantité de figures, couvert d'un talque*, hault d'un pied et large de neuf poulces, garny de sa bordure d'ébène dont la frize est d'escaille de tortue profillée de cuivre, prisé la somme de quarante livres, cy . . . . 40 L. T.

1233. — Deux autres faictz sur cuivre, en forme octangle, l'un représentant la *Nativité de Nostre-Seigneur* et l'autre l'*Adoration des troys Roys, avecq plusieurs figures*, haults chacun de neuf poulces et demy, larges d'un pied trois poulces, garnis chacun d'une corniche d'ébène à ondes, profillée d'estain, ornée de cartouches et fleurs d'argent, de quantité de chattons de cuivre doré dans lesquelz sont enchassez diverses pierres et quatre reliquaires dans les coings, environné autour d'un ornement de cuivre doré dans le millieu des quatre costez duquel sont des testes de Chérubins avecq des ailes d'argent, prisez avec leurs boistes de bois ensemble à la somme de trois cens livres, cy . . . . 300 L. T.

Du dict jour vendredi treiziesme des dicts présent mois et an deux heures de relevée a esté inventorié ce qui ensuict en la présence du dict sieur Lebas au dict nom.

1234. — Un autre faict par Vandek, sur toille, représentant *Madame la Duchesse d'Orléans* (1) *habillée de noir avecq une juppe de brocart, tenant un esventail de sa main gauche*, hault de six piedz trois poulces et large de trois pieds six poulces, garny de sa bordure couleur de pierre jaune veynée avec des filletz, prisé la somme de six cens livres, cy. . . . . 600 L. T.

Nota : Que le contenu en l'article n° 455 est rayé et deschargé du dict inventaire du garde-meuble.

1235. — Un autre faict par Vandeck, représentant une *Dame enveloppée d'un manteau rouge, tenant un serpent de la main droite et appuyée de la gauche sur une table où il y a deux coulleuvres et trois anges au dessus,*

(1) Ce portrait est à Dresde.

hault de trois piedz et large de deux piedz cinq poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quinze cens livres, cy. . **1500** L. T.

1236. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant une *Femme, plus de demye figure, avec une juppe bleue et une escharpe d'or*, hault de trois piedz trois poulces et large de deux piedz six poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy. . . . . . **400** L. T.

1237. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant une autre *Femme debout habillée de noir, avecq un mouchoir à dentelle, ayant à son costé droict un grand rideau rouge*, hault de six piedz trois poulces et large de trois piedz neuf poulces, garny de sa bordure de bois de poirier noircy, prisé la somme de six cens livres, cy. . . . . **600** L. T.

1238. — Un autre faict sur bois, représentant l'*Impératrice, femme de Charles-Quint, habillée de noir, sans collet, tenant de sa main droicte des rozes, de la gauche un livre, et au dessus la couronne impérialle,* hault de trois piedz cinq poulces et large de deux piedz unze poulces, garny de sa bordure de bois couleur de marbre noir, prisé la somme de cinq cents livres, cy. **500** L. T.

1239. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant l'*Électeur Palatin, armé et botté, couvert d'un manteau électoral,* hault de six piedz sept poulces et large de trois piedz unze poulces, garny de sa bordure de bois couleur de pierre à filletz d'or, prisé la somme de quatre cent cinquante livres, cy . . . . **450** L. T.

1240. — Un autre faict par Salvator Rosa (1), sur toille, représentant un *Grand Paysage où est Apollon assis et appuyé sur sa lyre avecq une femme près de luy et deux aultres plus loing,* hault de cinq piedz quatre poulces et large de huict piedz, garny de sa bordure de bois couleur gris clair avecq un fillet d'or, prisé, la somme de sept cent cinquante livres, cy . . . . . **750** L. T.

1241. — Un autre faict sur toille, représentant la *Vierge tenant le petit Jésus, et le petit Sainct Jean près d'elle,* hault de deux piedz trois poulces et large d'un pied dix poulces, garny de sa bordure en oval dorée à six angles à trois desquelz il y a des fleurs de lys et aux trois autres des poissons, prisé la somme de deux cens livres, cy. . . . . **200** L. T.

1242. — Trois autres faictz par Vouet, sur toille, l'un représentant le *Roy de Portugal*, l'autre, le *Prince de Portugal*, frère du Roy, chacun avecq une escharpe verte et le troisiesme la Reyne mère de Portugal, tous à demy figure au naturel, haults chacun de deux piedz six poulces et larges de deux

(1) Salvator Rosa, né à Renella, en 1615, mort en 1673. E. I. Histoire, portrait, paysage et marines.

piedz, garnis de leurs bordures de bois gris de lin à filletz d'or, prisez ensemble la somme de quatre cens livres, cy. . . . . **400** L. T.

1243. — Deux autres faicts par François Grimaldi, sur toille, l'un représentant deux *Rivières,* et l'autre, une *Rivière;* prisez ensemble la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

1244. — Un autre faict sur petit poinct au naturel, représentant *Saincte Ursule*, hault de trois piedz et large de deux piedz cinq poulces, garni de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy. . **300** L. T.

Nota : Que le contenu ès articles n°s 469 et 470 sont rayez et deschargez du dict inventaire du dict garde-meuble.

1245. — Un autre tableau faict par Brugle le Vieux, sur bois, représentant les *Nopces de Luther, avecq plusieurs figures différentes,* hault de deux piedz quatre poulces et large de sept piedz et quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de mille livres, cy . . . . **1000** L. T.

1246. — Un dessin sur papier, faict par Pollidore, représentant *Nostre-Seigneur en festin,* en clair-obscur, collé sur une planche, hault de deux piedz deux poulces et large d'un pied huict poulces, garny de sa bordure de bois noircy à filletz d'or, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. **150** L. T.

1247. — Un tableau faict sur toille, représentant une *Enigme où paroist Jupiter foudroyant et plusieurs autres figures,* hault de trois piedz unze poulces et large de trois piedz, garny de sa bordure couleur de bois, prisé la somme de trente livres, cy . . . . **30** L. T.

1248. — Un autre faict de pierres rapportées, de la gallerie du Grand Duc, représentant un *Paysage avecq le petit Jacob et ung ange*, hault de unze poulces et large d'un pied un poulce, garny de sa bordure de pareille pierre, prisé la somme de cent cinquante livres tournois, cy . . . . **150** L. T.

1249. — Deux autres faictz par Guide, sur cuivre, représentant, l'un une *Teste de Christ couronnée d'espines* (1), et l'autre, une *Vierge affligée* (2), haults chacun d'un pied sept poulces et larges d'un pied deux poulces, garnis de leurs bordures ovalles de bois doré, prisez ensemble la somme de mil livres, cy. . . . . **1000** L. T.

1250. — Un autre faict sur toille, représentant le *Roy de Suède armé, avecq son manteau par-dessus ses armes, tenant un baston de commandemant,* hault de

(1) Ce tableau est à Vienne.
(2) Ce tableau est à Berlin..

quatre piedz et large de trois piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy. . . . . 45 L. T.

1251. — Deux autres faicts sur toille, représentans *Deux Femmes, l'une habillée de vert, et l'autre, de rouge,* haults chacun de deux piedz trois poulces et larges d'un pied et unze poulces, garnis chacun de sa bordure couleur de noyer avecq or, prisez ensemble la somme de soixante livres, cy . 60 L. T.

Nota : Que le contenu ès articles nos 481, 482, 483, 484 et 485 sont entièrement rayés et deschargés sur le dict inventaire du garde-meuble.

1252. — Un autre faict sur toille, représentant une *Femme, moindre de demy figure, habillée de vert fort brun, tenant entre les mains devant le visage un quarré qui semble une pierre,* hault d'un pied neuf poulces et large d'un pied six poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de soixante livres, cy. . . . . 60 L. T.

Du samedy quatorsiesme jour dudict mois de may, huict heures du matin, en continuant par les dicts notaires la confection du dict présent inventaire au dict pallais, a esté en la présence que dessus proceddé comme il en suict :

1253. — Un autre tableau faict par André Sacqui, sur toille, représentant *Noé couché nud soulz une treille, et ses enfans* (1); figures grandes au naturel, hault de six piedz six poulces et large de huict piedz, garny de sa bordure de bois doré et autres couleurs, prisé la somme de six cens livres, cy. . . . . 600 L. T.

1254. — Un autre faict sur toille, représentant *Deux Femmes et trois soldats dont deux jouent aux dez sur ung tombeau,* hault de quatre piedz trois poulces et large de cinq piedz neuf poulces, prisé la somme de cent livres, cy . . . . 100 L. T.

1255. — Un autre ancien faict sur bois, représentant sur le devant une *Véronique avecq plusieurs figures,* et, sur le derrière, *Nostre-Seigneur qu'on mène à la Passion,* hault de six piedz cinq poulces et large de trois piedz un poulce, garny de sa bordure d'ébène, prisé la somme de quatre cens livres, cy. . . . . 400 L. T.

1256. — Un autre faict sur toille, représentant *la Paix et la Guerre qui s'embrassent et deux petits anges,* hault de cinq piedz dix poulces et large de quatre piedz unze poulces, garny de sa bordure platte de bois noircy, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . 300 L. T.

(1) Ce tableau est à Berlin.

1257. — Un autre faict sur toille, représentant une *Bataille de cavallerie française et espagnolle dans une campagne proche d'un bois*, hault de deux piedz quatre poulces et large de trois piedz huict poulces, garny de sa bordure platte de bois de noyer dorée d'un fillet d'or en dedans, prisé la somme de six vingts livres, cy. . . . . **120** L. T.

1158. — Un autre faict sur toille, représentant une autre *Bataille près d'un village*, de mesme haulteur, largeur et bordure que celluy cy-dessus, prisé la somme de six vingts livres, cy . . . . **120** L. T.

1259. — Un autre faict sur bois, représentant une *Table et un tapis rouge et une assiette où est une coquille, un citron, un verre, cerizes et autres fruicts*, hault de deux piedz trois poulces et large d'un pied unze poulces, garny de sa bordure de bois, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . **300** L. T.

1260. — Un autre faict par Pierre Cortona, sur toille, représentant une *Saincte à genoux estendant les bras, avecq deux anges*, haults de cinq piedz sept poulces et large de trois piedz sept poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quatre cens livres, cy. . . . . **400** L. T.

1261. — Un autre faict par Manfredy, sur toille, représentant des *Soldats qui jouent aux dames et une Egyptienne qui dict l'aventure* (1), hault de quatre piedz et large de six piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de douze cens livres, cy . . . . **1200** L. T.

1262. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant *Sainct Jean au désert, enveloppé d'une peau et appuyé sur sa main gauche, tenant à l'autre une croix;* hault de quatre piedz sept poulces et large de trois piedz un poulce, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy . . . . **600** L. T.

1263. — Un autre faict par Rubens, sur toille, représentant une *Famille de neuf enfans dont les père et mère sont debout;* hault de six piedz six poulces et large de neuf piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois mil livres, cy . . . . **3000** L. T.

1264. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant le *Mylor Digby tenant un baston et tenant la visière d'un casque*, hault de trois piedz trois poulces et large de deux piedz sept poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy . . . . **600** L. T.

1265. — Un autre faict par le dict Vandeck, sur toille, représentant un *Homme armé, tenant un baston de commandement appuyé sur sa cuisse et portant une main sur son espée*, hault de trois piedz dix poulces et large de

(1) Ce tableau est au Louvre.

trois piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy. . . . . 600 L. T.

1266. — Un autre faict par Fety (1), sur toille, représentant *Harlequin, comédien, tenant un masque*, hault de deux piedz dix poulces et large de deux piedz trois poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . 300 L. T.

1267. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant l'*Archevesque de Canterbury, ayant un bonnet sur la teste,* hault de trois piedz neuf poulces et large de trois piedz, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cinq cens livres, cy . . . . 500 L. T.

1268. — Un autre faict par le dict Vandeck, sur toille, représentant un *Homme teste nue, habillé de noir, enveloppé dans son manteau retroussé sur l'espaulle par dessoulz lequel paroist un gand*, hault de trois piedz trois poulces et large de deux piedz dix poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy. . . . . 600 L. T.

1269. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant le *Marquis d'Entragues, figure grande debout prez une colonne, habillée de noir, appuyé sur une canne*, hault de six piedz neuf poulces et large de quatre piedz deux poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de cinq cens livres, cy. . . . . 500 L. T.

1270. — Un autre faict par Valentin, sur toille, représentant le *Comte Mevicurcio, bouffon, tête nue, habillé de noir, tenant en main un papier*, hault de deux piedz et demy et large d'un pied un poulce, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . . . 300 L. T.

1271. — Un autre faict par Vandeck, sur toille, représentant la *Princesse de Salsbourg, habillée de noir, qui appuye sa main droicte sur un More*, hault de six piedz sept poulces et large de trois piedz neuf poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de huict cens livres, cy . 800 L. T.

Nota : Que le dict tableau contenu en l'article n° 506 est rayé et deschargé sur l'inventaire du dict garde-meuble.

1272. — Un autre faict par Mignard (2), sur toille, représentant un *Gros*

(1) Dominique Feti, né à Rome en 1589, mort en 1642. E. I. Histoire, genre et portrait.

(2) N'ayant pu retrouver la trace du portrait indiqué dans cet article, nous ne saurions préciser quel est celui des deux frères Nicolas ou Pierre Mignard qui en est l'auteur. Tous les deux sont nés à Troyes, le premier en 1605 et il est mort en 1668; le second en 1610 et il est mort en 1695. E. Fr. Pierre a été le plus célèbre et celui qui a produit davantage; il était élève de Vouet. Après la mort de Le Brun, son rival, il fut nommé premier peintre du roi.

Homme roux, habillé en ecclésiastique, tenant un papier en main, hault de deux piedz neuf poulces et large de deux pieds trois poulces, garny de sa bordure platte de bois noircy, prisé la somme de trois cens livres, cy. . **300** L. T.

1273. — Quatre autres faicts par Laisnée, sur toille; le premier représentant une *Teste de philosophe couverte d'un bonnet de fourrure;* le deuxiesme représentant une autre *Teste de philosophe couverte d'un bonnet de nuict avecq une coëffe;* le troisiesme, une pareille *Teste couverte d'un pot de fer;* et le quatriesme et dernier, une *Teste de femme couverte d'une façon de turban lié avecq des perles,* haults chacun d'un pied un poulce et larges de neuf poulces, garnis de leur bordure de bois noircy, prisez ensemble la somme de vingt-quatre livres, cy . . . . **24** L. T.

1274. — Un autre faict sur toille, représentant *Cornelius Jansenius, évesque d'Ipres, avecq son camail violet et un bonnet quarré sur la teste,* hault de deux piedz unze poulces, large de deux piedz quatre poulces, garny de sa bordure marbre peint noir et blanc à filletz d'or, prisé la somme de vingt livres, cy . . . . **20** L. T.

1275. — Un autre faict sur toille, représentant une *Femme habillée de vert dans un fauteuil, environnée de perles, vaisselle d'or et autres figures, et deux enfans prez d'elle qui jouent,* hault de cinq piedz quatre poulces, large de sept piedz cinq poulces, garny de sa bordure couleur de bronze et dorée, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

1276. — Un autre faict par Romanelli, sur toille, représentant l'*Assomption de la Vierge,* hault de six piedz neuf poulces et large de quatre piedz trois poulces, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . . . **150** L. T.

Nota : Que le dict tableau est faict pour servir à la chappelle de l'appartement neuf.

1277. — Une table ovalle de cuivre esmaillée d'esmaux de Limoges de clair-obscur, dessin de Raphaël, représentant les *Sept Planettes,* dans une corniche de bois taillée de cartouches et de masques, dorée en partie et couleur de noyer, hault d'un pied six poulces, prisé la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

Du dict jour samedy quatorziesme du dict mois de may, deux heures de relevée, continuant par les dicts notaires en la présence que dessus, a esté proceddé comme il en suit :

1278. — Un dessin de Carrache (1), de clair-obscur, représentant une *Bac-*

(1) Faute d'avoir pu retrouver la trace du dessin porté dans cet article, il nous est impossible d'indiquer auquel des Carrache, Louis, Paul, Annibal ou Augustin, il doit être attribué.

canale, hault d'un pied quatre poulces et large de deux piedz dix poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1279. — Un autre tableau faict par Titien, sur bois, représentant un *Homme habillé de noir, plus de demy figure, avecq un bonnet noir, sans collet, tenant de sa main gauche une paire de gandz* (1), hault de trois piedz, large de deux piedz, garny de sa bordure de bois, prisé la somme de cinq cens livres, cy. . . . . **500** L. T.

1280. — Un autre faict au crayon, représentant *Son Éminence*, hault de vingt-deux poulces et large de dix-sept poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quarante livres, cy. . . . . **40** L. T.

1281. — Un autre pareillement faict au crayon, représentant *Mademoiselle de Villeroy*, hault de vingt-deux poulces et large de dix-sept poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quarante livres, cy. **40** L. T.

1282. — Un autre faict de pierres fines, représentant *Nostre-Seigneur au Jardin des Olives*, hault de neuf poulces et large de douze poulces ou environ, garny de sa bordure de bois taillée d'un feston d'escaille, prisé la somme de cent cinquante livres, cy . . . . **150** L. T.

1283. — Un autre faict par Parmezan (2), sur toille, représentant une *Vierge avecq le petit Jésus, sainct Joseph et deux autres figures*, hault de deux piedz trois poulces et large d'un pied neuf poulces, garny de sa bordure de bois entaillée richement, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. **150** L. T.

1284. — Un portraict faict par Vandeck, sur toille, représentant son *Médecin, sans chappeau, vestu de noir*, hault de trois piedz quatre poulces, large de deux piedz cinq poulces, avecq sa bordure dorée, prisé la somme de huict cens livres tournois, cy. . . . . **800** L. T.

1285. — Un portrait de *Mademoiselle Marie Mancini*, faict en crayon, sur bois, hault d'un pied neuf poulces, large d'un pied quatre poulces, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quarante livres, cy . **40** L. T.

1286. — Un *Paysage*, faict par Rubens, *au millieu duquel est un chariot qui tombe, avecq quelques figures*; hault de deux piedz huict poulces, large de trois piedz unze poulces, prisé la somme de six cents livres, cy. **600** L. T.

(1) Ce tableau est au Louvre.
(2) François Mazzuoli ou Mazzola dit le Parmesan, né en 1503, mort en 1540. E. I., élève de ses deux oncles Michel et Philippe Mazzuoli. Histoire et portrait. La Sainte Famille portée dans cet article est au Louvre.



PAQUIER. D. LANFRANC. PINX. DELANGLE. Sc.

LA SÉPARATION DE SAINT PIERRE ET DE SAINT PAUL, PAR LANFRANC
Tableau de la collection du cardinal Mazarin.

1287. — Un autre *Paysage*, faict par Claude Lorrain (1), *où il y a des anticquailles avec des vaches et de petites figures qui passent une rivière,* hault de trois piedz sept poulces, large de quatre piedz sept poulces, aveсq sa bordure de noyer et or, prisé la somme de mil livres, cy . . . . . . **1000** L. T.

1288. — Un petit tableau en mignature, sur vêlin, représentant les *Sabines*, hault de huict poulces, large de unze poulces, aveсq sa bordure de bois, prisé la somme de deux cents livres, cy. . . . . **200** L. T.

1289. — Un paysage de Claude Lorrain, représentant une *Rivière et des bergers quy jouent de la flutte avec des vaches;* hault de trois piedz trois poulces, large de quatre piedz, sa bordure de bois doré, prisé la somme de mil livres, cy . . . . **1000** L. T.

1290. — Une *Teste de sainct Jean,* sur toille, hault de deux piedz deux poulces, large d'un pied neuf poulces, sa bordure de bois doré et autres couleurs, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy . . . . **45** L. T.

1291. — Un bas-relief de terre cuite représentant une *Femme qui tient une corne d'abondance,* hault de sept poulces et demy et large de quatre poulces et demy, dans une corniche d'ébène, prisé la somme de quarante livres, cy . . . . **40** L. T.

1292. — Un bas-relief de terre cuite représentant la *Vierge, Nostre-Seigneur et sainct Jean aveсq autres figures;* hault d'un pied et large d'un pied cinq poulces, aveсq sa bordure de bois blanc, prisé la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

1293. — Un autre bas-relief de terre cuite, de pareille grandeur, représentant une *Femme qui porte un enfant sur les espaulles et un autre assis à ses piedz* aussy dans une corniche d'ébène, prisé la somme de quarante livres, cy . . . . **40** L. T.

1294. — Un desseing faict avec la plume, de Henrico Gelsus Flamen (2), représentant des *Baccanalles, Cérès et Bacchus,* hault de six piedz huict poulces, large de cinq piedz deux poulces, avec sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois mille livres, cy. . . . . **3000** L. T.

1295. — Une *Teste d'un petit garçon, tenant un bouquet,* peinct sur toille, manière de Ludovic Sucre, hault d'un pied neuf poulces, large d'un pied cinq

(1) Claude Gelée dit le Lorrain, né en Lorraine en 1600, mort en 1682. E. Fr. Paysage historique et marines.

(2) Flamen, né à Bruges, E. Fl. Paysage, oiseaux et poissons.

poulces, avecq sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent livres, cy. . . . . 100 L. T.

1296. — Un portrait de *Racine,* en petit, sur bois, faict par Luc Casernias, hault de six poulces et demy, large de cinq poulces et demy, prisé avec sa bordure d'ébène la somme de deux cens livres, cy . . . . . . 200 L. T.

1297. — Un portraict du *Comte Baltazard Castillon,* façon de Raphaël, sur toille, ayant une grande barbe et un bonnet à la polonnoise sur la teste, hault de deux piedz six poulces, large de deux piedz, avecq sa bordure de bois doré, prisé la somme de trois mil livres, cy . . . . 3000 L. T.

1298. — Le portraict de la *Mère de Michel-Ange, ayant les manches en chemise, un corps noir et un linge sur la teste;* hault d'un pied sept poulces, large d'un pied deux poulces, sa bordure de bois doré, prisé la somme de six cens livres, cy . . . . 600 L. T.

1299. — Un pourtraict de *Monsieur Martin, chanoine d'Avignon,* faict par Mignard sur toille, hault de trois piedz un poulce, large de deux piedz quatre poulces, sans bordure, prisé la somme de trois cens livres, cy . 300 L. T.

1300. — Le portraict de *Son Eminence,* gravé sur cuivre rouge, faict par Nanteuil (1), hault d'un pied un poulce, large d'un pied quatre poulces avecq sa bordure dorée, prisé la somme de quatre cens livres, cy . . 400 L. T.

1301. — Un autre portraict de *Son Eminence,* en crayon, par le dict Nanteuil, hault de six poulces, large de quatre poulces, avecq sa bordure de bois doré, prisé la somme de quarante livres, cy . . . . 40 L. T.

1302. — Le portraict du *Roy,* en crayon, par Vaillant (2), sur carton, hault d'un pied neuf poulces, large d'un pied cinq poulces, avecq sa bordure de bois doré, prisé la somme de quarante livres, cy . . . . 40 L. T.

1303. — Le portraict de la *Reyne mère,* au crayon, aussy par Vaillant, sur carton, de mesme haulteur et largeur que le précédent, avecq sa bordure de bois doré prisé la somme de quarante livres, cy. . . . . 40 L. T.

1304. — Un tableau peinct sur toille, où est représenté le *Roy à présent régnant, en grand, assis, avecq ses habits royaux, qui tient en sa main droicte*

(1) Robert Nanteuil, né à Reims en 1630 ou 1631, mort en 1678. E. F. Peintre au pastel et graveur.

(2) Walcram Vaillant, né à Lille en 1623, mort en 1677. E. Fl. Peintre et graveur. Portrait. Il fit les portraits de la plupart des souverains de France et d'Allemagne.

son sceptre, etsur la table la couronne royalle, hault de sept piedz, large de cinq piedz, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. . . . **150 L. T.**

1305. — Un autre tableau peinct sur bois, où sont représentez *Deux Perroquetz et des coquillages*, hault d'un pied dix poulces, large de pareilz vingt-deux poulces, avecq sa bordure de bois doré, prisé la somme de six vingts livres, cy . . . . **120 L. T.**

1306. — Un grand tableau peinct sur toille, représentant *Léandre mort près la mer avecq Arianne et un Cupidon*, hault de cinq piedz cinq poulces, large de sept piedz trois poulces, sans bordure, prisé la somme de cent cinquante livres, cy . . . . **150 L. T.**

1307. — Un autre grand tableau, aussy peinct sur toile, où est despeinct le *Tourment de Marcias*, hault de cinq piedz et demy et sept piedz de large sans bordure, prisé la somme de soixante-quinze livres, cy. . . . . . **75 L. T.**

Du lundy seiziesme jour du dict mois de may au dict an, huict heures du matin, continuant par les dicts notaires en la présence que dessus a esté proceddé comme il en suict :

1308. — Le portraict du *Duc de Modène, en grand, armé de sa cuirasse, botté, le surplus de ses armes et casque à ses piedz, tenant un baston de commandement à sa main droicte*, sur toille, hault de six piedz huict poulces, large de quatre piedz huict poulces, sans bordure, prisé la somme de six vingts livres tournois, cy . . . . **120 L. T.**

1309. — Le portraict de *Madame la Duchesse de Modène*, aussy en grand, sur toille, de pareille haulteur et largeur que celluy cy-dessus, *habillée d'une robe de toille d'argent gris de lin en broderie, tenant à sa main droicte une roze et à la gauche ses gandz*, sans bordure, prisé pareille somme, de six vingts livres, cy. . . . . **120 L. T.**

1310. — Deux autres tableaux, aussy sur toille, où sont deppeints les pourtraicts de deffunct *Monsieur le Duc de Modène* et de *Monsieur le Cardinal d'Este*, de pareille haulteur et largeur que ceux cy-dessus, prisez chacun la somme de six vingts livres, revenant ensemble à la somme de deux cent quarante livres, cy. . . . . **240 L. T.**

1311. — Cinq tableaux peincts sur toille, chacun de pareille haulteur de quatre piedz neuf poulces et de trois piedz unze poulces de largeur, sans bordure, en l'un desquelz est représenté le *Père de Son Éminence;* en l'autre, sa *Mère*, et un autre, le *Cardinal de Saincte-Cécille ;* et un autre, *Madame Martinozy;* et, au cinquiesme, *Madame Mazarini*, religieuse, prisez ensemble la somme de deux cens livres, cy. . . . . **200 L. T.**

1312. — Une *Perspective*, de Paris Bourdonné (1), peinte sur toille, où sont représentez *Plusieurs Bastimens, Hérodes au millieu à genoux, auquel la Sybille monstre le ciel d'où sort une Nostre-Dame tenant le petit Jésus*, sans bordure, haulte de cinq piedz trois poulces, large de six piedz et demy, prisé la somme de mil livres, cy . . . . **1000** L. T.

1313. — Une autre *Perspective* du mesme dessin, faicte sur toille par le filz du dict Paris Bourdonné, sans bordure, prisé la somme de six vingts livres, cy . . . . **120** L. T.

1314. — Un autre *Perspective*, du mesme peintre, grandeur et haulteur, où est représenté *Curse* (2), *Romain*; sans bordure, prisé pareille somme de six vingts livres, cy. **120** L. T.

1315. — Un grand tableau peinct sur toille par Tintorette, où est représentée la *Nativité de la Vierge*, hault de cinq piedz deux poulces, large de huict piedz trois poulces, sans bordure, prisé la somme de quatre cens livres, cy . . . . **400** L. T.

1316. — Un tableau peinct sur toille, de Paris Bourdonné, représentant une *Vierge, le petit Jésus et sainct Jean qui se baisent*, hault de trois piedz deux poulces, large de quatre piedz quatre poulces, sans bordure, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

1317. — Un tableau représentant une *Vénus et un Cupidon tenant un miroir*, hault de trois piedz neuf poulces, large de trois piedz quatre poulces ou environ, sans bordure, prisé la somme de cent cinquante livres, cy . . . . **150** L. T.

1318. — Un tableau peinct sur toille, où sont représentées *Saincte Marguerite et saincte Marthe*, de Cosme Napolitain, hault de trois piedz un poulce, large de trois piedz unze poulces, prisé la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1319. — Un autre tableau peinct sur toille, faict par les escolliers de Passignan (3), représentant une *Vierge, Nostre-Seigneur et saincte Dorothée*, large de trois piedz quatre poulces, hault de quatre piedz un poulce, aveq sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

(1) Sébastien Bourdon, probablement né à Montpellier en 1616, mort en 1671. E. F. Histoire, portrait, paysage, chasses et batailles.
(2) Curtius.
(3) Le chevalier Dominique Cresti, dit le Passignano, né en Toscane en 1560, mort en 1638. E. I. Histoire.

1320. — Six tableaux de *Perspectives*, manières napolitaines de différentes façons, garnis de leurs bordures de bois doré, haults d'un pied unze poulces, larges de deux piedz quatre poulces, prisés chacun la somme de soixante livres, revenant ensemble au dict prix, la somme de trois cens soixante livres, cy . . . . **360** L. T.

1321. — Un tableau peinct sur toille, où est représentée une *Vierge tenant le petit Jésus entre ses bras, couronnée*, hault de trois piedz un poulce, large de deux piedz quatre poulces, avecq sa bordure dorée, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

1322. — Un tableau d'une autre *Vierge*, peincte sur thoille, hault de deux piedz cinq poulces et demy, large de deux piedz et un poulce, avecq sa bordure de bois doré, prisé la somme de soixante livres, cy. . . . **60** L. T.

1323. — Un tableau aussy peinct sur toille, où est représentée une *Saincte Catherine*, hault d'un pied dix poulces, large d'un pied trois poulces, prisé la somme de trente livres, cy . . . . **30** L. T.

1324. — Trois tableaux peincts sur toille, où sont représentées trois *Batailles* de la manière de Salvator Roza, haults de trois piedz deux poulces, larges de quatre piedz, sans bordure, prisés ensemble la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

1325. — Un tableau peinct en huille où est représenté *Nostre-Seigneur auquel est présentée la femme adultère*, hault de trois piedz un poulce, large de quatre piedz un poulce, prisé la somme de trente-six livres, cy. **36** L. T.

1326. — Deux autres tableaux aussy peincts sur toille où sont deppeintes deux *Batailles*, sans bordures, chacun de quatre piedz de haulteur et de largeur quatre piedz six poulces, prisez ensemble la somme de quatre-vingt-dix livres, cy. . . . . **90** L. T.

1327. — Un tableau peinct sur toille où est dépeinct le *Port de Toulon*, hault de deux piedz neuf poulces, large de quatre piedz huict poulces, avecq sa bordure de bois doré, prisé la somme de cent livres, cy . . . **100** L. T.

1328. — Trois tableaux peincts sur toille, où sont représentés des *Arbres et Paysages*, manière de Salvator Roza, chacun hault de trois piedz deux poulces, large de quatre piedz, sans bordure, prisez ensemble la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . **150** L. T.

1329. — Un petit tableau dont le fondz est de velours noir, au-dessus duquel velours est un *Petit Enfant et une Chèvre d'ivoire, de relief, portant*

comme à cheval le dict enfant, hault de quatre poulces et demy, large de trois poulces, avecq sa bordure d'ébène noire, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . 30 L. T.

1330. — Un autre petit tableau sur velours noir, où est de relief d'ivoire un *Cupidon tenant son arc en main*, hault de trois poulces et demy, large de trois poulces, avecq sa bordure d'esbène noire, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . 30 L. T.

1331. — Un autre petit tableau sur velours noir, où sont représentés de relief *Deux Petits Enfans d'ivoire qui se tiennent par les cheveux, estant assis*, hault de quatre poulces et demy, large de quatre poulces, avecq sa bordure d'ébène noire, prisé la somme de quarante livres, cy . . . . . . 40 L. T.

1332. — Un autre petit tableau à fondz de velours noir, sur lequel sont de relief d'ivoire *Deux Petits Enfans, un desquelz met sa main à la bouche de l'autre*, hault de quatre poulces et demy, large de quatre poulces, avecq sa bordure d'ébène noire, prisé la somme de quarante livres, cy . . 40 L. T.

Les dicts sieurs Podesta, Mignard et du Fresnoy, avecq le dict Douchault, sergent sus dict, ont signé la minutte des présentes en cest endroict.

Du dict jour lundy seiziesme de may de relevée, continuant par les dicts notaires la confection du présent inventaire, a esté, en la présence du dict sieur Lebas au dict nom, proceddé ainsy qu'il en suict :

Copies de tableaux dont la prisée a esté pareillement faicte par les dicts sieurs Mignard, Dufresnoy et Podesta devant nommez :

1333. — Un tableau peinct sur toille, représentant les *Espouzailles de saincte Catherine*, garny de sa bordure de bois couleur de noyer et or, prisé la somme de soixante-quinze livres, cy . . . . 75 L. T.

Nota : Que le contenu en l'article n° 2 est rayé et deschargé sur le dict inventaire du garde-meuble.

1334. — Deux autres faicts sur toille, représentant l'un la *Flagellation de sainct André* et l'autre son *Martyre*, garnis de leurs bordures de bois couleur de noyer et or, prisez ensemble la somme de deux cens livres tournois, cy. . . . . 200 L. T.

Nota : Que le contenu en l'article n° 5 est deschargé et rayé sur le dict inventaire du garde-meuble.



LA VIERGE AU COUSSIN VERT, PAR ANDREA SOLARI

Tableau de la collection du cardinal Mazarin.

1335. — Le dessin d'un grand gallion, en parchemin, garny de sa bordure de bois noircy, prisé la somme de dix-huict livres, cy . . . . . . **18** L. T.

1336. — Un autre faict sur toille, représentant une *Judich tenant la teste d'Holoferne*, plus grande qu'au naturel, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . **30** L. T.

1337. — Un autre faict sur toille, représentant la *Conversion de Sainct Paul*, de mesme grandeur que le dernier, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy. . . . . **45** L. T.

1338. — Un autre faict sur toille, représentant *Ariane et Bacchus dans un char avecq plusieurs autres figures*, prisé la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

1339. — Un grand cadre de *Galathée*, venu de Rome, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

1340. — Quatre grands tableaux de l'*Histoire romaine*, prisez ensemble la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

1341. — Deux autres peincts sur toille, un représentant la *Victoire*, et l'autre la *Déesse Flore*, prisez ensemble la somme de cent cinquante livres, cy . . . . **150** L. T.

Nota: Que les dicts tableaux contenus ès dicts numéros sont de présent dans le plafondz d'une des chambres neuves.

1342. — Deux autres ovalles, faicts sur toille, représentans l'un *Mercure* et l'autre *Saturne*, prisez ensemble la somme de cent livres, cy . **100** L. T.

Nota: Pareillement que les dicts deux tableaux sont aussy de présent dans le plafond de la petite gallerie.

1343. — Un autre faict sur toille, représentant une *Vierge, le petit Jésus et Sainct Jean*, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quarante cinq livres, cy. . . . . **45** L. T.

Nota: Qu'il n'a esté en cet endroict présentement faict aucune mention, description, ny prisée des quatre tableaux contenus sur le dict inventaire du garde-meuble, ces numéros quinze, seize, dix-sept et dix-huit représentans *le Roy, la Reyne mère, Monsieur et feu Monsieur le duc d'Orléans*, attendu qu'ils sont de présent au dict chasteau de Vincennes.

1344. — Un *Chiffre des armes de Son Éminence*, sur veslin, *avecq ses palmes environnées de couronnes, couvert du chappeau de Cardinal*, garny de sa bordure de bois doré, prisé la somme de quarante livres, cy. . **40** L. T.

1345. — Treize tableaux peintz sur toille de différentes haulteurs et largeurs : le premier représentant le *Roy d'Espagne, de grandeur naturelle, habillé de noir;* le deuxiesme, de même grandeur, représentant la *Reyne d'Espagne, habillée couleur de roze ;* le troisiesme, représentant aussy le *Roy d'Espagne tenant un papier plié à la main droicte et portant la gauche sur la garde de son espée*; le quatriesme, représentant aussy la *Reyne d'Espagne habillée de noir, appuyée sur un fauteuil de velours rouge;* le cinquiesme, représentant le *Prince d'Espagne, appuyé d'une main sur un mousquet* ; le sixiesme représentant un *Espagnol armé, tenant de la main droicte un baston de commandement et la gauche appuyée sur un casque ;* le septiesme représentant un autre *Espagnol armé d'une cuirasse avecq une escharpe rouge;* le huictiesme, représentant le *Cardinal Infant armé et habillé de rouge, prenant son chappeau sur une table;* le neufiesme, représentant un autre *Espagnol habillé de noir avecq l'ordre de la Thoison d'or et une tocque noire ;* le dixiesme représentant un *Homme armé d'une cuirasse dorée, tenant d'une main un baston de commandement et de l'autre la garde de son espée ;* le unziesme, représentant une *Femme espagnolle habillée de blanc, tenant d'une main un bouquet de plumes et l'autre appuyée sur un fauteuil;* le douziesme, représentant un *Espagnol armé, tenant d'une main un baston de commandement et de l'autre la garde de son espée ;* et le treiziesme et dernier un autre *Espagnol avecq le mesme geste que le dernier, son casque à plumes et ganteletz près de luy.* Tous les dicts tableaux garnis de leurs bordures de bois noircy, ornés chacuns de deux filletz d'or à l'exception des deux premiers, qui sont sans bordures, prisez le tout ensemble la somme de cent soixante livres, cy. . . **160** L. T.

1346. — Deux cent quarante-ung portraictz des *Papes* depuis Saint-Pierre jusques à présent, avec des inscriptions faisant mémoire de leurs noms, pays, jours de leurs naissances et mortz, haults chacun de deux piedz trois poulces et larges d'un pied dix poulces, sans bordure, prisez ensemble la somme de sept cent vingt-trois livres, cy . . . . **723** L. T.

1347. — Deux autres tableaux faicts sur toille, représentans l'un *Monsieur le prince de Conty armé, près d'une table où est un casque* (1) et l'autre *Madame la princesse, son espouze, habillée de blanc prez d'une table où il y a un vase et des fleurs,* haults chacun de quatre piedz six poulces et larges de trois piedz dix poulces, garnis de leurs bordures de bois partie dorée et

(1) L'original de ce portrait du prince de Conti, dont le cardinal ne possédait qu'une copie, était l'œuvre de Philippe de Champagne. Le tableau original, qui avait dû être peint sur la commande du prince de Conti, appartient actuellement à l'auteur de ce livre.

vernye, couleur de jaspe rouge et blanc, prisez ensemble la somme de cinquante livres, cy . . . . 50 L. T.

1348. — Un tableau peinct sur toille, représentant *Luther en basteau*, hau d'un pied trois poulces et large de deux piedz deux poulces, garny de sa bordure de bois doré ; prisé la somme de quarante-cinq livres, cy . . 45 L. T.

1349. — Cinq petits tableaux peincts sur vélin, représentans des *Fruicts*, haults de sept poulces et larges de neuf poulces, garnis de leurs bordures de bois de poirier noircy, prisez ensemble la somme de cent livres, cy . . . . 100 L. T.

1350. — Deux tableaux peincts sur toille, représentans l'un l'*Adoration des trois Roys*, et l'autre la *Vierge et sainct Janvier*, sans bordure, prisez ensemble la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . 90 L. T.

1351. — Un tableau peinct sur toille, représentant une *Assomption*, prisé sans bordure la somme de trente livres, cy . . . . 30 L. T.

1351 bis. — Un autre tableau peinct sur toille, représentant *Nostre-Seigneur et plusieurs figures*, prisé la somme de soixante livres, cy. . . . 60 L. T.

1352. — Un autre tableau aussy peinct sur toile, représentant *Sainct Philippe*, prisé la somme de trente livres, cy . . . . 30 L. T.

1353. — Un autre tableau, aussy peinct sur toille, représentant *Sainct Jean*, prisé la somme de quinze livres, cy. . . . . 15 L. T.

1354. — Un autre tableau, aussy peinct sur toille, représentant le *Jugement de Salomon*, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . . 30 L. T.

1355. — Un autre, aussy peinct sur toille, représentant une *Magdelaine*, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . 30 L. T.

1356. — Un autre, aussy peinct sur toille, représentant *Sainct Jean*, prisé la somme de soixante-quinze livres, cy . . . . 75 L. T.

1357. — Un autre aussy peinct sur toille, représentant *Sainct Michel*, prisé la somme de dix livres tournois, cy . . . . 10 L. T.

1358. — Huict tableaux peinctz sur toille, représentans huict figures d'*Apostres*, prisez à raison de la somme de dix-huict livres chacun, revenant au dict prix à la somme de cent quarante-quatre livres, cy . . . . 144 L. T.

1359. — Un autre tableau peinct sur toille, représentant une *Vierge*, prisé la somme de dix-huict livres, cy . . . . **18** L. T.

1360. — Deux autres tableaux, aussy peincts sur toille, représentans *Sainct Laurent et Sainct Estienne*, prisez ensemble la somme de vingt livres, cy. . . . . **20** L. T.

1361. — Un autre tableau, aussy peinct sur toille, représentant une *Foire ou un marché d'animaux*, prisé la somme de soixante livres, cy . **60** L. T.

1362. — Un autre tableau, aussy peinct sur toille, représentant un *Port de mer*, prisé la somme de trente livres, cy . . . . **30** L. T.

1363. — Un autre tableau, aussy peinct sur toille, représentant un *Neptune*, prisé la somme de trente livres, cy . . . . **30** L. T.

1364. — Un autre tableau, représentant sur toille un autre *Port de mer*, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . **30** L. T.

1365. — Un autre tableau représentant *Tobie avecq l'Ange*, peinct sur toille, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy . . . . **45** L. T.

1366. — Quatre tableaux aussy peinctz sur toille, représentant chacun une *Perspective*, prisez ensemble, l'un portant l'autre, la somme de six vingts livres, cy . . . . **120** L. T.

1367. — Vingt trois tableaux, aussy peincts sur toille, de différentes grandeurs, représentans plusieurs *Portraictz, figures, fleurs, paysages, histoires et autres,* dont n'a esté faict plus ample description, attendu leur peu de valleur et pour éviter la prolixité, la plus part garnis de bordures différentes, prisez ensemble la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . **150** L. T.

Du mardi dix-septiesme jour du dict mois de may, huict heures du matin, en la présence que dessus a esté inventorié ce qui en suict.

PLATZ DE FAYENCE

trouvez en une des chambres aux tableaux.

1368. — Un petit plat représentant le *Jugement de Pâris*, ayant neuf poulces de diamètre, garny de sa bordure noire à filletz d'or, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy. . . . . **45** L. T.

1369. — Un autre plat représentant les *Saincts Pères et Jacob à cheval*, ayant un pied quatre poulces de diamètre, garny de sa bordure de vernis doré à la chinoise, prisé la somme de soixante-quinze livres, cy . . . 75 L. T.

1370. — Un autre plat représentant le *Jugement de Pâris*, ayant un pied de diamètre, garny de sa bordure comme celle cy-dessus, prisé la somme de cent cinquante livres, cy . . . . 150 L. T.

1371. — Un autre plat représentant *Bourbon qui assiège Rome*, ayant de diamètre un pied trois poulces, garny de sa bordure dorée, prisé la somme de soixante-quinze livres, cy . . . . 75 L. T.

1372. — Deux autres représentans, l'un *Hérode* et l'autre *Actéon*, prisez ensemble la somme de trois cens livres, avec leurs bordures de lachinée, cy. . . . . 300 L. T.

1373. — Deux autres représentans, l'un *Sainct Jean* et l'autre le *Festin des Dieux*, avecq leurs bordures noires à filletz d'or, prisez ensemble la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . 90 L. T.

1374. — Un autre plat représentant la *Bataille de Lépante* avecq sa bordure à la chinoise, prisé la somme de cent cinquante livres, cy . . . 150 L. T.

1375. — Deux autres, l'un représentant *David*, garny de sa bordure à la chinoise, et l'autre le *Parnasse*, garny de sa bordure dorée, prisez la somme de deux cens livres, cy. 200 L. T.

1376. — Un autre plat représentant la *Prédication de sainct Paul*, à bordure, comme dessus, prisé la somme de cent cinquante livres, cy . . 150 L. T.

1377. — Un autre plat représentant le *Rapt d'Hellène*, à pareille bordure, prisé la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . 90 L. T.

1378. — Un autre plat représentant *Noé*, à pareille bordure, prisé la somme de quarante-cinq livres, cy. . . . . 45 L. T.

1379. — Un autre plat représentant une *Leyda, où Jupiter en cigne*, bordure pareille, prisé la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . 90 L. T.

1380. — Sept autres plats : le premier représentant *Adam et Ève ;* le second, un *Festin ;* le troisiesme (mot illisible) ; le quatriesme, *Muses avec Apollon ;* le cinquiesme, une *Femme et un cigne ;* le sixiesme, plusieurs *Figures ;* et le septiesme, une *Femme deschevelée ou Cléopatre*, garnis de leurs bordures à

la chinoise de différentes haulteurs, prisez ensemble la somme de trois cens livres tournois, cy . . . . 300 L. T.

1381. — Un plat représentant *Jupiter transformé en cheval,* prisé trente livres, cy . . . . 30 L. T.

1382. — Une cuvette en triangle représentant un *Paysage et rapt d'Hellène,* sans bordure, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. . . 150 L. T.

Du dict jour mardy dix-septiesme, etc.

1383. — Un plat grand représentant la *Conversion de Sainct Paul* et quantité de figures, avec pareille bordure, prisé semblable somme de cent cinquante livres, cy. . . . . 150 L. T.

1384. — Quatre autres plats, l'un représentant *Allexandre,* l'autre *Attale,* l'autre un *Homme bastu par d'autres,* et l'autre *Apollon et Daphné,* prisez ensemble la somme de cent quatre-vingts livres, cy. . . . . . 180 L. T.

1385. — Trois autres plats, l'un représentant *Vulcain et Vénus,* l'autre *Bacchus,* et l'autre un *Vieillard,* prisez ensemble, avecq leurs bordures dorées à la chinoise, la somme de cinquante-quatre livres, cy . . . . . 54 L. T.

Et ont les dicts sieurs Podesta, Mignard et Dufresnoy signé la minutte des présentes en cet endroict.

Du dict mois de may, deux heures de relevée, en la présence du dict sieur Lebas au dict nom, a esté proceddé comme il en suict :

STATUES

desquelles l'estimation et prisée a esté faicte par le dit Douchault, sergent sus dict, assisté des sieurs Anthoine Morice Valpergues et Bourdoni, sculpteurs, qui ont signé en fin de la dite prisée après serment par eux fait ès mains des ditz notaires de faire la dicte prisée en leur conscience :

1386. — Deux *Consulz,* dont un barbu qui tient entre ses mains une cartelle et l'autre razé, haults chacun de dix palmes compris leurs piedz, prisez ensemble la somme de trois mil livres, cy. . . . . 3000 L. T.

1387. — Un autre *Consul* tenant de la main gauche une cartelle, hault de neuf palmes ou environ, prisé la somme de six cens livres, cy . 600 L. T.

1388. — Une *Victoire* tenant une couronne de lauriers d'une main et de l'autre un baston; haulte de dix palmes, prisé la somme de quinze cens livres, cy . . . . 1500 L. T.

1389. — Un autre *Consul* tenant une cartelle en chacune de ses mains, hault de six palmes et demye, prisé la somme de cent soixante-cinq livres, cy. . . . . 165 L. T.

1390. — Quatre *Baccantes* semblables qui se regardent l'une l'autre, portant chacune sur la teste un vaze, haultes de dix palmes et demye, prisez ensemble la somme de trois mil cent cinquante livres, cy . . . . 3150 L. T.

1391. — *Scipion l'Africain*, couvert d'une robbe consulaire tenant entre ses mains une cartelle, prisé la somme de quatre cens livres, cy. . 400 L. T.

1392. — Un *Gladiateur* nud, son pied posé sur un casque, hault de huict palmes ou environ, prisé la somme de trois cens livres, cy . . 300 L. T.

N'est fait icy aucune description ny prisée de la figure contenue en l'article n° douze, attendu qu'elle est au dict château de Vincennes et qu'elle a esté donnée au Roy par Son Eminence de son vivant.

1393.— *Bacchus* nud, tenant d'une main une tasse et de l'autre une grappe de raisin, hault de dix palmes ou environ, prisé la somme de six cens livres, cy. . . . . 600 L. T.

1394. — Une *Cérès* qui tient des espis dans ses mains, haulte de dix palmes, prisée la somme de mil livres, cy . . . . 1000 L. T.

Nota : Qu'il n'est pareillement faict aucune description ny prisée de la figure contenue en l'article n° quinze du dict inventaire du garde-meuble, attendu qu'elle est au dict château de Vincennes et qu'elle a esté donnée au Roy par feu Son Eminence.

Nota : Que le numéro seize du dict inventaire n'est compris ny employé aucune chose partant deschargé et n'a esté mis ycy que pour tenir ordre.

1395. — *Apollon* nud qui a deschargé son arc, hault de neuf poulces ou environ, prisé la somme de huict cens livres, cy . . . . 800 L. T.

1396. — Un autre représentant *Adonis* nud appuyé sur sa main droicte, tenant de la gauche un cor, hault de huict palmes et demye ou environ, prisé la somme de sept cent cinquante livres, cy. . . . . . . 750 L. T.

Nota : Qu'il n'est aussy faict aucune description ny prisée de la figure contenue en l'article n° 19 à cause qu'elle est au dict chasteau de Vincennes et qu'elle a esté donnée au Roy par feu Son Éminence.

1397. — Une autre figure représentant la déesse *Flore* ayant la teste couverte d'un chappeau, tenant en sa main gauche des fruicts et des espis de bled et de l'autre un baston, haulte de neuf palmes et demye, prisé la somme de quinze cens livres, cy . . . . **1500** L. T.

1398. — Une autre figure d'un *Jeune homme* nud, les mains vides, hault de neuf palmes, prisé la somme de quatre-cent cinquante livres, cy. **450** L. T.

1399. — Une autre figure représentant *Mercure*, avecq ses ailes à la teste, tenant le manche d'un caducée, la main droicte, appuyée sur un tronc de la main gauche, hault de neuf palmes ou environ, prisé la somme de huict cens livres, cy. . . . . **800** L. T.

1400. — Une autre figure représentant une *Amazonne* habillée, ayant la mamelle droicte descouverte, le bras eslevé et un baston à la main, haulte de dix palmes ou environ, prisée la somme de huict cens livres, cy. **800** L. T.

1401. — Une autre figure représentant *Cérès*, ayant un baston à la main droicte et au-dessus du front deux espis entre lesquels il y a une boulle de bas-relief, haulte de sept palmes et demye ou environ, prisée la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1402. — Une autre figure représentant une *Pallas* habillée, ayant les bras nudz, un casque sur la teste, un bouclier dans le bras gauche et une pique à la main droicte, haulte de huict palmes ou environ, prisée la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

Nota : Qu'il n'est icy faict aucune mention de deux figures contenues ès articles n°s 26 et 27, attendu qu'elles sont au dict chasteau de Vincennes et qu'elles ont esté données au Roy par desfunct Son Éminence.

1403. — Une autre figure représentant un *Mercure* en habit de pasteur, couvert d'une peau, tenant une flutte en sa main droicte et un limaçon marin dans l'autre, haulte de six palmes et demye ou environ, prisée la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

Nota : Qu'en cest endroict n° 29 du dict registre du garde-meuble n'est remply aucune chose.

1404. Une autre figure représentant un *Hermaphrodite* nud ayant les mains liées par-dessus sa teste et un troncq d'arbre, hault de sept palmes et demye ou environ, prisée la somme de trois cens livres, cy . . . . . 300 L. T.

1405. — Une autre figure représentant un *Apollon* nud ayant une drapperie sur sa poictrine qui passe sur son bras et un canard à ses piedz, hault de sept palmes et demye ou environ, prisée la somme de trois cent soixante livres, cy. . . . . 360 L. T.

1406. — Deux autres figures, l'une représentant un *Mercure* nud ayant sur sa teste un chappeau ciselé, dans sa main droicte un bout du manche du caducée et dans sa gauche une bource ; et l'autre un *Orphée* aussy nud, tenant avecq sa main gauche la lire appuyée contre sa poictrine, et à sa main droicte le bout de l'archet, haultes de sept palmes et demye, prisées ensemble à la somme quatre cent dix livres, cy . . . . 410 L. T.

1407. — Une autre figure représentant un *Bacchus* nud, tenant en sa main droicte un vaze appuyé sur un troncq et de sa main gauche une grappe de raisin, haulte de six palmes et demye, prisée la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

Nota : Qu'en cet endroict sur le dict inventaire du garde-meuble n'y est remply aucune chose.

1408. — Une autre figure représentant *Cupidon* qui bande son arc, hault de six palmes ou environ, prisée la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

Nota : Pareillement qu'en cet endroict sur le dict inventaire du garde-meuble n'y est remply aucune chose.

1409. — Une autre figure représentant un *Satyre* tenant une main à son costé, portant sur son espaulle un vaze renversé pour servir à couller l'eau d'une fontaine, haulte de cinq palmes et demye ou environ, prisé la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . 150 L. T.

1410. — Une autre figure représentant un *Faune grecq*, nud, tenant une flutte à plusieurs tuyaux à sa main droicte et à la gauche un baston, estant dans une posture de danse, hault de cinq palmes et demye ou environ, prisé la somme de deux mille livres, cy . . . . 2000 L. T.

1411. — Une autre figure représentant un *Faune* pareil, faisant la mesme action, ayant en ses mains un gobelet, de mesme haulteur que le précédent, prisé la somme de neuf cens livres, cy. . . . . 900 L. T.

1412. — Une autre figure représentant *Atalante* en action de courir, ayant la poictrine bras et cuisses nues, portant dans la main gauche un morceau d'arc et au costé un coutelas, hault de quatre palmes et demye ou environ, prisée la somme de mil livres, cy. . . . . **1000** L. T.

1413. — Une autre figure représentant une *Amazonne* ayant un genouil en terre, la mamelle droicte et le bras descouvert, l'espée à la main avecq un bouclier, en posture deffencive, haulte de quatre palmes ou environ, prisée la somme de cinq cens livres, cy. . . . . **500** L. T.

1414. — Une autre figure représentant un *Hercules*, qui presse et estouffe *Protée*, avecq son bras gauche tenant de la main droicte sa massue pour l'assommer, haulte de trois palmes ou environ, prisée la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

1415. — Une autre figure semblable et de mesme posture et haulteur que la précédente, prisée la somme de quatre cent cinquante livres, cy. **450** L. T.

1416. — Une autre figure représentant *Julia Mammea*, impératrice, sortant du bain, enveloppée dans un drap, haulte de six palmes ou environ, prisée la somme de quatre mil livres, cy . . . . **4000** L. T.

1417. — Une autre figure représentant *Agrippine*, impératrice, assize et vestue, les bras à demy couverts, tenant un sceptre à la main droicte, haulte de six poulces et demy ou environ, prisée la somme de cinq cens livres, cy . . . . **500** L. T.

1418. — Une autre figure représentant la *Nature*, de senestre, assize qui donne à tester à l'*Amour*, nue depuis la moictyé des cuisses jusques aux piedz, haulte de huict palmes ou environ, prisée la somme de douze cens livres, cy. . . . . **1200** L. T.

1419. — Une autre figure représentant *Julia* assize habillée, tenant un baston de la main droicte et de l'autre une petite roue sans ray, haulte de sept palmes ou environ, prisée la somme de trois cent cinquante livres, cy **350** L. T.

1420. — Une autre figure représentant *Cérès* assize tenant de sa main droicte un baston et de l'autre des espis de bled, haulte de sept palmes ou environ, prisée la somme de trois cent cinquante livres, cy. . . **350** L. T.

1421. — Une autre figure représentant *Uranie* assize tenant une fluste à la main droicte et une cartelle(1) entortillée dans l'autre, haulte de cinq palmes ou environ, prisée la somme de deux cent quatre-vingt livres, cy . **280** L. T.

1) Nous avons conservé le genre féminin donné au mot *cartel*.

1422.— Quatre autres figures : la première représentant un *Philosophe* assis ayant un bonnet fourré sur sa teste et un coussin soulz ses piedz, le bras nud et tenant en sa main gauche une cartelle, hault de trois palmes un quart ou environ; la seconde, un *Jupiter* assis à demy nud tenant un foudre de la main droicte et un aigle à ses pieds, haulte de quatre palmes ou environ; la troisiesme un autre *Jupiter* comme celluy cy-dessus sans foudre; et la quatriesme et la dernière un *Platon* assis tenant un baston à la main gauche et son autre main appuyée sur un cerbère, hault de trois palmes ou environ, prisées ensemble la somme de deux cent quarante livres, cy. . **240** L. T.

Du mercredy dix-huictiesme jour du mois de may, huict heures du matin, par les dicts notaires ès présences que dessus a esté faict ce qui en suict :

Nota : Qu'en cest endroict du dict inventaire du garde-meuble n'est remply aucune chose en l'article n° cinquante-cinq.

1423. — Une autre figure représentant une *Frasine* assize, un *Gladiateur* nud debout auprès d'elle, avecq son bouclier et son coutelas à tête, haulte de cinq palmes ou environ, prisée la somme de trois cent trente livres, cy . . . . **330** L. T.

1424. — Deux autres figures représentans l'une une *Femme en habit sacerdotal*, avecq un diadème sur la teste, soutenant son habit de la main gauche, haulte de six palmes ou environ ; et l'autre, un *Bacchus* nud, couronné de feuilles de vignes, tenant une grappe de raisin dans chaque main, hault de six palmes ou environ, prisez ensemble la somme de trois cent soixante livres, cy . . . . **360** L. T.

1425. — Une autre figure représentant *Thalie*, habillée, tenant une flutte en chaque main, haulte de six palmes ou environ, prisée la somme de six vingts livres, cy . . . . **120** L. T.

1426. — Une autre figure représentant un *Sacerdote* antique nud par devant, portant un mouton sur ses espaulles couvertes d'un linge, hault de six palmes ou environ ; prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . **90** L. T.

1427. — Une autre figure représentant une *Impératrice* assize, à demie nue, s'appuyant avecq sa main droicte sur le lieu où elle est assize, haulte de quatre palmes et demye ou environ, prisée la somme de six vingts livres, cy . . . . **120** L. T.

Nota : Que en pareil endroict n° soixante-deux du dict registre n'y est cet escript ny remply aucune chose.

1428. — Une autre figure représentant un jeune *Hercules* nud, avecq une peau de lion, ayant le bras gauche appuyé sur sa massue, tenant trois pommes de sa main droicte, hault de cinq palmes ou environ, prisée la somme de six vingts livres tournois, cy . . . . **120** L. T.

1429. — Une autre figure représentant *Diane* ayant un carquois sur ses espaulles, des flèches à la main droicte, un arc à la main gauche et un chien à ses piedz, haulte de six palmes ou environ, prisée la somme de cent quatre-vingtz livres, cy . . . . **180** L. T.

1430. — Une autre figure représentant *Uranie* habillée, tenant à la main droicte une palme et à la gauche deux fluttes, hautle de cinq palmes et demye ou environ, prisée la somme de cent soixante-quinze livres, cy . **175** L. T.

1431. — Une autre figure représentant *Mercure* nud, un casque aislé à sa teste, tenant son caducée de la main gauche et à l'autre une bourse, hault de cinq palmes, prisée la somme de cent cinquante livres, cy . . **150** T. L.

1432. — Une autre figure représentant *Adonis* nud, avecq une drapperie sur sa poictrine et sur le bras gauche, tenant un cor à la main droicte, une teste de sanglier sur un tronc et un chien au costé gauche, haulte de cinq palmes et demye ou environ, prisée la somme de soixante-quinze livres, cy . . . . **75** L. T.

1433. — Une autre figure représentant un *Faune* demy nud, appuyé sur un tronc, tenant à la main droicte un baston, hault de six palmes ou environ, prisée la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . . . **150** L. T.

Nota : Que sur le dict inventaire du garde-meuble le n° 69 n'est remply d'aucune chose.

1434. — Une autre figure représentant un *Apollon* nud ayant un carquois sur ses espaulles et un morceau de baston dans sa main, hault de cinq palmes ou environ, prisée la somme de six vingtz livres, cy. . . . **120** L. T.

1435. — Une autre figure représentant une *Diane* en posture de marcher, tenant un dard en sa main droicte et un morceau de baston dans la gauche, haulte de quatre palmes et demye, prisée la somme de cent quatre-vingtz livres, cy . . . . **180** L. T.

1436. — Une autre figure représentant un *Bacchus* nud ayant sur l'espaulle droicte un vaze et dans la main gauche une grappe de raisin, haulte de quatre palmes et demye, prisée la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

1437. — Une autre figure représentant un autre *Bacchus* nud couronné de raisins et de feuilles de vignes, tenant de sa main droicte une tasse et de l'autre un vaze, appuyée sur un tronc, hault de cinq palmes et demye, prisée la somme de soixante-quinze livres, cy . . . . 75 L. T.

Nota : Que sur le dict inventaire du garde-meuble en pareil endroict que cesluy n° soixante-quatorze n'est escript ny remply aucune chose.

1438. — Une autre figure représentant *Jupiter* habillé, ayant le sein descouvert, tenant de sa main droicte un foudre, hault de cinq palmes et demye ou environ, prisé la somme de soixante livres . . . . 60 L. T.

1439. — Une autre figure représentant *Apollon* nud ayant une drapperie sur la poictrine soutenue du bras gauche, tenant en sa main un petit morceau de baston et ayant un carquois attaché à un tronc, hault de cinq palmes ou environ, prisée la somme de soixante livres, cy. . . . . 60 L. T.

1340. – Une autre figure représentant un *Mercure* nud n'ayant que la poictrine couverte d'une drapperie qui luy tombe sur le bras gauche, tenant de la main droicte une bource appuyé sur un tronc, et de la gauche un caducée, et son casque aislé sur sa teste, hault de cinq palmes ou environ, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . 90 L. T.

1441. — Une autre figure représentant un *Cupidon* tenant un morceau d'arc de la main gauche, en action de tirer, appuyé contre un troncq, haulte de cinq palmes ou environ, prisée la somme de cent quatre-vingts livres, cy . . . . 180 L. T.

Nota : Que l'article n° soixante-dix-neuf du dict inventaire du garde-meuble n'est remply sur icelluy.

Du dict jour mercredy dix-huitiesme du dict mois de relevée, continuant par les dicts notaires en la présence du dict sieur Lebas au dict nom a esté procèddé au dict inventaire comme il en suict :

1442. — Une autre figure représentant un *Consul* couronné de lauriers, tenant de la main gauche une cartelle et soustenant de l'autre son habit, haulte de cinq palmes et demye ou environ, prisée la somme de soixante-quinze livres, cy. . . . . 75 L. T.

Nota: Que l'article n° quatre-vingt-un du dict inventaire du dict garde-meuble du présent chappitre n'est remply sur icelluy.

1443. — Une autre figure représentant une *Vierge Vestalle* couverte de ses

habits excepté la teste, haulte de cinq palmes ou environ, prisé la somme de cent soixante-cinq livres, cy . . . . **165** L. T.

1444. — Une autre figure représentant un *Saturne* nud, couronné d'espis de bled, tenant entre ses bras un petit enfant appuyé sur son costé gauche, hault de cinq palmes et demye ou environ, prisée la somme de deux cent quatre-vingts livres, cy . . . . **280** L. T.

1445. — Une autre figure représentant un *Faune* nud avecq une peau, tenant une fluste à plusieurs tuyaux à la main gauche et une grappe de raisin à l'autre, haulte de six palmes ou environ, prisée la somme de cent cinquante livres, cy . . . . **150** L. T.

1446. — Une autre figure représentant *Adonis* demy nud, ayant le morion en teste et un chien à ses piedz, hault de quatre palmes et demye ou environ, prisée la somme de somme de soixante livres, cy . . . . **60** L. T.

1447. — Une autre figure représentant un petit *Amour* nud qui dort soulz des drapperies, hault d'une palme et demye et long de trois palmes et demye ou environ, prisée la somme de cent quatre-vingts livres, cy . . **180** L. T.

1449. — Une autre figure représentant un *Sainct Jean Baptiste* assis nud, ayant seullement quelques drapperies au travers des espaulles et donnant de l'herbe à un petit agneau, hault de deux palmes et demye ou environ, prisée la somme de trois cent cinquante livres, cy . . . . **350** L. T.

1450. — Deux autres figures, l'une représentant *Vénus* nue debout, tenant un vaze de la main droicte et se couvrant de la main gauche, à ses piedz du mesme costé un dauphin, et l'autre *Apollon* nud ayant tiré l'arc auprès d'un tronc qui est à costé gauche, hault chacun de trois palmes ou environ, prisez ensemble la somme de trois cens livres, cy. . . . . **300** L. T.

1451. — Une autre figure représentant un *Apollon* nud appuyé du bras gauche sur son plectre pozé sur un trépied triangulaire allentour duquel est un serpent tortillé, haulte de trois palmes ou environ prisée la somme de cent soixante livres, cy . . . . **160** L. T.

1452. — Une autre figure représentant un *Satyre* couché qui embrasse une chèvre qui donne à tester à un autre petit satyre, la dicte chèvre posant un de ses piedz sur un panier de fleurs et de fruicts, longue d'une palme et demye et haulte d'une palme, prisée la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

1453. — Une autre figure représentant un *Chien* pris au lacet, longue de

deux palmes et haulte d'une palme, prisée la somme de quarante livres cy. . . . . 40 L. T.

1454. — Une autre figure représentant un *Satyre* debout, qui d'une main tient une chèvre par les cornes et de l'autre une massue, haulte d'une palme trois quarts, prisée la somme de cent livres, cy. . . . . 100 L. T.

1455. — Une autre figure représentant un *Sylène* demy nud, appuyé sur une peau de bouc, posée sur un pied d'estal, haulte de trois palmes, prisée la somme de six vingts livres, cy . . . . 120 L. T.

1456. — Une autre figure représentant un *Cupidon* nud, ayant les yeux bandez, lié à un tronc d'arbre par derrière, haulte de trois palmes, prisée la somme de cinquante livres, cy. . . . . 50 L. T.

1457. — Une autre figure représentant *Bacchus* nud, couronné de lierre, appuyé du bras gauche sur un tronc, pressant de la main gauche une grappe de raisin et tenant de sa main droicte une tasse, haulte de dix palmes ou environ, prisée la somme de huict cens livres, cy. . . . . . . 800 L. T.

1458. — Une autre figure représentant un autre *Bacchus* nud, couronné de lierre, avecq un drap sur l'espaulle, tenant une tasse de la main droicte et de la main gauche une grappe de raisin, prisée la somme de cent cinq livres, cy . . . . 105 L. T.

1459. — Une autre figure représentant un *Faune* nud, couvert d'une peau, appuyé de sa main droicte, tenant de la gauche une flutte à plusieurs tuyaux, haulte de quatre palmes, prisée la somme de cent cinquante livres, cy.. . . . . 150 L. T.

1460. — Une autre figure représentant un *Bouffon* nud qui rit, ayant sur sa teste une capuche, tenant de sa main droicte une poulle et de la gauche une grappe de raisin, haulte de quatre palmes, prisée la somme de six vingts livres, cy. . . . . 120 L. T.

Du jeudy dix-neufiesme jour du dict mois de may, en la présence du dict sieur Lebas au dict nom, proceddé par les dicts notaires à la dicte confection comme il en suict.

1461. — Une autre figure représentant un *Enfant* nud, tenant un petit chien entre ses bras, haulte de trois palmes un quart, prisée la somme de soixante livres, cy. . . . . 60 L. T.

1462. — Une autre figure représentant un *Sylène* nud, tenant de la main droicte une tasse et de l'autre une peau de bouc, ayant un drap en escharpe, haulte de trois palmes trois quarts ou environ, prisée la somme de soixante-quinze livres, cy . . . . 75 L. T.

1463. — Une autre figure représentant *Apollon* nud, appuyé de la main gauche sur un plectre, soutenu d'un tronc, haulte de quatre palmes ou environ, prisée la somme de soixante-quinze livres tournois, cy . . . . . 75 L. T.

1464. — Une autre figure représentant un *Enfant* nud, tenant deux gobelets entre ses mains, hault de trois palmes ou environ, prisée la somme de soixante livres, cy. . . . . 60 L. T.

1465. — Une autre figure représentant un *Herculle* nud assis, tenant sa massue de la main droicte et un gobelet de la main gauche, avec des trophées soulbz ses piedz, haulte d'une palme et demye ou environ, prisée la somme de quatre-vingts livres, cy . . . . 80 L. T.

1466. — Une autre figure représentant une *Andromède* nue, liée aux rochers et le monstre marin à costé, haulte de trois palmes et demye ou environ, prisée la somme de quarante livres, cy. . . . . 40 L. T.

1467. — Une autre figure représentant une *Petite Fille* habillée, ayant l'espaulle gauche et le bras nud, portant un vaze de la main droicte, haulte de trois palmes, prisée la somme de vingt-quatre livres, cy. . . . 24 L. T.

1468. — Deux autres figures, l'une *Uranie*, avecq une fluste dans sa main droicte, haulte de deux palmes et demye, et l'autre *Flore* portant des fruicts dans sa main droicte et des fleurs dans sa gauche, haulte de deux palmes et ung seiziesme, prisées ensemble la somme de soixante livres, cy. . 60 L. T.

1469. — Une autre figure représentant une *Muze* tenant une fluste de la main droicte et une cartelle tortillée dans l'autre, haulte de quatre palmes ou environ, prisée la somme de soixante livres, cy. . . . . 60 L. T.

1470. — *Nota :* Que sur le dict inventaire du garde-meuble, n° 111 d'icelluy, ny est remply aucune chose.

1471. — Une autre figure représentant une *Vénus* nue qui soustient avecq les mains une coquille pour servir à une fontaine, haulte de deux palmes trois quarts, prisée la somme de trente livres, cy . . . . 30 L. T.

1472. — Une autre figure représentant un *Cupidon* qui dort ayant une de

ses mains posée sur un carquois et l'autre sur un arc, long de deux palmes et demye et un seiziesme, prisée la somme de soixante livres, cy. . **60** L. T.

1473. — Une autre figure représentant un *Cupidon* semblable et de mesme longueur que celluy cy-dessus, tenant d'une main une massue et de l'autre deux pommes, prisée la somme de cinquante-cinq livres, cy. . . **55** L. T.

1474. — Une autre figure semblable aux dernières, ayant la teste posée sur un chien, longue de deux palmes un seiziesme, prisée la somme de quarante-cinq livres, cy . . . . **45** L. T.

1475. — Une autre figure de *Cupidon* qui dort, longue de deux palmes et demye, prisée la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

1476. — Une autre figure nue, couchée, liée par le bras à un rocher, longue d'une palme et demye, prisée la somme de vingt livres, cy. . . . **20** L. T.

1477. — Une autre figure représentant une petite femme droicte appellée *Cérès*, tenant des espis dans sa main appuyée sur son costé, haulte d'une palme ou environ, prisée la somme de dix livres, cy. . . . . . **10** L. T.

1478. — Une autre figure représentant un *Cupidon* dormant sur une peau de lion, tenant de la main droicte un cygne, ayant un carquois à son costé, posée sur un pied de bois garny de sa bordure de bois doré, prisée la somme de trente livres, cy. . . . . **30** L. T.

1479. — Une autre figure représentant un petit *Lion* couché portant sur son dos un petit enfant qui d'une main le tient par les crains et de l'autre une massue, le tout soustenu d'un pied de bois garny de sa bordure de bois doré, prisée la somme de soixante livres, cy . . . . **60** L. T.

1480. — Une autre figure représentant en bas-relief de marbre blanc *Marc-Antoine à cheval*, rapporté sur un fondz d'ardoises, haulte de deux palmes et demye ou environ, prisée la somme de six vingts livres, cy. . **120** L. T.

1481. — Une médaille ronde de bas-relief représentant un *Satyre et un enfant* qui tient un petit chien entre ses bras et une chienne qui le suit portant sur son dos un petit amour, la dicte médaille posée sur son pied, le tout de marbre blanc, prisée la somme de quatre-vingts livres, cy. **80** L. T.

1482. — Un bas-relief long en travers, hault de deux palmes ou environ, où l'on voit un *Jupiter* assis près d'une table ronde chargée de diverses viandes, tenant une tasse en main et ayant à son costé une *Pallas* et à l'autre

une figure qui porte un plat, le tout de marbre blanc, prisé la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

1483. — Un grand bas-relief de la fable de *Niobé* avecq diverses figures à pied et à cheval, prisé la somme de quatre cent vingt livres, cy . **420** L. T.

1484. — Un autre bas-relief plus petit que le précédent représentant la mort de *Méléagre* et diverses figures, prisé la somme de quatre cent vingt livres, cy. . . . . **420** L. T.

1485. — Une petite coquille avecq un camée au naturel, le tout de marbre blanc, prisé ensemble la somme de dix livres, cy. . . . . **10** L. T.

1486. — Une autre figure représentant *Apollon* nud, appuyé de la main gauche sur son plectre, ayant une drapperie sur l'espaulle et à la main droicte un petit instrument et du mesme costé un tronc, haulte de deux palmes et demye ou environ, prisée la somme de trente livres, cy. . . . . **30** L. T.

1487. — Une autre figure représentant une *Flore* droicte habillée, portant à la main une couronne de fleurs, haulte de deux palmes ou environ, prisée la somme de quarante livres, cy. . . . . **40** L. T.

1488. — Une autre figure représentant *Pallas* assize, grande au naturel, le corps de porphyre, pozée sur un pied de mesme, la teste armée d'un casque, bras et piedz nudz, le tout de bronze doré, prisé la somme de quatre mil cinq cens livres, cy (1). . . . . **4500** L. T.

1489. — Une autre figure représentant une *Muze* droicte, habillée, avecq un linge sur la teste, tenant dans sa main droicte une flutte et dans la gauche une cartelle, haulte de trois palmes ou environ, prisée la somme de trente livres, cy. . . . . **30** L. T.

1490. — Une autre figure représentant un *Herculles* nud, assis sur une pierre, tenant dans sa main droicte une coulleuvre et, de sa gauche, est appuyé sur une autre coulleuvre, haulte de deux palmes ou environ, prisé la somme de quinze livres, cy . . . . **15** L. T.

Nota : Que l'article n° 132 n'est remply aucune chose sur le dict inventaire du garde-meuble ainsi est blanc.

1491. — Une petite figure d'ébène représentant un *Paysan* ayant un bonnet

(1) Cette statue est l'une des plus remarquables du musée du Louvre.

sur sa teste, tenant un cochon d'une main et de l'autre un cousteau, haulte de deux palmes ou environ, prisée la somme de vingt-quatre livres, cy. **24** L. T.

Du dict jour de relevée en présence que dessus a esté proceddé par les dits Nottaires au dict inventaire comme il en suict :

Nota : Que sur le dict inventaire du garde-meuble au nº 134 n'est remply aucune chose.

1492. — Une petite figure debout demy nue, appuyée sur un baston ayant des raisins sur sa teste et dans la main un linge qui luy tombe sur les piedz, haulte d'une palme et demye, prisée la somme de quinze livres, cy. **15** L. T.

1493. — Une *Statue sur son pied, vestue d'un habit de Cardinal,* avecq un rochet, un camail et un ordre du Sainct-Esprit, prisée la somme de quinze cens livres, cy. . . . . **1500** L. T.

1494. — Un petit tombeau carré à l'antique sur lequel il y a quelque chose d'escript, prisé la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

1495. — Une autre figure représentant *Allexandre* debout nud, tenant dans sa main droicte une garde d'espée et dans l'autre un sceptre, avecq une drapperie sur l'espaulle gauche où est une médaille représentant la teste d'Aristote en bas-relief, haulte de trois piedz ou environ, prisée la somme de deux cent quarante livres, cy. . . . . **240** L. T.

1496. — Une autre figure nue d'un *Empereur* tenant un baston à sa main droicte et son manteau royal posé sur un tronc d'arbre près sa cuisse droicte, hault de trois piedz trois poulces ou environ, prisée la somme de cent quatre-vingts livres, cy. . . . . **180** L. T.

1497. — Une autre figure d'un *Berger* nud, tenant une fluste dans ses mains et ayant une peau de chien sur l'espaulle et près la jambe gauche une chèvre, haulte de trois piedz sept poulces, prisée la somme de deux cens quarante livres, cy. . . . . **240** L. T.

1498. — Deux autres figures : la première représentant un *Faulne* nud ayant la teste couronnée qui regarde du costé gauche et à ses piedz est un animal, haulte de quatre piedz trois poulces, et la seconde représentant une *Muze* habillée, appuyée du bras gauche sur un pilastre, tenant de la main droicte un masque, haulte de quatre piedz deux poulces, prisées ensemble la somme de neuf cens livres, cy.. . . . . **900** L. T.

1499. — Une autre figure représentant un *Hercules* nud qui faict une action de force, ayant sur l'espaulle gauche une peau de lion et soubz son bras une petite figure qui le regarde, tenant de sa main droicte une massue, hault de deux piedz unze poulces, prisée la somme de cinq cent cinquante livres, cy. . . . . 550 L. T.

1500. — Une autre figure représentant un *Faulne* demy nud, sa teste couronnée de feuilles et une peau de bouc sur ses espaulles et dans la main droicte une grappe de raisin, haulte de trois piedz trois poulces, prisée la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . 150 L. T.

1501. — Une autre figure antique représentant une *Baccante* habillée tenant ses jambes croisées et le bras droict levé hault, et, de la gauche, un petit baston à la main, haulte de deux piedz cinq poulces, prisée la somme de soixante-quinze livres, cy. . . . . 75 L. T.

1502. — Une autre petite figure nue d'un *Bacchus,* ayant au travers du corps une peau de chèvre, appuyé avecq sa main gauche sur un tronc et la teste couronnée de feuilles de vignes, haulte d'un pied sept poulces, prisée la somme de soixante livres, cy. . . . . 60 L. T.

1503. — Une autre figure représentant une *Cléopâtre* nue tenant ses jambes croisées et sa main gauche appuyée sur le costé et la droicte sur un vaze posé sur un pied d'estal où est une inscription, la dicte figure attachée sur un tableau de marbre, haulte d'un pied trois poulces, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . 90 L. T.

1504. — Une petite figure d'albastre représentant un *Religieux* tenant un livre en sa main et la teste couverte d'un capuchon, haulte d'un pied deux poulces, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy. . . . . . 90 L. T.

1505. — Une grande figure représentant un *Hercules* nud, droicte, ayant une peau de lion sur la teste, les pattes tombant sur l'estomach, tenant de sa main droicte la massue appuyée sur l'espaulle, haulte de sept piedz trois poulces, prisée la somme de unze cens livres tournois, cy. . . 1100 L. T.

1506. — Une autre figure représentant une *Minerve* habillée d'une drapperie, ayant sur l'endroict du sein, sur la dicte drapperie, des serpens, et son casque en teste, où il y a deux testes de mouton et dans sa main droicte un baston, haulte de six piedz cinq poulces, prisée la somme de quinze cens livres, cy. . . . . 1500 L. T.

Du vendredy vingtiesme jour du mois de may au dict an, du matin, a esté,

en la présence du dict sieur Lebas au dict nom, procceddé au dict inventaire en la manière qui en suict par les dicts notaires.

PETITES FIGURES MODERNES

DE DIVERSES MATIÈRES ET GRANDEURS POUR METTRE SUR TABLES ET CABINETS.

1507. — Une petite figure d'albastre oriental dont la teste, les piedz, les bras sont en cuivre, tenant une palme aussy de pareil cuivre à la main droicte, haulte d'environ un pied neuf poulces, prisée la somme de trois cent soixante-quinze livres, cy. . . . . **375** L. T.

1508. — Une autre petite figure représentant une *Vierge* de cuivre dorée, haulte d'environ six poulces et demy, prisée la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

1509. — Une *Vénus* tetée par un Cupidon, assize sur une pierre du coude droict, le tout de cuivre doré, haulte de dix poulces ou environ, prisée la somme de cent quatre-vingts livres, cy . . . . **180** L. T.

1510. — Un *Combat de lion avecq un cheval*, hault d'environ sept poulces, de pareil cuivre que le précédent, prisé la somme de six vingt quinze livres, cy. . . . . **135** L. T.

1511. — Un autre *Combat de lion contre un taureau,* de cuivre couleur de bronze, hault d'environ six poulces, prisé mesme somme de six vingt quinze livres, cy. . . . . **135** L. T.

1512. — Trois figures de cuivre doré tenues droictes, la première tenant de la main gauche une couronne de fleurs représentant la Flore de Farnèse, haulte d'un pied trois poulces, posée sur un pied d'estal d'ébène hault d'un poulce ; la deuxiesme toute nue représentant l'Herculle de Farnèse, hault d'un pied deux poulces, posée sur un pied d'estal d'ébène hault d'un poulce, et la troisiesme habillée tenant de la main droicte un baston et de la gauche les clefz de sainct Pierre et une thiarre, représentant la comtesse Mathilde haulte de quatorze poulces, posée sur un petit pied d'estal hault d'un poulce, prisées ensemble la somme de sept cent vingt livres, cy. . . . . **720** L. T.

1513. — Trois pyramides cizelées de trois costez de cartouches, feuillages, fleurs de lys et estoilles, au hault de la première desquelles quy est haulte de deux piedz deux poulces est une fleur de lys en triangle et au hault des deux autres, qui sont haultes de deux piedz un poulce, est une estoille, toutes trois

portées sur quatre petites boulles ayant un pied d'estal dessoulz, prisez ensemble la somme de quatre-vingt-dix livres, cy. . . . . 90 L. T.

1514.—Deux figures d'ivoire, la première représentant un *Empereur* habillé à la romaine, couronné de lauriers, tenant à la main droicte un baston de commandement, hault de sept poulces et demy, posée sur un pied d'estal d'ébène, et la seconde une figure d'ivoire de mesme grandeur que la précédente tenant de la main gauche un coutelas, portant la droicte sur la teste, ceinte par le millieu du corps d'une petite cotte à la moresque, avecq pareil pied, prisées ensemble la somme de quatre vingts livres, cy. . . . . . 80 L. T.

Nota : Que le contenu en l'article n° 14 du dict inventaire du garde-meuble est entièrement rayé et deschargé sur icelluy.

1515. — Deux figures de bois couleur de minium haultes chacune d'environ dix poulces, la première représentant *un vendangeur portant une hotte sur son dos, un petit flacon à la main et une serpette*, et la deuxiesme, *une laictière qui porte un pot au lait sur sa teste*, les dicts hotte, flacon, serpette et pot au laict d'argent vermeil doré, prisées ensemble la somme de cent livres, cy . . . . 100 L. T.

1516. — Deux autres figures d'ivoire représentant l'une *Adam*, l'autre *Eve*, garnies chacune d'un pied d'estal d'argent à six pandz, haultes de sept poulces, prisées ensemble la somme de quarante livres, cy . . . . 40 L. T.

Et ont les ditz Douchault et sieurs Valpergues et Bourdoni signé la minutte des présentes en cest endroict.

Bustes prisez par le dict Douchault assisté du dict sieur Valpergues.

1517. — Une teste anticque de *Tibère* avecq son buste, habillée, d'albastre couleur de fleur de pêché, posée sur un pied d'estal de marbre affriquain, prisée la somme de trois cent soixante-quinze livres, cy. . . . . . . 375 L. T.

1518. — Une autre teste anticque de *Septime-Sévère*, avecq son pied et buste comme dessus, prisé mesme somme de trois cent soixante-quinze livres, cy . . . . 375 L. T.

1519. — Une autre teste anticque d'*Octavian*, avecq son buste d'albastre oriental, posée sur son pied d'estal de marbre gris veiné de blanc et jaune, prisée la somme de quatre cens livres, cy . . . . 400 L. T.

1520. — Une autre teste de *Marc-Aurelle*, avecq son buste d'albastre oriental veiné de blanc, posée sur un pied d'estal de marbre jaune, prisé la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

1521. — Deux *Testes d'enfans* avecq leurs bustes d'albastre oriental transparent veiné de rouge, posées sur leurs piedz d'estaux de marbre jaune, prisez ensemble la somme de six cens livres, cy . . . . **600** L. T.

1522. — Deux *Testes de femmes*, les bustes d'albastre, l'un couleur de fleur de pesché et l'autre façon de drap d'or à grandes tasches, ayans des chemises d'albastre blanc transparent, le pied d'estal de l'une de marbre affriquain et l'autre de marbre noir veiné de blanc, prisées ensemble la somme de neuf cens livres, cy. . . . . **900** L. T.

1523. — Deux testes de *Femmes antiques* avecq leurs bustes d'albastre oriental façon de brocard plus obscur, les piedz d'estaux de marbre noir veiné de jaune, prisées ensemble, l'une portant l'autre, la somme de cinq cent quatre-vingts livres, cy . . . . **580** L. T.

Nota : La seconde des dictes deux femmes est estimée quatre cens livres.

1524. — Une *Teste de femme* de marbre blanc avecq son buste d'albastre veiné de plusieurs couleurs, le pied d'estal de marbre de Porte-Saincte, prisée la somme de trois cent soixante livres, cy. . . . . **360** L. T.

1525. — Une *Teste moderne de femme* de marbre blanc avecq son buste d'albastre veiné de plusieurs couleurs, le pied d'estal de marbre de Porte-Saincte, prisée la somme de cent quatre-vingts livres, cy. . . . **180** L. T.

1526. — Une *Teste de femme* avecq un buste d'albastre brun, son pied d'estal de marbre brèche rouge, prisée la somme de cent trente cinq livres, cy . . . . **135** L. T.

1527. — Une médaille en ovalle de marbre jaune dans laquelle il y a une *Teste de femme* en profil de marbre blanc posée sur un pied d'estal de marbre bresche rouge tacheté, prisée la somme de quatre cent cinquante livres, cy . . . . **450** L. T.

Du dict jour vendredy vingt-deuxiesme du dict mois de may, au dict an, de relevée, a esté proceddé en la présence que dessus en la manière qui en suict.

1528. — Une autre médaille pareille à celle cy-dessus avecq une *Teste* de marbre d'Egypte gris noir, en profil, ayant un morceau de buste d'albastre, prisée la somme de quatre cent cinquante livres, cy. . . . . . **450** L. T.

1529. — Douze testes de porphyre des douze *Cézars* avecq leurs bustes d'albastre oriental de diverses couleurs, posées sur des piedz d'estaux aussy de

diverses couleurs en partye de marbre veiné et partie de marbre affriquain, prisées, l'une portant l'autre, à raison de la somme de quatre cent vingt livres pièce, revenant au dict prix à la somme de cinq mil quarante livres tournois, cy . . . . **5040** L. T.

1530. — Douze autres testes de bronze, partye d'*Empereurs* et partye *Consulz*, avecq leurs bustes d'albastre oriental de plusieurs couleurs posez sur des piedz d'estaux aussi de diverses couleurs blanc et noir bresche et affriquain, prisées l'une portant l'autre, à raison de la somme de trois cent soixante livres pièce revenant au dict prix à la somme de quatre mil trois cent vingt livres, cy. . . . . **4320** L. T.

Nota : Que le contenu au n° 40 est rayé et deschargé du dict inventaire du garde-meuble.

1531. — Six testes modernes : la première d'*Aurelle*, de marbre blanc avecq son buste d'albastre oriental, posée sur un pied d'estal de marbre affriquain, la seconde de *Caligula*, la troisiesme de *Septime-Sévère*, chacun avecq leurs bustes et piedz d'estaux comme dessus, la quatriesme d'*Adrien*, avecq son buste d'albastre oriental de plusieurs couleurs, posée sur un piedz d'estal de marbre affriquain gris obscur, la cinquiesme de *Néron*, avecq son buste d'albastre couleur de fleur de pêché posée sur un pied d'estal de marbre affriquain gris, et la sixiesme de *Trajan* avecq son buste de marbre oriental de plusieurs couleurs posée sur un pied d'estal de marbre affriquain gris obscur, l'un portant l'autre, à raison de la somme de deux mil quatre cens livres, cy . . . . **2400** L. T.

1532. — Une teste de *Brutus* de marbre blanc, sur son buste, habillée de mesme, posée sur son pied de marbre blanc veiné de jaulne, prisée la somme de quatre cent cinquante livres, cy. . . . . **450** L. T.

1533. — Une *Teste antique* avecq un buste nud, posée sur son pied d'estal de marbre blanc, prisée la somme de cent soixante-quinze livres, cy. **175** L. T.

1534. — Une autre *Teste de jeune homme* avecq son buste nud et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . **90** L. T.

1535. — Une autre teste d'un *Commode* avecq son buste habillé et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de quatre cent vingt livres, cy. . . . . **420** L. T.

1536. — Une autre teste de *Cézar* avecq son buste, armé, couvert du manteau consulaire, et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisé la somme de quatre cent vingt livres, cy. . . . . **420** L. T.

1537. — Une *Teste antique d'une femme* avecq son buste habillé à moictyé et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de cent trente-cinq livres, cy. . . . . **135** L. T.

1538. — Une autre *Teste de femme* avecq son buste habillé et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . **150** L. T.

1539. — Une autre *Teste antique d'une femme* avecq son buste habillé et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de soixante livres, cy . . . . **60** L. T.

1540. — Une autre *Teste de femme* avecq son buste habillé d'une chemise et d'une drapperie et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de quatre cent vingt livres, cy. . . . . **420** L. T.

1541. — Une autre *teste de femme* avecq son buste habillé et le reste comme celle cy-devant, prisée la somme de deux cent quarante livres, cy. **240** L. T.

1542. — Une autre *teste de femme* avecq son buste habillé posé sur un pied d'estal de marbre blanc et noir, prisée la somme de quatre cent vingt livres, cy. . . . . **420** L. T.

Nota : Qu'en pareil endroict, sur le dict inventaire du garde-meuble n'est escript ny faict mention d'aucune chose, comme aussy n'est fait aucune description ny prisée des trois testes contenues ès articles nº soixante-un et soixante-deux du dict inventaire du garde-meuble, attendu qu'elles sont au dict chasteau de Vincennes et qu'elles ont esté données au Roy par feu Son Eminence de son vivant.

1543. — Une teste de *Pompée* avecq son buste armé, vestu à l'impérialle, posé sur un pied d'estal, le tout de marbre blanc, hault de quatre palmes et demye, prisée la somme de trois cens livres, cy.. . . . . **300** L. T.

1544. — Une teste d'*Empereur*, de marbre blanc avecq son buste de marbre meslé, posée sur un pied d'estal de marbre brèche, hault de quatre palmes et demye, prisée la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

1545. — Une autre *Teste de jeune homme* avecq son buste armé, couvert d'une drapperie, posée sur un pied d'estal, le tout de marbre blanc, hault de quatre palmes et demye, prisée la somme de cent cinquante livres, cy. **150** L. T.

1546. — Une autre *Teste* de marbre blanc avecq son buste habillé, posée

sur un pied d'estal, le tout de marbre blanc haulte de quatre palmes et demye un quart, prisée la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

1547. — Une autre teste de *Vespazıen* de marbre blanc avecq son buste et pied d'estal de marbre gris, hault de quatre palmes, prisée la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

1548. — Une autre teste de *Commode* avecq son buste à demy couvert d'une peau de lion, sur son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de deux cent vingt-cinq livres, cy. . . . . **225** L. T.

1549. — Une autre *Teste* avecq son buste armé, ayant un masque sur la poitrine, posée sur un pied d'estal d'albastre, le tout de marbre blanc prisée la somme de cent quatre-vingts livres, cy. . . . . **180** L. T.

1550. — Une autre teste de *Cézar* avec son buste armé, ayant sur la poictrine une teste de bas-relief couverte d'un casque et sur l'espaulle gauche une drapperie, le tout de marbre blanc, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . **90** L. T.

1551. — Une *Teste de jeune homme* avecq son buste nud, le tout de marbre blanc, prisé la somme de trente livres, cy. . . . . **30** L. T.

1552. — Une autre teste d'*Empereur*, de marbre blanc, avecq son buste d'albastre où il y manque un morceau sur l'espaulle, posée sur un pied d'estal de marbre affriquain, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy **90** L. T.

1553. — Une autre teste d'*Empereur* avecq son buste armé et une drapperie par dessus, posée sur un pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de cent quarante livres tournois, cy . . . . **140** L. T.

1554. — Une autre *Teste* avecq son buste habillé et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de soixante livres, cy . . . . **60** L. T.

1555. — Une autre teste d'*Empereur* avecq son buste armé, ayant un masque sur la poictrine et une drapperie sur l'espaulle gauche, posée sur un pied d'estal de marbre noir, prisée la somme de cent soixante livres, cy. . . . . **160** L. T.

Du samedy vingt uniesme jour du dict mois de may du matin en la présence du dict sieur Lebas au dict nom, a esté proceddé au dict inventaire en la manière qui en suict.

1556. — Une autre teste d'un jeune *Empereur*, avecq son buste armé posé

sur un pied d'estal, sur lequel il y a un masque, le tout de marbre blanc, prisée la somme de soixante-quinze livres, cy . . . . **75** L. T.

1557. — Une autre teste d'*Empereur* avecq son buste armé sur lequel il y a un masque, posée sur un pied d'estal quarré, le tout de marbre blanc, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . **90** L. T.

1558. — Une autre teste d'*Empereur* de marbre blanc, son buste armé, de marbre gris et son pied d'estal de marbre apellin, prisé la somme de cent quatre-vingts livres, cy . . . . **180** L. T.

1559.— Une autre *Teste* avecq son buste habillé, posée sur un pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de cent cinquante livres, cy **150** L. T.

1560. — Une autre teste de l'*Empereur Vitella*, avecq son buste armé, un manteau sur l'espaulle gauche et un masque sur la poictrine, le tout de marbre blanc, prisée la somme de deux cens livres, cy . . . . . **200** L. T.

1561. — Une autre teste d'un *Faune* avecq son buste à moictyé nud et une peau à travers des espaulles, posée sur un pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

1562. — Une teste d'*Aristote* ayant une grande barbe et un bonnet, avecq son buste, sans espaulles couvert d'une robbe et d'un capuchon de marbre d'Egypte, sur son pied de mesme marbre, tout d'une pièce, prisée la somme de sept cens livres, cy . . . . **700** L. T.

1563. — Une autre teste du jeune *Tibère* avecq son buste armé et une drapperie sur les espaulles, de marbre blanc, posé sur un pied d'estal de marbre gris, prisée la somme de six vingts livres, cy. . . . . . . **120** L. T.

1564. — Une autre teste de *Commode* avecq son buste nud, ayant une peau de lion à travers les espaulles, avec un pied, le tout de marbre blanc, posé sur un pied d'estal de marbre rouge, prisée la somme de cent trente-cinq livres, cy. . . . . **135** L. T.

Le contenu en l'article n° 85 de ce chappitre est rayé et deschargé en marge du dict inventaire du garde-meuble.

1565. — Une teste de *Trajan* avecq son buste armé couvert d'une drapperie et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisé la somme de six vingts livres tournois, cy . . . . **120** L. T.

1566. — Une autre teste de *Commode* avecq son buste à demy découvert,

posée sur son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de cent quatre-vingts livres, cy . . . . **180** L. T.

1567. — Une autre *Teste* de métal, son buste de mesme, ayant une médaille sur l'espaulle droicte qui attache son manteau, posée sur un pied d'estal de marbre de Porte-Saincte, prisée la somme de deux cent quarante livres, cy . . . . **240** L. T.

1568. — Une autre *Teste* avecq son buste habillé et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de deux cent quatre-vingts livres, cy . . . . **280** L. T.

1569. — Une *Teste* avecq son buste demy nud et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de six vingts livres, cy . . . . . **120** L. T.

1570. — Une teste d'*Empereur* avecq son buste armé et son manteau, le tout de marbre blanc, posée sur un pied d'estal de marbre affriquain, prisée la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

1571. — Une autre teste du jeune *Empereur Tibère* avecq son buste armé, un masque sur la poictrine, le tout de marbre blanc, prisée la somme de cent soixante livres, cy. . . . . **160** L. T.

1572. — Une *Teste* avecq son buste habillé et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de quarante-cinq livres, cy . . . **45** L. T.

1573. — Une *Teste d'enfant* de marbre blanc, avecq son buste armé, de marbre brèche jaulne veyné, au millieu de la poictrine un masque et un morceau de drapperie, posée sur son pied d'estal de marbre brèche, prisée la somme de deux cent quarante livres, cy . . . . **240** L. T.

1574. — Une *Teste* et son buste de marbre blanc posée sur un pied d'estal de marbre bresche rouge, prisée la somme de deux cent quarante livres, cy . . . . **240** L. T.

1575. — Une grosse *Teste antique* de marbre avecq son morceau de buste et pied d'estal de marbre blanc, prisée la somme de six vingts livres, cy. . . . . **120** L. T.

1576. — Une autre grosse teste moderne d'un *Bacchus*, sans buste, posée sur un pied d'estal de marbre gris, prisée la somme de cent cinquante livres, cy . . . . **150** L. T.

1577. — Une autre grosse *Teste antique* d'un jeune homme, de marbre,

sans buste, avecq son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de trois cens livres, cy . . . . 300 L. T.

1578. — Une autre *Teste* avecq un demy buste nud et un morceau de drapperie posée sur un peu de baze, le tout de marbre blanc, prisée la somme de deux cents livres, cy. 200 L. T.

1579. — Une autre teste de bronze de *Septime-Sévère,* avecq son buste, armé, habillé sur l'espaulle droicte, d'albastre couleur de fleur de pêché et aurore veiné de travers, ayant un manteau d'albastre blanc oriental veiné de jaulne, posée sur un pied de marbre noir et de couleur grise, prisée la somme de quatre cent quatre-vingts livres, cy. . . . . 480 L. T.

Nota : Qu'il n'est faict aucune mention, description, ny prisée de la figure contenue en l'article n° cent un pour estre icelle au dict chasteau de Vincennes et qu'elle a esté donnée au Roy par feu mon dict Seigneur Cardinal de son vivant.

1580. — Une autre grosse *Teste de femme*, sans buste, avecq son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de deux cent quarante livres, cy . . . . 240 L. T.

1581. — Une autre grosse *Teste de femme*, avecq un morceau de buste sans espaulles, posée sur un pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de six vingts livres, cy. 120 L. T.

1582. — Une autre teste d'*Apollon* de marbre blanc, avecq son buste nud, ayant deux attaches sur les espaulles, pozé sur un modillon dans la fontaine du jardin, prisée la somme de soixante-quinze livres, cy. . . . . 75 L. T.

1583. — Une autre *Teste de femme*, avecq son buste à demy nud et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de cent livres, cy . . . . 100 L. T.

1584. — Une autre *Teste de vieille femme* couverte d'un voile qui luy tombe sur les espaulles, avecq son buste habillé, posée sur un pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de deux cens livres, cy. . . . 200 L. T.

1585. — Une autre *Teste de femme* de marbre blanc avecq son buste habillé d'une drapperie d'albastre brun, posée sur un pied d'estal de marbre noir, veiné de blanc et de jaune, prisée la somme de quatre cens livres, cy 400 L. T.

1586. — Une autre *Teste de femme* ayant les cheveux liez par derrière, avecq son buste habillé, et pozée sur un pied d'estal, le tout de marbre, prisée la somme de trois cens livres, cy . . . . 300 L. T.

1587. — Une autre teste de *Baccante* couronnée de feuilles de vigne et de raisins, avecq un buste à demy nud ayant une peau à travers les espaulles, posée sur un pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de soixante livres, cy . . . . **60** L. T.

1588. — Une autre d'*Isdolle* avecq son buste de marbre d'Egypte, portée sur un pied d'albastre oriental, prisée la somme de soixante-quinze livres, cy . . . . **75** L. T.

Du dict jour samedy, deux heures de relevée, en continuant par les dicts notaires en présence que dessus, a esté proceddé comme il en suict :

1589. — Une autre *Teste de femme* avecq son buste habillé et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de cent quatre-vingts livres, cy . . . . **180** L. T.

1590. — Une autre *Teste de femme* avec son buste, posée sur un pied d'estal, le tout de marbre, prisée la somme de deux cens livres, cy . **200** L. T.

1591. — Une autre *Teste de femme* avecq son buste et pied d'estal, pareille à la précédente, prisée la somme de quarante-cinq livres, cy . . . **45** L. T.

1592. — Un *Terme,* avecq des mammelles et teste de femme pour servir à une fontaine, hault de quatre palmes et demye, prisé la somme de cent cinquante livres, cy . . . . **150** L. T.

1593. — Une médaille de marbre blanc avecq deux testes en profil qui se regardent, une de *Marc-Aurelle* et l'autre de *Faustine,* enchâssée d'une bordure de marbre gris et posée sur un pied d'estal de marbre brèche, prisée la somme de mil livres, cy . . . . **1000** L. T.

1594. — Une autre médaille ronde de bas-relief d'une teste de *Cléopâtre* à demy détachée, avecq son buste à demy nud, ayant un serpent sur les espaulles, le tout de marbre blanc, posé sur un pied d'estal de marbre de Porte-Sainete, prisée la somme de cent cinquante livres tournois, cy **150** L. T.

1595. — Une *Teste de femme* avecq son buste nud et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de trente livres, cy . . . . **30** L. T.

1596. — Une autre *Teste de femme* avecq son buste habillé et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . **90** L. T.

1597. — Une autre *Teste d'une petite fille* avecq son buste habillé et son



Héliog & Imp. Lemercier & Cie

LE GRAND SCIPION _ REPAS DE SYPHAX

pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisé la somme de soixante quinze livres, cy . . . . **75** L. T.

1598. — Une autre *Teste de femme*, de métal, avecq son buste d'albastre veiné, sans espaulles, posé sur un pied d'estal de marbre blanc, prisée la somme de cent cinquante livres, cy. . . . . **150** L. T.

1599. — Une autre teste antique de *Marc-Aurelle*, avecq son buste habillé à la romaine et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisé la somme de quatre cent cinquante livres. cy. . . . . **450** L. T.

1600. — Deux *Testes d'enfans* avecq leurs bustes, la première à demy nud et l'autre habillée, pozées chacune sur son pied d'estal de marbre blanc, prisées ensemble la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

1600 bis. — Une autre *Teste* avecq un morceau de buste nud et un morceau de drapperie du costé droict, sans espaulles, posée sur un pied de marbre blanc, prisée la somme de quarante-cinq livres, cy . . . . **45** L. T.

1601. — Une *Teste de femme* avecq son buste demy nud, ayant une peau à travers ses espaulles, pozée sur son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de cent cinquante livres, cy . . . . **150** L. T.

1602. — Une autre *Teste de femme* avecq son buste habillé, pozée sur un pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de cent quarante livres, cy. . . . . **140** L. T.

1603. — Une *Teste* couronnée de fleurs de lys, avecq un buste habillé de marbre blanc, pozée sur un pied d'estal de bois, prisée la somme de quarante-cinq livres, cy. . . . . **45** L. T.

1604. — Une *Teste* de jeune homme en bas-relief de marbre blanc, ayant le pot en teste, dans une bordure d'ébène, prisée la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

1605. — Une autre *Teste* d'homme couronnée de lierre, en bas-relief de marbre blanc couronné de lauriers, ayant une grande barbe, dans une bordure d'ébène, prisée la somme de cent livres, cy . . . . **100** L. T.

1606. — Une autre *Teste* d'homme couronnée de lierre avecq son buste ayant la poictrine descouverte et une drapperie sur l'espaulle, posée sur un pied déstal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . **90** L. T.

1607. — Une autre teste de *Cézar* avecq son buste armé couvert d'un manteau impérial, posée sur un pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1608. — Deux *Testes d'enfans* avecq leurs bustes de marbre blanc, dont une, qui est la première, est pozée sur un pied d'estal d'albastre oriental et la deuxiesme sur une autre de marbre de Porte-Saincte, prisées ensemble la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1609. — Une *Teste* de marbre blanc, sans buste, pozée sur un pied d'estal d'albastre brun et veiné, prisée la somme de quatre cens livres, cy. **400** L. T.

1610. — Une autre *Teste de femme* de marbre blanc, le nez rompu, sans buste ny pied d'estal, prisée la somme de trente livres, cy. . . . **30** L. T.

1611. — Une *Teste* couronnée de lauriers, de marbre blanc, sans buste, posée sur un pied d'estal de marbre rouge, prisée la somme de quarante-cinq livres, cy . . . . **45** L. T.

1612. — Deux testes, l'une d'un *Sylène* couronné de lierre et de raisins, ayant une grande barbe, sans buste, le tout de marbre blanc, et l'autre d'une *Femme*, avec son buste habillé, posé sur un pied d'estal de marbre blanc veiné de gris, prisées ensemble la somme de cent quatre-vingts livres, cy. . . . . **180** L. T.

1613. — Une teste de Porphyre d'*Alexandre le Grand*, armée d'un casque, avecq des plumes, sans buste, ayant seullement au dessoulz du col un peu d'armure et de drapperie, posée sur un piedz d'estal de bronze, prisée la somme de mil livres tournois, cy. . . . . **1000** L. T.

1614. — Une *Teste* avecq de la barbe et un col, sans buste, posée sur un pied d'estal de marbre affriquain, prisée la somme de trois cent cinquante livres, cy. . . . . **350** L. T.

1615. — Une *Teste* barbue avecq un peu de poictrine, nud, posée sur un pied d'estal de bois, prisée la somme de soixante livres, cy. . . . **60** L. T.

1616. — Une teste d'un *Sylène* couronné de feuilles de vignes et de raisins, sans col, buste ny pied d'estal, prisée la somme de vingt-quatre livres, cy . . . . **24** L. T.

1617. — Une petite *Teste* avecq son buste habillé et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de cinquante livres, cy. . . . **50** L. T.

Nota : Qu'en pareil numéro et endroict que le présent n'est rien escript sur le dict inventaire du garde-meuble.

1618. — Une *Teste* d'homme de marbre blanc, aveeq son col, le nez rompu, sans buste ny pied d'estal, prisée la somme de soixante-quinze livres, cy . . . . 75 L. T.

Nota : Que sur le dict inventaire les n°s 145, 146 et 147 ne sont escripts ny remplis.

1619. — Une *Teste* d'homme aveeq son col de marbre blanc, sans buste ny pied d'estal, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . 90 L. T.

Du lundy vingt-troisiesme jour du dict mois de may, huict heures du matin, au dict pallais en la présence que dessus, a esté inventorié par les dicts notaires ce qui en suict :

1620. — Une *Teste d'enfant* de marbre blanc, sans buste ny pied d'estal, prisée la somme de vingt-quatre livres, cy. . . . . 24 L. T.

1621. — Une autre *Teste d'enfant* de marbre blanc, sans buste ny pied d'estal, prisée la somme de soixante livres tournois, cy . . . . . 60 L. T.

1622. — Une *Teste* barbue aveeq son buste habillé et son pied d'estal, le tout de marbre blanc, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy. 90 L. T.

Nota : Que l'article cent cinquante-deux du dict présent chappitre du dict inventaire du garde-meuble n'est remply.

1623. — Deux médailles aveeq leurs bordures de marbre jaune, les fondz de marbre noir, les deux testes en profil de marbre blanc, l'une couronnée d'espis de bled et l'autre aveeq des ornemens, posées sur leurs piedz d'estaux de marbre noir veiné, prisées ensemble la somme de trois cens livres, cy. . . . . 300 L. T.

1624. — Quatre *Testes* de bronze aveeq leurs bustes, la première à buste d'albastre couleur de fleur de pêché, ayant un manteau d'albastre oriental, la seconde aveeq son buste habillé d'albastre blanc veiné de jaune, posées l'une comme l'autre sur un pied d'estal de marbre noir ; une, de jaune ; la troisiesme aveeq son buste armé et manteau d'albastre blanc oriental veiné de plusieurs couleurs ; et la quatriesme aussy avec son buste vestu d'albastre cottonné oriental, ayant une escharpe d'albastre jaune veiné de plusieurs couleurs, posées chacune sur un pied d'estal de marbre affriquain, prisées ensemble la somme de dix-huit cens livres, cy. . . . . 1800 L. T.

1625. — Deux *Testes* de bronze avecq leurs bustes d'albastre couleur de fleur de pêcher; la première sur un pied d'estal de marbre de brèche jaune; et la seconde, sur un autre pied de marbre affriquain, prisées ensemble la somme de sept cent soixante livres, cy . . . . **760** L. T.

1626.— Une *Teste de griffon* avecq son pied d'estal de marbre blanc, prisée la somme de douze livres, cy . . . . **12** L. T.

1627. — Les testes des douze *Cézars*, empereurs, de marbre blanc, avecq leurs bustes armez, de marbre rouge, posez chascun sur un pied d'estal de marbre blanc, prisées ensemble la somme de quatre mil livres, cy **4000** L. T.

1628. — Quatorze testes de *Philosophes et Orateurs* de bronze, avecq leurs piedz d'estaux de mesme métal, sans bustes, prisées ensemble la somme de deux mil livres, cy. . . . . **2000** L. T.

1629. — Un petit bas-relief rond antique de marbre blanc à fondz noir, avecq une bordure de bois couleur de noyer, représentant *Leyda embrassant un cigne*, prisée la somme de vingt livres, cy . . . . **20** L. T.

1630. — Une médaille ovalle antique de marbre blanc représentant les *Trois Grâces* en petites figures, avecq sa corniche et son pied de marbre affriquain, prisée la somme de cent quatre-vingts livres, cy . . . . **180** L. T.

1631. — Quatre médailles ovalles modernes de marbre blanc. La première représentant *Julia-Augusta*, la seconde *Hilas*, la troisiesme *Marc-Anthoine*, et la quatriesme *Cléopastre*, toutes avecq leurs piedz et corniches de marbre de Gennes noir veiné de gris, prisées ensemble la somme de quatre cent quarante livres, cy. . . . . **440** L. T.

1632. — Une petite teste de marbre antique demye bosse représentant *Lysymacus*, haulte d'environ six poulces, prisée la somme de quinze livres, cy. . . . . **15** L. T.

Nota : Que sur le dict inventaire du garde-meuble les n°s 195 et 196 sont deschargez.

1633. — Un *Buste* de marbre blanc avec un manteau lié sur l'espaulle droicte, au bas duquel est gravé un cheval avec des ailes, garny d'un pied d'estal rond aussy de marbre blanc, prisé la somme de trois cens livres tournois, cy. . . . . **300** L. T.

1634. — Quatre *Bustes* de marbre noir, habillez d'une drapperie de marbre blanc sur un pied d'estal de marbre rouge et blanc, haults chacun d'un pied

unze poulces ou environ, prisez ensemble à la somme de douze cens livres, cy. . . . . 1200 L. T.

1635. — Une teste d'*Impératrice*, avecq son buste couvert d'une chemise, posée sur un pied d'estal de plastre, prisée la somme de quatre cent quatre-vingts livres, cy. . . . . 480 L. T.

1636. — Une *Teste* de marbre avecq son buste nud, la dicte teste ayant peu de cheveux et de barbe, avecq son pied d'estal rond, prisée la somme de cent cinquante livres, cy . . . . 150 L. T.

1637. — Une autre teste d'un *Empereur* sans barbe, ayant les cheveux sur le front et l'oreille, avecq son buste couvert d'une drapperie passant sur l'espaulle gauche, posé sur un pied d'estal rond de marbre noir, prisée la somme de cent quatre-vingts livres, cy. . . . . 180 L. T.

1638. — Une autre teste d'*Impératrice*, avecq son buste, ayant un manteau royal sur l'espaulle gauche et un ruban traversant sur la droicte, posée sur son pied d'estal rond de marbre gris, prisée la somme de six vingts livres, cy . . . . 120 L. T.

1639. —Une autre teste d'*Impératrice*, avecq son buste couvert d'un manteau jusques au col, posé sur un pied d'estal de marbre noir, prisée la somme de cent quatre-vingts livres, cy. . . . . 180 L. T.

1640. —Une autre teste d'une *Dame romaine*, avecq son buste couvert d'une drapperie sur les espaulles, sans pied, prisée la somme de deux cent quarante livres, cy. . . . . 240 L. T.

1641. — Une autre *Teste de femme* ayant les cheveux liez par derrière, avecq son buste couvert d'une drapperie, posée sur un petit pied d'estal de plastre, prisée la somme de cent livres tournois, cy. . . . . . 100 L. T.

1642. — Une grosse teste d'un *Gladiateur* sans barbe et peu de cheveux, sans buste, pozée sur ung petit pied d'estal de plastre, prisée la somme de cent livres, cy. . . . . 100 L. T.

1643. — Une autre grosse teste d'un *Gladiateur*, aussy sans barbe et peu de cheveux, sans buste, posée sur un petit pied d'estal de plastre, prisée la somme de cent livres tournois, cy. . . . . 100 L. T.

Et ont les dicts sieurs Valpergues et Poussin et Douchault, huissier sergent, susdicts, signé la minutte des présentes en cet endroict.

TAPISSERIES ANTIQUES RELEVÉES D'OR

1690. — Premièrement une tenture de tapisserie de basse lisse de layne et soye rehaussée d'or, fabricque d'Angleterre, composée de seize pièces dans laquelle est représentée l'*Histoire de David* et une à figures au naturel dessin d'Albert Dure, ayant une freize à festons de rozes, de feuilles de vignes et raisins, la dicte tapisserie haulte de trois aulnes deux-tiers et demy faisant de tour soixante trois aunes demy quart doublée de thoille verte piquée de soie à lozanges, prisée la somme de douze mil livres, cy. . . . . **12000** L. T.

1691. — Une autre tenture de tapisserie de haulte lisse, et très fine, de laine et soye, rehaussée d'or, composée de cinq pièces, représentant la *Passion* et autres actes de la *Vie de Jésus Christ* à figures moindres que le naturel, dessin du dict Albert Dure, prisée la somme de quatre mil livres, cy . . . . **4000** L. T.

1692. — Une autre tenture de tapisserie de haulte lisse, très fine, de layne et soye, rehaussée d'or, composée de cinq pièces représentant l'*Histoire de Joseph*, à figures moindres que le naturel, dessin du dict Albert Dure, haulte de trois aulnes moings un douze, faisant de tour quinze aulnes et demye, prisée la somme de trois mil livres, cy. . . . . **3000** L. T.

TAPISSERIES MODERNES REHAUSSÉES D'OR

1693. — *Nota :* Que la tapisserie contenue au n° 1 du chapitre aux tapisseries modernes rehaussées d'or est rayée et deschargée du dict inventaire du garde-meuble.

1694. — Une autre tenture de tapisserie de haulte lisse, fil de layne et soye, rehaussée d'or, fabrique de Bruxelles, composée de sept pièces dans lesquelles est représentée la *Fable de Pâris*, dessin de Jules Romain, à figures plus grandes que le naturel, ayant une bordure autour à fondz rouge ornée de grotesques et feuillages et quatre médailles de bas relief aux quatre coings, la dicte tapisserie haulte de trois aulnes et demye et un seiziesme, faisant de tour trente trois aulnes un quart, garnye par bandes de toille grise picquée à lozanges, prisée la somme de vingt mil livres, cy. . . . . . **20000** L. T.

1695. — Un autre tenture de tapisserie de haulte lisse très fine et riche, de layne et soye, chargée et relevée d'or, fabrique de Bruxelles, composée de huict pièces dans lesquelles est représentée l'*Histoire de Scipion*, à petits per-

sonnages, ayant une bordure ornée de pots de fleurs et fontaines avec figures représentant des divinitez marines, la dicte tapisserie haulte de trois aulnes moins un seiziesme, faisant de tour vingt-six aulnes ou environ, doublée de thoille verte, prisée la somme de six mil livres, cy . . . . . **6000** L. T.

Nota : Que le contenu au n° 4 du dict chappitre du dict inventaire du garde-meuble est rayé et deschargé sur icelluy.

1696. — Une pièce de tapisserie de haulte lisse, de laine et soye rehaussée d'or, faicte par le Fèbvre, représentant *Sainct Paul qui guérit les boiteux*, ayant une bordure autour ornée de festons et fruictz avecq enfans et animaux et par hault des escriptaux en lettres d'or, la dicte pièce haulte de trois aulnes et demye, et, de cours, deux aulnes et demye ou environ, et restant des treize pièces qui composaient la tenture entière de l'*Histoire de Sainct Paul* du numéro cinq, le surplus estant deschargé comme il paroist en marge du dict inventaire du garde-meuble, prisée la dicte pièce la somme de cinq cens livres, cy . . . . **500** L. T.

1697. — Une autre tenture de tapisserie faicte à la main, très fine, de laine et soye, composée de unze pièces représentant l'*Histoire des Sabines*, au naturel, ayant une bordure couleur d'aurore rehaussée d'or, ornée de festons, médailles, masques et cartouches, haulte de quatre aulnes un seiziesme et de quarante-quatre aulnes cinq seiziesme de tour, sans doublure, prisée la somme de vingt mil livres, cy . . . . **20000** L. T.

1698. — Trois pièces de tapisserie de haulte lisse, fine, de laine et soye relevée d'or et d'argent, fabrique d'Angleterre, représentant la *Fable de Vulcain*, en figures de grandeur au naturel, avecq leurs bordures relevées d'or par le fondz, ayans dans le millieu diverses cartouches de fleurs et aux quatre coings quatre figures, les deux d'en hault sont deux Cupidons qui tiennent des flèches et celles d'en bas deux figures assizes ; dans le milieu de frèze d'en hault sont des armes couronnées d'un Seigneur d'Angleterre, les dictes pièces haultes chacune de trois aulnes trois quarts et ayant de tour quinze aulnes entières et un douziesme, prisées ensemble à six mil livres, cy . . . . **6000** L. T.

1699. — Une autre tenture de tapisserie, fabrique d'Angleterre, très fine, de laine et soye relevée d'or, dessin de Jules Romain, représentant des *Enfans nudz se jouant dans un jardinage*, avec une bordure d'ornement de sculpture relevée d'or, ayant au hault un cartouche dans lequel sont des armes incognues et par le bas un relief avec des cartouches, la dicte tenture composée de quatre pièces ayant de haulteur deux aulnes trois quartz; de tour, treize aulnes et demye ou environ, prisée la somme de trois mil livres, cy . . . . **3000** L. T.

1700. — Une autre tenture de tapisserie, fabrique d'Angleterre, très fine, de laine et soye relevée d'or et argent, représentant les *Douze mois de l'année*, en six pièces, chacune pièce représentant deux mois, avecq une bordure de festons, cartouches, enfans nudz, médailles et reliefs à fondz d'or et brun, avec des escritaux dans des cartouches et au millieu des bordures d'en bas les chiffres du Roy d'Angleterre, toutes les dictes pièces doublées de thoille blanche, ayant de haulteur deux aulnes trois quarts, et, de tour, vingt-quatre aulnes et demye ou environ, prisée la somme de cinq mil livres, cy. **5000** L. T.

1701. — Une autre tenture de tapisserie, fabrique de Bruxelles, de layne et soye, relevée d'or, représentant l'*Histoire de Loth*, avecq une bordure à festons de feuillages et fleurs, fruicts et animaux, composée en dix pièces garnies par bandes de toille blanche, ayant de haulteur deux aulnes demy quart, et, de tour, unze aulnes ou environ, prisée la somme de dix-huict cens livres, cy. . . . . **1800** L. T.

1702. — Une autre tenture de tapisserie, fabrique d'Angleterre, de layne et soye relevée d'or, composée de quatre pièces, figures gothiques représentant diverses histoires, avecq leurs bordures de festons, de fleurs, fruicts et oiseaux, les dictes bordures à fondz clair par les costez et à fondz brun par le hault et par le bas, ayant de haulteur deux aulnes trois quarts, et, de tour, unze aulnes ou environ, prisée la somme de unze cens livres tournois, cy. . . . . **1100** L. T.

Nota : Que les deux tentures de tapisseries contenues ès nos 12 et 13 du dernier chappitre sont deschargez et rayez sur le dict inventaire du garde-meuble.

1703. — *Nota :* Que la tenture de tapisserie contenue au n° 14 faict partie des choses données et léguées par Son Éminence et mentionnées au mémoire qui a esté faict séparé du présent inventaire.

Nota : Aussy que le contenu en l'article n° 15 du dict inventaire du garde-meuble est rayé et deschargé du dict inventaire.

1704. — Une autre tenture de tapisserie de layne et soye relevée des fables d'Angleterre, représentant les *Actes des Apostres*, en quatre pièces, dont deux sont garnies de toille par derrière, avecq leurs bordures d'enfans, et de huict petits tableaux jaunes, chacune pièce représentant *l'Histoire des Vieil et Nouveau Testaments*, avecq les armes d'Angleterre, haulte de quatre aulnes un tiers sur vingt-trois aulnes ou environ de cours, prisée la somme de seize mil livres, cy . . . . **16000** L. T.

1705. — Une autre tenture de tapisserie de laine et soye relevée des fables

d'Angleterre, représentant les *Actes des Apostres* en sept pièces, avecq leurs bordures d'enfans, et de huict petits tableaux jaulnes en chacune des quatre premières pièces, représentant *l'Histoire du Vieil et du Nouveau Testament*, avecq un cartouche fondz bleu soustenu par des enfans, haulte de quatre aulnes un tiers, sur quatre aulnes de cours ou environ, prisée la somme de vingt deux mil livres, cy . . . . **22000** L. T.

1706. — Une autre tenture de tapisserie de laine et soye relevée d'or, fabrique de Bruxelles, représentant divers oiseaux et animaux au naturel dans des bois et paysages, composée de sept pièces avecq leurs bordures à fondz d'or, fleurs, feuillages et figures de layne et soye, y ayant des inscriptions dans la bordure d'en hault, une médaille d'emblesmes dans le millieu de chacune des trois autres bordures, la dicte tapisserie garnye de toille par bandes, ayant de haulteur trois aulnes et demye et de cours trente-deux aulnes et demye ou environ, prisée à la somme de unze mil livres tournois, cy. . . . . **11000** L. T.

Du dict jour mardy vingt-quatriesme du dict mois de may, deux heures de relevée, en continuant par les dicts notaires la confection du dict présent inventaire en la présence du dict sieur Lebas au dict nom, a esté proceddé ainsy qu'il ensuict :

1707. — Une autre tenture de tapisserie de laine et soie relevée d'or, fabriquée à Bruxelles, représentant diverses histoires de *Femmes illustres*, composées de huict pièces avecq leurs bordures de fleurs et feuillages, ayant de haulteur trois aulnes ou environ sur, de cours, vingt-quatre aulnes aussy ou environ, prisée à la somme de six mil livres, cy . . . . . **6000** L. T.

Nota : Que les trois tentures de tapisseries contenues ès nos 20, 21 et 22 de ce chappitre en l'inventaire du garde-meuble sont comprises et font partye des choses données et léguées par Son Éminence mentionnées au mémoire qui en a esté faict séparé des présentes.

TAPISSERIES ANCIENNES ET GOTIQUES DE LAYNE ET SOYE

Est faict mention par le premier article du dict chappitre n° 1 de la tapisserie haulte lisse de layne fabrique de Flandres antique représentant des *Bucherons figurez*, sans frize, représentant vingt-une pièces faisant soixante-quinze aulnes de cours, de laquelle tapisserie ne reste à présent que quatorze pièces dont six sont à Vincennes et huict au Chasteau de la Ferre et le surplus est deschargé sur les inventaires du garde-meuble.

Nota : Que la prisée de la tenture de tapisserie contenue en l'article n° 2 du dict présent chappitre du dict inventaire du garde-meuble n'a peu estre présentement faicte icy pour estre la dicte tenture au dict chasteau de Vincennes et dont prisée sera cy après faicte.

1708. — Une autre tenture de tapisserie en figures gothiques, dessin d'Albert Dure, fabrique de Flandres, en neuf pièces, représentant diverses histoires gothiques avecq de petites bordures de fleurs et de feuilles, haulte de trois aulnes et demye, ayant de tour vingt-cinq aulnes et demye, prisée la somme de deux mil cent livres, cy . . . . **2100** L. T.

Nota : Que la prisée de la tenture de tapisserie de *Pétrarque* contenue en l'article n° 4 du dict inventaire du dict garde-meuble n'a peu estre faicte présentement pour estre la dicte tenture au dict chasteau de Vincennes.

1709. — Une autre tapisserie en figures gothiques, fabrique de Flandres, en sept pièces, représentant la *Fable d'Andromède* et autres, ayant de haulteur trois aulnes ou environ, sur vingt-deux aulnes un tiers de cours, prisée la somme de quinze cens livres, cy . . . . **1500** L. T.

1710. — Une autre tenture de tapisserie de laine et soie, fabrique de Flandres, dessing d'Albert Dure, représentant la fable d'Actéon, en dix pièces garnies de toille blanche par bandes, ayant des escritaux hault et bas en lettres gothiques, haulte de trois aulnes et demye et de tour trente-quatre aulnes, prisée la somme de trois mil huit cens livres, cy. **3800** L. T.

1711. — *Nota :* Que la description et prisée n'a peu estre présentement faicte icy de la tenture de tapisserie n° 7 du dict chappitre du dict inventaire du garde-meuble pour estre icelle à la Ferre.

1712. — Une tenture de tapisserie de haulte lisse, fabrique de Paris, représentant la *Patience de Grisélidis*, figures gothiques de grandeur naturelle, en dix pièces, ayans de haulteur trois aulnes un tiers et de cours vingt-huict aulnes, prisée à la somme de six cens livres, cy . . . . **600** L. T.

1713. — Une tenture de tapisserie de figures gothiques, composée de six pièces ramassées, représentans diverses histoires incognues, avecq leurs bordures à festons de fleurs et de fruicts, à fondz vert, ayans de haulteur deux aulnes trois quarts et de cours environ dix-neuf aulnes, prisée à la somme de deux mil quatre cens livres, cy . . . . **2400** L. T.

1714. — Une tenture de tapisserie de haulte lisse de laine et soye, fabrique de Bruxelles, composée de sept pièces, représentant la *Vie humaine* à personnages au naturel, avecq sa frize petite à festons de fruicts portée par

des enfans, et quatre médailles de testes d'Empereurs aux quatre coings, la dicte tapisserie haulte de trois aulnes et demye, faisant de cours vingt-sept aulnes et demye, prisée la somme de huict mil livres, cy. . . **8000** L. T.

1715. — Une tenture de tapisserie de laine, fabrique de Bruxelles, composée de six pièces représentant le *Triomphe de Pétrarque,* à figures naturelles, sans frize, haulte de trois aulnes moings un douzième, faisant de tour vingt-quatre aulnes et demye ou environ, prisée la somme de deux cens livres, cy . . . . **200** L. T.

Nota: Que la tenture de tapisserie contenue au nº 12 du dict chappitre du dict inventaire du garde-meuble est rayée et deschargée sur icelluy.

Nota : Que la tenture de tapisserie contenue au nº 13 n'a peu estre prisée présentement, attendu qu'elle est à Nevers.

1716. — Une tenture de tapisserie de laine et soye, fabrique d'Angleterre, très fine, représentant l'*Histoire de Psyché,* en quatre pièces, dessin d'Albert Dure, haulte de trois aulnes et de cours douze aulnes ou environ, prisée la somme de deux mil cent livres, cy. . . . . **2100** L. T.

Nota : Que l'article nº 15 du dict chappitre est rayé ét deschargé sur l'inventaire du dict garde-meuble.

Comme aussy *nota* que la tenture de tapisserie de grandz personnages au naturel contenue en l'article nº 16 du dict inventaire du garde-meuble du présent chappitre n'a peu estre présentement prisée pour estre icelle à Nevers.

Du mercredy vingt-cinquiesme jour du dict mois de may au dict an, huict heures du matin, en continuant par les dicts nottaires la confection du présent inventaire a esté en la présence du dict sieur Lebas audict nom, inventorié ce qui en suict :

TAPISSERIES MODERNES DE LAYNE ET SOIE.

1717. — Une tenture de tapisserie de haulte lisse, très fine, de laine et soie, fabrique de Bruxelles, composée de dix pièces dans lesquelles est représentée l'*Histoire de Scipion,* dessin de Jules Romain, à figures au naturel, ayant à l'entour une corniche à feuillages couleur d'or, et sur les costez et par le bas règne un feston de fruicts chargé de divers animaux, et par le bas plusieurs enfans qui jouent, la dicte tapisserie haulte de trois aulnes trois quarts, faisant de tour cinquante-sept aulnes et demye ou environ, garnye de toille blanche par bandes, prisée à la somme de cent mil livres, cy **100000** L. T.

1718. — Une autre tenture de tapisserie de haulte lisse, fine, de laine relevée de soie, fabrique de Bruxelles, composée de neuf pièces dans lesquelles est représentée la *Vie de Sainct Paul*, à figures au naturel, dessin de Raphaël, avecq sa bordure ornée de festons, de fleurs et de fruicts, ayant des escritaux par le hault en lettres de soie, la dicte tapisserie haulte de trois aulnes et demye un poulce, faisant de tour quarante-sept aulnes ou environ, doublée de toille verte piquée en lozanges, prisée à la somme de six mi livres, cy . . . . **6000** L. T.

1719. — Une autre tenture de tapisserie de haulte lisse, très fine, de laine et soie, fabrique de Bruxelles, composée de neuf pièces, représentant diverses chasses et personnages au naturel à pied et à cheval, dessin de Tempeste, ayant une bordure très grande dans laquelle sont divers instruments de chasses, oiseaux de proye et autres animaux, avecq des cartouches aux quatre coings et dans le milieu de la dicte bordure au tour de laquelle est un ornement de laurier avecq des mousches barberines, la dicte tapisserie haulte de trois aulnes et demye et quatre doigts, faisant de tour trente-cinq aulnes et demye ou environ, garnye par bandes de toille blanche, prisée à la somme de cinq mil cinq cens livres, cy . . . . **5500** L. T.

Nota : Que la tenture de tapisserie contenue sur le dict inventaire du garde-meuble, n° 4 de ce chappitre, faict partye des choses données et léguées par Son Éminence mentionnées au mémoire et estat qui en a esté faict séparé du présent.

1720. — Une autre tenture de tapisserie de haulte lisse, fine, de layne et soye, fabrique de Bruxelles, composée de dix pièces, représentant un *Manège*, dessin de Rubens, avecq plusieurs figures d'hommes, femmes, chevaux, plus grandz que le naturel, avec une frize par hault et aux deux costez tenans un feston de fruicts et enfans nudz, et par le hault des festons de fruicts et enfans, tenans un cartouche et par le bas est un bord noir régnant autour de chaque pièce, la dicte tapisserie haulte de trois aulnes et demye, faisant de tour cinquante-cinq aulnes un douziesme, doublée de toile blanche prisée la somme de huit mil livres, cy . . . . **8000** L. T.

Nota: Que la tenture de tapisserie contenue au chappitre des tapisseries modernes de laine et soie, n° 8 du dict inventaire du garde-meuble, est rayée et deschargée.

1721. — Une autre tenture de tapisserie de haulte lisse, fine, de layne et soie, fabrique d'Angleterre, composée de huict pièces, où les *Sept Planettes* sont représentées soulz diverses figures d'hommes ou de femmes estans dans une arcade posée dans le millieu de chaque pièce, les dictes pièces à fond rouge avecq grotesques, médailles et fleurs, ayant une bordure ornée de

festons, de fleurs, de fruictz et de masques, et quatre figures aux quatre coings, haulte chacune de trois aulnes et demye et un seiziesme, faisant de tour ensemble trente-deux aulnes deux tiers ou environ, doublée de toile blanche, prisée la somme de quatre mil cinq cens livres, cy. . **4500** L. T.

1722. — Une autre tenture de tapisserie de haulte lisse, de laine et soie, fine, façon de Paris, composée de neuf pièces, représentant les *Amours des Dieux*, avecq sa frize fondz bleu à feuillages et grotesques et aux coins et dans le milieu de chaque costé ornée de camayeux en cartouches dont les ovalles sont à fond jaulne avecq petites figures de clair-obscur, la dicte tapisserie haulte de trois aulnes demy-tiers, faisant de tour vingt-quatre aulnes un quart, garnye de toille verte par bandes, prisée à la somme de dix-neuf cens livres, cy . . . . **1900** L. T.

Nota : Que la tenture de tapisserie contenue sur le dict inventaire du garde-meuble, n° 11 du présent chappitre, faict partye des choses données et léguées par Son Éminence et mentionnées au mémoire et estat qui est séparé du présent.

Comme aussy *nota* que les deux tentures de *Grandz Feuillages* et le *Petit Jacob* contenues au dict inventaire n°s 12 et 13 du présent chappitre n'ont peu estre présentement mises en leur ordre et y estre prisées, estans à Nevers.

De mesmes de celles contenues au dict inventaire n°s 14 et 15, appellées les *Cinq Sens* et le *Pastor Fido*, à cause qu'elles sont au dict chasteau de Vincennes.

1722 bis. — Une autre tenture de tapisserie, fabrique de Bruxelles, très fine, laine et soye, représentant l'*Histoire de Sémiramis* dessin d'Albert Dure, avecq sa bordure et feston de fruicts, fleurs et feuillages, composée de quatre pièces, garnyes de toille par bandes, ayant de haulteur trois aulnes un douziesme et de tour quinze aulnes, prisée la somme de deux mil cinq cens livres, cy . . . . **2500** L. T.

Nota : Que la tenture de tapisserie contenue au dict inventaire du garde-meuble, n° 17, appelée *Jardinage et Perspectives*, n'a peu estre à présent inventoriée ny prisée à cause qu'elle est avecq celle cy-devant au dict chasteau de Vincennes.

1723. — Une autre tenture de tapisserie de laine et soye, fabrique de Flandres, et grandes figures représentant l'*Histoire de Salomon*, en huict pièces, avecq leurs bordures de festons, de fruicts, garnie par bandes de toille blanche, ayant de hauteur trois aulnes et demye et de tour vingt-cinq aulnes trois quarts, prisée la somme de douze cens livres tournois, cy **1200** L. T.

Du dict jour mercredy vingt-cinquiesme du dict mois de may de relevée, a esté faict par les dicts notaires en la présence du dict sieur Lebas au dict nom, ce qui en suict :

Nota: Que la tenture de tapisserie du *Grand Jacob* contenue au n° 19 du présent chappitre au dict inventaire du garde-meuble n'a peu estre présentement prisée, attendu qu'elle est au dict chasteau de Vincennes.

1724. — Une tenture de tapisserie, fabrique de Bruxelles, représentant des *Paysages et Bestiaux,* avecq une bordure de trois costez; au millieu de celle d'en hault il y a un petit paysage et à celle des costez sont des figures debout sur un pied d'estal tenant des fruictz et au-dessus de leur testes de gros festons de fruicts, la dicte tenture composée de neuf pièces, haulte de deux aunes trois quarts et de tour vingt-deux aunes, prisée à la somme de dix-sept cens livres, cy . . . . **1700** L. T.

1725. — Une autre tenture de tapisserie de haulte lisse, de layne, représentant les *Actes des Apostres,* dessin de Julles Romain, en neuf pièces doublées de toille par bandes, haulte de trois aulnes et demye sur, de cours, quarante aulnes un quart, prisée à la somme de cinq mille cinq cens livres, cy.. . . . . **5500** L. T.

1726. — Une autre tenture de tapisserie de haulte lisse de laine, dessin de Julles Romain, représentant diverses *Fables,* doublée de thoille par bandes, en six pièces, haulte de deux aulnes trois quarts et demy et, de cours, trente trois aunes trois quarts, le tout ou environ, prisée la somme de cinq mil livres, cy. . . . . **5000** L. T.

Nota: Que la tenture de tapisserie de Flandres, de laine et soie, représentant des *Paysages et Animaux,* en six pièces, contenues au n° 23 du dit inventaire du garde-meuble, n'a peu présentement estre descripte ny prisée, estant au dict chasteau de Vincennes.

Comme aussy c'est à remarquer que la tenture de tapisserie, fabrique d'Audenarde, patron d'Amiens (*sic*), représentant des *Paysages avecq des oiseaux et animaux et quelques petits personnages de chasseurs*, contenue au dict inventaire du garde-meuble, n° 24, n'a peu estre icy comprise ny prisée à cause qu'elle est à Nevers.

Nota: Que la tenture de tapisserie des *Fruicts de la Guerre,* dessin de Julles Romain, contenue au n° 25 du dict présent chappitre, faict partie des choses données et léguées par Son Eminence et mentionnées au mémoire et estat qui en a esté faict séparé du présent.

1727. — Une autre tenture de tapisserie fabrique d'Angleterre, à petits personnages représentant l'*Histoire de Géroboham*, en huict pièces, haulte d'une aulne trois quarts sur seize aulnes et demye de cours, sans doubleure, prisée la somme de quinze cens livres, cy . . . . **1500** L. T.

1728. — Une autre tenture de tapisserie de Bruxelles à grandz personnages représentant l'*Histoire Tarquine*, en huict pièces, garnye de toille par bandes, haulte de trois aulnes ou environ sur vingt-cinq aulnes de cours, prisée à la somme de seize cens livres, cy. . . . . **1600** L. T.

1729. — Une autre tenture de tapisserie, fabrique de Bruxelles, à personnages petits représentant les *Chasses de la Diane*, en six pièces, avecq sa bordure à fondz blanc et feuillage, couleur d'or, haulte de deux aulnes sur, de cours, vingt-trois aulnes un tiers, prisée la somme de quatre mil livres, cy . . . . **4000** L. T.

1730. — Une autre tenture de tapisserie, fabrique de Bruxelles, à grands personnages au naturel représentant l'*Histoire de Céphale et Procris*, en six pièces, haulte de trois aulnes ou environ sur dix-sept aulnes et demie de cours ou environ, prisée la somme de six mil livres, cy. . . . . . **6000** L. T.

DIVERSES PIÈCES DE TAPISSERIES ET TABLEAUX DE LAYNE ET SOYE RELEVÉES D'OR

1731. — Une pièce de tapisserie de layne et soie rehaussée d'or, fabrique d'Angleterre, représentant la *Vierge*, tenant un Jésus dans ses bras qui presse un raisin, avecq plusieurs figures à l'entour d'une fontaine, moindres que le naturel, entre lesquelles est Jacob, Constantin et Silvestre, pape, avecq sa petite bordure de festons, de feuilles, fleurs et oiseaux, haulte de deux aulnes trois quarts et demy et large de deux aulnes trois quarts, prisée la somme de quatre cent cinquante livres, cy. . . . . **450** L. T.

1732. — Une autre petite tapisserie de laine et soye relevée d'or, fabrique de Bruxelles, représentant une *Descente de Croix*, les figures grandes au naturel, avecq une bordure de feuilles, fleurs et fruicts, la dicte bordure ayant aux deux coings d'en bas des vazes de pourcelaine remplis de fleurs, ayant de haulteur deux aulnes et demye un douziesme et large de deux aulnes et demye ou environ, prisée la somme de quatre cent cinquante livres, cy. . . . . **450** L. T.

1733. — Une autre pièce de tapisserie de laine et soie relevée d'or, fabrique d'Angleterre, représentant une *Vierge qui tient un Jésus entre ses mains*,

Saincte Anne qui lui présente une poire avec plusieurs autres figures un peu moindres que le naturel, ayant un petit fond de feuilles, fleurs et fruicts, et plusieurs autres petites figures, haulte de deux aulnes et demye et large de deux aulnes quinze seize, prisée la somme de quatre cent cinquante livres, cy. . . . . **450** L. T.

1734. — Une autre pièce de tapisserie, fabrique d'Angleterre, de layne et soie relevée d'or, dessin de Raphaël, représentant *Nostre-Seigneur qui prend congé de la Vierge pour aller à la Passion*, avecq d'autres figures au nombre de neuf en tout, de grandeur moindre que le naturel, avecq sa bordure de festons, fleurs et fruicts liez avecq rubans et une chaisne de chaque costé, haulte de deux aulnes et demye et large de deux aulnes deux tiers et demy ou environ, prisée à la somme de quatre cent cinquante livres, cy. **450** L. T.

1735. — Une autre pièce de tapisserie, fabrique d'Angleterre, de laine et soie relevée d'or, très riche, représentant *Dieu le Père dans un trône*, quatre anges à ses costez, et quantité d'histoires du Vieil et Nouveau Testament, avecq sa petite bordure parsemée de pierreries fines relevées d'or, haulte de deux aulnes trois quarts et large de trois aulnes et demye ou environ, prisée à la somme de six cent cinquante livres, cy . . . . . . » . **650** L. T.

1736. — Une petite pièce de tapisserie, fabrique d'Angleterre, de layne et soie relevée d'or, dessin d'Albert Dure, représentant trois mystères de la Passion, sçavoir : *Nostre-Seigneur qui porte la Croix* et *la Pitié*, en petites figures, et *Nostre-Seigneur en croix*, en plus grande figure, avecq sa bordure de perles, médailles, escritaux, harpies et autres ornements, fondz rouge rellevé d'or, haulte de deux aulnes et demye un seiziesme et large de deux, prisée la somme de trois cent cinquante livres, cy. . . . . . **350** L. T.

1737. — Une autre pièce de tapisserie de laine et soie relevée d'or, fabrique d'Angleterre, représentant *l'Adoration des trois Rois*, figures moindres que le naturel avecq sa bordure de branches, feuilles, fleurs et fruicts, haulte d'environ deux aulnes trois quarts et large de deux aulnes deux tiers, prisée à la somme de cinq cens livres, cy . . . . **500** L. T.

1738. — Une autre pièce de tapisserie de laine et soie rehaussée d'or, fabrique de Bruxelles, représentant de petites figures moindres que le naturel, au nombre de dix en tout, avecq sa bordure de fleurs, feuilles, fruicts, anges et testes de Chérubins et autres ornements, haulte de deux aulnes et demye demy quart, prisée à la somme de trois cens livres, cy . . . . **300** L. T.

1739. — Une autre pièce de tapisserie de fabrique de Bruxelles, de laine et soye relevée d'or, représentant une *Pitié*, figures moindres que le naturel, au nombre de neuf en tout, avecq sa bordure de festons, feuilles, fleurs,

fruicts et oiseaux, haulte de deux aulnes un quart et large de mesme, doublée de thoille blanche, prisée à la somme de trois cent cinquante livres, cy. . . . . 350 L. T.

1740. — Une petite pièce de tapisserie de mesme, fabrique de Bruxelles, représentant un *Sainct Hiérosme* à genoux devant un crucifix, un lion à costé dans un paysage, avecq sa bordure à feuillages, masques, oiseaux et animaux, fondz rouge brun, haulte d'une aulne trois quarts et large d'une aulne deux tiers, prisée à la somme de trois cent cinquante livres, cy . . . 350 L. T.

1741. — Une autre petite pièce de tapisserie, fabrique de Bruxelles, de laine et soie relevée d'or, dessin de Raphaël, représentant une *Charité dans une nue*, tenant deux enfants entre ses bras, d'une main une palme et de l'autre des lys et trois anges à l'entour, au dessoulz de laquelle est escript en lettres d'or *Charitas*, avecq sa bordure à feuillages et grotesques, fondz rouge brun, aux quatre coings de laquelle sont deux hommes et deux femmes, haulte de deux aulnes ou environ et d'une aulne deux tiers de large, prisée à la somme de deux cent cinquante livres . . . . 250 L. T.

1742. — Une autre petite pièce de tapisserie de layne et soie rehaussée d'or, fabrique d'Angleterre, représentant une *Vierge* assize tenant un Jésus qui presse une grappe de raisin dans un calice et autres figures et deux anges au dessus qui tiennent une couronne, avecq sa bordure de branches de roses et de feuilles, à fondz d'or, haulte d'une aulne deux tiers et large d'une aulne sept huictiesmes, doublée de toille verte et garnye tout au tour d'un gallon de laine couleur de feu, prisée la somme de deux cens livres, cy.. 200 L. T.

1743. — Un tableau de tapisserie de laine et soie relevé d'or, fabrique d'Angleterre, représentant une *Annonciation* avecq sa frize de feuilles, fleurs et fruicts, hault d'une aulne demy quart et large d'une aulne demy tiers et non doublée, prisé à la somme de trente-six livres, cy. . . . . 36 L. T.

Nota: Que le tableau de tapisserie de laine et soie relevé d'or, fabrique d'Angleterre, représentant une *Vierge*, de Mantegna, contenu au dict chappitre du dict inventaire du garde-meuble n° 14 n'a peu estre icy présentement mis attendu qu'il est au dict chasteau de Vincennes.

1744. — Une autre petite pièce de tapisserie longue de travers de laine et soie relevée d'or représentant *Assuérus* assis dans son lict parlant à Aman, et au bout du lict un homme qui lict, avecq plusieurs autres figures, et sa bordure de festons, de fleurs et de fruicts, et de petites figures hault de deux tiers et demy et large d'une aulne un tiers, prisée à la somme de cinquante livres, cy . . . . 50 L. T.

1745. — Une autre petite pièce de tapisserie représentant *Assuérus* assis dans un trosne, Hester à genoux devant luy, et plusieurs austres figures, avec sa frize de haulteur de trois quarts et demy et large d'environ d'une aulne deux tiers, prisée à la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

Du vendredy vingt-septiesme jour du dict mois de may au dict an, huict heures du matin, a esté en la présence du dict sieur Lebas au dict nom, faict ce qui en suict :

1746. — Une autre petite pièce pareille à la précédente représentant dans le millieu quatre grandes figures entre lesquelles est *Assuérus et Aman*, plusieurs petites figures prez d'une table avecq des livres, et, à droicte, une armée qui paroist de loing, haulte de trois quarts et demy et large d'une aulne trois quarts, avec sa bordure pareille à la précédente prisée la somme de cent livres, cy. . . . . **100** L. T.

1747. — Une autre petite pièce de tapisserie de laine et soie relevée d'or, représentant une *Assomption,* dessin de Luc d'Holande, avecq sa bordure de raisins et de roses, haulte d'une aulne trois quarts et large d'une aulne un tiers, prisée à la somme de trois cens livres tournois, cy . . . **300** L. T.

1748. — Un tableau de tapisserie de laine et soie relevée d'or, dessin de Raphaël, représentant la *Vierge qui tient Nostre-Seigneur entre ses bras et Sainct Jean-Baptiste auprès,* hault d'une aulne un tiers et large d'une aulne ou environ, prisé à la somme de quatre-vingts livres, cy . . . . **80** L. T.

1749. — Un tableau de tapisserie de layne et soie relevé d'or, dessin de la Hire, représentant la *Nativité de Nostre-Seigneur,* figure peu moindre que le naturel, sans bordure, hault d'une aulne et demye demy quart et large d'une aulne un douze, prisé à la somme de cent quatre-vingts livres, cy. . . . . **180** L. T.

1750. — Une pièce de tapisserie, fabrique de Bruxelles, représentant *Tobie* qui embrasse sa belle-fille, un ange et autres figures, avecq sa bordure de feuilles de vignes capriollées (*sic*) et raisins, fondz rouge ayant dans les quatre millieux de la dicte bordure un petit paysage, haulte d'une aulne deux tiers, prisée à la somme de cent quatre-vingts livres, cy . . . . . . **180** L. T.

1751. — Une autre pièce de tapisserie représentant *Tobie le vieil,* avec sa belle-fille, offrant de l'argent à l'ange qui s'en va, et sa bordure pareille à la précédente, de mesme haulteur et largeur que celle ci-dessus, prisée à la somme de cent quatre-vingts livres, cy . . . . **180** L. T.

1752. — Une autre pièce de tapisserie, fabrique d'Angleterre, relevée d'or,

représentant un *Mariage* et quantité de figures avecq une suscription en six lignes au-dessus de sa frize, festons de fleurs et feuilles, haulte de trois aulnes deux tiers et large de trois aulnes un tiers, doublée de toille blanche, prisée la somme de mil livres, cy . . . . 1000 L. T.

1753. — Trois petites pièces de tapisserie de haulte lisse, fabrique de Bruxelles, de laine et soie relevée d'or, représentant des *Paysages* et plusieurs petites figures à pied et à cheval, les dictes trois pièces pouvant servir de pentes pour un daiz, longues de deux aulnes chacune environ et haultes de demye aulne, l'une desquelles est doublée de toille noire, toutes trois bordées d'un ruban vert, prisées ensemble la somme de cent cinquante livres, cy . . . . 150 L. T.

1754. — Cinq autres petites pièces de tapisserie de mesme fabrique, de laine et soie relevée d'or, représentant des *Paysages, diverses chasses à petits personnages,* quatre doublées de toille noire, une sans doublure, toutes cinq environnées d'un ruban vert, faisant environ unze aulnes deux tiers de cours sur un quart de haulteur, prisées ensemble la somme de six vingts livres, cy . . . . 120 L. T.

1755. — Un tableau de tapisserie de haulte lisse, fabrique de Bruxelles, de laine et soie relevée d'or, représentant un *Sainct Hierosme dans le dézert,* avecq sa bordure où sont représentez divers oiseaux, ayant de haulteur cinq piedz trois poulces et de largeur cinq piedz dix poulces, attaché sur un châssis de bois, prisé à la somme de six vingts livres, cy . . . 120 L. T.

Du dict jour vendredy vingt-septiesme, deux heures de relevée, continuant comme dessus et en présence du dict sieur Lebas au dict nom.

DIVERSES PIÈCES DE TAPISSERIES ET TABLEAUX DE LAYNE ET SOIE

Nota : Que le contenu ès quatre premiers articles de ce chappitre n'ont peu estre icy descrips ny prisez, attendu qu'ilz sont au dict chasteau de Vincennes.

1756. — Une pièce de tapisserie, fabrique de Flandres, représentant plusieurs figures gothiques au millieu desquelles est un *Prestre de l'ancienne loy* qui tient de la main gauche un baston et de la droicte donne la bénédiction, et au dessus, dans le ciel, paroist en petit le Père Éternel, la dicte pièce sans bordure, ayant de haulteur une aulne deux tiers, prisée la somme de quarante livres, cy . . . . 40 L. T.

1757. — Une autre pièce de tapisserie, fabrique de Flandres, représentant un *Homme assis dans une escurie* portant la main droicte sur son estomach, deux femmes à genoux devant luy et plusieurs autres figures d'hommes et de femmes, avecq sa petite bordure de feuilles, fleurs et fruicts, ayant de haulteur deux aulnes et demy quart et de large trois aulnes, prisée à la somme de quatre-vingt-dix livres, cy. 90 L. T.

1758. — Une autre pièce de tapisserie, fabrique de Flandres, représentant huict figures autant d'hommes que de femmes, l'une desquelles porte un vaze couvert en ses mains et une autre qui le découvre, ayant de haulteur deux aulnes et de largeur une aulne un quart, prisée à la somme de six livres, cy . . . . 6 L. T.

1759. — Une autre pièce de tapisserie représentant la *Noce de Cana*, ayant aux costez un bocage et verdures, sans bordures, haulte d'une aulne moings un douzième et large de deux aulnes trois quarts, prisée à la somme de soixante-quinze livres, cy. . . . . 75 L. T.

1760. — Une autre pièce de tapisserie représentant la *Résurrection de Nostre-Seigneur*, avecq sa frize à feuillages et masques, et aux quatre coings quatre testes, les deux de la bordure d'en hault couronnées de laurier, haulte de deux aulnes un tiers et large de deux aulnes un quart ou environ, prisée à la somme de quatre-vingts livres, cy . . . . 80 L. T.

1761. — Une grande pièce de tapisserie de haulte lisse, de Paris, de layne et soie, représentant l'*Histoire d'Absalon*, avecq sa bordure de fleurs, feuillages et fruicts, la dicte pièce ayant de haulteur trois aulnes et demye et de large cinq aulnes un quart, prisée à la somme de cinq cens livres, cy . . . . 500 L. T.

1762. — Une pièce de tapisserie représentant six hommes et sept femmes parmy lesquels est *Troylus frappant dans la main de Brececda* et au millieu de toutes les dictes figures est une fontaine environnée de colonnes, avecq sa bordure de festons, de feuilles et de fruicts, ayant de haulteur deux aulnes un tiers et de largeur une aulne deux tiers, prisée à la somme de soixante-quinze livres, cy. . . . . 75 L. T.

1763. — Une autre pièce de tapisserie représentant cinq hommes et cinq femmes, l'un des dicts hommes habillé de bleu avecq un manteau rouge doublé d'hermine et une chaîne d'or au col, sa bordure de feuilles, fleurs et fruicts, la dicte pièce haulte de deux aulnes ou environ et large d'une aulne cinq douziesmes, prisée la somme de quarante livres, cy . . . . 40 L. T.

1764. — Une autre pièce de tapisserie représentant une *Reyne assize soulz*

un daiz, tenant un sceptre à la main avec plusieurs autres figures, les unes debout et les autres assizes, faisant en tout quatre hommes et six femmes, aveq sa bordure de feuilles, fruicts et fleurs, haulte de deux aulnes ou environ et large d'une aulne un tiers, prisée à la somme de quinze livres, cy. . . . . 15 L. T.

1765. — Une autre pièce de tapisserie de fabrique de Bruxelles, dessin de Jules Romain, représentant sur le devant du paysage *Deux hommes armez et une femme*, dans le fondz du dict paysage une chasse de cerf, aveq sa bordure de festons, fleurons, grotesques et animaux, ayant de haulteur deux aulnes un tiers et large de deux aulnes un quart, prisée à la somme de soixante-douze livres tournois, cy . . . . 72 L. T.

1766. — Une autre pièce de tapisserie, fabrique de Bruxelles, représentant les *Amours de Didon et Énée*, aveq sa bordure à fondz rouge, de feuillages, masques, grotesques et harpies, haulte de deux aulnes un tiers et large de trois aulnes un tiers, prisée la somme de quatre-vingts livres, cy. . 80 L. T.

1767. — Une autre pièce de tapisserie de laine et soie, fabrique d'Angleterre, toute remplie de feuillages, fleurs, fruicts et animaux, aveq sa bordure fondz jaulne à festons de fleurs, feuilles et fruicts, ayant quatre figures de femmes aux quatre coins et quatre figures d'enfans aux quatre millieux, haulte de deux aulnes et demye un seiziesme et large de deux aulnes un quart, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy. . . . . 90 L. T.

1768. — Une autre pièce ou tableau de tapisserie de laine et soie, fabrique de Paris, représentant la *Cène de Nostre-Seigneur*, aveq ses disciples, dans un balustre, ayant de haulteur une aulne un tiers et de largeur deux aulnes ou environ, prisée à la somme de six vingts livres, cy . . . . 120 L. T.

1769. — Un petit tableau de tapisserie de laine et soie représentant un *Paysage* aveq trois enfans qui ont des raisins et des fruicts dans un panier, hault de demye aulne moins un douziesme, prisé la somme de vingt livres, cy . . . . 20 L. T.

1770. — Un autre tableau de tapisserie de laine et soie, représentant un *Neptune* aveq deux autres figures dont l'une représente le Printemps et l'autre une rivière aveq un petit Cupidon, haulte de deux tiers et large d'une aulne et un sixiesme, prisé la somme de trente-six livres, cy. . 36 L. T.

1771. — Un autre tableau un peu plus grand représentant six enfants qui se jouent et un petit espagneul auprès d'eulx, ayant de haulteur une aulne moins un douziesme et de largeur une aulne un sixiesme, prisé la somme de soixante-quatre livres, cy. . . . . 64 L. T.

1772. — Un autre petit tableau de laine et soye représentant une *Coupe d'or* remplie de feuilles et de fruicts, haulte de demy aulne moings un douziesme et large de demy aulne ou environ, prisé la somme de seize livres, cy . . . . **16** L. T.

1773. — Une pièce de tapisserie, fabrique d'Angleterre, représentant *Trois hommes et six femmes*, deux desquelles et deux des hommes chantent la musique et un Cupidon en l'air qui darde une flèche, avecq sa bordure de fleurs et feuilles, haulte de deux aulnes et large d'une aulne entière, prisée à la somme de vingt livres, cy . . . . **20** L. T.

1774. — Une autre pièce de tapisserie, fabrique de Bruxelles, représentant une femme assize et un homme habillé de rouge assis auprès d'elle et un autre homme et une femme debout qui est auprès d'une architecture où il y a quatre colonnes au millieu desquelles est un perroquet avecq sa bordure de festons, fleurs et fruicts, haulte de deux aulnes et large d'une aulne entière, prisée la somme de vingt livres, cy . . . . **20** L. T.

1775. — Une autre pièce de tapisserie représentant *Nostre-Seigneur et la Samaritaine* près du puits sur lequel est escript *Mulier da mihy bibere*, haulte de deux aulnes un quart et large d'une aulne deux tiers avec sa bordure de branches, feuilles et oiseaux, prisée la somme de quarante-cinq livres cy . . . . **45** L. T.

1776. — Une autre pièce de tapisserie représentant un *Roy assis soulz un dais et une femme à genoux habillée de vert qui luy présente un pot* et plusieurs autres figures d'hommes et femmes, haulte de deux aulnes un tiers et large de deux aulnes cinq huict, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . **90** L. T.

1777. — Un autre tableau de tapisserie de laine et soie, représentant la *Cène de Nostre-Seigneur*, avecq ses deux disciples, dans Emaüs ; haulte d'une aulne un tiers et large de demy-aulne moins un seiziesme, prisé la somme de six vingts livres, cy. . . . . **120** L. T.

1778. — Un autre tableau de tapisserie représentant *Sainct Pierre qui pleure*, demye figure au naturel, avecq sa corniche de bois doré, prisé la somme de quatre-vingts livres, cy. . . . . **80** L. T.

1779. — Une pièce de tapisserie représentant un *Roy assis dans un trosne*, avecq une couronne sur sa teste et un sceptre de la main gauche, et plusieurs autres figures parmy lesquelles est une Reyne qui se jette à ses piedz, avecq sa bordure de festons de fleurs et fruicts, ayant de haulteur deux aulnes trois quarts et demy et de largeur trois aulnes un sixiesme, prisée la somme de soixante-quinze livres, cy . . . . **75** L. T.

1780. — Une autre pièce de tapisserie représentant *Aaron qui transforme sa verge en serpent*, en présence d'un Roy assis dans un trosne, avecq sa bordure de festons, de fleurs et de fruicts, haulte de deux aulnes un douziesme et large de trois aulnes un tiers, prisée la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . . 90 L. T.

1781. — Une autre pièce de tapisserie représentant un *Roy assis dans un trosne*, une Reyne à ses piedz qui luy présente une couppe d'or où est un bouquet, et plusieurs figures derrière lesquelles paroist une architecture et un paysage très loingtain, avecq sa bordure comme celle cy-dessus, haulte de trois aulnes moings un seiziesme et large de demy aulne deux tiers, prisée à la somme de soixante-douze livres tournois, cy. . . . . . 72 L. T.

1782. — Une autre pièce de tapisserie, fabrique de Flandres, dessin d'un disciple d'Albert Dure, représentant au hault de la pièce, à droicte, un *Homme armé soulz un pavillon*, tenant un baston de commandement à la main droicte qu'il appuye, et à sa gauche est une femme à genoux à laquelle un homme vient faire la révérence et parmy lesquelles figures d'hommes et femmes est un jeune homme qui tient un mulet caparaçonné, avecq sa bordure de feuilles, fleurs et fruicts, haulte de deux aulnes trois quarts et demy et large de trois aulnes un tiers, prisée à la somme de soixante-dix livres, cy . . 70 L. T.

1783. — Une autre pièce de tapisserie représentant le *Peuple d'Israël*, avecq sa bordure de festons, de feuilles, fleurs et oiseaux, haulte de trois aulnes et large de trois aulnes un tiers, prisée la somme de quatre-vingts livres, cy . . . . 80 L. T.

1784. — Une autre pièce de tapisserie représentant un *Roy à cheval qui tient une Reyne par la main*, avecq plusieurs autres figures d'hommes qui ont des cors et vont à la chasse du lion, et sa bordure séparée en plusieurs ovalles et rondz dans chacun desquelz rondz est un oiseau sur une branche, ayant de haulteur trois aulnes moins un douziesme et de largeur trois aulnes un tiers, prisée à la somme de quatre-vingt-dix livres, cy . . . 90 L. T.

1785. — Une autre pièce de tapisserie, fabrique de Flandres, dessin d'un disciple d'Albert Dure, représentant *Plusieurs figures d'hommes et de femmes tant à pied qu'à cheval*, avecq sa bordure de feuilles, fleurs et fruicts, haulte de trois aulnes moings un douziesme et large de trois aulnes un tiers, prisée à la somme de quatre-vingts livres, cy . . . . 80 L. T.

Nota : Que la pièce de tapisserie de haulte lisse, fabrique d'Angleterre, représentant la *Caducité du Temps*, contenue au présent chappitre du dict inventaire du garde-meuble, n° 35 et dernier d'icelluy, n'a esté ycy comprise, attendu qu'elle ne s'est trouvée parmy les autres au dict pallais

Mazarin et estre encore depuis longtemps ès mains du sieur Regnard comme paroist par l'escript estant en marge du dict inventaire du garde-meuble.

Du samedy vingt-huictiesme jour du dict mois de may, au dict an 1661, huict heures du matin, a esté par les dicts notaires en présence du dict sieur Lebas au dict nom, faict et inventorié ce qui en suict :

PIÈCES ET TENTURES DE TAPISSERIES

D'ESTOFFES DE SOIE AVECQ OR ET ARGENT ET DE BORDERIE AUSSY AVECQ OR ET ARGENT ET PORTRAICTS

1786. — Deux pièces de tapisserie de brocart d'or, de Florence, tout uny, représentant l'*Histoire de Débora*, dessin de Pierre de Cortone et de Romanelli, la peinture obscure illuminée d'or, la frize d'un feston de broderie d'or entaillée à l'entour les dictes pièces de quatre letz chacune, haultes de trois aulnes un quart et larges de trois aulnes faisant six aulnes de tour, ayant chacune une pièce de toille de cotton pour les conserver par dedans, plus une autre pièce de brocart d'or de Florence, tout unie, pareille aux précédentes et sans frize, prisées les dictes trois pièces ensemble, l'une portant l'autre, à la somme de deux mil livres tournois, cy . . . . **2000** L. T.

1787. — Une autre tenture de tapisserie de brocart d'argent avecq *Figures de chasseurs, d'animaux, oiseaux, rivières, fontaines*, de soie de diverses couleurs, relevée d'or, consistant en dix-neuf pièces, dont chacune d'une aulne moings un poulce et large de trois aulnes moings un douziesme de hault, sans la frize, et dix-huict colonnes de brocart d'or, frize à grands fleurons or et argent, d'un quartier et demy de large, faisant la dicte tapisserie, avecq les colonnes, vingt-cinq aulnes un quart trois poulces de tour et de hault, avecq les frizes, quatre aulnes moings un douziesme. Est à remarquer que six des colonnes et toutes les frizes sont doublées de toille rouge et que pour conserver et couvrir la dicte tapisserie lorsqu'elle est tendue, il y a cinq grandes pièces de toille blanche ; et, pour la conserver lorsqu'elle est pliée, dix-huict lez de serge de Beauvais jaulne, d'une aulne de large et d'une aulne et demy de long, et, pour les frizes et colonnes, des morceaux de toille blanche, prisé le tout ensemble la somme de seize mil livres, cy. **16000** L. T.

Nota : Que la tenture de tapisserie contenue en l'article n° 3 du dict présent chappitre est rayée et deschargée du dict inventaire du garde-meuble.

1788. — Une tenture de tapisserie de Milan, rozin cramoisy, à grotesques, dessin de Raphaël, en broderie d'or, d'argent et soie à petit poinct rapporté sur le dict velours, composée de neuf pièces dans le milieu de chacune desquelles est une grande médaille où sont représentées les *Actions de la vie de François premier*, au hault de chacune pièce sont les armes et chiffres de Son Éminence, la dicte tapisserie haulte de trois aulnes moins un seiziesme et large de tour vingt-deux aulnes et demye, prisée à la somme de seize mil livres, cy. . . . . **16000** L. T.

Nota : Que la neufiesme pièce n'est pas rechargée de broderie comme les autres et qu'elle n'a pas de bordure et aussy que les huict premières sont doublées entièrement de toille rouge.

1789. — Une tenture de tapisserie de velours violet cramoisy entremellée de colonnes à feuillages, de velours violet à fondz d'or, composée de trente-sept pièces, contenant cent quatre lez de velours et quatre-vingt-dix-sept colonnes, faisant ensemble soixante-neuf aulnes et demye de tour, ayant une frize de mesme velours à feuillages violet à fondz d'or, large de deux tiers ou environ, ayant de tour quatre-vingt-neuf aulnes, la dicte tapisserie avecq la frize haulte de trois aulnes un quart, ornée au bas de la dicte frize d'une campagne à fondz d'or, percée à jour, profillée d'un cordon d'or et soie cramoisye, le tout doublé de toille violette, prisé ensemble la somme de quatre mil livres, cy . . . . **4000** L. T.

1690. — Douze dessus de portes de mesme velours avecq mesmes colonnes, d'une aulne de haulteur ou environ, faisant ensemble vingt-quatre lez et trente-deux colonnes, et de tour vingt aulnes et demye, doublez de toille, prisez ensemble la somme de trois cent cinquante livres, cy. . **350** L. T.

1791. — Cinq portières de mesme velours doublé de taffetas cramoisy, avecq sa frize à l'entour, de mesme que la tapisserie, garnies d'un mollet d'or à la romaine, larges d'une aulne trois quarts, haultes de deux aulnes et demye, prisées ensemble la somme de quatre cens livres tournois, cy . . . . **400** L. T.

1792. — Une autre portière du mesme velours sans frize, doublée de taffetas, garnye d'un mollet d'or et soye de mesme largeur que cy-dessus, prisée la somme de soixante livres, cy. . . . . **60** L. T.

1793. — Une autre portière du mesme velours avecq sa frize garnye d'un mollet d'or et soie, doublée de toille de mesme largeur, prisée la somme de soixante-quinze livres, cy. . . . . **75** L. T.

1794. — Une tapisserie de velours de Milan, rouge cramoisy, à ramages

fondz d'or, consistant en soixante lez, dont cinquante-trois de deux aulnes et demye de hault environ et sept d'une aulne un quart, avec soixante lez de frize de mesme velours garnis de frange d'or liée à la milanoise, et par le hault d'un petit mollet d'or, prisé ensemble à la somme de deux mil huit cens livres, cy . . . . **2800** L. T.

Nota : Que la tenture de tapisserie contenue au dict inventaire du garde-meuble, nº 11, est rayée et deschargée sur icelluy.

1795. — Une tenture de tapisserie de Bretagne, d'argent fondz bleu mourant, composée de soixante-trois lez, toute doublée de toille bleüe, haulte de trois aulnes un tiers ou environ, à la réserve toutes fois de huict des dictz soixante-trois lez qui n'ont que moictié de haulteur parce qu'ils servent au dessus des portes, prisé le tout ensemble la somme de mil livres, cy . . . . **1000** L. T.

1796. — Cent quatre aulnes restans de toute la tapisserie d'Apollon, de brocart de Milan, partye fondz d'or relevé d'argent, profillée de soie rouge cramoisy ouvragée de vazes, lions, estoilles et masques, et partye fondz d'argent relevé d'or, profillé de soie violette, ouvragée de fontaine, lions et feuillages, prisé à raison de la somme de vingt livres l'aulne, revenant au dict prix à la somme de deux mil quatre-vingts livres, cy. . . **2080** L. T.

1797. — Une tenture de tapisserie de toille d'or fondz aurore, à deux vazes de fleurs environnez de festons, profillez de vert, entrelassez de colonnes canellées en broderie sur satin rouge cramoisy, avec leurs chappitaux à bazes aussy en broderie, la dicte tapisserie composée de vingtssix lez de toille d'or et de vingt-trois colonnes en dix pièces haultes de trois aulnes cinq douziesmes, sans la frize, prisée la somme de deux mil cinq cens livres, cy . . . . **2500** L. T.

1798. — Une tenture de tapisserie de toille d'argent, broderie d'or et d'argent, composée de sept pièces, chacune brodée d'une treille, au berceau couvert de fruicts, porté par huict termes en trois des dictes pièces, par des thermes d'hommes et dedans les quatre autres par des thermes de femmes en perspective, entre chacun desquelz est une cippe et au millieu un vaze de fleurs, de soie, au naturel, ayant de haulteur demye aulne cinq sixiesmes, et de largeur scavoir quatre pièces d'une aulne trois quarts ou environ, et trois d'une aulne et demye, sept lez de toille d'argent brodez chacun d'une colonne torse d'ordre corinthien entourée d'une branche de rozier, de mesme haulteur que la tapisserie, et large de demy-aulne moings un seiziesme, six pièces de frize de mesme estoffe en broderie pour servir aux dicts septs pièces, ayant de haulteur demy-aulne moins un seiziesme, en sorte que la dicte tapisserie entière faict quatorze aulnes et demye de tour sur trois aulnes entières de haulteur ou environ, prisée à la somme de huict mil livres, cy. . **8000** L. T.

Au pardessus quoy les ditz Silvestre et Mangin, après serment faict en la présence et sur la requeste du dict Procureur du Roy, par devant nous ont dit qu'ils n'avoient cognoissance que le dit feu Seigneur Cardinal eût laissé autres meubles, soit aux chambres, soit ailleurs au dict La Fère, dont et de tout quoy nous avons sur la requeste du dict Procureur du Roy faict et dressé ce présent acte pour servir et valloir en temps et lieu et quand et qui il apartiendra ce que de raison et ont esté les dicts meubles laissez dans la dite chambre à la garde dudit Silvestre qui a signé, ensemble le dict Mangin avec nous, le dict Procureur et nostre greffier, le jour et an sus ditz, ainsi signé Silvestre, Mangin, quatre traicts de plume formant un carré du costé desquelz est escript marque du dict Jean Picot de Froideur; au plus bas est escript; Controllé : signé Gobault et en marge est encore escript ce qui en suict.

Le présent Inventaire a esté représenté et mis ès mains de François Le Fouyn, l'un des notaires soubzsignez, par Lavinio Tourolle, ayde du garde-meuble de feu Monseigneur l'Éminentissime Cardinal Mazarini, pour le joindre à la minutte de l'Inventaire faict de l'ordre du Roy des biens de Son Éminence commencé le dernier mars dernier dont il a requis acte pour servir ce que de raison. Ce fut faict au pallais de Son Éminence le vingt-deuxiesme jour de juillet mil six cent soixante-un. Signé Lavinio Tourolle, de Beauvais et le Fouyn.

Le Fouyn.

De Beauvais.

FIN

APPENDICE

ESTAT

DE QUELQUES TABLEAUX EXPOSÉS EN VENTE A LA MAISON DE SOMERSET (1)

MAY 1650

Lettre A

Nos		Liv.	ster.
39	Deux joueurs d'eschecs par Corosely	0	35
43	Une Vierge et son enfant, saint Joseph, sainte Elisabeth, par Benevenk (2)	0	40
47	Neptune, par Julio Romano	0	20
48	Une pierre par Holbein	0	30
49	Une pierre par Léonard de Chiest (mot effacé en partie par une tache d'encre)	0	30
63	Un saint Jérosme, par Van Lieven (3)	0	35
65	Une Vierge, Christ, saint Jehan, par Raphaël	0	20
66	La Nativité, par André Mantaigne (Mantegna)	0	40
67	Une Vierge, Christ, saint Jean, par Corregio	0	50
68	Une femme, par Holbein	0	40
69	Un enfant nud, par Tissian (Le Titien)	0	15
73	Une perspective, par Henneick	0	30
79	Une Vierge, Christ, saint Jehan, sainte Catherine, par Salvia (Salviati) (4)	0	40
80	Un usurier pesant son argent, par Hemsen (5)	0	40
93	Lucrèce et Tarquin, par Artenesio	0	25
94	Un enfant tétant une chèvre, par Julio Romano	1	00
96	Saint Paul mort que l'on traisne hors la ville	0	40
97	Les funérailles d'Othon, par Julio Romain	0	40
	Deux personnes se présentant au trosne de Jupiter	0	40
104, 105	Deux triomphes de mer, par Julio Romano	0	80

(1) Nous avons conservé l'orthographe de ce document.
Nous avons annoté le nom des peintres les plus connus dont les noms ne se trouvent pas dans l'inventaire du cardinal Mazarin, de 1661 ; nous avons réservé pour celui-ci l'annotation des noms des peintres qui figurent dans les deux inventaires.

(2) Simon Benevenk, que la renommée de son talent fit appeler par Henri VIII, en Angleterre. E. Fl.

(3) Né à Leyde le 24 octobre 1607, mort en 1663; peintre et graveur. E. H.

Il y a eu deux peintres de ce nom, François et Joseph. E. I.

(5) Jan Van Hemsen ou Heems, né vers 1500, mort vers 1566. Histoire et portrait. E. H.

B

Nos		Liv. ster.
1	Le Roy Jacques, tout de long, par Van Somer (1)	0 20
2	La duchesse de Richemond, en long, par Van Dyk	0 40
3	La Reyne mère, par Peurbus (2)	0 30
4	Philipes second, Roy d'Espagne, par Antonio More (3)	0 40
6	Le prince d'Orange en long, par Jansen (4)	0 35
11	Le duc de Bukingham, par Mittens, en une perspective, par Stenweick	0 25
12	Le marquis d'Hamilton, par Mittens	0 20
13, 14	Le prince et la princesse d'Orange, par Hunthurst	0 40
15, 16, 17	La Reyne Marie d'Ecosse, Le duc de Richemond, Le comte de Mansfeld, par Mittens	0 20
19	Marguerite, Reyne d'Ecosse, fille de Henry VII	2 00
20	Le duc de Brunswik, en long, par Mittens	0 20
21	Un saint Sébastien, en long, par Georgion	0 40
22	Le sacrifice d'Abraham, par Cantarino (5)	0 30
25	La paix et l'abondance avec plusieurs figures, par Rubens	1 00
26	Une pièce de Bassan	0 50
29	Le grand, curieuse pièce de Van Dyck	0 60
31	Le pape Alexandre VI et son fils Borgia, par Tissian	1 00
32	Une femme nue, par Tissian	0 25
36	Grietto, duc de Venise, par le mesme	0 40
49	Charles V, empereur, et l'impératrice sa femme, par Tissian	0 30
57	Une grande Nativité, par Julio Romano	5 00
60	Les cartons de Raphaël des Actes des Apostres	3 00

D

7	Un cerf mort, des fruits et des oyseaux, par Snyders (6)	0 36
32	Un marché, par Beauclerc	1 00
52	Trois nymphes nues et un satire, par Rubens	0 50
36	Le retour d'Espagne du prince, dernier Roy, par mer	0 15
51	Vénus sortant de la mer	0 15
55	Les moines en armes ou la Ligue de Paris	0 12

E

5	Le tableau de Thomas Morus	0 20
12	Vénus et Mercure, par Olive (7)	0 50
13	La famille du marquis du Guast	0 50
14	Une Vénus nue, par Olive	0 50
15	Une Vénus endormie, après Corregio	0 80
16	Une Vierge égyptienne, après Tissiano	0 50

(1) Né à Anvers en 1576, mort en 1624. Portrait. E. Fl.
(2) Franz Porbus, né à Anvers en 1570, mort à Paris en 1622. E. Fl.
(3) François Torbido ou Turbido dit le More de Vérone. E. I.
(4) Pierre Janssens, né à Amsterdam en 1590, mort en 1662. Histoire. E. H.
(5) Simone Cantarini, dit le Pesarese; XVIe et XVIIe siècle. Histoire et portrait. E I.
(6) Franz Snyders, né à Anvers en 1579, mort en 1657. Fruits, chasses, batailles. E. Fl.
(7) Pierre Oliver, 1601-1654. Miniature, histoire et portrait. E. A.

Nos		Liv. ster.	
21	Une Vierge et saint Luc, après le mesme.	0	80
24	Une Vierge, Christ et saint Jean, par Corregio.	0	50
27	Lot et ses deux filles sur une pierre.	0	25
30	Huict pièces en destrempe de la famille du roi Jacques	1	00
31	Huict pièces depuis Henri VII jusqu'à la Reyne Elisabeth	1	00
33	Un Saint Georges, par Raphaël	1	50
35	Vénus et Adonis, par Tissiano	0	80
38	La Résurection de Lazare, par Raten Hamet	0	30
39	Danaée dans une pluie d'or, par le mesme.	0	20
40	La sépulture de Jésus-Christ, par Olive	1	00
41	La Transfiguration, par Raphaël.	0	15
44	Un plat de fruits en destrempe.	0	25

F

1	Un saint Jean, par Corregio.	0	40
10	Une Vierge, Jésus-Christ et un soldat, par Tissian	0	60
31	Une Vierge, Christ, saint Jean, etc., par Panjaggio.	0	35
34	Une Vierge, Christ, sainte Catherine, par Giorgion.	1	00
36	Trois jouailliers, par Tissian.	1	00
38	Un Christ flagellé.	0	50
112	Une Vénus endormie.	1	00
113	La Nostre Dame de Raphaël.	2	00
114	Une Vierge, son enfant et saint Jérôme, par Bermentino.	1	50
115	Une Vierge, un enfant, un saint Sébastien, par Palma.	1	00
132	Le défunt Roy d'Angleterre, la Reyne et leurs enfants, par Van Dyck	1	50
133	Les trois enfants du Roy, par le mesme.	0	60
157	Une Vierge avec plusieurs figures, par Golpin.	1	
243	Le marquis du Guast, par Tissian	2	50
	Un Mercure qui montre à Cupidon à lire, par Corregio	8	00
244	Saint Jean-Baptiste, en long, par Lorrain.	0	50
252	Une pièce des Dieux dans les nues, par Polydore (dit le Caravage)	0	40
253	La naissance d'Hercule et des Nymphes, par Julio Romano.	1	00
257	Une pièce de Neptune, par le mesme.	0	60
263	Trois pescheurs, par Corregio.	0	40
268	La maistresse de Tissian, par luy	1	00
270	Le duc de Bourgogne, par Bassan	0	40
272	Une pièce de sacrifice, par Julio Romano	0	40
281	Bethsabée au bain, par Gentilesco	0	60
282	Le défunt Roy d'Angleterre à cheval, par Van Dyk	2	00
283	L'amour et la justice liés ensemble, par Bologne	0	60
284	Une Vénus assise pour estre ajustée par les trois grâces.	2	00
285	Les neufs Muses, par Gentilesco.	0	80
286	Une Sainte Marguerite espouvantée d'un monstre, par Tissian	1	00
308	Le deffunt Roy et la Reyne d'Angleterre, par Van Dyck.	0	25
309	Le Roy Jacques, en long, par le mesme	0	30
310	La Reyne Anne, sa femme, en long, par luy	0	30
311	Le prince Henry, leur fils, en long, par luy.	0	30
314	La Reyne de Bohême, par Mittens.	0	25
350	Jésus-Christ enfant, avec des anges, par Bologne (Grimaldi, dit le Bolognese).	0	50
351	Une Magdeleine, par Scipion Garnah.	0	25
352	Les enfants du Roy et la Reyne d'Angleterre, par Van Dyck.	0	60

II

Nos		Liv.	ster.
2	Neuf pièces du triomphe de Jules César	10	00
78	Hérodes avec la teste de saint Jean, par Tissian	1	50
120	Saint Jérôme, par Zanetti	0	60
122	Vénus et Cupidon, par Bronsino	0	80
126	Le jugement de Pâris, par Frédéric Sulker	0	25
131	Sept pièces, par Feti	0	42
151	Guigo Décanus, par Jean More	0	12
157	Un homme portant une croix, par Mantegne (Mantegna)	0	40
159	Une compagnie d'hommes chantant, par le mesme	0	60
160	Un Jésus-Christ mort, par le mesme	0	30
203	Prince Thomas, par Van Dyck	0	15
204	Le prince Cardinal, par le mesme	0	15
207	Judic coupant la teste d'Holofernes, par Petro Petrongio	0	15
208	Un Saint Pierre tenant un livre	0	15
209	Un jeune homme, d'après Raphaël	0	15
219	Saint Jérôme tenant un crâne, par Henneisen (Jan Van Hemsen)	0	30
244 245	Le Roy Edouard III et Henri VII, le prince Noir, en long	0	25
249	Diane et Calist, par Rubens	0	30
258	Un jeune homme avec un pasté dans sa main, par Giorgion	0	30
283	Cinq vues de Venise, par Tintrelle (Le Tintoret)	0	25
281	Une grande pièce avec des conques	0	40
303	Une nuit, par Stenwik (1)	0	20
304	Adam et Ève, par Mabuse (2)	0	50
309	David avec la teste de Goliat, par Feti	0	20
326	La petite Nostre-Dame de Raphaël	8	00
333	Le voyage d'Emaüs, par Tissian	6	00
334	L'enterrement de Jésus-Christ, par le mesme	6	00
325	La Conception de la Vierge, par luy	2	00
337	La Reyne d'Angleterre, par Van Dyck	0	30
338	Les enfants du Roy, en une pièce, par Van Dyck	1	20
339	Un paradis, par Crosso	0	25
340	Une grande pièce des neuf Muses	2	00

Suite de la lettre E

45	Un homme, par Holbein	0	45
47	Le marquis de Mantoue, par Raphaël	2	00
51	La teste d'un jeune homme, par Albert Dure (Durer)	0	60
64 65	Albert Dure et son père, par luy mesme	1	00
76	Une femme nue, sur du cuivre	0	10
86	Une tempeste, par Bartholomeo	0	25
87	Une Vierge dans les nues	0	20
94	Une pièce avec des lyons, par Savery (3)	0	20

(1) Van Hendrick Stenwyck; 1550-1604. Histoire, intérieur, architecture. E. H.

(2) San Van Mabuse ou de Maubeuge (Jean Gossaert dit), né à Maubeuge en 1470, mort à Anvers en 1532. E. Fl.

(3) Roland Savery; fils de Jacques le Vieux, né à Courtray en 1576, mort en 1639. Animaux, paysages. E. Fl.

Nos		Liv. ster.	
102	Un homme et une femme, par Quintis	0	20
108	Un homme avec un bonnet, lisant, par Holbein	0	30
110	Deux enfants nuds, par Mensers	0	50
115	Jésus-Christ et la Samaritaine, par Bolonio	0	25
120	Sobieski et sa femme, en deux pièces, par luy-mesme	0	60
121	Trois figures, par Tissian	1	00
123	Christ en bust, par Léonard	0	80
125	L'Assumption, par Dionisius	0	20
126	Une Magdeleine debout, par Corregio	0	80
127	Le duc de Mantoue, par Rubens	0	30
139	Un berger avec une cornemuse, par Giorgion	0	80
140	Un homme avec un bonnet plat, par Julio Romain	0	30
145	Un homme avec un bonnet noir, par Raphaël	0	30
146	Une femme, par Andrea del Sarte	0	30
151	Une femme en reyne, par luy-mesme	1	00
161	Ecce homo, par Passiurato	0	20
162	Une Cène, par Palma	0	12
163	Une Vierge, Christ, sainte Catherine, par Benevenuto	0	10
165	Une Vierge, par Veneniseo	0	10
166	Un homme vestu en noir, par Holbein	1	20
168	Une Magdeleine en cuivre, par Holbein	0	12
178	Antonio Van Dyck, par luy-mesme	0	15
179	Une Lucrèce debout, par Tissian	2	00
180	Un homme vestu en noir, une main sur l'estomac, par Raphaël	0	30
183	Une famille, par Perdenon	0	80
184	Un cavalier, par Tintoret	0	15
185	Une perspective, par Stenwick	0	15
187	Une Vierge, Christ, sainte Catherine, par Palma	0	50
188	Une magicienne qu'on dict estre de Tissian	0	20
192	Un saint Jean, par Léonard de Vinci	1	40
193	La duchesse de Mantoue, par Tissian	0	50
194	Une Vierge, Christ, saint Jean, par le mesme	0	60
203	Charles V, empereur, par le mesme	1	50
204	Un grand paysage, par Carius (1)	0	40
205	Un paysage à l'esguille	0	10
219	Les douze Césars, par Tissian	12	00
220	Unze Césars, par Julio Romano	1	00
225	Une courtisane avec un mirouer, par Parmesan	1	50
226	Un évesque, par Julio	0	30
227	Judic, par Bronsino	0	60
228	Adam et Ève, par Tintoret	0	20
230	Sclavone jouant du luth, par luy-mesme	0	20
233	Le portraict de Julio Romano, par Tissian	0	25
240	Un satyre escorché, par Corregio	10	00
248	Le Roy François et la duchesse de Valentinois, par Gennetto	0	50
249	Henry VIII, roi d'Angleterre, par Gennetto	0	25
250	Le portraict de Rubens, par luy-mesme	0	16
251	Deux pièces de saint Sébastien, par Lucas Van Leiven	1	00
252	Une grande pièce du déluge, par Bassan	0	60
253	La Conversion de saint Paul, par Palma	1	00
253	David rencontrant Saul avec la teste de Goliat, par le mesme	1	00
253	Une bataille et un pont, d'après Tissian	0	40

(1) Jean Cariani, XVIe siècle. E. I.

Nos		Liv. ster.
257	Sainte Agnès, par Anteveduto	0 25
263	David et Goliat, en cuivre	0 10
274	La famille du Roy de Bohême	1 00
275	La tempeste de la Reyne Ester, par Tintoret	1 20
276	Le ravissement d'Heslène, par Tintoret	1 20
277	Prométhée, par Palma	0 25
278	Une famille avec plusieurs figures, par Perdenone	1 00
279	Le Roy Charles à cheval	1 50
280	Hercule et Carus, en quatre pièces, par Guido Bolognese	4 00

ESTAT

DES TAPISSERIES DU DESFUNT ROY ET DE LA REYNE D'ANGLETERRE À PRÉSENT EXPOSÉES EN VENTE A LA MAISON DE SOMMERSET

	Liv. ster.	sh.
Dix pièces de très riches tapisseries d'Arras de l'*Histoire d'Abraham et Loth*, contenant cinq verges un quart de haut et environ cent verges de tout, ce qui peut revenir à 826 aunes de Flandres, estimées à.	9086	00
Dix autres pièces de très riches tapisseries de l'*Histoire de Josué*, de quatre verges trois quarts de hault et environ 70 verges de cours, estimées l'aune de Flandres, à 6 l. 10 sh., en tout.	3679	00
Neuf pièces de l'*Histoire de Tobie*, de 4 verges 3/4 de hault et de 60 de cours, estimées l'aune de Flandres, 7 l. 10 sh., en tout.	3612	10
Neuf pièces de l'*Histoire de saint Paul*, de 4 verges trois quart de hault et de 72 de tour, estimées l'aune de Flandres, 5 l. 10 sh., en tout	3371	10
Dix pièces de *César et Pompée*, de la mesme hauteur et environ 90 verges de cours, estimées 7 l. 10 sh., l'aune de Flandres, en tout.	3377	10
Neuf pièces des *Actes des Apostres*, de cinq verges de haut et environ 64 de cours, estimées 7 l. 10 sh. l'aune de Flandres, en tout	4745	00
Neuf pièces de verdures, le fonds tout d'or, de quatre verges de haut et environ 50 de cours, estimées l'aune de Flandres, 6 l. 10 sh., en tout.	2480	00
Sept pièces des *Sept péchés mortels*, de cinq verges de haut et environ 58 de cours, estimées 5 l. 10 sh. l'aune de Flandres, en tout.	2673	00
Sept pièces de *Grotesques*, travaillées en triomphes, de cinq verges de haut et 48 de cours, estimées à 5 l. 10 sh. l'aune de Flandres, en tout.	2681	00
Vingt pièces de l'*Histoire de David*, de quatre verges trois quarts de haut; il y en a pour tapisser quatre grandes chambres, et le tout à 4 l. 10 sh., l'aune de Flandres revient à.	6005	05
Douze pièces des *Douze mois de l'année*, de trois verges de haut et environ trente-six de cours, estimées 4 l. 10 sh. l'aune de Flandres, en tout.	9000	00
Il y a environ trentes pièces de la *Vie et Passion de Jésus-Christ*, de diverses hauteurs, la plus haute de trois verges de haut, le tout à 4 l. 10 sh. l'aune de Flandres reviendra à.	2164	10

	Liv. ster.	sh.
Douze pièces de tapisseries d'Arras de *Vulcain et Vénus*, de 4 verges 3/4 de haut, contenant environ 150 aunes de Flandres à 5 l. l'aune, montant à.	1800	10
Les *Cinq Sens*, en cinq pièces, façon d'Arras, de quatre verges de haut, contenant environ 150 aunes de Flandres à 5 l. 10 sh., l'aune, montant à.	8025	00
Dix pièces de tapisseries d'Arras, de la *Vieille et Nouvelle loy*, de cinq verges un quart de haut, contenant environ 725 aunes de Flandres à 3 l. 10 sh. l'aune, montant à.	2544	10

Outre les tapisseries cy-dessus, il y a deux fort belles tentures à vendre, qui sont à des particuliers, toutes les deux de l'ouvrage de Mortlac sur la Tamise, qui sont les plus belles fabriques qui se fassent :

L'une est des *Voyages d'Énée*, avec de l'or, que l'on estime à quelques shellings l'aune de Flandres, il y en a neuf pièces;

L'autre, *Léandre et Héro*, semblable à une qu'avoit le Roy d'Angleterre, qui sont les seules qui aient esté faictes en ce dessin.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS DES PEINTRES DONT LES TABLEAUX FURENT EXPOSÉS EN VENTE EN 1650, AU PALAIS DE SOMERSET

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS DES PEINTRES DONT LES TABLEAUX FIGURENT DANS L'INVENTAIRE DRESSÉ EN 1661, APRÈS LA MORT DU CARDINAL MAZARIN

TABLE DES MATIÈRES

APPENDICE

TABLE DES GRAVURES

IMPRIMERIE CHAIX (S.-O.). — 13086-3.




UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 02 19 03 012 6